

Phénomènes psychiques au moment de la mort

Licence Encyclopédie Spirite

Copyright (C) 2006 Encyclopédie Spirite - Mars 2006

<http://www.spiritisme.net>

spiritisme@spiritisme.net

Considérant l'objectif de base de l'Encyclopédie Spirite de mettre gratuitement à la disposition de toute l'Humanité les éléments de base du Spiritisme, les documents mis à disposition sur le site Internet de l'Encyclopédie Spirite peuvent être copiés, diffusés et utilisés dans les conditions suivantes :

1. Toute copie à des fins privées, à des fins de recherches, d'illustration ou d'enseignement est autorisée.
2. Toute diffusion ou inclusion de tout ou partie de ce document dans une autre œuvre ou compilation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Encyclopédie Spirite et doit :
 - a. Soit inclure la présente licence s'appliquant à l'ensemble de la compilation ou de l'œuvre dérivée.
 - b. Soit, dans le cas d'extraits ou de citations limitées à moins de 1000 caractères, mentionner explicitement l'origine de la partie extraite comme étant l'Encyclopédie Spirite et en indiquer l'adresse Internet, afin de permettre aux intéressés de retrouver facilement et gratuitement l'intégralité du document.
3. Cette licence qui accompagne chaque fichier doit être intégralement conservée dans les copies.
4. La mention du producteur original doit être conservée, ainsi que celle des contributeurs ultérieurs.
5. Toute modification ultérieure, par correction d'erreurs, mise en forme dans un autre format, ou autre, doit être indiquée. L'indication des diverses contributions devra être aussi précise que possible, datée, et envoyée à l'Encyclopédie Spirite.
6. Ce copyright s'applique obligatoirement à toute amélioration par simple correction d'erreurs ou d'oublis mineurs (orthographe, phrase manquante, ...), c'est-à-dire ne correspondant pas à l'adjonction d'une autre variante connue du texte, qui devra donc comporter la présente notice.

Bibliothèque de philosophie spiritualiste moderne
et des sciences psychiques

ERNEST BOZZANO

Phénomènes psychiques au moment de la mort

I Des apparitions des défunts au lit de mort.

II Des phénomènes de télékinésie en rapport avec des événements
de mort.

III Musique transcendante.

Traduit par C. de Vesme

PARIS

ÉDITION DE LA B. P. S.

8 rue Copernic (16^e)

1923

PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

Au moment de la Mort

AVERTISSEMENT

Sous le titre générique ci-dessus, le présent livre réunit trois importantes monographies du célèbre psychiste italien, M. Ernesto Bozzano.

Le nom de M. Bozzano est universellement connu de tous ceux qui s'intéressent aux questions psychiques, métapsychiques et spirites.

Membre du Comité de l'Institut Métapsychique International, M. Bozzano a vu déjà plusieurs de ses ouvrages traduits en français. Il écrit, d'autre part, dans plusieurs périodiques, et, notamment, dans la Revue Spirite, dont il est un des collaborateurs les plus assidus et les plus estimés.

Doué d'un esprit scientifique précis et d'une logique rigoureuse, le maître italien appuie sur des faits la démonstration rigoureuse des manifestations spirites.

B. P. S.

Des apparitions de défunts au lit de mort

En tous temps et chez tous les peuples, on a remarqué que, durant la crise suprême de la mort, l'intelligence humaine donnait assez souvent des signes de perspicacité et de prévoyance extraordinaires, ou qu'elle était sujette à des perceptions de nature supra normale, partagées, assez fréquemment, par d'autres personnes présentes ou éloignées.

Les représentants de la science officielle et ceux qui s'occupent des nouvelles recherches métapsychiques se sont efforcés d'examiner par la méthode expérimentale ces manifestations si intéressantes de la période préagonique ; s'ils parvinrent aisément à faire rentrer une partie d'entre elles dans le cercle des lois acquises de la psycho-physiologie, on ne peut certainement pas affirmer que cela leur ait réussi pour toutes. Les phénomènes en question paraissent, en effet, infiniment plus complexes qu'on ne pouvait le soupçonner, et leur immense sphère d'action s'étend depuis les simples cas d'hypermnésie et de paramnésie jusqu'à ceux d'action ou de perception télépathique, depuis le cas de lucidité et de télésthésie jusqu'à ceux de précognition et de rétrocognition. A tout cela viennent encore se superposer des épisodes sensationnels de visions extatiques, de visions « panoramiques »,

de visions symboliques, et enfin des épisodes très impressionnants de perception de fantômes de défunts.

Ces derniers sont de beaucoup les plus fréquents, à tel point que l'expérience populaire en a tiré l'une de ses nombreuses généralisations proverbiales. Toute femme du peuple vous dira, en effet, que lorsqu'un malade « parle avec ses morts », il n'y a plus aucun espoir de guérison. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, il en est réellement ainsi.

Comme il n'est pas possible de développer dans une simple monographie un thème aussi vaste, je me propose de m'en tenir exclusivement aux phénomènes des *apparitions de défunts au lit de mort*.

Ces phénomènes sont ceux qui ont plus spécialement arrêté l'attention de quelques savants éminents, qui ont fini par conclure que l'on devait classer tous ces faits parmi ceux appartenant à la catégorie si variée des hallucinations subjectives. Cette induction était, en somme, raisonnable ; on sait, en effet, que les conditions préagoniques prédisposent à toutes formes de sensations et perceptions hallucinatoires, et l'on ne peut pas affirmer que les visions dont il s'agit soient, en

principe, différentes des autres. Il n'est pas moins vrai, cependant, que l'analyse des phénomènes en question décèle par-ci par-là des zones obscures, constituées par des circonstances ou des situations assez embarrassantes et suggestives pour que l'on doive reconnaître que l'argument mérite un examen ultérieur, ce dont il n'est possible de se former une idée nette qu'en étendant les investigations à un nombre suffisant de cas.

C'est pourquoi je nie suis décidé à entreprendre la présente classification.

Page 003

Dans les courtes observations que je ferai au fur et à mesure que je citerai des épisodes de plus en plus complexes, je m'en tiendrai rigoureusement aux saines règles expérimentales, desquelles se sont inspirés les savants distingués en question, me limitant à indiquer chaque fois les points obscurs que la science officielle n'a pas encore éclaircis, et à faire remarquer enfin que, si l'on veut se rendre compte de tous ces faits, dans leur ensemble, il est indispensable, non seulement de compléter l'hypothèse hallucinatoire par celle télépathique, mais de s'orienter même résolument vers l'hypothèse spirite ; en effet, le mystère qui entoure l'ensemble des phénomènes métapsychiques est tellement impénétrable avec les méthodes orthodoxes de la science officielle, qu'on ne peut absolument admettre que l'on prononce, au nom de la science, des jugements sans appel contre une hypothèse quelconque qui serait à même de les expliquer.

Je tiens toutefois à faire remarquer qu'en publiant la présente classification, je ne me propose nullement de prouver ou d'illustrer une thèse quelconque ; désire uniquement rappeler des incidents qui, pris isolément, ne présentent qu'une valeur scientifique limitée, mais revêtent une valeur spéciale si on les envisage en union avec les autres groupes de phénomènes métapsychiques, qui tous convergent vers la démonstration scientifique de la survie.

Ceci dit, je passe sans plus à l'exposé des cas.

Page 004

PREMIERE CATÉGORIE

Cas dans lesquels les apparitions des décédés sont perçues uniquement par le mourant, et se rapportent à des personnes dont il

connaissait la mort.

Ce sont là les modes de manifestations les plus fréquents dans la casuistique en question ; soit qu'ils soient aussi les moins intéressants au point de vue scientifique. Etant donné l'état très vif de passion dans lequel se trouve probablement un mourant qui conserve la conscience de lui-même ; étant donné, par suite, l'état d'hyperesthésie des centres corticaux d'idéation, et les conditions plus ou moins morbides de leur fonctionnement ; étant donné, enfin, l'orientation inévitable de la pensée d'un mourant qui ne peut que se tourner avec une angoisse suprême vers les personnes chères et éloignées, et vers ceux qui l'ont précédé dans le tombeau, on conçoit aisément que tout cela doit déterminer très fréquemment des phénomènes d'hallucination subjective.

Malgré cela, les méthodes de recherche scientifique nous imposent de remarquer que dans les cas d'apparitions de décédés au lit de mort, nous rencontrons une circonstance qui ne peut pas être facilement éclaircie par l'hypothèse hallucinatoire ; c'est que, si la pensée ardemment tournée vers les personnes chères était la cause déterminante des phénomènes

Page 005

en question, le mourant, au lieu de subir exclusivement des formes hallucinatoires représentant des défunts - parfois même des défunts oubliés par le malade - devrait être sujet plus souvent encore à des formes hallucinatoires lui présentant des personnes vivantes auxquelles il est vivement attaché - ce qui ne se produit point. On constate, au contraire, qu'il n'y a pas d'exemples d'un mourant qui aperçoive de supposés fantômes de vivants, ou leur adresse la parole de la même manière que ces visions, ces dialogues se produisent avec des fantômes de décédés. On connaît bien quelques cas de mourants ayant eu des visions de fantômes que l'on croyait de personnes vivantes ; mais dans ces cas, on constata invariablement ensuite que les personnes en question étaient bien mortes peu de temps auparavant, quoique aucun des assistants, ni le malade lui-même, eussent connaissance de cela. Il faut bien reconnaître que ces considérations revêtent une haute valeur inductive dans le sens de l'interprétation spirite des faits, quoique la démonstration expérimentale de la légitimité de cette explication soit fort malaisée, à cause de la nature même des faits dont il s'agit. De toute façon, ces considérations contribuent à faire mieux ressortir l'opportunité d'une nouvelle analyse plus attentive des cas dont nous nous occupons.

Maintenant je passe à exposer un certain nombre d'exemples se rapportant à chacune des différentes manières dans lesquelles se manifestent les cas pouvant rentrer dans cette première catégorie.

1er CAS. - Dans la vie du Rév. Dwight L. Moody, ardent propagandiste évangélique aux Etats-Unis,

Page 006

Ecrite par son fils (p. 485), on trouve le récit suivant de ses derniers moments :

On l'entendit soudain murmurer : « La terre s'éloigne, le ciel s'ouvre devant moi ; j'en ai dépassé les limites ; Dieu m'attend. Ne me rappelez pas ; tous cela est beau ; on dirait une vision d'extase. Si c'est cela la mort, qu'elle est douce !... » Son visage se raviva, et avec une expression de joyeux ravissement : « Dwight ! Irène ! Je vois les enfants » (il faisait allusion à deux de ses petits-fils qui étaient mort). Ensuite, se tournant vers sa femme, il lui dit : « Tu as toujours été une bonne compagne pour moi. Après ces mots, il perdit connaissance.

Ile Cas. -Le professeur A. Pastore, du lycée Royal de Gênes, dans un intéressant article publié dans le *Fanfulla della Domenica*, année 1887, n° 36, raconte de lui-même ce qui suit :

J'ai éprouvé une maladie fort grave. Dans la période de la crise, lorsque j'avais complètement perdu la conscience de la douleur physique, la puissance de l'imagination s'était extraordinairement accrue en moi, et je voyais nettement, dans une confusion très distincte (deux mots qui paraissent inconciliables et qui pourtant sont les seuls qui peuvent rendre ma pensée), moi-même enfant, jeune homme, à l'âge viril, aux diverses époques de mon existence : un rêve, mais un rêve plus fort, plus intense, plus *vivant*. Et dans cet espace immense, bleu, lumineux, ma mère venait à ma rencontre – ma mère, morte quatre ans auparavant. – C'est une impression inexprimable. Depuis lors, en lisant le *Phédon*, j' ai mieux compris Socrate.

IIIe Cas. - M. Hudson Tuttle parle ainsi d'un autre cas, venu à sa connaissance :

Un épisode très émouvant s'est produit, il y a quelques années, dans la ville d'Hartford. Celui qui me le communiqua était tellement convaincu

de ce qu'il avait vu, que le fait lui était resté bien gravé dans la mémoire. Il vit encore dans un Etat de l'Ouest ; c'est un homme pratique, positif - la dernière personne capable de se laisser aller à des rêveries. Dans le cas dont il s'agit, il veillait au chevet d'un mourant, typographe de profession. Depuis une demi-heure environ l'agonisant s'éteignait peu à peu. La respiration, de plus en plus oppressée, était devenue très lente et très difficile. Enfin, le moment arriva où le veilleur le crut mort. Tout à coup, ses paupières se rouvrirent, animées par une expression de grande surprise, comme en reconnaissant quelqu'un ; le visage illuminé par une ivresse de joie, il s'écria : « Toi, toi, ma mère ». Et il retomba mort sur son oreiller. « Personne ne pourra jamais me persuader - dit le rapporteur de cet épisode - que cet homme n'ait pas réellement aperçu devant lui sa mère. » - (Hudson tuttle, *The Arcana of Spiritualisrn*, p. 167.)

IVe CAS. - M. Alfred Smedley, à la page 50-51 de son ouvrage *Some Reminiscences*, raconte comme il suit les derniers moments de sa femme :

Quelques instants avant sa mort ses yeux se fixèrent sur quelque chose qui sembla les remplir d'une surprise vive et agréable ; alors elle dit : « Comment ! voici ma sœur Charlotte ; voici ma mère, mon père, mon frère Jean, ma sœur Marie ! Maintenant ils m'amènent aussi Bessy Heap ! Ils sont tous ici ; oh ! que c'est beau, que c'est beau ! Ne les vois-tu pas ? - Non, ma chère - répondis-je - et je le regrette bien. - Tu ne peux donc pas les voir ? - répéta la malade avec surprise. - Ils sont pourtant tous ici ; ils sont venus pour m'emmener avec eux. Une partie de notre famille a déjà traversé la grande mer, et bientôt nous nous trouverons tous réunis dans le nouveau séjour céleste. » - J'ajouterai ici que Bessy Heap avait été une servante très fidèle, très affectionnée à notre famille, et qu'elle avait toujours eu une affection particulière pour ma femme.

Après cette vision extatique, la malade resta quelque temps comme épuisée ; enfin, tournant fixement le regard vers le ciel et soulevant les bras elle expira.

Ve CAS. - Le docteur Paul Edwards écrivait, en avril 1903, au

directeur du *Light* :

Vers 1887, alors que j'habitais une ville de la Californie, je fus appelé au chevet d'une amie à laquelle j'étais fort attaché, et qui se trouvait à toute extrémité par suite d'une maladie de poitrine. Tout le monde savait que cette femme pure et noble, cette mère exemplaire, était vouée à une mort imminente ; elle finit par s'en rendre compte aussi et voulut alors s'apprêter au grand moment. Ayant fait venir ses enfants auprès de son lit, elle les embrassait tour à tour, après quoi elle les renvoyait. Son mari s'approcha en dernier lieu, afin de lui donner et d'en recevoir le suprême adieu. Il la trouva en pleine possession de ses facultés intellectuelles. Elle commença par dire : « Newton (c'était le nom du mari)... ne pleure pas, car je ne souffre point, et j'ai l'âme prête et sereine. Je t'ai aimé sur la terre ; je t'aimerai encore après mon départ. Je me propose de venir à toi, si cela m'est possible ; ne le pouvant pas, je veillerai du ciel sur toi, sur mes enfants, en attendant votre venue. Maintenant, mon plus vif désir est de m'en aller... J'aperçois plusieurs ombres qui s'agitent autour de nous... toutes vêtues de blanc... J'entends une mélodie délicieuse... Oh ! voici ma Sadie ! Elle est près de moi, et sait parfaitement qui je suis. » (Sadie était une petite enfant qu'elle avait perdue dix ans auparavant.) – « Sissy - lui dit le mari - ma Sissy, ne vois-tu pas que tu rêves ? - Ah ! mon cher, - répondit la malade, - pourquoi m'as-tu rappelée ? A présent j'aurai plus de peine à m'en aller. Je me sentais si heureuse dans l'au-delà ; c'était si délicieux, si beau ! » - Après trois minutes environ la mourante ajouta : « Je m'en vais de nouveau, et cette fois je ne reviendrai pas quand même tu m'appellerais. »

Cette scène eut la durée de huit minutes. On voyait bien que la mourante jouissait de la vision complète des deux mondes en même temps, car elle parlait des figures qui se mouvaient autour d'elle, dans l'au-delà, et en même temps, elle adressait la parole aux mortels en ce monde... Jamais il ne m'est arrivé d'assister à un trépas plus impressionnant, plus solennel. - (*Light*, 1903, p. 167.)

Page 009

Vie CAS. - Le docteur Wilson, de New-York, qui assista aux derniers moments du ténor James Moore,
en parle comme il suit :

Il était 4 heures, et la clarté de l'aube, qu'il avait attendue avec anxiété, commençait à filtrer à travers les volets. Je m'inclinai sur lui et je

constatai que son visage était calme et son regard limpide. Le pauvre malade me regarda et, en me serrant la main dans les siennes, il dit : « Vous avez été un bon ami pour moi, docteur. Vous ne m'avez pas quitté. » Alors se passa un fait que je n'oublierai pas jusqu'à mon dernier jour, quelque chose que ma plume est impuissante à décrire. Je ne puis m'exprimer autrement qu'en disant qu'alors qu'il paraissait conserver toute sa raison, il fut transporté dans l'au-delà, et, quoique je ne sois pas à même de bien m'expliquer la chose, je suis absolument convaincu qu'il avait pénétré dans le séjour spirituel. En effet, en élevant la voix beaucoup plus qu'il ne l'avait fait durant sa maladie, il s'écria : « Voici ma mère ! Viens-tu ici pour me voir, maman ? Non, non ; c'est moi qui viendrai vers toi. Attends un instant, ma mère ; je suis presque libre ; je puis te rejoindre. Attends un instant. » - Son visage avait une expression de bonheur inexprimable ; la manière dont il parlait me fit une impression que je n'avais jamais ressentie jusqu'à ce jour ; il vit sa mère et il lui parla ; j'en suis tout aussi fermement convaincu que je le suis d'être assis ici en ce moment.

Dans le but de bien arrêter mes souvenirs sur ce qui avait été le fait le plus extraordinaire auquel j'eusse jamais assisté, j'enregistrerai aussitôt, mot pour mot, ce que je venais d'entendre... Ce fut la plus belle mort à laquelle j'aie jamais assisté. - (*Light*, 1903, p. 418.)

VIIe CAS. - Je le trouve dans le *Journal of the American Society for Psychical Research* (1913, page 603) ; il représente la forme la plus simple dans laquelle se manifestent ces phénomènes. M. Rud. C. Gittermann, membre de la S. P. R. anglaise, écrit au professeur Hyslop ;

Page 010

Mon père est mort en Allemagne le 18 mars 1892, et ma mère vint vivre avec nous, à Odessa ; mais elle tomba malade à son tour et mourut le 6 mai de l'année suivante, 1893. De même que mon père, elle était toujours restée invinciblement sceptique pour ce qui concerne l'existence et la survivance de l'âme. Quelques secondes avant sa mort, elle reprit connaissance (elle était dans le coma depuis deux heures environ), se souleva toute seule sur son lit, tendit les bras et, avec une grande surprise peinte sur le visage, s'écria : « Papa ! papa ! » vraiment, comme si son apparition inattendue s'était présentée à ses yeux ; ensuite elle retomba dans les bras de ma femme et expira. Ma mère avait l'habitude d'appeler son mari « Papa », comme nous autres, enfants. - Je certifie que ce qui précède est la pure vérité. - (*Signé* : Rud C. Gittermann.)

Le professeur Hyslop remarque :

L'intérêt de ce cas tient à ce qu'il est associé à un état d'esprit qui ne devrait point, rationnellement, provoquer un incident de ce genre. En effet, si l'on peut alléguer les habitudes religieuses de l'esprit pour expliquer les visions qui se sont produites dans certains cas, par contre, un état irréligieux de l'esprit, comme en ce cas, ne devrait pas raisonnablement provoquer une pareille vision. De toute manière, cette circonstance, en elle-même, ne vaut pas encore comme une preuve, étant donné que, dans le cas dont il s'agit, on ne rencontre point des incidents suggestifs, en dehors de l'usage correct de l'appellation « Papa ».

VIIIe CAS. - Mr. S. Bennett communique au professeur Hyslop cet autre épisode que j'extrais également du *Journal of the A. S. P. R.* (1918, page 607) :

Mr. G. Hall Tench mourut en 1902 d'une carcinome, après des années de grandes souffrances supportées stoïquement... Durant les derrières semaines, je l'ai veillé

Page 011

assidûment. Malgré les atroces souffrances qui le déchiraient, il refusa toujours de prendre des narcotiques ou des stimulants, disant à ceux qui l'y exhortaient : « J'ai toujours vécu en vrai Hall Tench, et je veux mourir tout d'une pièce. »

Dans la nuit où arriva la fin, il réveilla son fils et l'invita à réunir la famille, son heure étant arrivée. Il parla à tous de la façon la plus rationnelle et consciente ; quand enfin arriva son frère, il lui dit encore : « Adieu, Will ; je vais m'en aller. » Alors, il ferma les yeux. Ses familiers crurent que la fin était arrivée, mais après un court intervalle, il rouvrit les yeux, leva la tête, regarda avec une expression de vif intérêt en haut, vers le bout du lit, et dit d'une voix très claire : « Comment donc ! mais ce sont des personnes comme nous ! » Et aussitôt il expira...

Tench n'était pas un homme religieux, bien qu'il ait été assisté jusqu'au bout par un ministre méthodiste ; par contre, il était un homme d'une haute moralité, rigidement honnête dans toutes les manifestations de la vie ; il était, en outre, nanti de beaucoup de fermeté et de courage, comme il le prouva en refusant de laisser atténuer ses souffrances aux frais de sa sensibilité. Ce n'était pas un homme très cultivé, ni passionné pour la lecture ; mais je ne doute aucunement qu'il eût longuement

réfléchi à la destinée qui l'attendait, et très probablement il se sera senti la tête remplie des images habituelles des anges ailés et des harpes angéliques ; par conséquent, rien de plus probable qu'au dernier moment il ait exprimé sa surprise en voyant que les décédés venus pour l'accueillir avaient l'aspect de « personnes comme nous ».

IXe CAs. - L'épisode suivant, tiré du *Journal of the S. A. P. R.* (1918, page 623), a été communiqué au professeur Hyslop par le Dr E. H. Pratt

Ma sœur Hattie fut frappée d'une attaque de diphtérie maligne, quand elle se trouvait à l'école dans le Carroll Seminary. Elle fut immédiatement transportée à la maison pour être confiée aux soins de notre père, qui ne parvinrent malheureusement pas à la sauver. Après

Page 012

quelques jours de souffrances extrêmes, sa belle âme s'envola vers la plage qui nous paraît si ténébreuse et impénétrable, dans son immensité incommensurable. L'épisode qui s'est produit à son lit de mort fut si merveilleux, si réaliste et impressionnant, que, bien que je n'eusse alors que dix ans, je garde imprimée dans ma mémoire la scène panoramique de l'événement, comme s'il s'agissait d'hier.

Son lit était au milieu de la chambre et ma mère, mon père, l'autre sœur et quelques amis étaient autour, observant anxieusement le cher visage de la mourante, où la lumière de la vie s'éteignait peu à peu et la pâleur de la mort s'accentuait. La pauvre Hattie s'en allait lentement, en des conditions de calme parfait et apparemment sans souffrance. Bien que sa gorge fût encombrée des membranes diphtériques de façon à rendre très faible sa voix, son esprit semblait plus net et rationnel que jamais.

Elle se savait sur le point de mourir et confiait à sa maman ses dernières dispositions relativement aux petites propriétés personnelles à distribuer à ses amies à titre de souvenir, lorsque tout à coup, elle leva les yeux au plafond, vers le coin le plus éloigné de la chambre, regarda avec une vive attention, comme en écoutant quelqu'un parler ; ensuite elle fit de la tête un petit geste d'assentiment et dit : « Oui, grand'maman, je viens, je viens ; attends un seul instant, je t'en prie. » Mon père demanda : « Hattie, tu vois ta grand'mère ? » Elle parut surprise de cette question et répliqua promptement : « Mais, papa, tu ne la vois donc pas ? Elle est là qui m'attend. » En disant cela, elle montrait du doigt vers le coin où elle

avait regardé. Ensuite, se retournant de nouveau vers sa mère, elle termina de dicter ses dispositions au sujet des petits trésors à distribuer aux amies. Après cela, elle se tourna encore, en écoutant, vers sa grand'mère, qui, apparemment, l'invitait à venir sans plus tarder, et donna à tous l'extrême adieu. Sa voix était très faible, mais le regard, qu'elle tournait successivement vers chacun de nous, était plein d'intelligence et de vie. Enfin elle se tourna une dernière fois vers le coin de la vision et, d'un fil de voix à peine intelligible, elle dit : « Maintenant, je suis

Page 013

prête, grand maman.. Et, en regardant toujours dans cette direction, sans lutte et sans souffrances, elle s'éteignit.

...Sa grand'mère était morte quelques années avant, et une grande affection réciproque les liait en vie l'une à l'autre. L'épisode de la reconnaissance de la part de Hattie a été si réaliste dans tous ses détails, qu'il ne nous semble pas possible de l'expliquer autrement qu'en admettant la présence effective de la grand'mère dans une forme identique à celle qu'elle avait en vie. En somme, l'épisode fut authentique, indiscutable, réel. - (Signé Docteur E. Pratt.)

Xe CAs. - Le Rév. H. Harbough, dans son ouvrage *Heavenly Recognition*, rapporte le fait suivant :

Dans une famille de ma connaissance, une fillette, gentille et affectueuse, eut le malheur de perdre sa mère en âge trop tendre pour que ses traits pussent lui rester empreints dans la mémoire... Cette enfant, douce, bonne, religieuse, était l'idole de la famille éplorée ; mais c'était une fleur chétive qui ne tarda pas à donner des signes de se faner d'une manière prématurée. Parfois, pendant qu'elle jouait sur les genoux de la dame qui remplaçait sa mère, elle lui entourait le cou de ses bras grêles, en lui disant : « Maintenant, parle-moi de maman ! » Et lorsque le récit répété tant de fois lui avait été renouvelé encore, elle demandait doucement : « Apporte-moi dans le salon, car je veux voir maman. » La demande était toujours exaucée et l'enfant restait couchée ainsi, pendant des heures, en regardant le portrait de sa mère.

L'heure suprême arriva enfin ; les familiers, les amis se réunirent autour de la fillette mourante. La rosée de la mort se posait déjà sur cette fleur, et à mesure que la vie s'éteignait, le pauvre petit corps était secoué par des convulsions spasmodiques. « Me connais-tu, mon ange ? » lui murmura en pleurant à l'oreille la voix du père ; mais la réponse ne vint

pas. Soudain, ce petit visage pâle sembla s'animer par une influence de paradis ; ses yeux s'ouvrirent tout grands, radieux, les petits bras grêles se tendirent en haut par un suprême effort impulsif, le

Page 014

regard s'arrêta dans l'indéfini, comme s'il pénétrait l'au-delà, et les lèvres ne prononcèrent qu'un mot : « Mère ! » d'un accent de surprise, de joie, de transport ; et dans ce cri suprême, l'enfant passait sur les genoux de sa mère, qui l'attendait.

Le ministre qui assista à la béatitude de ce départ ne put s'empêcher de dire : « Si je n'avais pas jusqu'ici cru à l'assistance de nos trépassés au lit de mort, maintenant je ne pourrais plus en douter. » - (Cité par Robert Pike, dans son livre : *Life's Borderland and Beyond*. (Pages 11 et 12.)

XIe CAS. - Cet autre épisode est venu en lumière par suite de la publication de ma première monographie sur la classe de cas dont nous nous occupons ici. Mme Le Normand des Varennes a écrit dans les termes suivants au Directeur de la *Revue du Monde Invisible*, Mgr Méric (juillet 1906)

L'article de M. Ernest Bozzano sur les apparitions des défunts au lit de mort m'a d'autant plus intéressée, que j'ai moi-même été témoin d'un épisode analogue...

Nous avions perdu l'un de nos fils du typhus infectieux. J'avais été à Paris pour le soigner, et trois jours après j'en rapportais le corps. J'avais laissé mon mari souffrant d'une maladie d'estomac, vieille de plusieurs années. Après la mort de notre Paul, chaque crise du mal le laissait toujours plus faible ; il déclinait rapidement, en supportant avec un courage et une résignation admirables ses atroces souffrances... Bientôt il ne put plus quitter le lit, et il ne me fut plus possible de me faire des illusions sur son état... Il reçut les Sacrements en parfaite connaissance et demanda qu'on lui apportât quelques fleurs de chrysanthèmes qu'il avait plantés sur le tombeau de son fils. Au cours de la nuit suivante, ma fille vint me remplacer au chevet du père ; mais, vers 5 heures, elle me rappela : le malade empirait rapidement et parut heureux de me revoir. Je me suis assise à côté du lit et j'ai pris une de ses mains dans les miennes. - Maintenant tu resteras, n'est-ce pas ? - dit-il -

Page 015

et tu ne t'en iras tant que... - Il hésita à prononcer le mot fatal. - Je ne te quitterai plus - répondis-je. - Merci - murmura-t-il.

Après quoi, nous restâmes tous en silence.

Vraisemblablement, il avait perdu l'usage de la voix et ne sentait plus le contact de mes mains, puisque, pour s'assurer de ma présence, il murmurait de temps en temps « Caresse ! caresse ! » Je frictionnais doucement cette pauvre main glacée et sa figure reprenait une expression plus tranquille.

Tout à coup, nous le vîmes tendre la main restée libre et faire le geste d'en serrer une autre, en murmurant - Oui, oui, mon Paul. - Tu vois donc Paul ? - demandai-je. - Mais oui, que je le vois, - répondit-il, presque étonné de cette question. Nous avons tous eu la même pensée : Paul vient l'assister et l'aider à mourir.

Nous songions certainement à un autre lit de mort auprès duquel je me trouvais, seule, dix-huit mois auparavant ; mais je ne crois pas qu'aucun de nous ait eu l'idée d'une intervention tangible de notre cher décédé ; il ne pouvait donc pas s'agir de transmission involontaire de pensée.

Mon pauvre mari renouvela à plusieurs reprises le geste de serrer la main à un être invisible ; après quoi, sans aucun spasme, son âme s'exhala de son corps avec un petit soupir, et une sérénité suprême descendit sur sa figure.

XIe CAS. - Le Dr W. C., de Seranyn, dans son ouvrage : *Contribution à l'Elude de certaines facultés cérébrales méconnues*, rapporte le fait suivant, qu'il a personnellement observé au cours de sa longue carrière médicale

Jean Vitalis était un homme robuste, gros, sanguin, marié, sans enfants, jouissant d'une parfaite santé. Il devait avoir 39 ans lorsqu'il fut subitement pris d'une

Page 016

fièvre violente et de douleurs articulaires. J'étais son médecin, et, lorsque que je le vis, les symptômes qu'il présentait étaient ceux d'un rhumatisme articulaire aigu...

Je fus surpris, le matin du seizième jour, de trouver Jean Vitalis tout habillé, assis sur son lit, souriant, ayant les pieds et les mains entièrement dégagés et ne présentant plus la moindre fièvre.

Je l'avais laissé la veille dans un triste état. Les articulations de

l'épaule, du coude, des mains, du genou, des pieds étaient tuméfiées et douloureuses. Il avait une forte fièvre et je ne pouvais jamais prévoir que j'allais le trouver aussi frais et dispos.

D'une façon très calme, il me dit qu'il attribuait sa guérison subite à une vision qu'il avait eue pendant la nuit. Il prétendait que son père, mort depuis quelques années, lui était apparu.

Voici à peu près ce qu'il me dit :

- Mon père est venu me visiter cette nuit. Il est entré dans ma chambre par cette fenêtre qui donne sur le jardin. Il m'a d'abord bien regardé de loin, puis il s'est approché de moi, m'a touché un peu partout pour enlever mes douleurs et ma fièvre, ensuite il m'a annoncé que j'allais mourir ce soir, à 9 heures précises. Au moment de son départ, il a ajouté qu'il espérait que j'allais me préparer à cette mort, comme un bon catholique. J'ai fait appeler mon confesseur qui arrivera bientôt ; je vais me confesser et communier ; ensuite je me ferais donner l'extrême-onction. Je vous remercie beaucoup pour les soins que vous m'avez donnés, ma mort ne sera pas causée par un manque quelconque de votre part. C'est mon père qui le désire ; il a sans doute besoin de moi, il reviendra me prendre à 9 heures, ce soir.

Tout cela était dit d'une façon très calme, avec un visage souriant et une réelle expression de contentement et le bonheur rayonnait sur ses traits.

- Vous avez eu un rêve, une hallucination, lui dis-je, et je m'étonne que vous y ajoutiez foi.

- Non, non me dit-il, j'étais parfaitement éveillé, ce n'était pas un rêve. Mon père est vraiment venu, je l'ai bien vu, je l'ai bien entendu, il avait l'air bien vivant.

Page 017

- Mais cette prédiction de votre mort à heure fixe, vous n'y croyez pas, sans doute, puisque vous voilà guéri ?

- Mon père ne peut pas m'avoir trompé. J'ai la certitude que je vais mourir ce soir, à l'heure qu'il m'a indiquée.

Son pouls était plein, calme, régulier, sa température normale. Rien n'indiquait que j'étais en présence d'un malade gravement atteint.

Cependant je prévins la famille que des morts survenaient parfois dans les cas de rhumatisme cérébral, et le Dr R..., un vieux et excellent praticien, fut appelé en consultation.

Le Dr R... dit devant le malade toutes sortes de plaisanteries au sujet de son hallucination et de sa mort prochaine ; mais à part, devant la

famille réunie, il dit que le cerveau était atteint et que, dans ce cas, le pronostic était grave.

- Le calme du malade, ajouta-t-il, est bizarre et insolite. Sa croyance à l'objectivité de sa vision et à sa mort prochaine est surprenante. Ordinairement, on a peur de la mort; lui n'a pas l'air de s'en soucier, au contraire, il paraît heureux et content de mourir. Cependant, je puis vous assurer qu'il n'a pas l'air d'un homme qui va mourir ce soir ; quant à fixer d'avance le moment de sa mort, c'est de la farce.

Je revins vers midi voir mon malade qui m'intéressait vivement. Je le trouvai debout, se promenant de long en large dans la chambre à coucher, et cela d'un pas ferme, sans le moindre signe de faiblesse ou de douleur.

- Ah ! me dit-il, je vous attendais. Maintenant que je me suis confessé et que j'ai communié, puis-je manger quelque chose ? J'ai une faim atroce, mais je ne voulais rien prendre sans votre permission.

Comme il n'avait pas la moindre fièvre et qu'il présentait toutes les apparences d'un homme en parfaite santé, je lui permis de manger un bifteck aux pommes.

Je revins vers 8 heures du soir. Je voulais être auprès du malade pour voir ce qu'il allait faire lorsque les 9 heures seraient venues.

Il était toujours gai ; il prenait part à la conversation avec entrain et raisonnablement. Tous les membres de

Page 018

sa famille se trouvaient rassemblés dans la chambre. On causait, on riait. Son confesseur, qui se trouvait là, me dit qu'il avait dû céder aux instances réitérées du malade, et qu'il venait de lui administrer le sacrement de l'extrême-onction.

— Je ne voulais pas le contrarier, ajouta-t-il ; il insisté tellement ; du reste, c'est un sacrement que l'on peut administrer plusieurs fois.

Il y avait une pendule dans la chambre et Jean, que je ne perdait pas de vue, y jetait de temps en temps des regards anxieux.

Lorsque la pendule vint à marquer 9 heures moins une minute, et pendant que l'on continuait à rire et à causer, il se leva du sofa sur lequel il était assis et dit tranquillement

- - L'heure est venue.

Il embrassa sa femme, ses frères, ses sœurs, puis il sauta sur son lit avec beaucoup d'agilité. Il s'assit, arrangea les coussins, puis, comme un acteur qui salut le public, il courba plusieurs fois la tête, en disant : « Adieu ! adieu ! » s'entendit sans se hâter et ne bougea plus.

Je m'approchai lentement de lui, persuadait qu'il stimulait la mort. A ma grande surprise, il était mort, sans angoisse, sans râle, sans un soupir, il était mort d'une mort que je n'ai jamais vue.

On a d'abord espéré que ce n'était qu'une syncope prolongée, une catalepsie ; l'enterrement a été longtemps différé, mais il a fallu se rendre à l'évidence devant la rigidité du cadavre et les signes de décomposition qui s'ensuivirent.

XIIIe Cas• - Je le prends dans le *Light* (1915 page 502). Mme C. -J. Chambers, infirmière volontaire, raconte ce fait :

L'épisode suivant, d'un enfant mourant qui aperçoit et reconnaît son père décédé, est venu à ma connaissance il y a quelques semaines à peine, alors que j'étais vice à l'Hôpital du Comté.

Page 019

J'étais attachée à la salle des militaires, lorsque j'ai vu venir l'infirmière H..., qui prêtait son oeuvre dans la salle des hommes, à l'étage au-dessus.

Disposant d'une demi-heure de liberté, elle venait prendre une tasse de thé avec moi. Nous avons causé de divers cas intéressants confiés à nos soins, et à un certain moment, j'ai demandé

- Comment va le petit Brown ?

Mon amie secoua la tête. Tommy Brown était un enfant de 12 ans sur lequel on avait pratiqué une grave opération, dans l'espoir de le sauver ; mais ce pauvre petit corps épuisé s'était montré impuissant à résister à l'épreuve. Le garçon appartenait à une famille nombreuse et très pauvre, où la mère avait trouvé impossible de résoudre le problème de l'existence ; juste à l'âge où l'enfant aurait dû se nourrir pour grandir, il savait rarement ce que c'était de ne pas avoir faim ; le plus souvent, il en était réduit à aller se coucher à jeun. En ces circonstances, sa viabilité s'était montrée trop faible pour soutenir une opération chirurgicale ; au lieu d'améliorer, il empira rapidement, malgré les soins constants et les attentions charitables des docteurs et des nurses.

- Je ne crois pas - reprit mon amie - qu'il puisse arriver jusqu'à demain... Il y a deux ans, juste à cette date, son père mourait dans le lit en regard de celui où se trouve maintenant son Tommy.

Et après une pause, mon amie ajouta

- Pauvre enfant ! Déjà à plusieurs reprises je l'ai cru mort ; mais aussitôt que je pratique l'injection ordonnée par le docteur, il revient à la

vie. Quand il revient, il subit une secousse, halette, ouvre les yeux et aussitôt regarde fixement le lit en face. L'autre nuit, pendant que sa mère le veillait, il a dit : « Maman, il y a là papa ! »

La mère regarda dans la direction indiquée par l'enfant, mais elle ne vit que le lit vide et la muraille blanche.

- Non, mon petit, il n'y a personne, - répondit la pauvre femme en caressant son enfant.

- Mais oui qu'il est là. Ne vois-tu pas, près de ce lit ?

Et il montrait de nouveau le lit où était mort son père.

- Maman, va donc le saluer et lui parler.

Page 020

La mère ne voyait rien, pas plus d'ailleurs que moi- même et l'autre nurse de service.

Alors la mère demanda :

- Que fait-il donc, ton père mon enfant ?

- Il te regarde. – Et peu après : « Maintenant, c'est moi qu'il regarde ; voilà qu'il me fait des gestes de la main ; il voudrait que j'aïlle avec lui. – En disant cela il chercha faiblement à se lever ; nous l'avons retenu, nous efforçant de le calmer.

Une fois, la mère, croyant que le petit malade n'entendait pas, nous dit a voix basse : « Son père est mort il y a deux ans. » Mais Tommy entendit et répliqua aussitôt : « Mais non, ce n'est pas possible ; il est là a coté du lit et me fait un geste de la main. Regardez-le donc toutes ; il est là qu'il m'appelle ... » En prononçant c'est mots, il perdit connaissance... A 5 heure du matin, le pauvre petit Tommy avait répondu a l'appel de son papa.

XIVe Cas. - Dans le cas suivant, on remarque une circonstance intéressante au point vue scientifique ; c'est que le mourant voit des fantômes de défunts qu'il ne connaît pas, bien qu'ils fussent connus de son entourage. Ceci élimine l'hypothèse de l'autosuggestion , mais non pourtant celle de la suggestion possible des présents.

J'extrais le cas du *Journal of the American S. P. R.* (1907, p 47). Le nom du rapporteur, qui est connu de M. Hyslop n'est pas révélé :

Ce soir (14 mai 1906), j'ai été trouver une dame dont le fils , un enfant de 9 ans, est mort il y a quinze jour. Il avait été opéré de l'appendicite deux ou trois ans auparavant et l'opération avait provoqué une péritonite dont il était cependant guéri. Mais il tomba de nouveau

malade et il fallut le transporter à l'hôpital pour une nouvelle opération. Lorsqu'il se réveilla des anesthésiques, il était parfaitement conscient et reconnut ses parents, le médecin et l'infirmière. Il eut néanmoins le pressentiment de mourir et demanda à sa mère de lui

Page 021

tenir la main jusqu'à ce qu'il s'en fût allé. Je dois ajouter qu'après l'opération, on lui avait administré des stimulants, qui, probablement, avaient rendu sa mentalité très active.

En regardant en haut il dit : « Maman, ne vois-tu pas là-haut ma petite sœur ! »

- Non, mon chéri ; où la vois-tu ?

- Ici, elle me regarde.

Alors la mère, pour le calmer, lui assura qu'elle la voyait.

Quelque temps après l'enfant sourit de nouveau et dit :

- Maintenant, voilà Mrs. C... qui vient aussi me trouver. (C'était une dame qu'il aimait beaucoup et qui était morte deux ans auparavant.) Elle sourit et m'appelle.

Et après quelques courts instants : « Voici qu'arrive aussi Roy. Je m'en vais avec eux, mais pourtant je ne veux pas t'abandonner, maman, et tu viendras vite me trouver, n'est-ce pas ? Ouvre la porte et prie-les d'entrer. Ils sont dehors qui attendent ». Ce disant, il mourut.

J'oubliais la vision la plus importante : celle de la grand'mère. Tandis que sa mère lui tenait la main, il dit : « Maman, tu deviens toujours plus petite ; tiens-tu toujours ma main ? Grand'mère est ici avec moi, et elle est beaucoup plus grande et plus forte que toi, n'est-ce pas ? La main aussi est beaucoup plus grande que la tienne ».

Il ne faut pas oublier que l'enfant avait 9 ans. A-t-il donc vu réellement les esprits décrits par lui et reconnus ? Ou les visions étaient-elles la conséquence de l'hypéresthésie cérébrale consécutive aux médecines administrées ?

La mère de l'enfant confirme ce qui précède ; et il résulte d'une enquête exécutée à ce sujet que l'enfant n'avait jamais connu sa grand'mère, morte quatre ans avant sa naissance. Roy était le nom d'un petit ami à lui, mort un an auparavant.

J'ai dit au commencement qu'en ce cas l'hypothèse de l'autosuggestion était éliminée par le fait que le malade avait vu des fantômes inconnus de lui, mais

Page 022

qu'on ne pouvait éliminer l'hypothèse de la suggestion possible des assistants. Je fais ainsi une concession due aux méthodes d'études scientifiques, car il apparaît absolument improbable que les assistants aient dirigé leur pensée vers la grand'mère de l'enfant, morte vingt ans auparavant.

xve cas. - Dans les trois cas qui suivent, les mourants ont la vision d'entités spirituelles qui ne sont pas celles de leurs morts - circonstance assez rare dans la catégorie de visions dont nous nous occupons. Inutile de remarquer qu'au point de vue de l'hypothèse hallucinatoire, le fait rentrerait dans l'ordre naturel en de tels événements ; au point de vue de l'hypothèse spirite, ce seraient des « esprits gardiens », attachés à chacun de nous, qui, en ces occasions, se manifesteraient au lit de mort. J'extrais ce premier exemple du *Light* (1907, page 118). Le docteur G. J. GROTE rapporte ce qui suit :

J'avais un malade appelé D..., ancien inspecteur de finances, qui succomba aux suites d'un engorgement du foie. Mon frère était son ami intime et fut appelé télégraphiquement à son chevet, où il resta jusqu'à la mort de D..., qui eut lieu quelques heures après. Il y avait aussi un autre ami du patient, un certain M. R..., lui aussi agent de finances, qui fut surpris d'entendre son supérieur mourant le prier de le questionner sur la manière de mesurer le contenu d'un tonneau de bière, etc., etc. Il le contenta et le mourant, après avoir répondu, demanda s'il l'avait fait correctement. « Tout à fait correctement, - répondit M. R... Alors le mourant continua « La raison pour laquelle je vous ai demandé de m'a dresser des demandes, c'est que je voulais vous Convaincre que je suis en possession de toutes mes faculté, mentales, et que je ne suis aucunement halluciné. Or, je

Page 023

dois vous confier que je vois dans la chambre, avec ma femme et vous deux, d'autres formes spirituelles que je ne connais pas, mais qui sont certainement venues ici dans un but quelconque. J'ignore quel est ce but, mais je désire vous faire savoir que le monde spirituel n'est pas une hypothèse ; c'est un fait réel. » Après avoir dit cela, il s'éteignit rapidement. Mon frère, M. D... et M. R..., étaient tous membres de l'Eglise Congrégationiste.

Xvie CAS. -Ce cas est tiré du *Light* (1901, page 36). Le Dr H.-W.

WORTHEN rapporte l'épisode suivant, raconté par un clergyman de Vermont (Etats-Unis)

Je suis un ecclésiastique et, il y a quelques années, j'étais pasteur d'une ville de la Nouvelle-Angleterre, où je suis resté en service plusieurs années. Parmi les membres de la Congrégation était une jeune femme de 30 ans environ, d'une intelligence remarquable et d'un noble caractère, que j'appellerai Alice. Elle était jolie, géniale, aimée de toute la communauté. Frappée d'une fièvre infectieuse, qui dégénéra en un abcès lombaire, elle en mourut après plusieurs semaines de souffrances.

La nuit précédant son décès, elle me demanda, vers 2 heures du matin. Il y avait à l'assister trois dames, qui semblèrent attacher bien peu d'attention à ma venue. On aurait dit qu'elles étaient saisies d'une étrange manie, les empêchant de parler. Je pris place près du lit de la patiente et je demandai à celle-ci comment elle allait. « Très faible », me répondit-elle. Après l'échange de ces quelques mots, on revint au silence embarrassant d'auparavant. Enfin, une des dames s'adressa à moi, en me disant à voix basse : « Alice a vu un ange ». Je compris alors que le silence de ces dames était dû à de la crainte et du respect ; elles sentaient se trouver sur le seuil du monde spirituel.

Je n'ai pas répondu aussitôt, attendant de m'assurer si l'on observait dans la malade des signes de délire. Finalement, j'ai rompu le silence en demandant : « Alice, vous-avez donc eu la vision d'un messenger spirituel ? » Elle a répondu : « Oui, réellement. » - « Et quand a eu

Page 024

lieu votre vision ? » - « A minuit. » - « Où et comment l'avez-vous vue ? » - « Il me semblait avoir acquis de nouvelles facultés visuelles, et pendant que je regardais au loin, dans l'espace, j'ai vu comme une luminosité globale qui se dirigeait vers moi et dans laquelle j'ai aperçu une forme spirituelle humaine, qui pénétra dans ma chambre. » - « Comment était-elle habillée ? » - « De blanc immaculé. » - « Où se tenait-elle ? » - « Entre le lit et le piano. »

A ce moment, les dames présentes m'ont dit que, pendant la vision, la malade avait conversé avec quelqu'un. J'ai demandé alors : « Que vous a donc dit l'esprit qui vous a visitée ? » Elle a répondu : « Plusieurs choses, et entre autres, qu'il reviendrait me prendre dans vingt-quatre heures. »

Alors j'ai demandé : « Sauriez-vous me dire quel jour de la semaine il est ? » - « Vendredi », m'a-t-elle répondu. (C'était, en effet, 3 heures du matin, d'un vendredi.) J'ai encore demandé : « Et sauriez-vous me dire le

jour du mois ? » Elle l'a dit et puis a ajouté : « Oh ! mon pasteur, vous ne devriez pas me poser de ces questions ; je suis en possession de toutes mes facultés et je sais bien ce que je dis. »

En attendant, elle s'affaiblissait de plus en plus ; quand elle sembla s'assoupir, je rentrai chez moi... Le soir du lendemain, vers minuit, la belle âme d'Alice quittait le corps pour le séjour des immortels. Lorsque j'ai déposé le corps dans le cercueil, j'ai remarqué qu'un doux sourire éclairait ces traits si éprouvés par la douleur. La maison était remplie d'amis, dont plusieurs pensaient se trouver dans une ambiance rendue sacrée par la présence d'un ange et par l'existence qu'y avait passée une femme dont on peut dire qu'elle était réellement telle.

XVIIe CAS. - Il m'a été communiqué par le rédacteur en chef des *Annales des Sciences Psychiques*,

M.-C. de Vesme, et se rapporte au décès de Mme Léna Botrel, qui s'est produit le 11 juillet 1916, à Pont-Aven, en Bretagne. Le mari de la décédée, qui est le célèbre « barde » breton M. Théodore Botrel, écrit

Page 025

ce qui suit à M. de Vesme, en date du 1er novembre 1919 :

Mon cher Confrère,

J'ai lu avec attention - et émotion - l'étude de M. Bozzano... et je comprends pourquoi vous me demandez un exemplaire du *In memoriam* publié à l'occasion du décès de Mme Botrel. Il semble de toute évidence qu'en pleine connaissance, ma chère disparue *a vu* un *ange*, entrevu un coin radieux de l'Autre Monde et, au moment de sa mort, a tout à coup aperçu l'esprit de sa mère.

Je ne puis vous envoyer qu'une édition - simplifiée - du *Mémento* demandé ; mais je vous transcris, pour M. Bozzano, les témoignages de deux braves Bretonnes - sa servante et sa couturière - qui, alors que j'étais au front, ne quittèrent guère le chevet de l'agonisante, morte d'une péritonite, en cinq jours, sans avoir perdu un instant sa lucidité d'esprit.

(*Témoignage de Mme Joséphine Mainguy.*) - « Elle levait les yeux au plafond et disait : « Que c'est beau, ce qui m'attend ! Que Dieu est bon pour moi de me le laisser voir un peu !... Mes amies, mes amies, voici un ange, là, à ma gauche ; ce sont vos prières qui l'ont fait venir. Mais c'est curieux, il n'a pas d'ailes !... » Et depuis, chaque fois que l'on allait vers son paravent, à la gauche de son lit, elle s'arrêtait dans sa conversation

pour dire « Ne passez donc pas par là, voyons ; vous allez déranger mon ange ! »

(*Témoignage de Mme Joséphine Allanie.*) – « Sa figure devient rayonnante par moment, et elle reste en extase, fixant ses yeux au plafond : « Oh ! le Ciel, disait-elle, que c'est beau ! Voici les Anges ! Oh ! maman ! maman ! ». Nous n'osions pas bouger, alors, tellement c'était touchant de lui voir de tels moments de joie au milieu de ses souffrances. »

(*Témoignage de M. Théodore Botrel.*) - Et je copie sur mon cahier de note ces lignes : « Je n'arrivai à Pont-Aven qu'à 10 heures, le mardi ; elle ne pouvait plus par-

Page 026

- 1er depuis 5 heures du matin, mais elle avait sa pleine connaissance ; à 14 heures précises, elle dit, tout à coup, et d'une voix si claire, si joyeuse : « Maman ! » Et ce fut tout : Elle avait exhalé ce dernier souffle. » -- (*Signé : Théodore Botrel.*)

M. Botrel, à propos de la surprise manifesté par sa femme mourante en voyant un ange sans ailes, observe justement dans une note :

Cette phrase prouve bien qu'elle n'était pas le jouet de son imagination, puisqu'elle *s'attendait* à voir des ailes au dos des Anges ! Elle *s'étonne* qu'ils n'en aient pas !

J'ai déjà cité un fait (VIII^e cas) dans lequel le mourant, en apercevant des apparitions semblables, s'écrie : « Comment donc ! mais ce sont des personnes comme nous ! » - Au sujet de quoi le rapporteur observe : « Très probablement, il se sera senti la tête remplie des images habituelles des anges ailés et des harpes angéliques ; par conséquent, rien de plus probable qu'au dernier moment, il ait exprimé sa surprise en voyant que les décédés venus pour l'accueillir avaient l'aspect de « personnes comme nous ». - Je rapporterai plus loin (XXIV^e cas) un troisième épisode concernant une fillette de 10 ans qui, à son tour, manifeste sa surprise en voyant des anges sans ailes ». - Or, ces incidents présentent une valeur probante réelle, puisque les fantômes hallucinatoires, comme on sait, prennent des formes correspondantes aux idées qui se sont formées préalablement dans la mentalité du malade (il ne pourrait pas être autrement) ; il en résulte que, si l'idée des « anges ailés » (dont nous avons tous entendu parler par notre mère, durant notre enfance, et dont, plus tard, nous avons lu la description dans la Bible

Page 027

et avons vu cent fois des représentations dans les tableaux des sujets religieux), s'était gravée dans les voies cérébrales du malade, celui-ci devrait s'imaginer d'apercevoir des « anges ailés ». Or, comme dans les cas que nous avons rapportés, nous voyons que les mourants, tout en étant dominés par cette idée préconçue, ont aperçu des fantômes dont l'apparence était contraire à l'idée en question, nous devons en conclure que, dans les circonstances rapportées, il s'agissait d'« apparitions véridiques de fantômes de défunts » et non pas d'« hallucinations pathologiques ».

Les cas qui précèdent représentent la plus simple expression de la phénoménologie dont nous nous occupons. Passons maintenant à d'autres cas dans lesquels on rencontre un élément sensationnel en plus, constitué par la circonstance que la perception d'un fantôme de défunt n'est que la répétition ou la révocation d'une autre objectivation hallucinatoire identique que le même percipient avait eue antérieurement, parfois à une époque très éloignée de son existence. Il arrive aussi, en certains cas, qu'au cours de l'objectivation antérieure, le supposé fantôme ait annoncé au percipient qu'il se manifesterait à lui une fois encore ; dans quelques circonstances très rares, il avait même précisé qu'il se présenterait au moment de la mort. Dans un autre cas, que nous allons rapporter, le fantôme apparu au lit de mort est celui d'une personnalité médiumnique,

qui, dans une époque antérieure, avait l'habitude de se manifester au percipient au moyen de l'écriture automatique. En tenant compte de ces

Page 028

Circonstances, l'hypothèse auto-suggestive suffit pour expliquer ces exemples de ré-évolutions hallucinatoires sauf lorsque des incidents spéciaux confèrent aux faits une signification supra normale.

Les cas dont il s'agit se manifestent en des formes très variées ; mais les épisodes suivants suffiront pour en donner une idée adéquate.

XVII^e CAS. -- Je l'extrai de l'ouvrage *A Memoir of Maria*, de MM. Godefrey Pearse et Frank Hird il se rapporte au décès de Mme Julie Grisi, la célèbre prima-donna.

Au printemps de 1869, Mme Julie Grisi eut une vision étrange : elle vit apparaître à son oreiller le fantôme de sa fille Bella, morte encore enfant, à Brighton en 1861 ; il lui annonça qu'elles ne tarderaient pas à être réunies pour toujours. Le ténor Mario fit de son mieux pour détourner l'esprit de la Grisi de l'état d'abattement dans lequel elle était tombée ; mais ce fut en vain ; elle se montrait convaincue de la réalité de la vision et, par conséquent, aussi de sa fin imminente...

La grande cantatrice mourut le 3 novembre 1869. Le dernier mot qu'elle prononça fut le nom de son enfant décédée. Elle s'était tout à coup levée sur son séant, avait tendu les bras comme pour recevoir une personne invisible, avait murmuré : « Bella ! » et était retombée sur ses oreillers en rendant le dernier soupir. (*Oeuvre citée*, pages 270-274)

Dans ce récit, on ne dit pas clairement si la première vision de la Grisi s'était réalisée dans le sommeil, ou s'il s'agissait d'une hallucination à l'état de veille ; de même on ne précise pas quelle a été la maladie dont elle est morte ; il est donc impossible d'échafauder des considérations sur l'hypothèse qui s'adapte le mieux à l'évènement en question ;

Page 029

en effet, ce n'est que dans le cas d'une maladie accidentelle qu'on pourrait raisonnablement écarter l'hypothèse auto-suggestive.

XIX^e CAS. - Dans cet épisode, il faut remarquer la circonstance que la vision apparue au lit de mort s'était produite en d'autres occasions à la même personne comme symbole prémonitoire de la mort de tierces

personnes rattachées à elle par des liens d'affection ; de sorte qu'il y aurait dans ces apparitions un élément véridique inconciliable avec les hypothèses hallucinatoire, suggestive et télépathique.

Je l'extrais *du Journal of the American S. P. R.* (1918, page 614). Mrs Lida M. Street écrit en ces termes au professeur Hyslop :

Ma mère avait l'habitude de dire que, dans l'imminence de la mort de quelque proche parent ou ami, sa mère lui apparaissait toujours en attitude de la regarder avec insistance. La première fois que je vins à connaître ces visions de ma mère, j'avais 12 ans. Sa plus intime amie était malade et, ce soir-là, comme d'habitude, ma mère était rentrée de chez son amie et s'était couchée près de moi.

Quand je me réveillai le matin, je la vis assise sur le bord du lit dans une attitude de concentration douloureuse. Je lui demandai ce qu'elle avait, et elle répondit : « Je crains que mon amie F... soit morte ! » Je lui demandai pourquoi elle le craignait ; elle me répondit : « En ce moment même, ma mère m'est apparue ». Et elle ajouta que sa mère lui apparaissait inmanquablement dans l'imminence de la mort de quelques personnes qu'elle aimait. Puis elle répéta : « Quand j'ai ouvert les yeux ce matin, j'ai vu ma mère au pied du lit, qui me regardait avec insistance. » Une heure après, ma tante arriva de chez la malade, en m'annonçant sa mort, qui s'était produite le matin de bonne heure.

Page 030

Je ne me rappelle pas nettement d'autres exemples de ces hallucinations de ma mère, jusqu'au matin de sa mort, qui eut lieu quinze ans plus tard. Elle était atteinte de pneumonie, mais le médecin l'avait trouvée beaucoup mieux, et je me sentais tranquille. Cette nuit-là, j'étais seule à la veiller, et vers 4 heures du matin je m'approchai pour lui faire prendre une potion. Elle sembla s'éveiller d'un léger sommeil, me regarda avec une expression d'affection intense, et me dit ; « Ma mère m'est apparue. » La signification de ces mots me revint subitement à la mémoire. J'administrai la potion en tremblant, et je courus réveiller mon père pour qu'il allât chercher le médecin. Avant que celui-ci arrivât, elle était tombée dans le coma, et quelques heures après elle s'éteignit. Les paroles rapportées furent les dernières qu'elle m'adressa, et elle les avait prononcées d'une voix claire et ferme. Elle mourut de faiblesse de cœur, conséquence de la pneumonie. Ma grand'mère était morte un mois avant ma naissance.

XXe CAS. - Le cas suivant, rigoureusement documenté, a été communiqué par Alexandre Aksakoff aux *Annales des Sciences psychiques* (année 1894, pp. 257-267). Etant donné sa longueur, je me limiterai à rapporter les quelques passages qui sont indispensables pour comprendre le sujet

Ma sœur Catherine est morte en laissant une fille de 3 ans que je me suis chargée d'élever. A l'âge de 8 à 9 ans, Julie, qui ne se rappelait presque pas sa mère, commença tout à coup à parler d'elle, disant qu'elle voudrait bien voir sa maman, qu'elle avait vue en songe. Un jour que nous étions tous ensemble au salon, la petite dit : « Voilà maman qui vient » ; elle alla comme à sa rencontre, et nous l'entendîmes lui parler. Depuis, ces visions se répétèrent assez souvent. D'abord, j'ai essayé de persuader à la petite que c'était une fantaisie, que sa mère ne pouvait venir chez elle ; mais quand je l'entendis me parler des événements du passé, arrivés avant sa naissance, qui lui étaient inconnus,

Page 031

- nous transmettre, de la part de sa mère, des conseils très profonds et très sérieux, qu'à son âge elle ne pouvait même comprendre... il a bien fallu croire à ces apparitions : aussi j'y crois de tout mon cœur. » (Témoignage de Mme Dimitrief.) – « L'apparition de la mère commençait toujours ainsi la petite courait à sa rencontre, semblait recevoir un baiser au front ; puis Julie s'asseyait sur une chaise au salon, « à côté de laquelle maman aime à prendre place », - disait invariablement la petite. Puis Julie, de la part de sa mère, commençait à parler toujours ainsi : « Dis à ta tante, etc. » - Un jour, par exemple, elle parla ainsi : « Maman me dit : « Dis à ta tante que j'aurais pu me rendre visible à elle aussi, mais que cela lui causerait une telle secousse nerveuse, qu'elle en tomberait malade... Les enfants ont moins peur de nous : voilà pourquoi je lui parle par toi. » (Témoignage de Mme Marie SABOUROF.)

« La dernière fois elle apparut à Julie avec sa compagne Mlle Keraskof ; en lui faisant ses adieux, elle ajouta que maintenant ses apparitions devaient cesser, car Julie n'en avait plus besoin, mais qu'un jour, dans un moment sérieux de sa vie, elle viendrait encore... A l'âge de 21 ans, Julie épousa un brave et honnête marin, M. Dobrovolsky, qui la rendit parfaitement heureuse. Il y a une dizaine d'années, en mariant sa fille, Julie se refroidit et gagna, comme sa mère, la phtisie galopante ; elle mourut à 41 ans, en Crimée, où on l'avait conduite dans l'espoir de la guérir... Elle a fini en pleine connaissance, comme la plupart des phtisiques. Au dernier moment, elle se retourna subitement d'un autre

côté, et son visage exprima de l'étonnement mêlé de tristesse et peut-être d'une certaine frayeur ; ce qui fait supposer que dans ce moment solennel sa mère lui apparut encore une fois. « Est-ce possible ! » dit-elle, comme s'adressant à quelqu'un, et ce furent ses dernières paroles. (Témoignage de Nathalie R...)

Dans l'épisode qu'on vient de lire, on rencontre des modes de manifestation qui suggèrent d'une façon irrésistible l'interprétation spirite des faits ; spécialement la circonstance de la fillette qui, au cours de

Page 032

ses apparentes conversations avec sa mère décédée, montre être au courant de faits ignorés et qui s'étaient produits avant sa naissance. Il nous faut malheureusement déplorer que les rapporteurs n'aient pas songé à préciser les faits, au lieu de se borner à y faire allusion d'une manière générale.

XXIe CAS. - Je tire cet autre cas de l'ouvrage bien connu de Mrs. E. d'ESPÉRANCE : *Au pays de l'Ombre*, p. 140-143) ; c'est le fait dont j'ai parlé plus haut, et dans lequel le fantôme paru au lit de mort du percipient était celui d'une personnalité médianimique qui avait l'habitude de se manifester antérieurement par l'écriture automatique : Mme d'ESPÉRANCE écrit :

...Plus tard notre cercle d'amis invisibles s'augmenta d'une petite Espagnole qui écrivait mal l'anglais, l'entremêlant de mots espagnols : son écriture était strictement phonétique, et ses expressions celles d'une enfant volontaire et impétueuse de 7 ou 8 ans. Elle nous dit avoir été brûlée avec sa sœur aînée dans une église de Santiago... Elle s'attacha promptement à l'un des membres de notre cercle. Elle l'appelait Georgio et l'assurait de ses préférences. Depuis ce temps, elle semblait prodiguer toutes ses attentions à ce nouvel ami. Si Georgio ne venait pas, pour une raison ou une autre, Ninia ne venait pas non plus, ou se montrait inconsolable...

Fidèle petite amie ! Quelques années plus tard, Mme F... et moi nous voyagions à plusieurs milliers de milles de distance pour nous asseoir au chevet de Georgio qui se mourait. Je venais tristement d'écrire une lettre sous sa dictée, et je la lui relisais. « Merci, me dit-il, c'est bien. Je veux essayer de signer maintenant. » Mais aussitôt il s'exclama : « Comment ! Ninia !... Chère petite Ninia, que cela est gentil à toi ! »

Je le regardais anxieusement, frappé par son expression joyeuse.

Son visage était inondé de bonheur.

Page 033

« Chère petite Ninia, ne pars pas ! » fit-il avec des yeux suppliants. Puis, remarquant notre air inquiet, il ajouta : « Cette chère petite !... Je suis fatigué, je veux essayer de dormir un moment. »

Fermant les yeux, il s'assoupit avec un sourire heureux et une expression de paix répandue sur son visage. Nous avions peur que ce ne fût là son dernier sommeil. Lorsqu'il se réveilla, il jeta un coup d'œil anxieux autour de lui et son regard s'arrêta, se fixa dans l'espace, là où auparavant il avait vu sa petite amie ; aussitôt, il sourit, en faisant un petit signe de satisfaction. Il la nomma plusieurs fois dans les heures qui suivirent : « Elle va être fatiguée de m'attendre », dit-il, à un moment. Son esprit ne fut jamais distrait de cette pensée ; il savait qu'un grand changement l'attendait, et la présence de Ninia semblait lui donner du courage. Il nous parla doucement et avec calme pendant l'heure qui précéda sa mort, et ses dernières paroles furent : « Chère petite Ninia, chère petite amie ! »

XXIIe CAs. - L'exemple que je vais rapporter appartient à une catégorie de cas assez rares, qui diffèrent légèrement des autres par le fait que la vision d'un fantôme de défunt, au lieu de se produire au moment préagonal, a lieu plusieurs heures, ou même un jour avant la mort, du percipient ; celui-ci n'est d'ailleurs pas une personne gravement malade, mais paraît être dans un état normal de santé. Il est ensuite à remarquer que le phénomène a lieu par suite d'une promesse faite par ce même fantôme au percipient dans une apparition précédente. En ces conditions, on comprend facilement que la réalisation de la mort du percipient à l'heure prophétisée peut être attribuée à l'influence bien connue que les phénomènes auto-suggestifs produisent sur l'organisme humain.

Il s'agit d'un cas publié par les *Proceedings of the*

Page 034

S. P. R. (vol. VIII, page 367). M. THOMAS JAMES NORRIS raconte ce qui suit :

Il y a environ soixante ans, Mme Carleton mourut dans le comté de Leitrim. Elle et ma mère étaient amies intimes. Quelques jours après sa mort, elle apparut en rêve à ma mère, et lui dit : « Vous ne me reverrez plus même en rêve, excepté une fois encore, et ce sera juste vingt-quatre

heures avant votre mort. » En mars 1864, ma mère vivait à Dalkey avec ma fille et mon gendre, le docteur Lyon. Le soir du 2 mars, au moment de se retirer dans sa chambre, ma mère était de très bonne humeur ; elle riait et plaisantait avec Mme Lyon. Cette nuit-là, ou plutôt vers le matin, le docteur Lyon entendit du bruit dans la chambre de ma mère ; il réveilla sa femme et l'envoya voir ce qui se passait. Elle trouva ma mère à moitié hors du lit, avec une expression d'horreur sur la figure. On la recoucha et on la réconforta. Au matin, elle sembla tout à fait remise ; elle déjeuna comme à l'ordinaire, dans son lit, mais de bon appétit. Quand ma fille l'eut quittée, elle pria qu'on lui préparât un bain, et elle le prit. Ensuite, elle fit appeler ma fille et lui dit : « Mme Carleton est enfin venue, après cinquante-six ans. Elle m'a dit que ma mort était proche, et que je mourrais demain matin, à l'heure où ce matin vous m'avez trouvée à demi hors du lit. J'ai pris un bain, afin que vous n'ayez pas à laver mon corps. » - A partir de ce moment-là, elle commença à s'éteindre et expira le 4 mars, à l'heure annoncée d'avance. (*Signé* : Thomas James Norris.) - Le docteur Richard St. John Lyon confirme le récit ci-dessus.

XXIIIe CAS. - Il a été recueilli par F.-W. Myers. Tout en étant substantiellement différent des autres, il présente avec le dernier l'analogie d'une prédiction de mort, faite au moyen de l'apparition d'un défunt.

... M. Lloyd Ellis présentait déjà des symptômes de maladie de poitrine à l'époque de la mort de son père, mais pas au point de faire prévoir qu'une issue fatale

Page 035

était proche. Toutefois, sa santé commença à décliner rapidement vers la fin de l'année, et, au mois de janvier 1870, il était déjà à toute extrémité.

Une nuit, après avoir été couché pendant quelque temps dans un état apparent de demi-sommeil (c'était un lundi, à ce que je me rappelle), il se réveilla et demanda tout à coup à sa mère : « Où est donc allé papa ? » Elle lui répondit en pleurant : « Mon enfant, tu sais bien que papa n'y est plus, qu'il est mort depuis plus d'un an. » - Vraiment ! - murmura-t-il alors ; pourtant, il se trouvait ici tout à l'heure, et il est venu me donner rendez-vous pour 3 heures, mercredi prochain. » - A 3 heures du matin, le mercredi suivant, le pauvre Lloyd Ellis rendait le dernier soupir. - (*Journal of the S. P. R.*, vol. III, p. 359.)

J'achève cette première catégorie de cas par la citation d'un épisode qui peut être considéré comme exceptionnel, à cause de la durée absolument inaccoutumée des visions et des conversations supra normales au lit de mort ; il mérite, à ce point de vue, d'être examiné à part.

XXIVe CAS. - Il est pris du *Journal of the American S. P. R.* (1919, pages 375-391). C'est l'histoire émouvante d'une fillette malade qui, dans ses trois derniers jours de vie, voit son petit frère décédé et d'autres entités spirituelles et cause avec eux, tandis qu'elle aperçoit des visions fugitives de l'Au-delà. Malheureusement, le récit occupe dix-sept pages du *Journal* en question ; je devrai donc me limiter à quelques citations.

Le père de la fillette était le Rév. David Anderson Dryden, missionnaire de l'Église Méthodiste ; c'est

Page 036

sa femme qui a recueilli ce qu'a dit l'enfant, au cours de ses derniers jours de vie. A la mort de la dame, les notes prises par elle ont été publiées en une brochure, afin d'apporter du réconfort dans quelque âme douteuse et souffrante. L'enfant s'appelait Daisy ; elle était née à Marysville (Californie), le 9 septembre 1854 ; elle est morte à San José de Californie, le 8 octobre 1864. Elle était donc âgée de dix ans.

Le Rév. F.-L. Higgins, dans l'Introduction de la brochure en question, observe :

Ce qui est tout à fait remarquable dans le cas de Daisy, c'est la durée inaccoutumée, et, partant, la lucidité extraordinaire de ses visions et révélations. Elle eut le temps de se familiariser avec les merveilles qu'elle voyait et entendait.

Etant tombée malade de fièvre typhoïde, elle a eu le pressentiment de sa fin, malgré les pronostics favorables des médecins. Trois jours avant son décès, elle est devenue clairvoyante ; son entourage le remarqua, pour la première fois, par suite d'une citation de la Bible faite par son père ; citation qui amena dans la malade l'observation « qu'elle espérait revenir quelquefois les consoler ». – « Je demanderai à Allie si la chose est possible », ajouta-t-elle. Allie était son petit frère, mort sept mois auparavant, de scarlatine. Après quelque temps, elle avait ajouté « Allie dit que la chose est possible et que je pourrai revenir quelquefois, mais que vous ne saurez pas que je suis présente ; je serai à même,

cependant, de causer avec votre pensée. ».

J'extrais ce passage des notes prises par la mère :

Deux jours avant que Daisy nous quittât, le directeur de l'Ecole est venu la visiter. Elle lui parla librement de

Page 037

son prochain départ et envoya un extrême adieu à ses compagnes. Avant de s'en aller, il adressa à la malade une phrase biblique plutôt obscure : « Ma bonne Daisy, - lui dit-il- tu es près de passer le grand fleuve ténébreux. » Quand il fut parti, elle demanda à son père ce que le Directeur avait bien voulu dire par ces mots : « le grand fleuve ténébreux ». Le père chercha à lui en expliquer la signification ; mais elle répliqua : « Quelle erreur ! il n'y a pas de fleuve à passer au gué, point de rideaux de séparation ; il n'y a même pas une ligne de distinction entre cette vie et l'autre. » Elle tendit sa petite main hors des draps, disant avec un signe approprié : « L'Au-delà est l'Au-deçà ; je sais bien que c'est ainsi, puisque je vous vois en même temps que les esprits. » Nous lui avons demandé de nous documenter sur l'Au-delà ; elle observa alors : « Je ne puis pas le décrire ; il est trop différent de notre monde et je ne parviendrai pas à me faire comprendre... »

Pendant que j'étais assise à côté de son lit, sa main serra la mienne et, me regardant dans les yeux, elle me dit : « Ma chère maman, je voudrais que tu pusses voir Allie, qui se trouve près de toi. » Instinctivement, j'ai regardé autour de moi, mais Daisy continua : « Il dit que tu ne peux pas le voir, parce que tes yeux spirituels sont fermés et que moi je le puis, parce que mon esprit est maintenant lié au corps par un fil très faible de vie. » J'ai alors demandé :

- « Il te l'a dit en ce moment ? – « Oui, en ce moment. » Je lui ai fait alors remarquer : « Daisy, comment t'y prends-tu donc pour causer avec Allie ? Je ne vous entends pas parler et tu ne bouges pas les lèvres. » Elle sourit, en disant : « Nous causons avec la pensée. » J'ai alors demandé : « En quelle forme notre Allie t'apparaît-il ? Le vois-tu habillé ? » Et elle : « Oh ! non, il n'est pas précisément habillé comme nous le sommes, nous ; on dirait qu'il a le corps enveloppé en quelque chose de très blanc, qui l'est merveilleux. Si tu voyais comme il est fin, léger, resplendissant, ce manteau ; et comme il est blanc ! Et cependant, on n'y aperçoit pas de plis, pas de signes de couture, ce qui prouve que ce n'est pas un vêtement, Tout de même, il lui va si bien ! » - Son père

cita le verset suivant des Psaumes : « Il est vêtu de lumière. » - « Oh ! oui, vraiment ainsi », répondit-elle.

...Elle aimait beaucoup que sa sœur Loulou chantât pour elle, surtout des morceaux tirés du livre des Hymnes religieuses. A un certain moment que Loulou chantait une hymne dans laquelle il était question d'anges ailés, Daisy exclama : « Oh ! Loulou, n'est-ce pas étrange ; nous avons toujours pensé que les anges avaient des ailes ; mais c'est une erreur ; ils n'en ont pas du tout. » - Loulou remarqua : « Mais il faut bien qu'ils en aient pour voler dans les cieux. » Daisy répliqua : « Ils ne volent pas ; ils se transportent. Vois-tu, quand je songe à Allie, il le sent et il est là aussitôt. »

Une autre fois, j'ai demandé : « Comment fais-tu pour voir les anges ? » Elle répondit : « Je ne les vois pas toujours ; mais, quand je les aperçois, on dirait que les parois de la chambre disparaissent et ma vision parvient à une distance infinie ; les esprits que je vois alors sont innombrables. Il y en a qui s'approchent de moi ; ce sont ceux que j'ai connus en vie ; les autres, je ne les ai jamais vus. »

Le matin du jour de son trépas, elle me demanda de lui donner un miroir ; j'hésitais, craignant qu'elle fût impressionnée par l'aspect de son visage si décharné. Mais son père dit : « Laisse donc qu'elle contemple sa pauvre petite figure, si elle en a le désir. » Je lui ai tendu le miroir et elle regarda longtemps son image avec une expression calme, mais triste ; ensuite elle dit : « Mon corps est désormais usé ; on dirait la vieille robe de maman, attachée dans la penderie. Elle ne la porte plus, et moi je ne tarderai pas à ne plus porter mon vêtement. Mais je possède un corps spirituel qui le remplacera ; je l'ai même déjà sur moi ; c'est avec les yeux spirituels que je vois le monde spirituel, bien que mon corps terrestre soit encore lié à l'esprit. Vous déposerez mon corps dans le tombeau, parce que je n'en aurai plus besoin ; il était fait pour la vie d'ici-bas ; elle est terminée ; il est donc naturel qu'on le mette de côté. Mais je revêtirai un autre corps bien plus beau et semblable à celui d'Allie, Maman, ne pleure pas ; si je m'en vais sitôt, c'est dans mon intérêt. Si j'avais grandi, je serais peut-être devenue

une femme méchante, comme il arrive de tant d'autres, et Dieu seul connaît ce qui nous convient.

Elle demanda ensuite : « Maman, ouvre-moi la fenêtre ; je désire

contempler pour la dernière fois mon beau monde. Avant qu'apparaisse l'aurore de demain, je ne serai plus. » - J'ai satisfait son désir et, se tournant vers son père, elle dit alors : « Papa, soulève-moi un peu. » - Et alors, soutenue par son père, elle regarda à travers la fenêtre ouverte en s'écriant. « Adieu, mon beau ciel ! Adieu, mes arbres ! Adieu, fleurs ! Adieu, petites roses gentilles ! Adieu, petites églantines rouges ! Adieu, adieu, mon beau monde ! » Elle ajouta : « Je l'aime bien encore ! et cependant, je ne désire pas rester. »

Le soir même, à 8 heures et demie, elle regarda la pendule et dit : « C'est 8 heures et demie ; lorsque sonneront 11 heures et demie, Allie viendra me chercher. » Elle laissa aller sa tête sur l'épaule de son père, disant : « Papa, c'est comme cela que je voudrais mourir ! Lorsque l'heure sera arrivée, je t'en préviendrai. »

A 11 heures et un quart, elle dit : « Papa, soulève-moi. Allie est venu me chercher. » Quand elle eut repris la position désirée, elle demanda que l'on chantât. Quelqu'un dit : « Allons appeler Loulou » ; mais Daisy remarqua : « Non, ne la dérangez pas, elle dort. » Et alors, juste au moment où les aiguilles de la pendule marquaient 11 heures et demie - l'heure présagée pour le départ - elle tendit les bras en haut, disant : « Je viens, Allie », et cessa de respirer.

Son père replaça dans son lit ce petit corps inanimé en disant : « Notre chère enfant est partie ; elle a cessé de souffrir. » Un silence solennel régnait dans la chambre, mais l'on ne pleurait pas. Pourquoi pleurer ? Nous devons, au contraire, remercier le Père Suprême pour les enseignements qu'il avait bien voulu nous donner au moyen d'une enfant, dans ces trois jours consacrés à la gloire des cieux. Et pendant qu'on contemplait la figure de la petite morte, on sentait que la pièce était remplie d'anges venus pour nous réconforter ; une paix très douce descendait dans nos esprits, comme si les anges répétaient : « Elle n'est pas là, elle est ressuscitée ! »

Page 040

Le professeur Hyslop entra en rapport par correspondance avec la sœur de la petite voyante, Mme Loulou Dryden, qui confirma la véracité scrupuleuse des faits exposés dans le journal de leur mère et l'autorisa à les réimprimer dans sa Revue.

Je regrette de ne pas pouvoir reproduire en entier le récit en question. Dans cet épisode, outre la prolongation exceptionnelle des visions super normales avec absence complète de délire jusqu'au dernier moment, il faut noter l'autre circonstance que les observations de la

voyante sur le monde spirituel concordent admirablement avec la doctrine spirite - et tout cela par l'entremise d'une fillette absolument ignorante de l'existence même de cette doctrine. Qui donc les lui suggérait ? Certainement pas ses parents, au moyen d'une transmission de pensées, puisqu'ils ignoraient autant que leur fille les doctrines spirites qui, en 1864, étaient à peine écloses. Comment s'y prenait-elle donc pour concevoir toute seule tant de vérités transcendantales diamétralement opposées à celles apprises avec la religion de ses pères ? Comment pouvait-elle spontanément formuler des conceptions profondes telles que celles impliquées dans les affirmations que « l'Au-delà est l'Au-deçà » ? Qu'il n'y a pas de lignes de démarcation entre le jour des hommes et celui des esprits ? Que ces derniers causent entre eux par la pensée ? Qu'ils perçoivent télépathiquement la pensée, que les vivants tournent vers eux et accourent aussitôt, sans limites de distance ? Que les esprits ne volent pas, mais se transportent ? Que les défunts reviennent voir les personnes qu'ils aiment, mais que leur présence est généralement ignorée, bien qu'ils causent avec leur pensée (ou leur subconscience) ? Que l'homme

Page 041

possède un corps spirituel (ou périsprit) ? Que le monde spirituel est tellement différent du nôtre, qu'on ne peut pas le décrire, parce qu'on ne parviendrait pas à se faire comprendre ? Convenons franchement de ceci : en tout cela, les hypothèses hallucinatoires, autosuggestives et télépathiques n'ont rien à faire. Il s'ensuit que les visions de la petite Daisy ne peuvent être expliquées qu'en admettant que la voyante formulait ses observations sur la base de données possédant une certaine objectivité et qu'elle rapportait des explications qui lui étaient communiquées par un tiers, conformément à ce qu'elle affirmait d'ailleurs.

A ce sujet, apparaissent assez curieux les efforts de dialectique du Rév. Higgings pour distinguer les phénomènes s'étant produits au lit de la petite Daisy Dryden de ceux du Moderne Spiritisme, afin de prouver que seulement les premiers étaient conformes aux enseignements de l'Écriture sainte, et que, partant, ils doivent seuls être envisagés comme des révélations divines. Il remarque :

L'enfant n'était aucunement un médium spirite, pas plus que ne l'étaient Moïse ou saint Jean, qui ont aussi dicté des Livres de Révélations. Aucun esprit n'a pris possession de son corps, pas même un seul instant, ni a parlé par sa bouche. Par contre, grâce à une concession

de Dieu, les sens spirituels furent ouverts pour elle, afin que, dans les derniers jours de son existence, elle pût jouir du spectacle du monde spirituel, tout en restant liée au corps par suite du fait, remarqué déjà par le docteur, qu'elle employa effectivement trois jours à mourir.

Inutile de faire noter que les observations du Rév. Higgings prouvent seulement ses connaissances trop vagues de la doctrine qu'il combattait. La vérité

Page 042

est bien celle-ci : si l'on élimine l'hypothèse hallucinatoire, les visions de la petite Daisy apparaissent nettement et classiquement spirites.

DEUXIÈME CATÉGORIE

Cas dans lesquels les apparitions de défunts sont encore perçues uniquement par le malade, mais se rapportent à des personnes dont il ignorait la mort.

Les faits appartenant à cette catégorie se partagent en deux classes distinctes. La première comprend les cas dans lesquels les assistants étaient informés de la mort de la personne qui se serait manifestée subjectivement au malade qui, lui, ignorait le fait ; la seconde se rapporte aux cas dans lesquels le percipient et les assistants ignoraient également le fait en question. Dans une circonstance comme dans l'autre, on parvient encore à expliquer les faits par l'hypothèse hallucinatoire combinée à celle télépathique. Dans le premier cas, il suffira de supposer un phénomène de transmission télépathique inconsciente de la part des assistants ; dans le deuxième, on devra avoir recours à la transmission télépathique à distance.

Je m'en tiens là, pour le moment, en me réservant d'expliquer dans la synthèse conclusive de cette

Page 043

étude pour quelles raisons l'hypothèse hallucinatoire-télépathique ne semble pas satisfaisante dans la plupart des cas.

Je commence par quatre exemples concernant les premiers des deux groupes en question.

XXVe CAS. - Le Dr E.-H. Plumbtre (ecclésiastique Primat de Well), écrit en ces termes dans la revue *The Spectator* du 26 août 1882 :

Lagniez, 10 juin.

En avril 1854, la mère d'un des plus grands penseurs et théologues de notre temps était à son lit de mort et elle se trouvait depuis plusieurs jours dans des conditions d'inconscience presque totale. Mais, quelques instants avant de mourir, elle agita les lèvres et parvint à murmurer distinctement : « Il y a William, il y a Elisabeth, il y a Emma et Anna. » Puis, après une pause : « Voici aussi Priscilla ! »

William était un de ses fils, mort dans sa première enfance, et dont le nom n'était pas revenu sur les lèvres de sa mère depuis bien des années ; quant à Priscilla, elle était morte deux jours auparavant ; mais la nouvelle du triste événement, bien que connu de la famille, était ignorée de la malade.

XXVIe CAS. - Ce fait a été recueilli par le Rév. C.-J. Taylor, membre de la « Society for P. R. »

2 novembre 1885. - Dans les journées des 2 et 3 novembre 1870, j'eus le malheur de perdre mes deux premiers fils : David Edwards et Harry. Une épidémie de fièvre scarlatine me les enleva. L'un d'eux était âgé de 3 ans, l'autre de 4 ans. Harry mourut à Abbot's Langley, le 2 novembre, à 14 milles de distance de mon vicariat d'Apsley. David expira le jour suivant, au vicariat même. Une heure environ avant le trépas, il s'était assis sur son lit, et, indiquant quelque chose d'invisible au pied du lit

Page 044

même, il s'était écrié : « Voici mon petit-frère Harry qui m'appelle. » - On me dit ensuite que l'enfant avait ajouté : « Il a une couronne sur la tête », mais je ne me rappelle pas ces paroles ; il me faut pourtant ajouter que ma douleur, ma lassitude étaient telles, qu'il est parfaitement possible qu'elles m'aient échappé. Mais je suis parfaitement sûr de l'authenticité de la première phrase, qui a été entendue aussi par la nourrice de l'enfant. - (*Signé : X. Z...*, vicaire de H.)

Dans des lettres et une conversation qu'il eut avec M. Podmore, M. Taylor ajouta les détails suivants :

Le Rév. Z... m'assure qu'on avait eu soin d'empêcher que David vînt

à connaître la mort de son frère Harry, et qu'il est sûr que David l'ignorait. M. Z..., lui-même, était présent et entendit les paroles de l'enfant. Celui-ci ne délirait pas en ce moment. - (Charles Taylor, dans les *Proceedings of the S. P. R.*, vol. V, p. 459.)

XXVIIe CAS. - Cet autre cas a été communiqué à la *Society for P. R.* par le Rév. J.-T. Macdonald, qui l'eut de première main par Miss Ogle, sœur *du* percipient :

Manchester, 9 novembre 1884. - Mon frère John Alkin Ogle mourut à Leeds le 17 juillet 1879 ; une heure à peu près avant son décès, il eut la vision de son frère, mort seize ans auparavant, et il parut le regarder avec une expression de profonde surprise, en s'écriant : « Joe ! Joe ! » Tout de suite après, en donnant des signes d'étonnement encore plus vifs, il s'était écrié : « Toi, Georges Hanley ! » A ces mots, ma mère, qui était arrivée de Melbourne, ville située à quarante milles de Leeds, et où habitait Georges Hanley, fut excessivement surprise « Comme c'est bizarre, dit-elle, qu'il voie Georges, qui est mort il y a dix jours ! » Ensuite, s'adressant à ma belle-sœur, elle demanda si le malade en avait été informé - ce à quoi elle répondit négativement. On constata que ma mère était la seule personne présente qui

Page 045

eût connaissance du fait ; j'étais présente et j'ai assisté à cette scène. - (*Signé : Harrist H. Ogle.*)

En répondant à des questions qui lui était adressées à ce sujet, Miss Ogle écrivit plus tard à la *Society of P. R.* :

Mon frère John Aikin Ogle n'était pas dans le dédire et avait toute sa connaissance lorsqu'il prononça les paroles que j'ai rapportées. Georges Hanley n'était pour lui qu'une simple connaissance et non pas un ami intime. Jamais on n'avait parlé devant lui de la mort d'Hanley. (*Proceedings of the S. P. R.*, vol. V, p. 460.)

XXVIIIe CAS.

Dans une ville située aux alentours de Boston se trouvait mourante une fillette de 9 ans. Elle venait de s'entretenir avec ses parents en indiquant quels étaient les objets lui appartenant qu'elle désirait laisser à

l'une ou l'autre de ses petites amies. Parmi celles-ci était une gracieuse enfant de son âge appelée Jenny, et la petite mourante avait assigné à elle aussi quelques-uns de ses jouets, à titre de souvenir.

Peu de temps après, alors que l'heure de l'agonie approchait, elle commença à dire qu'elle apercevait autour d'elle des visages de personnes amies, qu'elle nommait. Elle annonça voir, entre autres, son grand-père et sa grand-mère ; après quoi, en manifestant une vive surprise, elle s'adressa à son père en disant : « Pourquoi, papa, ne m'avais-tu pas dit que Jenny était morte ? La voici, ma Jenny, elle est venue avec les autres pour me recevoir. » Or, il est à remarquer que la fillette mourante ignorait complètement ce qui se rapportait à sa petite amie, car ses parents avaient soigneusement évité d'en parler en sa présence pour ne pas provoquer en elle des émotions qui pouvaient lui être funestes. Mais la petite Jenny était effectivement morte depuis peu. Tel est le fait. Maintenant, il me semble qu'il renferme un élément de nature non commune et persuasive. En effet, si l'on

Page 046

peut comprendre que l'enfant pût s'imaginer voir ses grands-parents, il n'y avait pourtant aucune raison pour qu'elle s'imaginât voir aussi Jenny. D'ailleurs, la circonstance qu'elle lui avait aussi destiné des souvenirs, la surprise éprouvée et les mots qu'elle prononça alors, prouvent que tout cela ne peut pas être facilement expliqué au moyen des hypothèses habituelles. - (Rév. Minot Savage : *Can Telepathy explain ?* pp. 42, 43.)

Je passe maintenant à relater un cas, touchant la deuxième des classes dont j'ai parlé. Les cas de cette espèce sont excessivement rares. En effet, ainsi que l'a fort bien remarqué Mrs. Sidgwick, s'il était possible d'en recueillir un nombre suffisant, la démonstration scientifique de l'existence objective des apparitions des défunts aurait par cela même fait un grand pas. (*Proceedings*, vol. III, p. 93.) Mais nous n'en sommes pas encore là, et la science est donc tenue à analyser les cas si rares que l'on connaît avec des jugements inspirés de la plus grande réserve, c'est-à-dire en se tenant éloignée de toute appréciation sentimentale ou mystique. Par conséquent, si l'on trouvait d'autres hypothèses beaucoup moins hardies au moyen desquelles on parvînt à, se rendre compte des faits, toute spéculation scientifique devrait momentanément s'y arrêter. Telle apparaît justement être l'hypothèse télépathique, bien qu'il soit nécessaire d'admettre qu'en ces circonstances on atteint vraiment la limite extrême

où la télépathie cesse d'avoir un caractère basé sur l'expérience pour devenir exclusivement inductive ou, plutôt, facultative.

Page 047

XXIXe Cas. - Ce premier exemple ne présente qu'une faible valeur scientifique, puisque la circonstance essentielle exigée pour ce groupe de cas, c'est-à-dire que les assistants ignorent la mort de la personne apparue au malade, ne constitue qu'une probabilité ; en effet, l'enquête sur ce cas demeurera incomplète à cause du refus opposé par la mère de l'enfant défunt, de fournir des renseignements, par suite de préventions religieuses.

J'extrait ce cas du *Journal of the American S. P. R.* (1918, p. 590) ; et le professeur HYSLOP le fait précéder de ces considérations

« Le cas suivant serait très important, car l'enfant percipient ne savait pas que sa maîtresse d'école fût morte ; malheureusement, sa mère s'oppose irrationnellement à exposer les faits. La condition d'esprit des personnes religieuses sur ce thème est incompréhensible, à moins qu'on n'en déduise qu'elles considèrent le problème de la survivance à un point de vue entièrement égoïste. Leur décision irréductible de ne pas aider les autres à entrer dans leur ordre d'idées tend à confirmer le jugement des critiques, que, d'une part, la croyance n'est pas confirmée par des preuves, et que, de l'autre, les croyants ne montrent qu'un intérêt égoïste pour la vie future. Et, trop souvent, ces observations sont fondées. Dans les circonstances présentes, nous avons la confirmation des faits de la part d'un autre témoin, et bien qu'elle ne soit pas aussi complète qu'on le désirerait (parce que le témoin n'a pas saisi suffisamment la valeur des détails), le refus de la mère à apporter son témoignage se traduit en une autre confirmation négative sur la vérité des faits. »

J'extrait les passages suivants des lettres où le cas est rapporté par le Dr H.-L. Coleman au professeur Hyslop.

Page 048

Je voudrais vous parler d'un étrange fait qui s'est produit dans une famille de mes cousins habitant à Gresly, Colorado. Ils eurent le malheur de perdre un petit garçon, et celui-ci, un peu avant de mourir, dit à sa mère qu'il voyait dans la chambre sa maîtresse d'école. Ils m'assurèrent que l'enfant était en pleine possession de ses facultés mentales. Le côté étrange du fait consiste en ceci, que la maîtresse était morte une heure

auparavant. Personne ne pouvait en prévoir la mort, et l'enfant n'en savait absolument rien ; de même, à ce qu'il semble, que n'en savaient rien les assistants.

« Croyez-vous que si je parvenais à obtenir une bonne confirmation du fait, il pourrait revêtir une valeur scientifique ? »

Malheureusement, le Dr Coleman ne parvint pas à obtenir les confirmations désirées, et ne peut qu'exhiber le témoignage d'une autre cousine qui avait causé du fait avec la mère de l'enfant mort. Elle rapporte :

« L'enfant avait 8 ans, il semblait exubérant de vie, et était le favori de la maîtresse d'école : celle-ci avait été le trouver le jour qui précéda sa mort. L'enfant ignorait absolument que la maîtresse fût morte, et la vit peu après la mort, habillée du costume qu'on lui avait mis dans son cercueil. Il parlait comme en monologue... »

XXXe CAS. - Je tire le cas suivant *du* volume III, p. 32, des *Proceedings of the S. P. R.* Il a été communiqué à la Société par un colonel irlandais. Etant donné que le rôle principal *de* cet événement est tenu par la femme même du colonel, on comprend que ce dernier ne désire pas que l'on publie les noms.

Il y a seize ans environ, Mrs... me dit : « Nous aurons des hôtes pendant toute la semaine prochaine. Connaissez-vous quelqu'un qui puisse chanter avec nos filles ? » Je me rappelai que mon armurier - M. X... - avait une fille dont la voix était très belle, et qui étudiait le

Page 049

chant dans un but professionnel. Je la lui indiquai donc, et je m'offris à écrire à M. X..., pour le prier de vouloir bien permettre à sa fille de venir passer une semaine avec nous. Il en fut ainsi décidé ; j'écrivis à l'armurier, et Miss Julie X... fut notre hôte pendant le temps fixé. Je ne sache pas que Mrs... l'ait revue depuis... Quant à Miss Julie X..., au lieu de se consacrer à l'art du chant, elle épousa quelque temps après M. Henri Webley. Aucun de nous n'eut plus occasion de la revoir.

Six ou sept ans étaient passés depuis lors. Mrs..., qui était malade depuis plusieurs mois, était alors à toute extrémité et expira le jour suivant celui dont je vais parler. J'étais assis à côté d'elle ; nous causions de certains intérêts qu'elle désirait vivement régler. Elle semblait parfaitement calme et résignée, en pleine possession de ses facultés

intellectuelles ; cela est prouvé par le fait que l'on constata plus tard la justesse de son avis, alors que l'on reconnut erroné le conseil de notre avocat, lequel jugeait inutile la mesure suggérée par la malade. Soudain, elle changea de discours, et, s'adressant à moi, elle me demanda : « Remarques-tu ces douces voix qui chantent ? » Je répondis que je n'entendais rien. Elle ajouta : « Je les ai déjà perçues à plusieurs reprises aujourd'hui ; je ne doute pas que ce soient des anges qui viennent me souhaiter la bienvenue au ciel. Seulement, c'est étrange ; parmi ces voix il y en a une que je suis sûre de connaître ; mais je ne puis me rappeler de qui elle est. » Tout à coup, elle s'interrompt, et, indiquant un point sur ma tête, elle dit : « Tiens, elle est dans le coin de la chambre ; c'est Julie X... ; maintenant, elle s'avance ; elle s'incline sur toi ; elle élève ses mains en priant.. Regarde, elle s'en va. » - Je me retournai, mais je ne vis rien. Mrs... ajouta encore : « Maintenant elle est partie. » - Je me figurai naturellement que ses affirmations n'étaient autre chose que les imaginations d'un mourant.

Deux jours après, en parcourant un numéro du *Times*, il m'arriva de lire dans la nécrologie le nom de Julie X..., femme de M. Webley. Cela m'impressionna si vivement, qu'immédiatement après les obsèques de ma femme je me rendis à... où je cherchai M. X..., et je lui demandai

Page 050

si Mme Julie Webley, sa fille était réellement morte. Il me répondit : « Ce n'est que trop vrai ; elle est morte de fièvre puerpérale. Le jour de sa mort, elle commença à chanter le matin, elle chanta, et elle chanta jusqu'à ce qu'elle s'éteignit. »

Dans une communication ultérieure, le colonel ajouta :

Mrs. Julie Webley est morte le 2 février 1884, à 6 heures environ du matin. Mrs... est morte le 13 février 1884, à 4 heures environ du soir. Je lus l'annonce de la mort de Mrs. Julie Webley le 14 février. Mrs... ne fut jamais sujette à des hallucinations, de quelque sorte qu'elles soient.

A son tour, M. Henry Webley, mari de Mrs. Julie X... écrivit à M. Gurney :

Birmingham, Wenman-Street, 84, 18 mai 1885. - Je réponds de bon gré à votre lettre en vous fournissant les informations que vous m'avez demandées. Ma femme est morte le 2 février 1884, vers 5 h. 50 du matin.

Durant les dernières heures de sa vie, elle chanta sans cesse. Il en était encore ainsi dix minutes avant sa mort. Quoique sa voix ait toujours été très belle, jamais elle ne me sembla si délicieusement douce que dans ces moments suprêmes.

- - *Signé* : Henri Webley.

Tel est le fait auquel je ferai suivre quelques mots de commentaire. Même à présent, je ne m'écarterai pas de la théorie télépathique, considérée dans ses modalités multiples de manifestation.

Si nous écartons l'hypothèse de la transmission subconsciente de la pensée des assistants, puisque aucun d'eux n'avait connaissance de la mort de Mrs. Julie Webley ; si nous écartons l'autre hypothèse de la transmission télépathique directe entre l'agent et le percipient, puisque la mort de Mrs. Webley

Page 051

avait eu lieu plus de onze jours avant celle de la percipiente, il reste deux autres modalités de manifestation télépathique pour tâcher d'expliquer les faits.

Selon une de ces suppositions, on devait rechercher la source de l'impulsion télépathique génératrice du phénomène hallucinatoire dans la pensée subconsciente du mari ou du père de Mrs. Webley, ou d'une autre personne quelconque qui aurait eu connaissance de la mort de cette dame.

Tout bien calculé, cette hypothèse paraît toutefois bien improbable, quoiqu'elle ne puisse pas être absolument écartée. D'abord, la percipiente ne connaissait ni le père, ni le mari, ni aucun autre des familiers de Mrs. Webley; il manquait donc l'un des éléments principaux et constants de tout phénomène télépathique : celui de l'existence de rapports sympathiques entre l'agent et le percipient. En deuxième lieu, on sait que, dans la presque totalité des phénomènes télépathiques spontanés, *l'agent* transmet au *percipien* la vision hallucinatoire de sa propre personne, et non pas celle d'une autre personne, comme il est arrivé dans l'épisode que nous venons de rapporter.

Enfin, ce cas renferme une autre circonstance assez difficile à expliquer par l'hypothèse de la transmission télépathique collatérale : celle de l'audition hallucinatoire d'un chant choral dans lequel on distingue une voix familière à la percipiente, perception trop claire et trop prolongée pour qu'il soit possible de l'attribuer sérieusement à un effet de la pensée subconsciente d'une troisième personne.

Bien que ces trois objections n'aient pas une importance décisive,

elles prennent pourtant une certaine

Page 052

valeur du fait de l'extrême rareté des cas dans lesquels la télépathie s'écarte des modalités habituelles de manifestation, - ce qui rend fort improbable que les trois formes insolites dont il est question se soient trouvées réunies dans un seul épisode. La dernière circonstance épisodique que nous avons citée suggère plutôt une autre modalité télépathique qui paraît mieux applicable au cas en question : celle que l'on appelle une *télépathie différée*. Selon cette hypothèse, on devrait supposer que l'épisode du chant qui s'était effectué dans le délire fébrile de Mrs. Webley avait été perçu télépathiquement, quoique subconsciemment, par lui... au moment où il se produisait, et qu'il était resté à l'état latent dans sa subconscience jusqu'au moment où les conditions d'hyperesthésie et d'hyperunésie préagonique déterminèrent son irruption dans le domaine de la conscience normale.

Seulement, il nous faudrait observer qu'aussitôt qu'on pense à étendre la portée de cette hypothèse au delà de l'intervalle de quelques heures entre la mort de l'agent et la vision du percipient, elle commence à devenir une supposition purement gratuite, puisqu'elle n'est étayée par la moindre preuve. Néanmoins, elle se présente comme la seule hypothèse capable de réunir en elle-même et d'expliquer de quelque manière l'ensemble de cet événement ; il faudra donc nous y tenir, si nous ne voulons pas avoir recours à l'hypothèse spirite.

Page 053

TROISIEME CATÉGORIE

Cas dans lesquels d'autres personnes, collectivement avec le mourant, perçoivent le même fantôme de défunt.

Ce groupe de cas, avec perception collective du même fantôme, présente un grand intérêt théorique, bien que l'on parvienne encore à expliquer les faits par l'hypothèse de la transmission télépathique de la pensée, à moins qu'on ne se trouve en face de quelque circonstance spéciale. En effet, la coïncidence de l'apparition vue par des tierces personnes, collectivement avec le mourant, peut s'attribuer au fait que ce dernier ait servi d'agent transmetteur d'une forme hallucinatoire élaborée

dans son cerveau, et cela dans les cas de visualisation simultanée ; si, au contraire, le fantôme est perçu par les assistants et le mourant à des moments et en des lieux différents, alors le fait atteint une grande signification théorique dans le sens de son interprétation spirite.

D'ailleurs, en un cas, comme dans l'autre, on arrive rarement à des conclusions décisives, vu qu'il n'est presque jamais possible de certifier que les fantômes sont complètement indépendants de la mentalité du moribond ; et l'on ne s'approche de la démonstration requise que dans les circonstances suivantes : en premier lieu, quand les assistants perçoivent l'apparition au moment où le malade se trouve dans le coma, lequel exclut toute élaboration

Page 054

de quelque forme dans sa pensée ; en second lieu, quand le mourant est un enfant en âge très tendre, circonstance qui, dans la plupart des cas, exclut toute possibilité que sa pensée ait pu servir d'agent transmetteur d'hallucinations télépathiques aux assistants.

Je citerai un peu plus loin un exemple qui se rapproche de la preuve idéale désirée à cause des conditions comateuses du mourant (XXXIIIe cas) ; je citerai ensuite d'autres cas intéressants pour l'âge très tendre des enfants mourants (cas XXXVXLVI-XL), auxquels on doit ajouter ceux que nous avons cités déjà (cas X-XX-XXIX).

XXXIe CAS. - Je commence par un épisode où il y a simultanéité de perceptions entre le malade et celui qui l'assiste, bien que les perceptions de l'un et de l'autre diffèrent entre elles.

Je l'extrais du *Journal of the American S. P. R.* (1918, p. 503). Mme LAÛRA C. HOMERS écrit :

M. Quimby resta au lit environ trois semaines, et durant les seize derniers jours il ne prit ni nourriture ni médecines. Dans la seconde semaine de sa maladie, vers 11 heures du soir, il m'arriva d'apercevoir à côté du lit une espèce de nébulosité plutôt opaque, localisée entre le malade et moi, ayant la forme d'une grosse betterave avec la pointe vers le sol, d'une longueur approximative d'un pied et demi, et peut-être aussi profonde. Le tout était à trois ou quatre pieds du sol, en mesurant la manifestation de son sommet. Ma première pensée fut qu'il s'agissait de quelque fumée, bien que ce phénomène parût trop opaque pour être tel, et qu'il demeurât immobile sur place. En outre, du point où je me trouvais, je pouvais voir dans les autres chambres, et l'on ne percevait de fumée

nulle part. Il resta immobile au même point durant une période de temps assez longue, et je ne

Page 055

saurais dire quand et comment il disparut. Quand je ne le vis plus, je rapportais la curieuse expérience au malade, et il répondit : « *J'ai senti qu'à mon côté se trouvait ma mère ; maintenant je le sais.* »

XXXIIe CAS. - Au mois de novembre 1864, je fus appelé à Brighton, où ma tante Mrs. Harriet Pearson était gravement malade... Sa chambre avait trois fenêtres et était placée au-dessus du salon. Je dormais avec Mme Coppinger dans la chambre à côté. D'habitude, l'une de nous passait la nuit au chevet de la malade. Dans la nuit du 22 décembre 1864, celle-ci était pourtant veillée par Mrs. John Pearson, pendant que nous reposions. Les locaux étaient éclairés et la porte qui donnait sur la chambre de la malade était ouverte. Entre 1 heure et 2 du matin, et à un moment où Mrs. Coppinger et moi nous étions toutes deux réveillées, parce que l'anxiété nous faisait percevoir le plus léger bruit venant de l'autre chambre, se produisit un incident qui nous a fort impressionnées. Nous aperçûmes toutes les deux une figure de femme, petite, enveloppée dans un vieux châle, avec un chapeau démodé sur la tête et une perruque ornée de trois rangs de boucles ; l'apparition avait dépassé le seuil de la porte qui séparait les deux chambres et était entrée dans celle de la malade. Mrs. Coppinger, s'adressant à moi, s'était écriée : « Emma, as-tu vu ? Lève-toi ; c'est la tante Anna ! » (C'était une sœur trépassée de la malade.) - Je répondis aussitôt : « Oui, oui, c'était bien la tante Anna ; c'est un bien triste présage ; la tante Harriet mourra dans le courant de la journée. » - Nous descendîmes toutes les deux du lit ; à ce moment, Mrs. John Pearson se précipita dans notre chambre en disant à son tour : « C'était bien la tante Anna ; où est-elle allée ? » - Pour la calmer, je dis : « C'était probablement Elisa qui est descendue voir comment se porte sa maîtresse. » - Sur quoi, Mrs. Coppinger monta en courant à l'étage supérieur, où elle trouva Elisa profondément endormie ; elle la réveilla et la fit habiller ; on fouilla toutes les chambres, mais en vain... La tante Harriet mourut le soir de ce jour même, et avant de mourir elle nous raconta avoir vu sa sœur qui était venue l'appeler.

Page 056

(Signé°: Emma M. PEARSON ; Elisa QUINTON. – Proceedings of

XXXIIIe CAS. -- Ce cas a été communiqué à la Society for P. R. par le professeur W. C. Crosby, l'un de ses membres :

Mrs. Caroline Rogers, âgée de 22 ans, veuve de deux maris, dont le premier, M. Tisdale, était mort trente-cinq ans avant, vécu, durant les derniers vingt-cinq ans de son existence, à Roslindale (Mass., Etats-Unis), Ashland Street. Après la mort de son-dernier fils, qui eut lieu il y a quelques années, elle vécu constamment seule. Dans les premiers jours de mars de cette année, elle fut frappée de paralysie, et après une maladie de six semaines environ elle expira dans l'après-midi du mardi 15 avril.

Mrs. Mary Wilson, de profession garde-malade, âgée de 45 ans, assista presque sans interruption à son chevet jusqu'à sa mort. Jamais avant cette époque elle n'avait vu Mrs. Rogers, et elle ignorait tout ce qui se rapportait à son existence ultérieure. La malade causait fréquemment avec elle, ainsi qu'avec d'autres personnes, de son second mari, M. Rogers, et de ses fils, en exprimant l'espoir de les revoir un jour.

Dans l'après-midi du 14 avril, Mrs. Rogers tomba dans un état d'inconscience, dans lequel elle resta jusqu'à la mort, qui eut lieu vingt-quatre heures après... Mrs. Wilson était épuisée par les veilles prolongées ; comme elle s'attendait à assister d'un instant à l'autre à la mort de la malade, elle était naturellement nerveuse et inquiète, d'autant plus que Mrs. Rogers lui avait dit souvent avoir aperçu autour d'elle les fantômes de ses chers trépassés. Elle éprouvait en même temps un sentiment étrange, comme si elle attendait une visite d'outre-tombe. Entre 2 et 3 heures du matin - alors que sa fille dormait, et qu'elle était étendue, éveillée, sur un canapé il arriva à Mrs. Wilson de tourner par hasard le regard vers la porte qui donnait sur l'autre chambre ; elle aperçut sur le seuil la figure droite d'un homme de taille moyenne, d'un aspect prospère, avec de larges épaules qu'il portait

Page 057

un peu renversées en arrière. Il avait la tête découverte : les cheveux et la barbe étaient d'une couleur rouge foncé ; il portait un pardessus sombre, et déboutonné l'expression de son visage était grave, ni trop dure ni trop aimable. Il semblait regarder fixement parfois Mrs. Wilson parfois Mrs. Rogers, en restant dans une immobilité absolue. Mrs. Wilson crut naturellement se trouver en présence d'une personne vivante, ce qui fait qu'elle ne pouvait se rendre compte de la manière où elle avait pu

s'introduire dans la maison. Ensuite, voyant qu'il continuait à demeurer immobile comme une statue, elle commença à soupçonner qu'il s'agissait de quelque chose d'anormal ; inquiète, elle tourna la tête d'un autre côté, en appelant à haute voix sa fille pour la réveiller. Quelques instants après, elle recommença à regarder dans cette direction, mais tout avait disparu. Aussi bien l'apparition du fantôme que la disparition, tout s'était produit sans bruit. Pendant ce temps, Mrs. Rogers était restée absolument tranquille, probablement plongée dans le même état d'inconscience dans lequel elle se trouvait depuis plusieurs heures. La chambre vers laquelle donnait la porte n'était pas éclairée ; Mrs. Wilson ne fut donc pas à même de constater si l'apparition était transparente. Elle se rendit quelques instants après dans cette chambre et dans l'autre pièce de l'appartement ; aussitôt le jour venu, elle descendit à l'étage inférieur, et elle trouva toutes les portes fermées à clef ; tout était à sa place.

Dans cette même matinée, Mrs. Flildreth, nièce de la malade, qui habitait non loin de là, et qui vivait depuis de longues années dans une grande familiarité avec sa tante, alla la visiter. Mrs. Wilson en profita pour lui faire le récit de ce qui s'était passé, en lui demandant si l'apparition qu'elle avait vue ne ressemblait pas à feu M. Rogers. Mrs. Flildreth répondit négativement (d'autres personnes qui connurent M. Rogers firent ensuite la même déclaration). Leur conversation fut interrompue en ce moment ; mais quelques heures après, Mrs. Flildreth revint sur l'argument et dit à Mrs. Wilson que la description qu'elle avait faite de l'apparition correspondait parfaitement avec l'aspect personnel de M. Tisdale, premier mari de Mrs. Rogers.

Page 058

Maintenant, il faut observer que Mrs. Rogers s'était établie à Roslindale après son second mariage ; que Mrs. Flildreth était la seule personne du pays qui eût connu M. Tisdale ; que chez Mrs. Rogers n'existaient point de portraits de lui ni un autre objet quelconque capable de faire connaître ses traits. - (*Signé : Mary WILSON.*)

Le récit qui précède constitue un compte rendu complet et soigné du fait arrivé à Mrs. Wilson, tel qu'il m'a été raconté par elle-même, le matin du 15 avril. (*Signé : Mrs. P. E. FILDRETH. Proceedings of the S. P. R., vol. VIII, pp. 229-231.*)

Dans le cas que l'on vient de lire, il est à noter que, bien que la malade ait déclaré à plusieurs reprises avoir vu autour d'elle les fantômes de ses morts, il n'est pourtant pas vraisemblable qu'elle ait participé à la

perception hallucinatoire de Mrs. Wilson, à raison de l'état comateux dans lequel elle se trouvait depuis de longues heures, et où elle resta jusqu'à la mort. Tout porte donc à supposer que l'hallucination n'a pas été collective et simultanée, et que la vision de Mrs. Wilson a été entièrement indépendante.

Point n'est permis d'aller plus loin dans ces suppositions, le degré d'inconscience dans lequel se trouvait à ce moment la malade n'étant pas prouvé ; on ne peut pas, en effet, écarter complètement le doute qu'elle conservait un restant de conscience suffisant à déterminer un phénomène d'hallucination subjective, transmissible télépathiquement à une tierce personne.

XXXIVe CAS. - J'extrais aussi ce récit des *Proceedings of the S. P. R.*, vol. X, p. 372. Il a été communiqué à la même Société par Mrs. B..., une

Page 059

dame connue par M. Podmore. En parlant de la mort de sa mère, elle raconte, entre autres choses, ce qui suit :

... Ma plus jeune sœur, maintenant défunte, vint, appelée au lit de mort de ma mère, et quitta le Devonshire, où elle séjournait auprès d'une famille amie, pour accourir à la maison. Une fois arrivée, aussitôt qu'elle fut entrée dans la salle, elle s'arrêta épouvantée, en criant avoir vu le fantôme de la « marraine », assise à côté du feu, à la place habituelle de notre mère. La « marraine » était morte vers la fin de l'année 1852. Elle avait été la gouvernante de notre mère, et presque sa nourrice ; elle avait vécu avec elle pendant toute la durée de sa vie conjugale, avait été marraine de sa première fille, et, lorsque notre père vint à mourir, elle s'était engagée à le remplacer le plus possible dans l'intention d'éviter à notre mère toutes sortes de préoccupations - ce qu'elle accomplit, du reste, noblement jusqu'à sa mort.

Au cri de X..., mon autre sœur accourut dans la salle, et put se rendre compte de ce qui était arrivé ; elle aussi put voir le fantôme absolument dans la même position où X... l'avait trouvé. -- Plus tard, il fut aperçu à côté du lit de ma mère ; puis assis sur le bord du lit même. Mes deux sœurs et ma vieille domestique virent ensemble ce fantôme. L'apparition était la reproduction parlante de ce que fut la « marraine » pendant sa vie - exception faite pour le vêtement gris qu'elle portait, vu qu'elle avait l'habitude - si je me souviens bien - de ne se vêtir que de noir. Ma mère aussi aperçut la « marraine » ; et se retournant de son côté,

elle s'écria : « Marie ! » ce qui était justement le nom de la défunte.

Aussi, dans ce dernier cas, il y a de fortes présomptions en faveur de l'indépendance complète du fantôme perçu pour la première fois par les deux sœurs. Seulement, pour avoir la certitude qu'il s'agissait effectivement de phénomènes non simultanés, il aurait été nécessaire qu'au moment où se produisait

Page 060

la première manifestation, quelqu'un eût songé à questionner à ce sujet la malade - ce qui n'eut pas lieu.

XXXVe CAS. - L'épisode qui suit est théoriquement important à plusieurs points de vue, mais malheureusement l'éditeur du *Light*, revue d'où je le tire (1917, p. 262), au lieu d'en publier la relation intégrale, en donne un résumé, et cela à cause de la réduction des pages de la revue par suite des conditions de la guerre. De sorte qu'il y manque les détails indispensables pour qu'on puisse conférer aux faits une valeur scientifique. Je me décide cependant à le rapporter, navré de devoir déclarer que pour la même raison de négligence des éditeurs ou des narrateurs, trop souvent je me vois contraint de mettre de côté des germes d'incomparable valeur.

Mme M. S..., d'Edimbourg, bien qu'elle ne soit pas infirmière de profession, fit par passion un grand travail en ce sens ; et elle nous envoie maintenant le récit de la mort par suite des fièvres d'une fillette de 6 ans, fille de ses voisins de palier. Sa mère négligeait tristement ses devoirs envers l'enfant, n'imaginant pas qu'elle fût si gravement malade ; et elle la laissait pendant des heures et des heures à la garde d'un petit frère de 2 ans. Un jour que Mme M. S... allait assister la petite Nelly, elle observa que son petit visage reflétait une joie radieuse ; et tout à coup il lui sembla que la chambre était envahie d'une lumière très vive, « tout à fait comme si les murs de la chambre n'avaient pas existé » ; et elle aperçut au-dessus du lit une entité spirituelle de petite fille dans une attitude d'attente. En même temps, elle vit une nébulosité caractéristique surgir de la tête de la fillette malade et aller se confondre dans une forme qui la surmontait, et qui semblait une autre petite forme de fillette drapée de brouillard. Cette petite forme était déjà à moitié condensée lorsque la mère entra dans la chambre ;

Page 061

et immédiatement toute concrétion fluïdique disparut en rentrant dans le corps de l'enfant, tandis que l'expression de joie assumée par son visage se changea en une attitude de souffrance. Mme M. S... conseilla à la mère de se retirer ; et de nouveau le petit visage fut envahi d'une expression extatique. Quelques instants après, elle s'écria : « Lily ! » et ce disant, elle s'éteignit. En même temps la forme qui la surmontait s'était refaite et complétée, et alors Mme S... vit l'autre entité spirituelle d'enfant s'approcher de cette forme, la prendre avec elle, et elles s'évanouirent ensemble.

Ce ne fut qu'après ces événements que Mme M. S... apprit que Lily était une petite sœur de Nelly, morte un an auparavant.

Chacun saisira l'importance que revêtirait l'épisode exposé, s'il était entièrement rendu et consolidé par les témoignages nécessaires. Son importance tient à ce qu'il est produit au lit de mort d'un enfant en âge très tendre. En effet, on ne peut supposer qu'une fillette de six ans, inconsciente de mourir et en proie à de grandes souffrances, peut songer à sa petite sœur défunte avec une intensité d'affection telle à en transmettre la vision télépathico hallucinatoire à la personne qui l'assistait. Une fois cette éventualité éliminée, la version spirite du fait ne saurait être mise en doute, surtout si l'on considère l'apparition de l'enfant Lily, de concert avec le phénomène de « dédoublement » réalisé au lit de mort ; phénomène dont la mourante ne pouvait certainement transmettre l'image hallucinatoire à Mme M. S., pour la simple raison qu'elle en ignorait même la possibilité.

XXXVIe CAS. - On a fait paraître récemment en Angleterre un petit livre de contenu métapsychique, dû à Mme Joy Sueil, laquelle, après avoir

Page 062

exercé la profession de « nurse » (infirmière patentée) durant une vingtaine d'années, y raconte ses propres expériences de sensitive clairvoyante au chevet des innombrables malades assistés. Le livre est intéressant, frappant et instructif.

Au sujet de ses expériences au lit de mort, l'auteur observe que la plupart des malades s'éteignent en des conditions de torpeur comateuse, incapables de sentir ou d'exprimer toute émotion ; mais qu'il y a beaucoup d'exceptions à la règle, et que, bien souvent, indépendamment des conditions physiologiques du mourant et de son état d'âme, celui-ci

aperçoit à côté de son lit des personnalités de défunts qu'il reconnaît, mais qui sont invisibles pour les autres. Le jour vint cependant où des facultés clairvoyantes se développèrent en Mme Suell et alors elle aperçut en même temps que les mourants les personnalités spirituelles venues pour les accueillir et les aider au grand passage. Elle écrit :

La première fois que j'eus cette preuve oculaire, ce fut au lit de mort de Mlle L..., une gracieuse jeune fille de 17 ans, qui était mon amie, et mourait de consommation et sans souffrances ; mais l'extrême langueur du corps la rendait aussi moralement fatiguée et désireuse de l'éternel repos.

Lorsque son heure suprême arriva, j'aperçus deux formes spirituelles à côté d'elle, l'une à droite, l'autre à gauche du lit. Je ne m'étais pas aperçue qu'elles fussent entrées ; lorsqu'elles devinrent visibles pour moi, elles étaient déjà disposées aux côtés de la mourante ; mais je les voyais aussi distinctement que les personnes vivantes. Je désignais ces radieuses entités sous le nom d'anges, et désormais je les appellerai ainsi. Je reconnus aussitôt dans ces formes angéliques deux jeunes filles qui avaient été de leur vivant les meilleures amies de la malade, toutes deux du même âge qu'elle.

Page 063

Un instant avant leur apparition, la mourante s'était écriée : « L'obscurité s'est faite tout à coup ; je ne vois plus rien ». Malgré cela, elle vit et reconnut tout de suite ses amies. Un sourire de joie suprême illumina son visage, et, leur tendant les mains, elle dit avec bonheur : « Vous êtes venues me chercher ? J'en suis très heureuse, car je suis fatiguée. »

Et tandis que la mourante tendait les mains aux anges, ceux-ci en faisait autant, l'une serrant sa main droite, l'autre la gauche. Leurs visages avaient un sourire encore plus doux que celui qui illuminait le visage de la mourante, joyeuse de retrouver bientôt le repos auquel elle aspirait. Elle ne parla plus, mais continua à tenir, durant une minute environ, les bras levés au ciel, avec ses mains serrées dans celles de ses amies défuntes ; tandis que pas un instant elle ne cessait de les contempler avec une expression de bonheur infini. A un moment donné, ses amies abandonnèrent ses mains, qui retombèrent pesamment sur le lit. La mourante émit un soupir, comme se disposant tranquillement à s'endormir, et, après quelques instants, son esprit quittait son corps pour toujours. Mais sur son visage demeura gravé le doux sourire qui l'avait illuminé lorsqu'elle avait aperçu à ses côtés ses deux amies défuntes. (M.

XXXVIIe CAS. - Je trouve l'épisode suivant dans *le Journal of the American S. P. R.* (1921, pages 114-122). Il s'agit d'un fait rigoureusement documenté, dont les rapporteurs avaient pris note aussitôt après l'événement. Il a eu lieu au lit de mort du poète et penseur nord-américain bien connu Horace Traubel (1859-1919), qui a été le Boswell de cet autre grand poète nord-américain qui est Walt Whitman. Il avait été l'ami intime de ce dernier, il l'avait étudié, toute sa vie durant, avec un amour immense, comme Boswell avait étudié Samuel Johnson ; après la mort de son ami, il avait publié un « Journal » de plusieurs

Page 064

volumes pour illustrer sa vie et sa pensée. Vorace Traubel a été, à son tour, un poète génial de la même école que Walt Whitman ; pour quelques critiques d'art, les poèmes du disciple rivalisent avec ceux du Maître.

Mme Flora Mac Donald Denison, qui a été présente au lit de mort d'Horace Traubel, relate ce qui suit :

...Le 23 août, Horace était fort déprimé d'esprit. La maladie d'Anne et le départ des Bains constituaient des afflictions trop graves pour sa fibre. Mildred lui tint compagnie longtemps ; nous avons décidé de ne pas le laisser seul un instant. Lorsque nous avons été sur la véranda pour le transporter dans sa chambre, nous l'avons trouvé rayonnant de joie. Du plus loin qu'il me vit il s'écria : « Flora, regarde, regarde ! Vite, car il s'en va ». – « Où ? que voyez-vous, Horace ? je n'aperçois rien. » - « Là, sur cette saillie du rocher, Walt m'est apparu. J'en ai vu la tête et le tronc. Il avait le chapeau ; il était splendide, rayonnant ; il semblait entouré d'une auréole d'or. Il m'a salué de la main, comme pour m'encourager et il m'a parlé. J'entendais très bien le timbre de sa voix, mais je n'ai entendu que ces mots : « Viens ; je t'attends ».

A ce moment arriva Franck Bains, auquel il raconta la même chose ; durant toute la soirée il se montra soulagé, rayonnant, heureux...

Dans la nuit du 3 septembre, Horace se portait mal je l'ai veillé pendant quelques heures. Lorsque j'ai vu ses yeux, jusque-là immobiles, se tourner lentement vers moi, j'ai cru qu'il entrait en agonie. Mais ce n'était pas cela : il désirait seulement être changé de position. Pendant que j'exécutais son désir, j'ai remarqué qu'il semblait prêter l'oreille à quelque

bruit. Aussitôt après, il m'a dit : « J'entends la voix de Walt ; il me parle » - « Que vous dit-il ? » - demandais-je. – « Il me répète : « Viens avec moi ; viens, je t'attends ». - Après quelques instants, il a ajouté : « Flora, tous les amis se sont réunis ici avec Walt ; il y a Bob, il y a Bucke et les autres... »

Page 065

Le colonel Cosgrave arriva le soir même pour veiller Horace ; or, il aperçut le fantôme de Walt Whitman qui apparut de l'autre côté du lit, s'approcha de lui et lui toucha la main droite, qu'il tenait dans sa poche. A ce contact, le colonel ressentit une sorte de secousse électrique. Horace vit, lui aussi, Walt, et le dit. Ces apparitions eurent l'effet de faire disparaître, comme par un enchantement, toute mélancolie ; personne ne se sentait plus abattu ; un sentiment d'exultation triomphale imprégnait l'atmosphère de la maison. - (*Signée : Flora Mac Donald Denison.*)

Le docteur Prince, secrétaire de *l'American Society for P. R.*, écrivit au colonel Cosgrave afin d'obtenir de nouveaux détails sur cet événement. J'extrais des lettres du colonel ces passages saillants :

Au cours des mois d'août et septembre 1919, j'ai vécu en des rapports familiers avec Horace Traubel, connu de tous pour ses ouvrages et ses nobles aspirations spirituelles. Jusqu'à ce moment, je ne le connaissais pas personnellement ; de même, je n'avais qu'une connaissance plutôt superficielle des ouvrages et des idéautés de Walt Whitman. Je fais remarquer cela pour montrer que ma mentalité, consciente et subconsciente, n'était aucunement influencée par les ouvrages ou les idéautés des écrivains en question. J'ajoute, en outre, que mon long service militaire en France avec l'armée canadienne, passé presque toujours en première ligne, depuis janvier 1915 jusqu'à l'armistice, m'avait naturellement familiarisé avec la mort ; de telle manière que l'ambiance qui environne les mourants, tout en m'inspirant un grand respect, ne générât pas en moi cette tension nerveuse et ces surexcitations émotionnelles qui se réalisent généralement chez des personnes non familiarisées avec la mort. Je le fais remarquer aussi pour prouver que je me trouvais en des conditions normales d'esprit quand se produisit l'événement que vous a écrit Miss Flora Denison, événement que je confirme dans tous ses détails. Bref, voici ce qui eut lieu.

Au cours des trois nuits qui précédèrent le trépas d'Ho-

Race Traubel, j'allais le veiller dans les dernières heures de la nuit. J'attendais d'un instant à l'autre sa fin, et mes pensées restaient spirituellement sereines et élevées, conformément à la solennité de l'heure et de l'ambiance, ainsi qu'en vertu d'une sorte de magnétisme spécial qui semblait se dégager de l'homme qui s'éteignait – un grand altruiste ayant consacré son existence au service de l'humanité. D'autres fois j'avais observé cette espèce curieuse de magnétisme spirituel, et toujours en présences de grands caractères – jamais avec des hommes ordinaire.

Horace Traubel s'éteignait par paralysie et épuisement, mais il ne semblait pas souffrir. Il était semi-conscient et articulait difficilement les paroles à cause de la paralysie de la langue ; mais ses yeux, toujours vif et expressifs, vous faisaient aisément deviner ses désirs.

Dans la dernière nuit, vers 3 heures du matin, il empira tout à coup ; la respiration devint presque imperceptible, les yeux se fermèrent ; il paraissait plongé en des conditions comateuses, pendant que son corps était ébranlé, par des mouvements convulsifs. Quelque temps après, il rouvrit les yeux, en regardant fixement aux pieds du lit ; les lèvres s'agitaient dans un effort vain pour parler. En supposant qu'il eût besoin de respirer plus librement, je replaçai délicatement sa tête dans la situation normale ; mais il se retourna aussitôt, en regardant de nouveau dans la même direction et en fixant un point placé à trois pieds au-dessus du lit. Alors je fus irrésistiblement amené à regarder de ce côté. La pièce était insuffisamment éclairée par une veilleuse placée derrière un rideau, au coin de la chambre. Petit à petit, le point où s'adressaient nos regards s'éclaircit ; un petit nuage apparut, qui se répandit et grandit rapidement , en prenant bientôt une forme humaine, dans laquelle se tracèrent les traits de Walt Whitman. Il se tenait debout à côté du lit du mourant, habillé d'un rude veston léger, avec son habituel chapeau en feutre sur sa tête, et la main droite dans sa poche – pose qui lui était familière et que l'on voit reproduire dans quelque uns de ses portraits. Il regardait Traubel et lui souriait affectueusement, comme s'il avait voulu l'encourager et lui souhaiter la

bienvenue. Par deux fois il lui fit un signe de la tête ; on comprenait, de l'expression du visage, qu'il se proposait de relever son moral. Il resta entièrement visible durant une minute environ ; après quoi

il s'évanouit peu à peu... Mais avant de disparaître, pendant qu'Horace et moi le regardions intensément, il se mut, en s'approchant d'Horace. Celui-ci qui, à cause de la paralysie, ne pouvait pas rester longtemps avec la tête tournée d'un côté, dut reprendre la position normale ; en faisant cela, il murmura : « Il y a ici Walt ». A ce moment le fantôme se dirigea vers moi, sembla traverser le lit et me toucha la main, comme pour me dire adieu. Je ressentis ce contact comme une légère secousse électrique. Enfin Walt sourit une dernière fois à Horace et disparut à nos yeux.

Ceci eut lieu le 6 septembre, deux heures avant que le malade expirât ; heures qu'il a passées en grande partie dans le coma ; la paralysie lui enlevait d'ailleurs l'usage de la parole même dans les intervalles de veille ; mais le regard était rempli de messages silencieux ; on comprenait qu'il apercevait d'autres manifestations que nous ne percevions pas. - (*Signé* : Colonel COSGRAVE.)

Dans ce très intéressant épisode de vision collective au lit de mort, on rencontre des indices en faveur de l'objectivité du fantôme apparu. D'abord à cause de la manière dont il se constitua : un petit nuage lumineux qui s'est allongé, s'est condensé, a augmenté de dimensions jusqu'à atteindre les proportions et puis la forme humaine, dans laquelle sont apparus les traits du poète décédé, Walt Whitman, ami intime de l'autre poète mourant. Or on sait que c'est ainsi que se forment ordinairement les matérialisations expérimentales de fantômes, aussi bien quand elles prennent une forme concrète que quand elles gardent une forme impondérable (dans notre cas, il s'agissait d'un fantôme fluide impondérable, capable de traverser un lit). Ensuite, l'objectivité probable de l'apparition ressortirait

Page 068

de cette autre circonstance, que le fantôme s'est approché du percipient et lui a touché la main - contact qui a été perçu sous la forme d'une légère secousse électrique. On ne peut pas contester que les deux circonstances en question, bien qu'on ne puisse pas les considérer comme définitives pour prouver l'objectivité du fantôme, sont néanmoins suffisantes pour autoriser à conclure que les plus grandes probabilités sont en faveur de cette dernière hypothèse - et, partant, de l'interprétation spirite des faits. D'ailleurs, l'interprétation spirite de ces faits serait légitime, même s'il s'était agi d'un fantôme télépathique transmis par la pensée consciente du défunt à l'ami mourant.

Je remarquerai, à ce sujet, que la seule hypothèse qu'on peut opposer aux deux que je viens de citer - celle de la transmission de la

pensée hallucinée du mourant au percipient (hypothèse que je n'ai accueillie et discutée dans cet ouvrage que par un sentiment de rectitude scientifique) - doit être absolument exclue dans tous les cas de perceptions collectives de cette nature, parce qu'elle est combattue par les faits jusqu'au point d'en être démolie - ainsi que je le prouverai dans la synthèse finale de cet ouvrage.

XXXVIIIe CAS. - Voici un dernier cas, où il ne s'agit pas précisément d'une vision collective au lit de mort, mais d'une apparition perçue en rapport avec une personne qui devait mourir dix-huit mois plus tard en voyant à son tour la même apparition. Il s'agit donc de vision prémonitoire, répétée au lit de mort.

J'extraits le cas du *Journal of the S. P. R.* (1905, p. 327). M. John Hodgson écrit :

Page 069

Le soir du vendredi 29 juillet 1898, ma femme était occupée par des soins domestiques, et j'étais assis près d'elle, fumant et lisant, tant que je m'endormis. Mon sommeil dura jusqu'après minuit ; et quand je me réveillai et regardai autour de moi, je fus immensément surpris de voir devant moi deux figures humaines : ma femme assise sur le fauteuil et plongée dans un profond sommeil, et une autre figure habillée de blanc et suspendue au-dessus d'elle. En regardant le visage de cette dernière figure, à mon immense étonnement, je reconnus la mère de ma femme ! Dès que je l'eus reconnue, elle disparut, tandis que ma femme continua à dormir tranquillement, ignorante de ce qui arrivait. Je crus prudent de ne pas l'en informer, de crainte de l'impressionner ; et je m'en abstins durant plusieurs mois ; mais je dois avouer que la vision avait laissé en moi l'impression pénible qu'il s'agissait d'un pronostic de malheur imminent.

Ma femme mourut le 18 mars 1900, dix-huit mois après que sa mère m'était apparue au-dessus d'elle, durant son sommeil.

Quelques jours avant de mourir, elle dit qu'elle voyait sa mère avec son propre fils (mort dix-sept mois auparavant), lesquels l'attendaient et l'appelaient. Après ces paroles, elle passa à l'état d'inconscience et y resta jusqu'à sa mort.

QUATRIÈME CATÉGORIE

Cas d'apparitions au lit de mort, coïncidant avec des préannonces

ou des confirmations analogues, obtenues médiumniquement.

Cette catégorie se place parmi les plus importantes au point de vue scientifique, parce qu'elle présuppose l'application des méthodes d'investigation expérimentale

Page 070

aux phénomènes. A l'état où elle se trouve, elle ne représente sans doute qu'un bon commencement, mais ce commencement est de bon augure et laisse entrevoir la possibilité de parvenir un jour au but d'une manière suffisante et décisive - ce qui constituerait un couronnement digne de l'idéal scientifique le plus élevé. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que c'est uniquement au moyen de ces méthodes que l'on peut espérer atteindre la solution finale des problèmes troublants qui se rattachent aux manifestations métapsychiques en général, problèmes dont la haute valeur théorique n'intéresse pas uniquement les doctrines scientifiques et philosophiques, mais s'étend et s'élève jusqu'à devenir sociale et morale.

Cependant, on ne peut pas dire que l'introduction de la *préannonce* ou de la *re-confirimation* médiumniques dans le cadre phénoménologique des apparitions en question suffise à éliminer totalement l'hypothèse télépathico hallucinatoire à laquelle les chercheurs d'aujourd'hui attribuent une multiformité de manifestations hypothétiques telle à rendre à peu près impossible son élimination dans la plupart des phénomènes médiumniques. Dans notre cas, on pourrait toujours imaginer que le fait d'une apparition au lit de mort pré-annoncée ou re-confirmée médiumniquement, prend naissance d'un rapport télépathique s'étant produit entre la subconscience du médium et celle du malade, ou entre celles du médium et du malade, du médium et des consultants.

Des sept cas qui suivent, les quatre premiers apparaissent plus ou moins insuffisants sous des aspects divers, et je ne me décide à les citer que pour accumuler du matériel métapsychique au service des futurs

Page 071

chercheurs ; mais on ne pourrait pas en dire autant des trois derniers qui représentent, au contraire, une contribution importante en faveur de l'objectivité des apparitions de défunts.

XXXIXe CAS. - *Je l'extraits du Journal of the American S. P. R.*

(1907, p. 49). Le professeur Hyslop y publia une série de « visions des moribonds » ; il cite entre autres cet épisode concernant deux dames de sa connaissance, et transcrit par lui sous leur dictée :

Quatre à cinq semaines avant la mort de mon fils, je me trouvais en compagnie de mon amie Mme S..., douée de facultés médiumniques ; et un message fut dicté où son « esprit-guide », - une petite fille se désignant sous le nom de Bright Eyes, promet de se rendre au lit de mon fils, gravement malade de carcinome. Or, la nuit qui précéda sa mort, mon fils se plaignit qu'autour de son lit circulait une petite fille, et demanda qui c'était. Tout cela arrivait à Muskoka, à 5 60 milles au nord de Toronto. Le malade ignorait absolument le message obtenu avec Mme S...

Le professeur Hyslop observe :

L'amitié intime existant entre Mrs. S... et Mrs. G..., mère du défunt, laisse la possibilité de supposer que des allusions ou des suggestions aient été inconsciemment transmises au fils avant sa mort ; ou qu'au moment de l'expérience médiumnique, quelques propos aient été tenus, capables d'ôter à l'incident la valeur qu'il présente apparemment.

XLe CAS. - A l'occasion de la mort de M. Ferneyhough, de Maritzburg (Colonie du Cap), spiritualiste anglais bien connu, directeur de revues spirites et médium écrivain, *Light* en a publié la nécrologie (1912, p. 452), d'où j'extraits ce paragraphe :

Page 072

Le 22 février 1892, M. Ferneyhough eut le malheur de perdre son enfant premier-né, Reginald, âgé de 5 ans. A cette époque les doctrines spiritualistes n'avaient pas d'attrait pour lui ; mais quelque temps après il se laissa amener à intervenir dans un cercle expérimental et, à la date du 28 novembre 1894, on lit dans son journal personnel : « La première preuve d'identification s'est présentée pour moi juste au moment où j'allais renoncer aux recherches. Une certaine Mrs. Nelson se manifesta, qui avait été durant sa vie une infirmière de Maritzburg, et qui dicta : « Va tout de suite chez toi, car c'est là que se trouve ton fils ». La signification du message était rattachée à la maladie de son autre petit garçon Cyrille. M. Ferneyhough eut tout de suite l'impression - par la suite parfaitement justifiée - que « l'enfant qui se trouvait chez lui » était Reginald, venu pour accueillir son petit frère Cyrille, lui aussi peut-être

destiné à mourir. Et le fait que cette impression n'était pas le fruit d'une imagination exaltée est confirmée par ceci, que l'enfant malade, Cyrille, un instant avant de mourir, prononça avec irritation le nom du petit frère Reginald, en lui disant de s'en aller, qu'il ne voulait pas aller avec lui, qu'il n'y aurait pas été, qu'il voulait rester avec sa maman.

XLIIe CAS. -. Je l'extrais des *Annali dello Spiritismo in Italia*, 1875, pages 120 et 149. La relation du cas occupe dix pages de cette revue ; j'en rapporterai donc seulement les passages principaux. Le relateur en est le spirite de la première heure bien connu, Rinaldo Dall'Argine, et les protagonistes sont des personnes de son intimité. Il écrit :

Le Dr Vincent Gubernari, natif des Maremmes, Toscane, s'était installé définitivement à Arcetri (Pian dei Giullari), délicieux pays près de Florence ; et bien qu'il n'en fût pas le médecin officiel, il y exerçait également sa profession.

M. Gubernari, favorisé des biens de la fortune, avait épousé Mme Isabelle Segardi, de Sienne, descendante

Page 073

d'une famille patricienne de cette ville. Elle aussi était riche et avait apporté à son mari une dot non indifférente.

Les époux avaient convenu de se faire une donation réciproque de leur propre fortune, et Mme Gubernari avait déjà fait son testament en ce sens et supposait que son mari en avait fait autant à son égard.

...Quoique M. Gubernari, en matérialiste qu'il était; se moquât du spiritisme et des esprits, il ne put s'empêcher d'être impressionné en voyant plusieurs de ses amis, qu'il savait très instruits, exempts de parti pris, et autrefois plus anti-spirites que lui, être tout à coup devenus croyants aux manifestations spirites. Un beau jour donc, le docteur, soit qu'il voulût se convaincre personnellement, soit qu'il voulût s'amuser aux frais de ses amis, leur manifesta le désir de tenter une expérience chez lui, et les invita à être de la partie.

Dès que les expérimentateurs eurent formé la chaîne autour de la table, un esprit l'agita avec une force surprenante... Et le docteur fut extrêmement surpris lorsque, ayant demandé le nom de l'esprit présent, on lui répondit :

- Ta tante Rose.

Le docteur étant resté orphelin en bas âge, avait été élevé avec tendresse par cette tante, qui lui avait servi de mère.

Quand il fut revenu de sa surprise, il s'écria :

« Eh bien, si tu es vraiment ma tante Rose, aide-moi dans l'exercice de ma profession, fais-moi gagner beaucoup d'argent ! »

- Je suis ici pour bien autre chose - répondit l'esprit - je suis ici pour te conseiller de changer de vie et penser à ta femme.

- J'ai déjà pensé à ma femme - répondit sans honte le docteur - tant il est vrai que nous avons tous deux fait notre testament à notre réciproque avantage.

- Mensonge - répondit l'esprit, en secouant fortement la table pour démontrer son mécontentement ; - elle t'a tout laissé, oui ; mais toi, tu ne lui as rien laissé !

Alors Mme Gubernari prit part au dialogue, et, voulant

Page 074

persuader l'esprit que son mari avait fait testament en sa faveur, elle dit courageusement que son mari pouvait le prouver en montrant le testament même aux amis présents.

Le docteur, à la suite de cette intervention inattendue de sa femme, se trouvait compromis et ne savait comment faire pour se tirer de la vilaine passe ; il savait ce qu'il en était en conscience, et il était donc impossible qu'il se décida à avouer ses torts, en déclarant que l'esprit n'avait pas dit la vérité. Très troublé de cet incident, il déclara qu'il n'aurait fait voir à personne le testament.

L'esprit, alors, agitant la table avec une force encore plus grande, répondit :

- Tu es un imposteur ! Oui, je te le répète : tu as oublié ta femme, et, dans ton testament, tu ne t'es souvenu que de ta domestique, parce que... Change, oui, change ta façon de vivre et ton testament, et hâte-toi, car tu n'as pas de temps à perdre ; dans quelques jours tu seras avec nous dans le monde des esprits !

Cette révélation fut comme un coup de foudre sur la tête du docteur. Il en fut atterré... puis avec rage il s'écria :

- Comment ! je devrais mourir avant ma femme, moi qui suis plus jeune qu'elle ? Non, cela ne sera jamais ; je veux vivre encore et je vivrai.

Ce disant, il se leva tout irrité, et ordonna qu'on emportât le guéridon qui avait servi à l'expérience.

Le lendemain, un de ses amis - le colonel Maurizio - pour calmer son agitation, lui parla de possibles mystifications spirites, et lui dit que, ce soir même, il irait chez la comtesse Passerini pour une séance de contre-épreuve.

Le docteur sembla se calmer et attendit avec impatience le résultat

de la nouvelle expérience.

Le colonel Maurizio se rendit, en effet, chez la comtesse Passerini et, la séance commencée, on demanda à l'esprit-guide s'il connaissait ce qui était arrivé le soir précédent chez le docteur Gubernari. On répondit :

Il n'y a pas eu mystification ; l'esprit de la tante du docteur ne lui a révélé que la pure vérité.

- - Donc - demanda le professeur Capelli - le docteur

Page 075

Gubernari doit réellement mourir, et bientôt ?

- Sans aucun doute - continua l'esprit - et avant la fin de l'année courante.

- Mais - ajouta Capelli - comment pouvons-nous rapporter au docteur cette terrible confirmation de ce que sa tante lui a révélé ? Nous ne voulons ni pouvons augmenter son trouble.

- Ce que j'ai dit, c'est à vous que je l'ai dit ; avec le docteur comportez-vous comme vous voudrez.

On écrivit immédiatement au docteur Gubernari que l'esprit avait assuré qu'il s'agissait d'une mystification. Le docteur lut avidement la missive, et se reprit, riant de lui-même et de ses frayeurs, et comme il jouissait d'une parfaite santé, il eut honte d'avoir cru un seul instant à sa prochaine mort.

...Malgré tout, dans la nuit du 12 novembre, il fut assailli par une fièvre très forte accompagnée de fortes douleurs... Les médecins diagnostiquèrent qu'il s'agissait d'une chose sans importance et qui ne méritait pas qu'on se préoccupât... mais en attendant le mal augmentait, et il souffrait horriblement...

Ses amis allèrent de nouveau chez la comtesse Passerini pour une séance médiumnique. L'entité habituelle se manifesta ; interrogée à ce propos, elle répondit :

- Comme il s'agit d'un malade, je dirai que je ne me connais pas en ce genre de choses ; mais pour satisfaire à votre désir, je chercherai un esprit qui ait exercé la médecine durant sa vie, et je vous l'enverrai. Attendez-moi un moment !

Le guéridon s'arrêta, mais après quelques minutes il s'agita de nouveau, et le même esprit dit :

- J'ai trouvé le médecin ; il est ici ; interrogez-le !

D. - Peux-tu nous dire quelque chose sur la maladie de Gubernari ?

R. - Je puis dire que, comme esprit, je trouve Gubernari gravement malade ; je vous avouerai pourtant que, si j'étais encore parmi vous, je

dirai de lui ce que disent mes collègues vivants.

D. - Mais s'il est vrai qu'il est gravement malade, comment les médecins peuvent-ils avoir déclaré que son mal est une affaire de quelques jours !

Page 076

R. - Si le corps, qui tient l'âme emprisonnée, était fait comme une boîte qu'on puisse ouvrir à son gré, les médecins verraient le mal qui consume Gubernari, tandis qu'il semble extérieurement bien portant.

D. - Son mal est-il seulement physique ou aussi moral ?

R. - L'un et l'autre.

D. - Guérira-t-il ou mourra-t-il ?

R. - Je regrette de vous le dire, mais il sera bientôt des nôtres.

D. - Peux-tu nous dire qui tu es ?

R. - Un médecin dont le nom ne vous est pas inconnu.

D. - Sois donc assez bon pour nous l'apprendre.

R. - Je vous le dis, et puis je m'en vais, parce que je suis pressé... Panattoni. Bonne nuit à tous. (Le Dr Panattoni, parent du député du même nom, avait été un bon médecin, qui avait exercé sa profession à Florence.)

D'autres consultations furent faites, et les médecins sentencièrent enfin que le docteur avait un kyste interne. Il mourut le 30 décembre 1874.

Réduit à l'agonie, il disait qu'il voyait près de son lit l'esprit du Dr Panattoni qui ne l'abandonnait jamais un seul moment, et à son chevet les esprits de sa mère et de sa tante Rose, qui le consolaient par leur présence et l'encourageaient à quitter la vie terrestre. Craignant qu'on ne le crût pas, il s'écria plus d'une fois : « Ce que je dis est la pure vérité ; je suis à l'agonie, et à l'agonie on ne ment pas. »

XLIIe Cas. - Cet épisode devrait être classé dans la catégorie suivante, qui comprend les cas d'apparitions vues uniquement par les assistants ; mais comme il contient un épisode de re-confirimation médiumnique de la vision advenue, je le joins à ceux de cette catégorie.

Dans l'année 1917, un grand intérêt fut suscité en Angleterre par un cas d'identification spirite narré par M. Richard Wilkinson, homme d'affaires fort connu, et sceptique endurci en matière de spiritisme

Page 077

et de religions ; ayant perdu son fils à la guerre, il fut poussé par sa femme à assister à une séance médiumnique durant laquelle furent obtenues d'excellentes preuves de la présence et de l'identité du jeune homme. D'autres séances suivirent et d'autres preuves extraordinaires s'accumulèrent jusqu'à la conviction absolue du sceptique M. Wilkinson, lequel pour la consolation de tant d'aines souffrantes, se décida à rapporter les faits dans la revue *The London Magazine* du mois d'octobre 1917.

J'extrais ce passage de la relation.

Pendant que ma femme avait été à Brighton pour soigner son père tombé malade (et qui mourut peu de temps après), un matin, vers 8 heures, en plein jour, elle aperçut à son côté l'apparition de son fils. Aucune explication scientifique, aucune théorie ne pourra jamais lui faire admettre qu'il s'agissait d'auto suggestion et d'hallucination. Elle est bien certaine que son fils se trouvait à son côté.

Quelques jours plus tard, elle rentrait à Londres. Elle n'avait raconté l'événement à personne, en l'attente de me voir à la gare pour m'en faire part. Le soir de ce même jour, nous nous rendîmes ensemble chez le médium, Mrs. Annie Brittain ; et dès que nous fûmes en séance les premières paroles que celle-ci prononça furent les suivantes : « Votre fils désire que sa mère sache que ce n'était nullement un rêve, mais qu'il lui fut réellement permis de soulever pour un instant le voile qui nous sépare ». Puis le médium ajouta : « Jane l'a vu aussi ». Or, Jane est une amie intime à nous, qui, quelques jours auparavant, avait raconté à ma femme qu'elle avait vu l'apparition de notre fils en des circonstances qui excluaient absolument la possibilité d'un rêve. Inutile d'ajouter que Mrs. Brittain n'avait jamais entendu parler de cette Jane.

Si quelqu'un m'avait dit, il y a seulement un an, que j'aurais pu lire - je rie dis pas écrire - et croire des

Page 078

choses semblables, j'aurais répondu que la chose était impossible.

XLIII CAs. - Il a été recueilli par le docteur Hodgson, et je l'extrais du vol. VIII, p. 227-228 des *Proceedings of the S. P. R.*

28 janvier 1891. - Il y a onze ans environ, alors que je me trouvais dans une grande anxiété au sujet de ma femme atteinte d'un cancer à l'estomac, je fus informé qu'un médium, Miss Susie Nickerson White,

avait donné des preuves très remarquables de facultés super normales. J'allai la voir sans me faire connaître, et je demandai une séance qui me fut accordée. Il se présenta une entité qui affirmait être la sœur de ma femme ; elle dit s'appeler Marie, ce qui était exact ; elle poursuivit en parlant de faits et d'affaires de famille absolument conformes à la vérité ; elle donna exactement le nom de ma femme, Elise-Anne ; elle décrivit sa maladie, prédit qu'elle ne survivrait pas, et qu'il ne lui restait que quelques mois à vivre. Surpris par tant d'informations exactes, je demandai : « Comment devons-nous donc appeler ces phénomènes ? Psychisme ? Somnambulisme ? Comment ? - La soi-disant Marie répondit : « Je savais bien que vous alliez me poser cette question : je l'avais lue dans votre pensée. » - « Vous tirez donc de ma pensée tout ce que vous dites ? » demandai-je. – « Non, répondit-elle, et pour vous le prouver, je dirai quelque chose qui n'est pas dans votre pensée. Je vous annonce que d'ici trois jours Elise-Anne dira que je lui suis apparue en même temps que notre mère, que j'espère pouvoir amener avec moi. »

Je ferai remarquer que la mère de ma femme était morte il y a quarante-cinq ans, et sa sœur six à sept ans auparavant. Je gardai naturellement le secret sur ce qui s'était passé. Trois jours après, la garde-malade accourut, tout agitée, pour m'avertir que l'état de ma femme avait empiré, qu'elle donnait des signes évidents de délire, qu'elle avait appelé tout à coup sa mère et sa sœur Marie, après quoi elle s'était jetée en bas du lit et avait couru

Page 079

vers la porte en criant : « Reste, maman ! arrête-toi, Marie ! Ne vous en allez pas encore ! »

Après cette preuve si frappante, j'allai de nouveau consulter Miss White. Aussitôt la séance commencée, la même entité se présenta. J'étais alors très préoccupé, parce que, depuis quelques jours, ma femme ne pouvait plus garder aucun aliment solide ou liquide, pas même le lait et l'eau. Elle était donc absolument épuisée, d'autant plus qu'elle était atteinte d'une insomnie implacable. « Marie » conseilla de lui administrer du café très chargé et très chaud, avec un peu de crème, du sucre et du biscuit à la crème. Quoique cette prescription me surprît, je décidai de la préparer et de la lui administrer. La malade la prit volontiers, et la digéra parfaitement ; elle put ensuite dormir longtemps. Pendant plusieurs jours, elle ne vécut pas d'autre chose ; peu à peu, toutefois, elle ne put retenir même cet aliment.

Je consultai de nouveau Miss White ; « Marie » conseilla de lui administrer quelques cuillerées de suc de citron plusieurs fois chaque jour, afin de lui faire revenir l'appétit et de lui permettre de garder la nourriture. Cette prescription eut un plein succès. Ma femme ne tarda pourtant pas à empirer de nouveau ; je me rendis pour la quatrième fois chez Miss White, et je demandai à « Marie » combien de temps il lui restait encore à souffrir. Elle répondit ne pas être à même de me le dire, mais qu'elle songerait à m'avertir. « La première fois, dit-elle que la malade dira m'avoir vue, vous ne devrez plus vous éloigner de son chevet. »

Quelques jours après, vers 3 ou 4 heures du matin, j'allai remplacer la garde-malade, qui m'avertit : « *Mammie* (en faisant allusion à ma femme) a dit tout à l'heure avoir vu de nouveau sa sœur Marie. » - Quelques instants après, ma femme murmura : « Je m'en vais », et en disant ces mots, elle exhalait le dernier soupir. - *Signé* E. Paige ; Mary A. Paige *alias* Mary Dockerty (la garde-malade !).

Dans le fait qui précède, et à propos de la première double apparition, on pourrait assez raisonnable-

Page 080

ment arguer que la réalisation mathématiquement exacte a été produite par une impulsion télépathique, originée dans la pensée subconsciente du médium, ou bien dans celle du mari.

Il est moins aisé d'expliquer l'autre vision qui précéda immédiatement la mort du malade. La tâche ne serait pas trop difficile si la vision s'était produite en présence du mari ; dans ce cas, on pourrait légitimement supposer que M. E. Paige, en constatant sur le visage de la malade les signes de l'agonie, ait pensé à la promesse qu'il avait reçu de « Marie », en transmettant ainsi à la malade le phénomène hallucinatoire correspondant.

Mais l'épisode ne se passa pas ainsi. On a vu que c'est la garde-malade qui avise le mari de l'apparition qui avait eu lieu. L'explication dont il s'agit n'est donc pas applicable à ce cas. L'hypothèse télépathique paraîtra donc insuffisante, sauf qu'on veuille rechercher la clef de ce mystère (ainsi qu'on l'a déjà proposé pour expliquer des prophéties analogues obtenues par Mrs. Piper) dans la possibilité qu'il y ait des phénomènes de communication télépathique entre subconscient et subconscient, c'est-à-dire en dehors de toute participation des consciences normales respectives, sauf quelques irrptions accidentelles

du subconscient dans le conscient, de façon à déterminer les épisodes complexes que je viens de citer.

Selon cette hypothèse, il faudrait imaginer que le moi subconscient de la malade ayant eu le pressentiment de l'imminence de sa mort, et ce pressentiment ayant été perçu télépathiquement, soit par la conscience du médium, soit par celle du mari, il ait été la source du phénomène correspondant de répercussion

Page 081

télépathique dans la conscience normale de la malade.

On conçoit que cette hypothèse ne se recommande guère par sa simplicité et n'a pas le don de convaincre facilement un investigateur impartial. Il est clair que par de pareilles théories si embrouillées, et bien plus ingénieuses que sérieuses, on dépasse les frontières de l'induction scientifique pour entrer à voiles déployées dans le domaine illimité du fantastique.

XLIVe CAS. - Afin de faciliter la compréhension de l'intéressant événement que je vais rapporter, je dois observer d'abord que sous le nom d'emprunt d'Elise Mannors se cache une dame qui a été connue de son vivant par les professeurs Hodgson et F.-W. Myers. Cette dame avait un oncle appelé dans la relation M. F... qui mourut la veille du jour dans lequel M. Hodgson tint avec Mrs. Piper la séance en question.

La nouvelle de sa mort (de M. F...), oncle d'Elise Mannors, a été insérée dans un journal de Boston, et il m'arriva de la lire pendant que je me rendais à la séance. Le premier message écrit a été de Mme Elise, chose à laquelle je ne m'attendais pas. Elle écrivit d'une manière agile et claire, annonçant que F... se trouvait présent à la séance, quoiqu'il ne fût pas en conditions de pouvoir communiquer directement ; elle ajouta qu'elle voulait m'informer de la manière dont elle avait aidé F... à la rejoindre. Elle expliqua qu'elle se trouvait présente à son lit de mort et qu'elle lui avait adressé des paroles d'encouragement, qu'elle nous fit connaître, et qui contenaient une forme d'expression inusitée. Elle affirma, en litre, qu'il avait entendu ces mots, qu'il l'avait même vue et reconnue.

Or, tout cela m'a été confirmé point par point, dans la seule manière qui était alors possible, c'est-à-dire au

Page 082

moyen d'un ami très intime de Mme Elise, de moi-même et d'un proche parent de F...

Je lui montrai le compte rendu de la séance, et, un ou deux jours après, le parent qui s'était trouvé au lit de mort déclara spontanément à son ami que F..., en mourant, avait dit devant lui sa nièce Elise qui lui parlait, et il avait répété les paroles qu'elle lui avait adressées. Ces paroles, que le parent de F..., répéta à son ami, étaient bien celles que Mme Elise m'avait relatées au moyen de Mrs. Piper en transe. Inutile d'ajouter que j'ignorais absolument la chose. – (Prof. R. Hodgson, *proceeding of the S. P. R.*, vol. XIII, p 378.)

Ce fait semble suggérer presque irrésistiblement l'explication spiritualiste. Toutefois, il ne faut pas oublier que les personnes dont M. F... mourant était entouré connaissait nécessairement l'incident en question – ce qui permettait de supposer un phénomène de perception télépathique ou télésthésique, entre la subconscience de Mrs. Piper en transe et la subconscience des personnes elles-mêmes. Seulement l'explication doit nécessairement paraître forcée et gratuite, d'autant plus si l'on considère que Mrs. Piper ne connaissait pas les personnes dont il s'agit ; si cette circonstance ne suffit pas à écarter absolument l'hypothèse télépathique, elle la rend tout à fait improbable.

XLVe CAS – Je tire cet épisode de la relation du professeur Hodgson sur ses expériences avec Mrs. Piper (p 121), relation qui a été imprimée au volume VIII des *proceedings of the S. P. R.* Les noms des protagonistes de ce fait ne sont désignés que leur initiales.

5 avril 1889. – Je me rendis chez Mrs. Piper vers la fin de mars de l'année (depuis le commencement

Page 083

de février, j'avais l'habitude de me rendre chez elle tous les quinze jours). Elle me prédit la mort de l'un de mes proches parents, qui devait avoir lieu dans six semaines environ, et qui devait me procurer quelque avantage pécuniaire.

Je pensai naturellement à mon père, qui avait atteint un âge très avancé et dont Mrs. Piper avait tracé la personnalité avec une évidence admirable quelques semaines auparavant, quoiqu'elle l'ait fait de manière à laisser supposer qu'elle parlait, non pas de mon père, mais tout

simplement d'une personne à laquelle j'étais lié par une étroite parenté. Je demandai donc si la personne qui devait mourir était la même qui m'avait été décrite dans cette circonstance ; mais elle évita de me donner une réponse satisfaisante. Quelques jours après, ma fiancée alla chez Mrs. Piper, qui lui prédit alors, sans aucune réticence, que mon père serait mort au bout de quelques semaines.

Vers la moitié du mois de mai, mon père, qui se rétablissait d'une légère attaque de bronchite, mourut tout à coup à Londres, par suite d'une paralysie cardiaque ; cela se passa le jour même où les médecins l'avaient déclaré hors de danger. Quelque temps avant, « Phinuit », par l'intermédiaire de Mrs. Piper, m'avait annoncé qu'il se rendrait auprès de mon père afin d'exercer sur lui son influence relativement à certaines dispositions testamentaires qu'il avait prises. Deux jours après avoir reçu la nouvelle télégraphique de sa mort, je me rendis avec ma femme chez Mrs. Piper, et « Phinuit » déclara que mon père était présent; et que sa venue dans le monde des esprits avait été subite. Il m'assura ensuite avoir exercé son influence auprès de mon père pour le persuader au sujet des dispositions testamentaires dont il a été question. Il m'informa alors du contenu du testament, il décrivit les traits du principal exécuteur testamentaire et ajouta que celui-ci, aussitôt après mon arrivée à Londres, émettrait une certaine proposition en ma faveur, destinée à être soumise au consentement de deux autres exécuteurs.

Trois semaines après, je me trouvais à Londres. L'exécuteur testamentaire était précisément celui dont « Phinuit »

Page 084

avait donné la description ; le testament était rédigé de la manière qu'il avait annoncée, la proposition en ma faveur était effectivement émise, et ma sœur, qui n'avait jamais quitté le chevet de mon père dans les trois derniers jours de sa vie, raconta que le malade s'était plaint à plusieurs reprises de la présence, au Pied de son lit, d'un vieux qui l'importunait en lui demandant de discuter ses intérêts priés. (*Signé : M. N. et Mrs. M. N*)

Il faut convenir qu'aussi cette épisode peut être admirablement expliqué par l'hypothèse spiritualiste. Il nous faut toutefois rechercher froidement jusqu'à quel point l'hypothèse télépathique parvient à en rendre compte, d'abord au point de vue du phénomène d'apparition, ensuite des autres incidents considérés en rapport avec le même phénomène. On parvient, par l'hypothèse télépathique, à expliquer

l'ensemble des faits, pourvu, bien entendu, qu'on ne se prenne pas à regarder de trop près le caractère plus ou moins artificiel des conjectures en question.

Conformément à cette hypothèse, pour ce qui se rapporte à la coïncidence entre l'apparition au lit de mort et ce qui avait été prédit dans la séance avec Mrs. Piper, on devra supposer que la subconscience du médium en transe, personnifiant la soi-disant entité spirite du « docteur Phinuit », et en l'objectivant sous la forme d'un vieillard, ait transmis télépathiquement au centre d'idéation du malade la même objectivation hallucinatoire.

Quant à l'épisode véridique de la prophétie de la mort, on devra en rechercher l'origine dans un phénomène de perception télésthésique de l'affection organique qui menaçait à brève échéance la vie du père de M. M. N...

Enfin, pour ce qui se rapporte aux autres incidents

Page 085

qui se sont vérifiés, ainsi que par exemple la description de l'aspect personnel de l'un des exécuteurs testamentaires, la révélation du contenu du testament paternel, et la proposition faite en faveur de M. M. N..., il suffira d'avoir recours à la simple hypothèse de la perception ou lecture de la pensée à distance.

On peut voir que tous les épisodes, ceux-là mêmes dont le caractère est le plus sensationnel, sont plus ou moins susceptibles d'être expliqués par l'hypothèse télépathique considérée dans ses différentes modalités de manifestation. D'une manière générale, ce fait mérite bien d'être médité avant de s'aventurer en de nouvelles conjectures. Il n'est pas moins vrai, toutefois, que si l'on est parvenu à ce résultat, cela n'a pas été sans conférer à l'hypothèse en question des pouvoirs tellement étendus et merveilleux, que l'on se trouve ramené par un autre chemin - celui de la subconscience - sur le seuil de ce transcendantal qu'on voulait éviter à tout prix.

CINQUIEME CATEGORIE

Cas dans lesquels les familiers du mourant sont seuls à percevoir les fantômes de défunts.

Les cas de cette nature sont plutôt rares, et il est naturel qu'il en soit

ainsi, car, dans l'ordre des probabilités, nous devrions nous attendre à ce que, dans la plupart de ces manifestations. le moribond

Page 086

seul en soit le percipient, et que les apparitions perçues collectivement par le moribond et les assistants soient relativement rares, et plus encore celles perçues par les assistants seuls.

Au sujet de l'interprétation théorique des faits et à un point de vue absolument scientifique, ils sont encore susceptibles d'être expliqués par l'hypothèse télépathique, en supposant un phénomène de transmission de pensée de la part du moribond - sauf des circonstances spéciales.

XLVle CAS. Dans ce premier épisode, l'assistant a la perception d'un fantôme rudimentaire, probablement en voie de formation. Je l'extraits du journal *of the S. P. R.* (1908, p 312). La narratrice et percipiente est sœur d'un membre de la Société en question. Elle écrit :

Le premier jour de novembre 1905, je me trouvais de service, en qualité d'infirmière à l'hôpital, et j'eus une expérience intéressante.

J'assistais une certaine Mme S., atteinte de cancer, alitée depuis six mois à l'hôpital et, ce matin-là, à l'agonie. Elle se trouvait depuis cinq le coma, et le rythme de la respiration s'était réduit à trois aspirations par minute. Je fus laissée seule pour l'assister, avec attribution de surveiller tout changement dans ses conditions et de la protéger des mouches. J'étais assise près du lit, lisant un article de revue et de temps en temps, regardant la malade. Vers midi et cinq minutes (il n'y avait pas d'horloge dans la chambre), tandis que je levais les yeux sur la mourante, je vis de l'autre côté du lit une figure humaine ; je dis une figure humaine parce qu'elle était indubitablement telle pour la forme, bien qu'on n'en distinguât pas les traits, et qu'elle semblât dans son ensemble constituée de brouillard ou vapeur condensée, avec des bords incertains et confus. Sa hauteur était à peu près la mienne(5 pieds et 7 pouces).

Page 087

Il y avait une fenêtre de chaque côté du lit, et un paravent de bois recouvert de toile se trouvait derrière la forme. Je notais que les jointures du paravent étaient visibles à travers le corps vapoureux du fantôme. Je n'éprouvai aucune sensation de terreur, bien que je ne me sentisse pas disposée à interroger l'apparition. Je déposai la revue que je lisais, restant complètement absorbée dans la contemplation du fantôme pour un laps

de temps que j'évalue à dix ou quinze minutes. Après quoi, une autre infirmière entra dans la salle, et la figure commença à s'atténuer, à se dissoudre, tant qu'elle disparut.

Je tâtais les pulsations de la mourante dans le cou, et je trouvais qu'on les percevait encore, bien qu'elle eût cessé de respirer. Quand la forme était présente, elle respirait encore...

Rien de très remarquable dans cet épisode ; toutefois, au point de vue de l'hypothèse télépathique, cette question se pose spontanément à l'esprit du moment que la mourante se trouvait dans le coma depuis cinq heures, d'une façon bien définie et profonde, est-il bien raisonnable encore d'attribuer l'origine de l'apparition à la pensée de la mourante ? Franchement, je crois plus près de la vérité celui qui répond négativement à la question.

Xlvie cas – je l'extrait du livre connue de Camille Flammarion : *L'Inconnu*. Mme B. de L., de Lacapelle, écrit à M. Flammarion :

J'avais une fille de 15 ans, qui était ma joie et mon orgueil. Durant un court voyage, je l'avais laissée en compagnie de ma mère. Je devais être de retour le 17 mai 1894 ; et dans la nuit du 17, je rêvais que ma fille était gravement malade, qu'elle m'appelait et m'invoquait en pleurant. Je me réveillai très agitée, me répétant à moi-même la phrase proverbiale que « tout songe est un mensonge ». Dans la journée, je reçus une lettre de ma fille, où elle me renseignait sur les affaires domestiques,

Page 088

sans se plaindre de rien. Le lendemain, en arrivant à la maison, je ne vis pas ma fille venir à ma rencontre ; et la femme de chambre m'apprit qu'une indisposition soudaine l'avait saisie. Je montai à sa chambre et la trouvai souffrante d'une forte douleur de tête. Je la fis tout de suite coucher ; hélas ! elle ne se releva plus ! Deux jours plus tard se déclara une angine membraneuse, et malgré les soins prodigués, elle s'éteignit le 29 mai.

Or, deux nuits avant la catastrophe, je m'étais étendue sur un lit séparé par une porte de la chambre de ma fille. J'avais fermé les yeux, mais je ne dormais pas ; ma fille s'était assoupie, et l'infirmière veillait. Tout à coup une vive lumière, comparable au soleil de midi au mois d'août, éclaira la chambre. J'appelai tout de suite l'infirmière, qui tarda quelque temps à répondre. Pendant ce retard, je me trouvais déjà près du

lit de ma fille, mais la lumière s'était éteinte. L'infirmière semblait atterrée et ne répondait pas à mes questions ; mais le lendemain elle dit aux intimes, et continue à répéter à chacun, quelle avait vu mon mari, mort six mois auparavant, au pied du lit de ma fille. L'infirmière en question est encore vivante, a 46 ans, et est prête à répéter à qui veut l'entendre.

Dans ce cas, durant la manifestation super normale, la jeune fille malade s'était assoupie ; il est donc probable qu'elle ait perçu aussi l'apparition sous forme de rêve.

XLVIIIe CAS. - Je l'extrais du *Journal of the American S. P. R.* (1918, p. 608). M. S. M. BENNET communiqua au professeur Hyslop le fait suivant :

L'une des plus anciennes habitantes du quartier du Wert Pittston était une dame M., veuve et mère de deux filles, dont l'une était vivante et mariée à M. Merret l'autre, nommée, Stella, était morte de fièvre typhoïde en 1876. Pendant la dernière maladie de sa mère, Mrs. Merrimon fut presque toujours à son chevet. Il y avait aussi son fils et une infirmière d'un âge moyen, femme

Page 089

pratique et sérieuse. Une nuit, Mrs. Merrimon s'était couchée pour un moment dans la chambre voisine, derrière un rideau, tandis que l'infirmière s'était assise dans la chambre de la mourante, de façon à en apercevoir le lit, malgré la lumière très faible. A un moment donné, elle vit une femme, debout auprès du lit, qui regardait intensément la malade, et cela pendant un assez long moment. L'infirmière, supposant que c'était Mrs. Merrimon, ne se leva pas. Mais peu de temps après elle vit cette forme se dissoudre ; et comme la taille et la corpulence ne correspondaient pas à la forte stature de la dame en question, l'infirmière alla voir dans la chambre voisine et y trouva Mrs. Merrimon qui dormait tranquillement. L'infirmière donna ensuite une bonne description de la forme perçue, description qui correspondait exactement à celle de la défunte Stella.

XLIXe CAS. - Je l'extrais du *Light* (1916, p. 301). Sir GEORGE KELREWICH, l'éminent professeur de littérature classique gréco-latine, détermine, au cours d'une interview, sa façon de penser sur l'existence et la survivance de l'âme, c'est-à-dire celle d'un chercheur sans idées

préconçues, qui attend d'en savoir davantage avant d'arriver à une conclusion définitive. En même temps il déclare que le thème l'intéresse d'une façon particulière, et cela par suite de certaines expériences extraordinaires dont lui et ses amis furent l'objet. Et il raconte quelques-unes de ces expériences, dont la première se produisit au lit de mort de sa mère. En voici le récit :

Ma sœur qui se trouvait dans la chambre au moment de sa mort, vint à moi en disant : « Au moment où notre mère exhalait son dernier soupir, je vis flotter au-dessus d'elle ,un fantôme aux cheveux roux ; ce qui est d'autant plus inexplicable que notre mère, comme vous savez, avait une aversion spéciale pour les personnes aux cheveux roux ».

Page 090

Je répondis : « Il est vrai que notre mère avait une aversion pour les personnes aux cheveux roux ; j'aurais dû te dire que sa sœur cadette, à laquelle elle était passionnément attachée, avait justement les cheveux roux. Elle est morte jeune, à l'immense douleur de notre mère ; de sorte que, s'il y avait dans l'Au-Delà une personne à laquelle elle désirât ardemment se réunir, c'était justement elle. »

A mon avis la conclusion à tirer de ce fait est que la sœur morte est venue la recevoir pour la guider dans l'Au-Delà.

Comme on voit., le professeur Kelrewitch aussi est irrésistiblement amené à tirer des faits ces raisonnements rationnels et spontanés auxquels tout le monde arrive, à condition clé n'avoir pas les voies cérébrales obstruées par une trop longue familiarité avec les variétés multiformes de l'hypothèse télépathico hallucinatoire, dont on abuse tant aujourd'hui.

Le CAS. - Cet épisode est théoriquement important, car le mourant et le percipient sont tous deux de très jeunes enfants.

Le Rév. William Stainton Moses rapporte dans le *Light* (7 avril 1.888) l'épisode suivant, arrivé à la fille d'un autre ministre de l'Église Anglicane et raconté verbalement par celui-ci au précédent.

Miss H... assistait un enfant mourant dans la paroisse de son père. Dans la chambre se trouvaient deux enfant lits, dont l'un était un berceau où dormait un enfant de 3 ou 4 ans, petit frère de l'autre malade, qui était assoupi depuis plusieurs heures. Miss H..., avec la mère des enfants, se tenait à côté du lit où se trouvait l'enfant mourant, déjà en proie aux spasmes de l'agonie. Tout à coup une petite voix cria du berceau, et les deux femmes, se retournant, virent le petit frère assis sur son séant,

complètement réveillé, qui pointait dans le vide

Page 091

avec son doigt, et avait le visage empreint d'une joie extatique. Il criait : « Oh 1 maman, maman, que de belles dames autour de petit frère ! Des belles dames ! Maman, maman, elles veulent prendre petit frère ! » Quand les deux femmes tournèrent de nouveau leurs regards vers le lit du petit mourant, elles virent qu'il n'était plus.

Moses ajoute ces commentaires :

En vue du criticisme prévalant contre les phénomènes médiumniques, il serait d'une grande importance qu'on pût recueillir des cas analogues, car les enfants de 3 ans et ceux à la mamelle ne peuvent certainement pas être traités de prestidigitateurs et de tricheurs. Ces commentaires de Moses devraient être complétés par l'observation que ces mêmes enfants ne peuvent certainement être érigés au rang de télépathiseurs de fantômes. A ce propos, il est déplorable que M. Moses ait négligé de rapporter l'âge du petit mourant ; mais comme il parle dans ces commentaires d'enfants à la mamelle, il est permis de croire et le perçoivent sont tous deux enfants en bas âge ; et ce second épisode est plus important que le premier, parce qu'on y trouve indiqué l'âge de l'enfant mourant (quatre mois) ; ceci permet d'exclure d'une façon catégorique toute forme d'auto suggestion dans le mourant, avec la relative transmission télépathique à la fillette percipiente ; et l'âge de cette dernière (trois ans) exclut à son tour la possibilité qu'elle ait pu s'auto suggestionner au point d'apercevoir des fantômes hallucinatoires, car son petit cerveau n'arrivait certainement pas à concevoir la

Page 092

possibilité d'apparitions transcendantes au lit du petit frère mourant.

J'extrais de la revue *Ultra* (1909, p. 911. MM. Pelusi ordonnateur de la Bibliothèque Royale Victor Emmanuel, à Rome, écrit à la date du 12 décembre 1908 :

Dans la maison située à Rome, Via Reggio, n° 21, escalier C, appartement 1,F habité par la famille Nasca, se trouve comme sous-locataire M. G. marié et père de famille, avec sa mère veuve. M. Notari, le 6 décembre dernier, perdit un enfant de 4 mois, vers 10 h. 45 du soir.

Autour du lit du petit mourant se trouvaient le père, la mère, la grand'mère, la maîtresse de maison, Mme Julie Masca, et sa petite sœur Ippolita, âgée de 3 ans, à demi paralysée, laquelle, assise sur le lit du petit agonisant, le regardait avec pitié. A un moment donné, exactement un quart d'heure avant que la mort eût mis fin à cette tendre existence, la petite sœur Ippolita tendit les bras vers un coin de la chambre et s'écria : « Maman, vois-la tante Olga ? » - et elle s'agita pour descendre du petit lit et aller l'embrasser. Les assistants demeurèrent pétrifiés et demandèrent à la fillette : « Mais où ? où est-elle ? »

-- Et l'enfant répétait : « La voilà ! La voilà ! et voulut à toute force descendre, et elle courut à une chaise vide ; mais elle resta là un peu perplexe, parce que la vision s'était portée en un autre point de la chambre. Et l'enfant s'y dirigea, disant : « La voilà, la tante Olga ! » Puis elle se tut lorsque survint le douloureux moment de la mort du petit ange.

Cette tante Olga, sœur de la mère de la fillette, s'est empoisonnée il y a un an par amour, et son fiancé, absent, lorsqu'il apprit la mort de son aimée, après trois mois de pleurs, se suicida ; la nuit même de son suicide, il apparut en rêve à la sœur d'Olga, c'est-à-dire la mère de la petite clairvoyante, en lui disant : « Tu vois ! maintenant j'épouse Olga ». Le matin suivant on apprit par les journaux le suicide.

Je garantis la véracité des faits, qui m'ont été répétés

Page 093

ce soir dans leurs moindres détails par la famille Nasca, mes amis intimes, et par la grand'mère de la petite clairvoyante. (*Signé : M. Pelusi, ordonnateur de la Bibliothèque V. E.*)

Llle CAS. -- Le publiciste anglais bien connu, WILLIAM STEAD, Directeur de la *Review of Reviews*, dans son ouvrage intitulé *Real Ghost Stories*, rapporte l'épisode suivant :

Je termine le chapitre par l'exposition d'une des manifestations de fantômes les plus détaillées qui se soient produites dans les temps modernes. C'est aussi la seule manifestation rapportée ici qui illustre la consolante croyance que les esprits des personnes qui nous sont chères viennent nous recevoir au lit de mort pour nous servir de guides dans l'existence spirituelle.

Durant l'été 1880, quatorze officiers du 5e régiment de Lanciers étaient assis en causant dans la salle du mess de la caserne de cavalerie à

Aldershot. Il était environ 7 heures du soir et ils étaient revenus alors d'une marche, lorsqu'ils virent entrer dans la salle une dame habillée d'un costume de soir en soie blanche, avec un long voile de mariée sur le visage, qui s'arrêta un moment à la tête de la table, puis se dirigea vers la cuisine et y entra.

Elle avait marché d'un pas rapide, mais les cinq officiers placés à la tête de la table la virent tous ; et aucun d'entre eux ne douta un seul moment que ce fût une dame en chair et en os, tombée parmi eux par on ne sait quel hasard. L'aide de camp, capitaine Norton, se leva d'un bond et courut à la cuisine, demandant au sergent où se trouvait la dame qui était entrée en ce moment. « Personne n'est entré à la cuisine », répondit le sergent, et les cuisiniers et les aides furent unanimes à l'affirmer.

Quand le capitaine Norton rapporta la stupéfiante nouvelle à ses collègues, une discussion très animée s'alluma entre eux, et on finit par conclure qu'il devait s'agir d'un fantôme. On discuta aussi au sujet des traits de l'apparition ; et ceux qui la virent furent d'accord pour affirmer qu'elle était belle, très brune, et que son visage

Page 094

exprimait une grande tristesse. Le colonel Vaudeleur, qui ne l'avait pas vue, en entendant décrire les traits du fantôme, observa : « Mais, c'est la femme du vétérinaire X..., morte dans l'Inde. » L'officier qu'il nommait moment -- ou du moins l'on supposait qu'il était en congé de convalescence. En tout cas, même si le fantôme apparu avait été celui de sa femme, on ne voyait pas pour quelle raison il s'était manifesté dans le salon du mess, de cette manière étrange.

Cependant, on vint, à savoir que l'officier vétérinaire en question était rentré de congé dans l'après-midi du même jour, à l'insu de tout ses camarades, bien qu'il eût encore à sa disposition plusieurs semaines de liberté. On apprit aussi qu'il était monté dans sa chambre, située au-dessus de la cuisine, avait sonné pour appeler l'ordonnance, accusant un malaise et demandant qu'on lui apportât un soda-brand.

Le matin suivant, vers 8 h. 1/2, l'ordonnance monta dans la chambre de l'officier et le trouva mort dans son lit .

Le capitaine Norton, en sa qualité d'aide de camp, dut entrer dans la chambre pour procéder à l'inventaire des effets laissés par le défunt et apposer les scellés. Et le premier objet sur lequel tombèrent ses regards fut la photographie de sa dame qu'il avait vue le soir précédent, habillée du même costume.

Voici les noms des officiers qui virent l'apparition : capitaine

Norton, aide de camp ; capitaine Aubrey Fife, du club armée et marine ; capitaine Benion, du club armée et marine ; le médecin du régiment (nom oublié), le lieutenant Jack Russel, rédacteur du *sporting Times* sous le pseudonyme de « Brer Babbit ».

Le coté particulièrement important de cet épisode, est celui du fantôme inconnu aux percipients et identifié ensuite par une photographie ; côté qui donnerait en apparence au fait la valeur d'une authentique, identification spirite. Et rien n'empêche qu'il le soit, en effet. Cependant, au point de vue scientifique, on ne peut nier que l'hypothèse télépathique

Page 095

serait encore à même de l'expliquer. En effet, si l'on tient compte qu'à l'étage supérieur, et précisément au-dessus de la cuisine où était entrée l'apparition, se trouvait le mari de la défunte apparue aux officiers, il est permis de supposer que cette apparition pouvait être une hallucination télépathique causée par sa pensée, en ce moment tendue vers la chère défunte..

Ceci posé, il faut noter par correction scientifique dans l'exposé des hypothèses, que l'événement se réalisa dans l'imminence de la mort du mari de la défunte, de sorte que cet événement prendrait un caractère de préannonce de mort imminente et de visite de défunt au lit de mort ; deux circonstances très frappantes, et dont on ne peut que tenir grand compte. Car si l'apparition s'était produite à la proximité du mari de la défunte, mais sans la circonstance de la mort de ce dernier, alors l'explication purement télépathique de l'événement serait plus vraisemblable, et si je ne m'exprime pas plus affirmativement, même en ces circonstances, c'est à cause des considérations suivantes (valables aussi pour la classe tout entière des manifestations qui nous occupent) : en premier lieu, parce que les hallucinations télépathiques entre vivants se réalisent généralement entre personnes effectivement liées entre elles, condition essentielle afin que le rapport psychique nécessaire entre l'agent et le percipient puisse s'établir, et ce lien effectif manque dans l'épisode exposé ; en second lieu, parce que - sauf des exceptions très rares qui n'infirmement pas la règle - dans les manifestations télépathiques entre vivants, l'agent transmet au percipient le fantôme hallucinatoire de soi-même, et non celui de tierces personnes

Page 096

auxquelles il pense par hasard ; c'est-à-dire que, s'il s'était agi de télépathie, les camarades du mourant auraient dû percevoir le fantôme de ce dernier, et non celui de sa femme défunte.

En tenant compte, par conséquent, de ces circonstances, qui contredisent l'explication télépathique de l'événement, celle spirite acquiert de grandes probabilités d'être l'explication véritable et authentique.

LIIIe CAS. - Je l'extrais *du Proceedings of the S. P. R.* (vol. VI, page 293). Il a été communiqué cette Société par Miss Walker, cousine de la protagoniste. Elle écrit :

Mes parents ont eu plusieurs enfants, la plupart desquels moururent dans l'enfance. Ceux qui survécurent sont Suzanne, Charlotte et moi. A cause de cet nombreuse lacunes, Suzanne était plus âgée que moi de vingt ans. Mon père était le propriétaire d'un domaine inaliénable, ce qui fait que la mort de ses deux garçons, William et John, - le premier mort dans l'adolescence, l'autre dans l'enfance, - avait été le plus grand malheur de sa vie. Suzanne se rappelait des deux garçons ; William était né et mort avant ma naissance ; John était mort à l'âge de 2 ans, lorsque j'étais à peine née. Il n'existait pas de portrait de William ; tu connais le portrait de John. Il s'agit de ce tableau à l'huile dans lequel est représenté, de grandeur naturelle, un enfant, un peu chancelant sur ses petits pieds, habillé de blanc, les petits souliers bleus, à côté duquel on voit un lévrier accroupi, et devant lui une orange qui roule à ses pieds... J'avais atteint l'âge de 20 ans ; Suzanne en avait 40, Charlotte 30. La santé de notre père déclinait rapidement. On vivait alors unis et heureux dans une délicieuse petite maison aux limites de la commune de Harrogate. Le jour dont il s'agit, Charlotte s'était sentie incommodée ; elle avait été saisie tout à coup par des frissons,

Page 097

et le docteur lui avait conseillé de se coucher. Dans l'après-midi, elle dormait tranquillement ; Suzanne et moi, nous étions assises à côté du lit. Le soleil s'était couché, il commençait à faire sombre, quoique l'on ne fût pas encore dans l'obscurité. J'ignore depuis combien de temps nous étions ainsi assises, alors qu'il m'arriva de lever la tête, et j'aperçus une luminosité dorée sur l'oreiller de Charlotte, et dans cette luminosité m'apparurent deux petits visages de chérubins qui regardaient fixement la

malade. Je restai quelque temps à regarder, comme extasiée, et la vision ne disparaissait pas. Enfin, en tendant la main à Suzanne, au-dessus du lit, je dis tout simplement : « Suzanne, regarde un peu en haut. » Elle regarda, et avec une expression de grand étonnement, elle s'écria : « Oh ! Emmeline ; ce sont William et John ! » Nous continuâmes à regarder cette vision comme si nous avions été fascinées, jusqu'au moment où tout disparut comme un tableau dissolvant. Quelques heures après, Charlotte était saisie soudain d'un accès inflammatoire et elle expirait peu de minutes après. - (*Proceedings of the S. P. R., vol. VI, p. 293-294.*)

Le cas que l'on vient de lire est rapporté par M. Podmore, qui remarque que, pour se rendre compte de la vision, il n'est pas nécessaire de supposer la présence spirituelle des deux petits frères morts, puisqu'on peut supposer avec plus de probabilité que l'apparition a été le reflet de la pensée de la malade.

A défaut d'attestations opposées précises, il ne resterait donc 'qu'à se tenir à l'explication proposée par M. Podmore, si dans le récit ci-dessus on ne rencontrait pas une circonstance qui pourrait avoir une valeur de démonstration indirecte du contraire. Cette circonstance est contenue dans le paragraphe où il est dit que Suzanne se souvenait des deux enfants qu'Emmeline (celle qui raconte le fait) ne se rappelait ni de l'un ni de l'autre et qu'il n'existait pas de portrait

Page 098

du premier enfant. Or, si on y songe bien, tout cela signifie que l'autre sœur, Charlotte – de dix ans moins âgée que Suzanne – devait seulement se souvenir d'un frère cadet, John, sans quoi l'auteur du récit n'aurait pas manqué d'écrire que les *deux sœurs* – et non pas seulement Suzanne – se rappelaient les deux garçons. Comme elle ne l'a pas fait il est évident que Charlotte ne se trouvait pas dans la situation de sa sœur aînée, Suzanne. Et pas même dans la situation de la sœur cadette, qui ne se rappelait d'aucun de ses petits frères ; la déduction que je vient de faire paraît donc inévitable. S'il en était ainsi, il en résulterait que la vision perçue par Emmeline ne pouvait pas être le reflet de la pensée de sa sœur mourante, puisque cette dernière ignorait les traits de l'aînée des petits frères apparus ; l'explication spirite de cet épisode devient alors inévitable.

LIVE Cas. – Je rapporte enfin un cas rigoureusement contrôlé et très intéressant, bien qu'on ne sache trop à quelle hypothèse se vouer pour

expliquer les fantômes manifestés au percipient, et qui revêtent probablement un caractère symbolique.

J'extrais le cas du *Journal of the S. P. R.* (1908, p.308-311). Le Dr O. Burgess envoie au Dr Hodgson l'épisode suivant, qui s'est passé en présence du Dr Renz, spécialiste de maladies nerveuses. M. G., protagoniste de l'épisode, écrit :

Ce qui se déroula devant moi durant les cinq dernières heures de vie de ma pauvre femme se convertit pour moi dans la question suivante, très débattue et que je parviendrai jamais à résoudre : c'est-à-dire si j'étais mentalement halluciné, ou si, le don de la vision clairvoyante m'avait été accordé.

Page 099

Avant de décrire les événements, et dans l'intérêt de ceux qui liront ces pages, je tiens à déclarer que je ne fais pas usage de boissons alcooliques, ni de cocaïne ou de morphine ; que je suis et ai toujours été modéré en tout, et que je ne suis pas d'un tempérament nerveux, que ma mentalité n'est pas le moins du monde imaginative, et que j'ai toujours été considéré comme un homme mesuré, calme et résolu. J'ajoute que, non seulement je ne crus jamais à ce qu'on nomme le « spiritisme », avec les relatifs phénomènes de « matérialisations médiumniques » et « du corps astral visible », mais que j'ai toujours été hostile à ces théories.

Ma femme est morte à 11 h. 45 du soir, le vendredi 23 mai 1902 ; et ce ne fut que vers 4 heures de l'après-midi, ce même jour, que je me persuadai que tout espoir était perdu.

Réunis autour du lit, dans l'attente de l'heure fatale, nous étions plusieurs amis, le médecin et deux infirmières. J'étais assis au chevet de la mourante, serrant sa main droite dans les miennes. Les amis étaient éparpillés dans la chambre, les uns assis, d'autres debout. Personne ne parlait, chacun surveillant la respiration de la malade, qui était de plus en plus faible. Deux heures se passèrent ainsi sans qu'aucun changement fût observé. Les domestiques annoncèrent que le dîner était servi, mais personne ne semblait disposer à en profiter. A 6 h. 1/2, je priai avec insistance les amis, le médecin et les infirmières d'aller dîner sans tarder, car l'attente pouvait se prolonger encore. Tous, moins deux personnes, suivirent mon conseil.

Quinze minutes plus tard, c'est-à-dire à 6 h. 45 (je suis sûr de l'heure, parce qu'une pendule était posée devant moi sur un meuble), il m'arriva de tourner mes regards vers la porte d'entrée, et j'aperçus sur le

seuil, suspendu en l'air, trois petits nuages très distincts disposés horizontalement, chacun paraissant d'une longueur de quatre pieds environ, avec six à huit pouces de volume. Le plus proche du sol était séparé par environ deux pieds ; les autres suivaient à intervalles de six pouces environ.

Ma première pensée fut que les amis (et je leur demande pardon de ce jugement injustifié) s'étaient mis à

Page 100

fumer au delà du seuil, de sorte que la fumée de leurs cigares pénétrait dans la chambre. Je me trouvai que bond pour aller leur faire des reproches ; et je trouvai que sur le seuil de la porte, dans le corridor et dans la chambre, il n'y avait personne. Etonné, je me retournai pour regarder les petits nuages, qui, lentement mais positivement, se rapprochaient du lit tant qu'ils l'enveloppèrent complètement.

En regardant à travers cette nébuleuse, je m'aperçus qu'à côté de la mourante se tenait une figure de femme pas plus haute que trois pieds, transparente, mais en même temps resplendissante d'une lumière aux reflets dorés ; et son aspect était si glorieux, qu'il n'a pas de paroles capables de la décrire. Elle revêtait un costume grec, aux manches longues, larges, tombantes ; sur la tête elle avait une couronne. Cette forme restait immobile comme une statue dans la splendeur de sa beauté ; les mains tendues sur la tête de ma femme, et dans l'attitude de qui reçoit un hôte joyeusement, mais avec sérénité. Deux formes vêtues de blanc se tenaient à genoux aux côtés du lit, surveillant tendrement ma femme, tandis que d'autres formes plus ou moins distinctes flottaient tout autour.

Au-dessus de ma femme était suspendue, dans une position horizontale, une blanche forme nue, qui était rattachée au corps de la mourante par un cordon qui touchait au-dessus de l'œil gauche, comme s'il s'était agi de son corps « astral ». A certains moments, la forme suspendue restait parfaitement immobile ; puis elle se contractait et diminuait jusqu'à se réduire à des proportions minuscules, non supérieures à dix-huit pouces de longueur, mais toujours en conservant sa forme très exacte de femme, sa tête parfaite, corps parfait, jambes parfaits. Quand le « corps astral » se contractait et diminuait ; il commençait une lutte violente, avec agitations et mouvement des membre dans le but évident de se dégager et se libérer du corps. Et la lutte persistait tant, qu'il semblait s'épuiser ; alors survenait une période de calme ; puis le « corps astral » recommençait à grandir, mais

seulement pour diminuer de nouveau, et reprendre la lutte.

Page 101

Pendant les cinq dernières heures de vie de ma femme; j'assistai sans interruption à cette stupéfiante vision que d'autres la définissent comme ils pourront. Il n'y avait pas moyen de la faire évanouir de mes yeux ; si je me distrayais en causant avec les amis, si je fermais les paupières, si je me trouvais d'un autre côté, lorsque je recommençais à regarder le lit de mort, je revoyais entièrement la même vision. Dans le cours de ces cinq heures, j'éprouvais une étrange sensation d'oppression à la tête et aux membres ; je sentais mes paupières lourdes comme lorsqu'on est pris de sommeil, et les sensations éprouvées, unies au fait de la persistance de la vision, me faisaient craindre pour ma raison ; de sorte que je m'adressais souvent au médecin en lui disant : « Docteur, je deviens fou. »

Enfin l'heure fatale arriva ; après un dernier spasme, la moribonde cessa de respirer ; et en même temps je vis la « forme astrale » redoubler d'efforts pour se libérer. Apparemment ma femme semblait morte ; mais quelques secondes après, elle recommençait à respirer, et il en fut ainsi à deux ou trois reprises ; puis tout fut fini. Avec le dernier soupir et le dernier spasme, le cordon qui la rattachait au « corps astral » se brisa, et je vis le « corps astral » s'évanouir. Les autres formes spirituelles aussi, ainsi que la nébulosité dont la chambre était envahie, s'évanouirent subitement ; et, c'est étrange à dire, même l'oppression dont je souffrais disparut comme par enchantement, et je me sentis de nouveau comme j'ai toujours été, calme, mesuré, résolu, de sorte que je fus à même de distribuer des ordres et diriger les tristes préparatifs exigés par les circonstances.

Je laisse les lecteurs libres de juger si réellement je me trouvais en proie à un accès hallucinatoire déterminé par l'anxiété, la souffrance et la fatigue, ou si par hasard il ne m'avait pas été donné d'apercevoir une parcelle de l'existence spirituelle, avec sa paix, son bonheur, sa beauté.

Le Dr Renz, témoin des faits, écrit une longue lettre de confirmation, d'où je tire ce passage :

Page 102

Dès que la malade se fut éteinte, M. G..., qui durant six heures était resté immobile à son chevet, se leva et donna des ordres pour la circonstance avec une expression si calme d'homme d'affaires, que les

assistants en furent surpris. Si donc il avait été soumis durant cinq heures à un accès d'hallucination, son esprit ne serait pas redevenu clair et normal d'un instant à l'autre. Dix-sept jours se sont passés maintenant depuis la mort de sa femme et la vision ; et M. G... continue de se montrer parfaitement sain et normal de corps et d'esprit... (*Signé* Dr C. RENO.)

Ce cas est aussi intéressant qu'embarrassant. En effet, on trouve dans la description du « corps astral » suspendu sur la moribonde des détails impossibles à expliquer par l'hypothèse hallucinatoire, par le fait qu'il concorde avec d'autres descriptions du même genre données par des percipients dont l'un ignorait l'autre ; en même temps, ils sont assez curieux pour qu'on ne puisse les expliquer par l'hypothèse des coïncidences fortuites. Tel est l'incident des alternatives de croissance et de diminution subies par le corps « astral », avant de s'extérioriser définitivement, et cela selon le flux et le reflux de la vitalité de la moribonde. On a cité précédemment (XXXVe cas) la description d'un cas analogue observé au lit de mort d'un enfant ; et dans mon ouvrage sur les *Phénomènes de Bilocation* (*Annales des Sciences Psychiques*, mars et avril 1911), j'ai rapporté un cas analogue dont le Rév. Stainton Moses était le percipient. Je répète donc que, comme chacun des percipients nommés ignorait les expériences des autres, et comme ces concordances ne peuvent être attribuées à des coïncidences fortuites, on est amené à admettre qu'ils témoignent de l'objectivité des phénomènes perçue. Il s'ensuit que, dans le cas qui nous

Page 103

occupe, la vision du dédoublement fluidique de la mourante devrait être considérée comme objective. Ceci admis, comment expliquer l'apparition d'une forme féminine vêtue d'un costume grec, avec une couronne sur la tête ? Cet ensemble de détails nous fait supposer que la forme avait; un caractère symbolique ; en ce cas, en quoi consistait-elle ? S'agissait-il d'une création hallucinatoire de la mentalité du percipient, ou bien d'une projection télépathico symbolique ayant pour origine la mentalité d'une entité spirituelle ? Dans la casuistique métapsychique on trouve un certain nombre de ces projections télépathico symboliques ayant probablement une origine transcendantale, et cela spécialement dans le groupe des prémonitions ; de sorte que l'exemple rapporté rentrerait dans un ordre de faits connus.

Quoi qu'il en soit, il est inopportun de s'étendre dans l'étude (l'un

épisode qui, pour le moment, semble inexplicable. Il vaut mieux conclure en admettant qu'il y a eu dans ce cas promiscuité de manifestations, en partie réellement super normales, et en partie hallucinatoires.

SIXIÈME CATÉGORIE

Exemples d'apparitions de défunts s'étant produites peu de temps après un cas de mort et perçues dans la même maison où gît le cadavre.

Chacun peut facilement se rendre compte de la grande importance théorique des cas dont nous allons

Page 104

nous occuper. Si on parvenait à en recueillir un nombre suffisant, ils représenteraient une contribution précieuse en faveur de la thèse spiritualiste. Cette possibilité est toutefois encore bien loin ; les faits en question sont (les plus rares ; cela ne peut pas étonner, étant données les conditions exceptionnelles qui sont nécessaires pour qu'ils puissent se produire.

LVe CAS. - Le cas suivant, que je tire du vol. V, p. 422, des *Proceedings of the S. P. R.*, est aussi le seul que je connaisse :

Août 1886. - Le samedi 24 octobre 1868, nous prenions congé de nos amis (les marquis de Lys) avec lesquels nous demeurions à Malvern Well, pour nous rendre à Cheltenham, résidence d'un beau-frère de mon mari, M. Georges Copeland. Depuis quelque temps déjà, celui-ci était malade à la suite d'une attaque de paralysie qui l'avait réduit à l'impotence, bien que ses facultés mentales fussent demeurées parfaitement saines. Cette dernière circonstance était cause que ses amis se rendaient souvent auprès du malade, afin d'adoucir autant que possible son malheur. Profitant donc du peu de distance qui nous séparait, nous résolûmes à notre tour d'en faire autant. Nous étions pourtant informés que le malade avait déjà d'autres personnes chez lui ; nous décidâmes alors de nous rendre à Cheltenham sans le prévenir, afin d'arrêter un appartement, avant d'en être empêchés par une invitation de sa part. Nous louâmes plusieurs chambres situées dans le voisinage de l'habitation même de M. Copeland. Ceci fait, nous étions prêts à nous absenter de l'hôtel, lorsque plusieurs flacons de médecines disposés sur une table

attirèrent notre regard. Nous demandâmes s'il y avait des malades dans la maison, et l'on nous informa alors qu'une certaine Mrs. R..., logée à l'hôtel avec sa fille, était malade depuis quelque temps, bien qu'il s'agît de choses de peu d'importance, mais qu'il n'y avait aucun danger. Après ce moment, nous n'y pensâmes plus.

Page 105

Peu de temps après, nous nous rendîmes chez M. Copeland, qui, dans le cours de la soirée, vint à prononcer le nom de nos deux voisines d'hôtel. M. Copeland dit alors connaître Mrs. R... ; il expliqua qu'elle était veuve d'un docteur pratiquant à Cheltenham, et que l'une de ses filles était mariée à un professeur de collège, un certain M. V... - Je me rappelai alors avoir connu Mrs. V... à l'occasion d'une réception chez le docteur Barry et l'avoir remarquée à cause de sa grande beauté, pendant qu'elle conversait avec la maîtresse de la maison. C'était tout ce que je savais au sujet de ces dames.

Le matin du dimanche, à l'heure du déjeuner, j'observai que mon mari paraissait préoccupé. Quand le déjeuner fut terminé, il me demanda : « As-tu entendu traîner une chaise, il y a un instant ? La vieille dame qui demeure ci-dessous est morte sur sa propre chaise, la nuit dernière, et on l'a traînée, sur la chaise, dans sa chambre. » Je restai très impressionnée ; c'était la première fois que je me trouvais à proximité d'un cadavre je désirais donc changer sans retard d'appartement. Plusieurs de nos amis, en apprenant le fait, nous avaient gracieusement offert l'hospitalité ; mais mon mari s'y opposait, observant qu'un déménagement est toujours un ennui, que mes terreurs étaient sottes, qu'il n'éprouvait aucun plaisir à se déplacer un jour de dimanche, qu'il n'était pas généreux de partir, parce qu'une personne était morte, et qu'enfin si une pareille chose nous avait été faite, nous n'aurions pas manqué de nous en fâcher. Bref, il nous fallut rester.

Je passai la journée en compagnie du beau-frère et des nièces. Nous ne retournâmes à l'hôtel qu'à l'heure de se mettre au lit. Après m'être endormie tout de suite, comme d'habitude, je me réveillai au milieu de la nuit sans cause apparente, et je vis distinctement au pied du lit un vieux gentilhomme au visage gras, rosé et souriant, qui tenait son chapeau dans ses mains. Il était vêtu d'un habit de couleur bleu ciel, d'une coupe antique, garni de boutons en métal, et par-dessous un gilet clair, et un pantalon analogue. Plus je le regardais, mieux je discernais les plus petits détails du visage et des vêtements. Je ne me sentais pas trop impressionnée ; après quelque temps,

j'essayai de fermer les yeux pendant une ou deux minutes ; lorsque je les rouvris, le vieux gentilhomme avait disparu. Quelques instants après, je me rendormis. Le matin venu, je me proposai de ne rien dire à personne de ce qui m'était arrivé, jusqu'à ce que j'eusse vu une de mes nièces, à laquelle j'entendais exposer le fait, afin de savoir si par hasard il n'y avait aucune ressemblance entre le docteur R... et le gentilhomme de ma vision. Bien que cette idée me parût absurde, je voulais en avoir le cœur net. Je rencontrai ma nièce Mary Copeland (maintenant Mrs. Brandling), de retour de l'église, et, tout de suite, je lui demandai : « Le docteur R... n'avait-il pas l'aspect d'un vieux gentilhomme au visage gras, rosé et souriant, etc..., etc. ? » - Elle tressaillit d'étonnement « Qui peut te l'avoir dit ? s'écria-t-elle ; nous disions en effet qu'il ressemblait plus à un bon facteur de campagne qu'à un docteur. Comme c'est étrange qu'un homme à l'aspect si vulgaire ait eu pour fille une si belle créature ! »

Tel est le récit rigoureusement exact du fait qui m'est arrivé... Mes deux nièces sont encore vivantes, et doivent se rappeler exactement de tout cela. Naturellement, je ne suis pas en état d'expliquer ce fait. Le corps de la vieille dame gisait dans la chambre qui se trouvait immédiatement au-dessous de la nôtre. Ce qui me surprend par-dessus tout, c'est que je sois restée si peu impressionnée du fait et que j'aie pu me rendormir quelques instants après sans déranger personne. (*Signé : Mrs. BACCHUS.*)

Le mari de Mrs. Bacchus confirme ainsi l'événement :

« Leamington, 27 septembre 1886. - J'ai lu la relation de ma femme au sujet de ce qui arriva à Cheitenham, lorsque nous y étions, en 1868. Elle répond exactement à ce que ma femme me raconta de vive voix le matin qui suivit le fait dont je me souviens parfaitement. De même je me rappelle que ce même matin elle raconta tous les détails de l'événement à sa nièce. (*Signé : Henry BACCHUS.*)

Pour de plus amples détails, et d'autres témoignages, je renvoie aux *Proceedings*, à l'endroit déjà cité.

Dans le fait qui précède, le détail le plus important au point de vue théorique est la déclaration de la percipiente de n'avoir jamais connu et de n'avoir jamais eu aucune idée de l'aspect du défunt docteur R... - ce qui porterait à admettre la réalité objective de l'apparition, en écartant

l'hypothèse d'un phénomène d'auto suggestion hallucinatoire provoqué en Mrs. Bacchus par la pensée désagréable d'avoir près d'elle le cadavre de Mrs. R... Hormis que l'on veuille rechercher la cause de la vision dans un phénomène de transmission de la pensée venant de la fille de Mrs. R..., pensée qui pouvait être tournée au souvenir de son père, ou bien à la transmission d'une image analogue perçue en rêve par la même personne - interprétation qu'il ne faut pas rejeter, quoiqu'elle paraisse assez gratuite.

CONCLUSIONS

Avec celas, je termine la présente classification, dans laquelle je n'ai compris qu'une petite partie des faits que j'avais recueillis.

Quelle conclusion doit-on tirer de l'ensemble de ces faits ?

Comme on l'a vu, je me suis rigoureusement tenu, dans cette étude tout entière, aux interprétations scientifiques de l'hallucination probable, combinée à la transmission télépathique de la pensée ; et je

Page 108

me suis déterminé à cela en considérant que par la nature même des phénomènes analysés, il n'était pas possible de les diviser de ceux purement hallucinatoires ou télépathico hallucinatoires. Il me restait donc pas d'autres voies à suivre, bien entendu en signalant les épisodes qui semblaient prouver l'insuffisance des hypothèses nommées, et la nécessité de recourir à celle spirite. Ces épisodes acquièrent leur valeur démonstrative par la force de leurs modes de manifestation ; soit parce que le malade se trouve parfois dans le coma, qui exclut la possibilité que les visions des assistants soient une projection de sa pensée, soit parce que le défunt qui s'est manifesté était inconnu du percipient et a été ensuite identifié par un portrait ; soit parce que le fantôme prend un caractère de manifestation prémonitoire, autre circonstance inexplicable avec les hypothèses hallucinatoires, suggestives et télépathiques ; soit parce que l'on obtient parfois des confirmations indirectes au sujet de la véracité des apparitions, sous forme de préannonces ou de réconfirmations obtenues médiumniquement, ce qui ramène les phénomènes en question sur la voie de l'expérimentation scientifique ; soit, enfin, parce que le mourant ou le percipient, et parfois tous les deux, sont des enfants en bas âge, et, par conséquent, incapables de s'auto-suggestionner ou de suggestionner les autres au sujet d'événements

transcendants que leur petit cerveau est incapable de comprendre. Et ce dernier groupe de preuves est le plus important, car il exclut d'une manière décisive toute hypothèse ou objection contraire, de sorte qu'il est permis d'affirmer que quelques faits bien contrôlés de cette nature suffisent à démolir irrévocablement l'hypothèse télépathico hallucinatoire

Page 109

comme explication des phénomènes en question, considérés dans leur ensemble.

A ces inférences qui découlent directement des faits, il faut ajouter les considérations d'ordre général, comme celles-ci que, si les phénomènes en question avaient pour cause la pensée du moribond, dirigée vers ceux qu'il aime, le mourant, au lieu d'être sujet exclusivement à des phénomènes de formes hallucinatoires représentant des défunts, aurait dû percevoir plus fréquemment des formes hallucinatoires représentant des personnes vivantes ; or, ceci ne se produit jamais. De même, on peut dire que, si dans la crise de la mort se réalisent des phénomènes de vision hallucinatoire, il est tout aussi certain qu'il s'y produit aussi des phénomènes de télépathie, télésthésie, lucidité, prémonition, bilocation, etc. ; toutes manifestations d'ordre super normal - ce qui rend beaucoup moins improbable que les apparitions des défunts soient à leur tour super normales.

A ces considérations, il ne sera pas inutile d'ajouter cette autre : que, si l'hypothèse hallucinatoire appliquée aux cas de vision de fantômes en général semblait incroyable avant l'avènement (les recherches métapsychiques, il n'en est plus de même maintenant, si l'on songe au nombre toujours croissant de visions de cette nature dont l'origine véridique est démontrée, en commençant par les fantômes télépathiques pour passer à ceux de nature prémonitoire, et finir par les visions des maisons hantées, où, bien souvent, le même fantôme, vêtu d'un même costume, se manifeste à une foule de personnes, dont l'une ignore l'expérience de l'autre, ce qui démontre l'objectivité *sui generis* de ce fantôme et

Page 110

l'impuissance de l'hypothèse hallucinatoire à l'expliquer.

Donc, les considérations exposées nous amènent à conclure que l'hypothèse hallucinatoire appliquée aux cas d'apparitions au lit de mort perd tout droit à l'exclusivité, en faisant place à l'interprétation spirite

pour beaucoup de ces apparitions.

Et tout cela ne suffit pas ; car si on analyse les modalités de manifestation de la télépathie - sur laquelle se fondent toutes les suppositions de la thèse adverse - on arrive à la conclusion que ces modalités sont contraires à l'hypothèse hallucinatoire appliquée aux phénomènes étudiés. En effet, en comparant entre eux les milliers et milliers de cas télépathiques recueillis, on observe qu'une règle indiscutable les gouverne - règle à laquelle nous avons fait déjà allusion, mais que maintenant il nous faut discuter à fond : c'est-à-dire que, sauf de très rares exceptions dont on ne peut tenir aucun compte lorsqu'on dresse une règle, c'est toujours le fantôme de l'agent qui se manifeste au percipient, tandis que dans les cas d'apparitions de défunts au lit de mort, la règle tout aussi indiscutable est diamétralement opposée. En effet, ce sont toujours des fantômes de tierces personnes défuntes qui se manifestent aux percipients.

Voyons maintenant à quoi aboutit cette constatation. Je commencerai par noter que, d'un bout à l'autre de cet ouvrage, j'ai accordé à mes opposants l'avantage de présupposer que les transmissions télépathiques de fantômes de personnes auxquelles on pense avec une intensité d'affection constituent la règle. Mais il est à présent utile de faire bien remarquer que cette supposition n'est absolument pas fondée ; elle constitue même une grossière erreur,

Page 111

qui ne tient pas devant l'épreuve des faits. Ceux-ci sont là pour montrer que, quand une personne pense intensément à une autre, ce qu'il est probable que se réalise, c'est que la personne à laquelle on a songé perçoive le fantôme télépathique de l'agent, et non point que celui-ci transmette à un tiers le fantôme de la personne à laquelle il a songé. Entre les deux ordres de faits, il y a un abîme ; avec cette circonstance aggravante que le premier seulement est réel ; l'autre est fantastique. Et pourtant les défenseurs à outrance de l'hypothèse télépathique présupposent constamment cette éventualité, comme s'il s'agissait d'une règle bien établie.

A l'appui de ce que j'affirme, je ferai encore noter que les traités de pathologie mentale enregistrent bien de nombreux exemples d'hallucinations collectives - surtout dans les crises d'exaltations mystiques - mais celles-ci se réalisent inmanquablement au moyen de *suggestion verbale* et jamais au moyen de *transmission télépathique de la pensée*. Cette constatation est absolument symptomatique et confirme

admirablement les considérations que nous venons d'exposer. Maintenant, si l'on me demandait comment peut se produire le phénomène troublant de la transmission télépathique de son propre fantôme à la personne à laquelle on pense, je répondrais que personne n'est à même de l'expliquer pour le moment. La télépathie demeure pour tous un mystère profond, et plus on l'étudie, moins on la comprend, et l'hypothèse physiopsychique des « vibrations de la pensée voyageant à l'infini en ondes concentriques », avec laquelle on se flattait de comprendre en partie le phénomène, est désormais tombée et abandonnée par les personnes compétentes, parce qu'elle est littéralement

Page 112

inconciliable avec les faits. On ne peut assurer à ce sujet qu'une chose : que la télépathie est une chose *spirituelle*, et que, par conséquent, elle se manifeste en une ambiance *spirituelle* (que Meyers appelle « ambiance métaéthérique »).

Résignons-nous donc à étudier longtemps encore les manifestations métapsychiques en accumulant les faits, en les classant, en les comparant, en les analysant, afin d'en découvrir les rapports, et de saisir les lois qui les gouvernent ; ainsi nous ferons vraiment œuvre de science.

Avec cet ouvrage sur les phénomènes « d'apparitions de défunts au lit de mort », je me suis attelé à la dure entreprise, et les inférences conclusionnelles auxquelles je suis parvenu peuvent être résumées dans les termes suivants :

D'après les procédés d'analyse comparée entre les phénomènes télépathiques et les « visions des moribonds », il semble démontré que, lorsque ces visions sont perçues uniquement par les assistants, ou bien le moribond, et les assistants, il faut exclure en principe que le fait se produise par suite d'une transmission télépathique de la pensée du mourant. Il s'ensuit logiquement que les visions uniquement perçues par le mourant ne peuvent avoir une origine différente des autres ; et que, par conséquent-toujours comme règle générale - la même origine doit être attribuée au groupe tout entier de phénomènes. Quant à la nature de cette origine, on peut l'arguer par les cas de visions collectives, où l'identité du fantôme ne pouvant être expliquée par la transmission de la pensée hallucinée du moribond revêt nécessairement une valeur de preuve. C'est ce que prouvent aussi les modes de manifestations des phénomènes, trop souvent

Page 113

inconciliables avec l'hypothèse hallucinatoire. En d'autres termes : D'après l'étude scientifique des manifestations en question, on est amené à conclure que les hypothèses hallucinatoires et télépathico-hallucinatoires se montrent insuffisantes à expliquer l'ensemble des faits ; et que, par contre, l'hypothèse spirite s'y prête admirablement.

Des phénomènes de « télékinésie » en rapport avec des événements de mort

Les phénomènes de « télékinésie » dans leur forme spontanée de manifestation - il s'agit le plus souvent de portraits qui tombent ou d'horloges qui s'arrêtent en rapport avec des événements de mort offrent une haute valeur théorique ; et ceci pour des motifs multiples, dont le principal est celui-ci : que l'action physique, exercée à distance en pareils cas, ne peut être envisagée comme étant de nature purement mécanique, puisqu'elle s'exerce sur un objet *désigné* - ce qui ne pourrait se réaliser sans le concours d'une volonté dirigeante ; ou, en d'autres termes, sans la présence réelle de l'entité spirituelle qui est en jeu. Il s'ensuit que les phénomènes de télékinésie fournissent un bon argument pour démontrer que l'esprit est indépendant de l'organisme corporel.

Ils se prêtent, en outre, à circonscrire l'hypothèse télépathique en des limites mieux déterminées, parce qu'ils se réalisent parfois simultanément avec des manifestations télépathiques - ce qui amène logiquement à formuler des conclusions identiques sur la genèse des deux classes de phénomènes. On devrait

donc en conclure que, si les phénomènes de télékinésie, à raison de leur mode de réalisation, qui prouve l'existence d'une volonté dirigeante, ne peuvent être éclaircis qu'en admettant la présence spirituelle du décédé en rapport avec les faits, on devrait admettre la même chose pour un grand nombre de phénomènes télépathiques. Comme ceux-ci se produisent combinés avec les phénomènes télékinésiques, on peut en déduire que, si les derniers sont de nature spirite, il ne peut qu'en être de même des premiers. Si on arrivait à admettre ces conclusions, alors on devrait circonscrire l'hypothèse télépathique, considérée dans la signification d'action à distance entre un cerveau et l'autre, dans le champ étroit où s'exerce la « transmission de pensée » proprement dite, c'est-à-dire dans un rayon d'action ne dépassant guère quelques kilomètres - ce qui serait conforme à la loi physique du carré inverse des distances, à laquelle les vibrations de la pensée elles-mêmes ne pourraient pas se soustraire. Si l'on ne voulait pas resserrer son action dans un champ si étroit, alors il n'y aurait guère d'autres moyens pour résoudre le problème, que celui d'admettre que le groupe des phénomènes connus sous le nom

générique de « télépathie » comprend en réalité des manifestations de différentes espèces. Quand ils se produisent à courte distance, on pourrait les identifier avec la transmission de la pensée (comprise dans la signification classique d'un système de vibrations psychiques qui se répandent par des ondes concentriques d'un cerveau à l'autre). Mais il n'en serait plus de même lorsqu'elles se manifestent au delà d'une certaine limite ; dans ce cas, on pourrait encore les appeler télépathiques, mais non pas dans la signification

Page 117

« vibratoire », plutôt dans celle de « communication directe entre un esprit et l'autre ».

Enfin, on serait amené à reconnaître que, dans les deux catégories de manifestations, on peut rencontrer des épisodes qui, tout en étant absolument analogues à ceux télépathiques, appartiennent en réalité à la classe des manifestations spirites proprement dites (impliquant la présence sur place de l'esprit qui vient de se désincarner, ou bien un phénomène de communication télépathico-spirite entre un décédé et des vivants) ; et qui, quelquefois, appartiennent à la classe des phénomènes de « bilocation » (impliquant la présence sur place de l'esprit d'un vivant, plongé, en ce moment, dans le sommeil naturel ou provoqué.

Ces considérations montrent l'importance théorique des phénomènes de télékinésie dans leur forme spontanée de réalisation. Cependant, ils sont parmi les plus négligés de la phénoménologie métapsychique - ce qui est dû vraisemblablement à ceci : que si l'on veut les envisager au point de vue scientifique, ils ne présentent pas des modes de réalisation assez complexes pour pouvoir être considérés comme des faits réels ; en effet, on ne peut pas facilement éliminer pour eux l'objection des « coïncidences casuelles ». Je m'empresse néanmoins de remarquer que cette objection ne pourrait être regardée comme bien fondée que dans l'hypothèse absurde qu'on prétendit discuter les différents cas isolément. Mais comme cela n'est pas admissible, il faut en conclure que, s'il est vrai qu'un portrait tombé ou une horloge arrêtée en rapport avec un événement de mort, ne prouvent rien absolument, si ce n'est qu'un cas de coïncidence accidentelle, il n'est pas moins certain que, si ces sortes de coïncidences se répètent cent fois en rapport

Page 118

avec cent cas de mort, alors l'accumulation des coïncidences en

question fait ressortir la preuve incontestable d'un rapport de cause et effet entre les deux événements. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'on connaît des cas contenant des détails inconciliables avec l'hypothèse des coïncidences fortuites, ainsi que nous le ferons remarquer le moment venu.

Il faut donc souhaiter qu'à l'avenir on reconnaisse la valeur théorique des phénomènes de télékinésie spontanée, et, par conséquent, que l'on parvienne à accumuler en des proportions suffisantes le matériel brut indispensable pour en authentifier l'existence et en étudier la genèse - matériel qui n'abonde guère à l'heure actuelle, parce que les ouvrages et les revues métapsychiques ne les publient pas souvent. On sait néanmoins que les phénomènes de cette sorte se produisent avec une fréquence fort impressionnante et qu'ils occupent une place importante dans les traditions de tous les peuples. Cela est connu par les médecins, les prêtres, les infirmiers et par tous ceux qui, pour des nécessités professionnelles, se trouvent souvent en rapport avec des événements de mort. Voici en quels termes écrit à ce sujet au Directeur du *Light* de Londres un entrepreneur de pompes funèbres .

Ayant été durant plusieurs années attaché au service des pompes funèbres et connaissant ainsi les manifestations qui se rattachent aux événements de mort, je vous transmets mes observations sur ce sujet ; elles peuvent, en effet, offrir un certain intérêt pour vos lecteurs.

Les horloges qui s'arrêtent - surtout celles à balancier - au moment des événements de mort sont un phénomène des plus fréquents et constituent le sujet de conversations et d'enquêtes en un grand nombre de familles visitées par le malheur.

Page 119

Les portraits qui tombent, les instruments musicaux qui jouent spontanément en coïncidence avec des événements de mort, viennent immédiatement après dans l'ordre de fréquence.

Il est beaucoup plus rare qu'une horloge négligée depuis longtemps, étant abîmée, se reprenne tout à coup à marcher au moment d'un cas de décès dans la famille.

Des faits de cette espèce se produisent si souvent qu'ils deviennent familiers aux personnes attachées au service des pompes funèbres. Pour mon compte, je serais à même de fournir un grand nombre d'exemples d'horloges qui s'arrêtent en coïncidence avec des cas de mort ; mais je m'en abstiens pour le moment, afin de ne pas envahir l'espace de vos colonnes. (*Light*, 1898. page 107.)

Après cet exposé, destiné à éclaircir le thème que je me propose d'étudier, je passe sans plus à la citation des cas, en commençant par les portraits qui tombent en coïncidence avec un événement de mort.

Ier CAS. - Je débute par un exemple tiré de *Mes Mémoires*, d'Alexandre Dumas père (chapitre cxv).

Cet auteur raconte comment, ayant été un soir chez son ami Villenave, pour lui remettre une lettre qu'on lui avait confiée pour lui, il le trouva assoupi sur un fauteuil et sans lumière. Il continue en disant

Vous voyez, me dit M. Villenave, c'est bien singulier... je m'étais assoupi, le crépuscule est arrivé ; pendant ce temps-là, mon feu s'est éteint. Vous m'avez réveillé ; vous m'avez trouvé sans lumière, ne me rendant pas compte du bruit qui se faisait chez moi ; c'est sans doute l'air de la porte qui a passé sur mon visage, mais, en me réveillant, il m'a semblé voir voltiger devant mes yeux quelque chose de blanc comme un linceul... C'est bien singulier ; n'est-ce pas ? continua M. Villenave avec ce

Page 120

mouvement de corps qui indique un frisson courant par les membres refroidis. Vous voici ; tant mieux !

Et il me tendit la main.

Je répondis à sa courtoisie, en passant la lettre que je lui apportais de la main droite à la main gauche.

- Que tenez-vous là ? me demanda Villenave.

- Ah ! pardon, j'oubliais... une lettre que Françoise m'a remise pour vous, et qui est cause que je vous ai dérangé.

- Merci. -- Tenez, s'il vous plaît, allongez la main et donnez-moi une allumette ; en vérité, je suis encore tout engourdi, et, si j'étais superstitieux, je croirais aux pressentiments.

Il prit l'allumette que je lui présentais, et l'alluma aux cendres rouges du foyer.

A mesure que l'allumette prenait feu, une lumière se répandit dans la chambre, et, si tremblante qu'elle fût, permettait de distinguer les objets.

- Ah ! mon Dieu, m'écriai-je tout à coup ; qu'est-il donc arrivé à votre beau pastel ?

- Vous voyez : le verre et le cadre sont brisés ; j'attends le vitrier et l'encadreur... C'est incompréhensible !

- Qu'est-ce qui est incompréhensible ?

- La façon dont il est tombé.

- Le clou s'est détaché ? le piton s'est rompu ?

Rien de tout cela. Imaginez-vous qu'avant-hier, j'avais travaillé toute la soirée ; il était minuit moins un quart, j'étais fatigué, et, cependant, j'avais encore à revoir les épreuves d'une petite édition compacte de mon *Ovide*. Je me décide à allier ma fatigue avec mon travail, en me couchant et en revoyant les épreuves dans mon lit- Je me couche donc ; je mets ma bougie sur ma table de nuit ; sa lueur se reflète sur le portrait de ma pauvre amie ; mon œil suit la lueur de la bougie ; je lui dis bonsoir comme d'habitude... Une fenêtre entrouverte laissait passer un peu de vent ; le vent fait vaciller la flamme de ma bougie, de sorte qu'il me semble que le portrait me répond bonsoir, par un mouvement de tête pareil au mien ! - Vous comprenez que je traitai ce mouvement de vision, de folie ; mais, folie ou vision voilà mon esprit qui se préoccupe de ce mouvement ;

Page 121

voilà que plus j'y pense, plus je me figure qu'il est réel ; voilà que mes yeux, attirés vers un seul point, quittent mon *Ovide* pour se fixer sur le cadre ; voilà que mon esprit distrait remonte malgré lui aux premiers jours de la jeunesse ; voilà que ces premiers jours repassent un à un devant moi... Dame ! je crois vous l'avoir dit, l'original de ce pastel a tenu une grande place dans ces premiers jours ! Me voilà donc voguant à pleines voiles dans mes souvenirs de vingt-cinq ans ; je parle à la copie comme si l'original pouvait m'entendre, et voilà que ma mémoire répond pour lui ; voilà qu'il me semble que le pastel remue les lèvres ; voilà qu'il me semble que ses couleurs s'effacent ; voilà qu'il me semble que sa physionomie s'attriste et prend une expression lugubre... quelque chose comme un sourire d'adieu passe sur ses lèvres ; une larme monte jusqu'à ses yeux, et est prête à mouiller le verre. Minuit commence à sonner : je frissonne malgré moi ; - pourquoi ? je n'en sais rien ! Le vent soufflait au dernier coup de minuit, comme la cloche vibrait encore, la fenêtre entrouverte s'ouvre violemment, j'entends frémir comme une plainte, les yeux du portrait se ferment, et, sans que le clou qui le soutenait se brise, sans que le piton se détache, le portrait tombe et ma bougie s'éteint. Je voulais la rallumer, mais plus de feu dans l'âtre, plus d'allumettes sur la cheminée ; il était minuit, tout dormait dans la maison ; aucun moyen, par conséquent, de faire de la lumière ; je refermai la fenêtre et je me couchai... Sans avoir peur, j'étais ému, j'étais triste, j'avais un grand besoin de pleurer ; il me semblait entendre passer par ma chambre comme le froissement d'une robe de soie... Trois fois ce bruit fut si

sensible, que je demandai : « Y a-t-il quelqu'un là ? » Enfin je m'endormis, mais tard, et, en me réveillant, comme mon premier regard fut pour mon pauvre pastel, je le trouvai dans l'état où vous le voyez. - En effet, lui dis-je, voilà qui est étrange ! Et avez- vous reçu, comme d'habitude cette lettre que vous receviez tous les huit jours ?

- Non, et cela m'inquiète ; c'est pourquoi j'avais recommandé à Françoise de monter ou de faire monter à l'instant même les lettres qui arriveraient pour moi

Page 122

- Eh bien, mais, repris-je, peut-être que celle-ci, que je vous apporte...

- Ce n'est pas là sa manière de les plier ; mais n'importe, comme elle arrive d'Angers... Puis, la tournant pour en rompre l'enveloppe

- Ah ! mon Dieu ! dit-il, elle est cachetée de noir... Pauvre amie ! il lui sera arrivé quelque malheur !

Et Villenave décacheta la lettre en pâlisant ; elle en renfermait une seconde.

Aux premières lignes qu'il lut de cette première lettre, ses yeux se remplirent de larmes.

- Tenez, dit-il en me la présentant, lisez !

Et tandis que, tristement et silencieusement, il ouvrait la seconde lettre, je pris la première, et je lus :

« MONSIEUR,

C'est avec ma douleur personnelle, augmentée de celle que vous allez éprouver, que je vous annonce que Madame *** est morte, dimanche dernier, comme sonnait le dernier coup de minuit.

Elle avait, la veille, au moment où elle vous écrivait, été prise d'une indisposition que nous crûmes légère d'abord, et qui alla s'aggravant jusqu'au moment de sa mort.

J'ai l'honneur de vous envoyer, toute incomplète qu'elle est, la lettre qu'elle avait commencée pour vous. Cette lettre prouvera que, jusqu'au moment de sa mort, les sentiments qu'elle vous avait voués sont restés les mêmes.

Je suis, Monsieur, bien tristement, comme vous pensez, votre très humble et très obéissante servante.

Thérèse MIRAUD. »

- Eh bien, vous voyez; me dit Villenave, c'est au dernier coup de

minuit que le portrait est tombé ; c'est au dernier coup de minuit qu'elle est morte.

Je crus que la douleur qu'il éprouvait avait besoin surtout, non pas de plates consolations que je pouvais lui donner, mais d'une solitude pleine de souvenirs.

Je repris mon chapeau. lui serrai la main, et je sortis.

Page 123

Cela m'avait rappelé cette apparition de mon père, qui, la nuit même de sa mort, était venu me réveiller tout enfant, et je me fis, sans pouvoir me répondre, cette question tant de fois faite : « Par quels liens mystérieux la mort tient-elle donc à la vie ? »

Si, dans le cas ci-dessus, le tableau était tombé parce que le clou s'était détaché de la muraille, alors il aurait été légitime, jusqu'à un certain point, d'attribuer l'événement à une coïncidence accidentelle ; mais, au contraire, comme on a pu voir. Villenave fait remarquer, avec étonnement, les circonstances du clou fixé dans la paroi et du piton fixé au tableau, qui étaient restés à leur place. Or ces circonstances, insignifiantes en apparence, constituent, en réalité, des preuves en faveur d'une intervention supra normale dans l'incident qui s'était produit.

Je remarque, à ce sujet, que ces observations sur les clous, les crochets et les cordons que l'on retrouve intacts après la chute des tableaux constituent la règle dans les récits de cette sorte.

Ile et IIIe CAS. - Le professeur A. ALEXANDER, membre de la Société Anglaise des Recherches Psychiques, et résidant à Rio-de-Janeiro, a fait parvenir au Congrès Spiritualiste International, qui a eu lieu à Londres en juin 1898, un long rapport contenant de nombreux incidents supra normaux examinés par lui-même ; parmi eux, on en rencontre quatre appartenant à la classe dont nous nous occupons. Je commence par les deux plus simples. M. Alexander écrit :

Dans la maison de Senor Carlos Jansen, un petit portrait de sa mère a été projeté par terre le jour même

Page 124

où cette dame mourait en Allemagne. Quand elle se trouvait au Brésil, elle avait promis à l'un de ses petits-fils, qu'elle aimait tout spécialement, qu'au cas de sa mort, elle le lui annoncerait en faisant

tomber son portrait - ce qui se réalisa en effet. Dans cette circonstance, le portrait n'était pas pendu à la muraille, mais posé sur un meuble et incliné vers la paroi, contre laquelle il était appuyé.

Le deuxième cas a eu pour témoin le lieutenant Costa, que j'ai cité à propos d'un autre incident supra normal. Il avait un frère appelé Antonico, qui est mort au cours de la guerre avec le Paraguay. Un soir, avant que son décès fût connu à Rio-de-Janeiro, sa mère était en train de raconter quelques circonstances de son enfance et, voulant commencer une phrase par ces mots : « Quand Andronico est né », elle a fait un *lapsus linguse* et a dit « Quand Andronico est mort ». Vraisemblablement elle possédait déjà une connaissance subliminale du décès de son fils, et cela a causé sa faute. De toute façon, la mère resta sinistrement impressionnée par cela ; pendant que les personnes présentes s'efforçaient de la convaincre de la futilité de l'incident, on a entendu un bruit dans la chambre à côté, tel d'un objet tombant au sol. Les assistants accoururent aussitôt et trouvèrent que le portrait d'Andronico était tombé par terre. Qu'on remarque que le portrait était attaché à la paroi par deux clous solides et que le cordon qui le soutenait était en parfait état de conservation. Peu après arriva la dépêche annonçant la mort du jeune officier.

Dans le premier des deux cas ci-dessus, je ferai remarquer la promesse que la vieille dame avait faite à son petit-fils, de lui annoncer sa mort en faisant tomber son portrait - circonstance impressionnante, qui rend d'autant plus improbable l'hypothèse des « coïncidences fortuites » en faveur de celle spirite. En effet, si dans cet épisode l'objet désigné tomba conformément à la volonté manifestée par la dame durant sa vie, ceci constitue une raison de

Page 125

plus pour croire que la volonté de la morte n'était pas étrangère à l'accident - en d'autres termes, qu'elle était spirituellement présente. D'ailleurs, l'hypothèse télépathique ne pourrait pas expliquer une annonce qui s'est manifestée sous une forme physique, alors qu'une force physique se propageant à distance par des ondes concentriques ne pourrait pas expliquer comment elle put s'exercer sur un objet désigné. Le fait ne peut donc s'expliquer que par l'intervention d'une volonté qui ait dirigé la force physique en action.

Dans le deuxième cas, je remarque le curieux incident du *lapsus linguse* arrivé à la mère du décédé, incident probablement dû à la connaissance subliminale qu'elle venait peut-être d'acquérir de la mort de

son fils, ainsi que le dit justement le professeur Alexander. Dans ce cas, l'incident serait bien de nature télépathique et se serait réalisé simultanément à l'autre de nature physique - simultanément de réalisation qui tenderait à prouver l'identité d'origine des deux formes supranormales d'annonces de mort. Comme l'annonce télékinésique a été vraisemblablement due à la présence sur place de l'entité spirituelle du décédé, il en résulte que la genèse de l'annonce télépathique ne pourrait pas être différente. D'ailleurs, nous aurons bientôt l'occasion d'analyser à ce sujet des cas bien plus significatifs encore.

IV Cas. - J'extrais du *Light* (1898, page 55). A l'occasion de la mort du général Henry Havelock-Allan, le commandant A. Romler, appartenant à la brigade commandée par le général en question, rapporte un cas télépathique qui lui est arrivé, avec

Page 126

vision de la scène dans laquelle le général a trouvé la mort. Après quoi, il ajoute cet autre épisode supra normal coïncidant avec la mort même du général.

L'une des circonstances les plus impressionnantes qui se rattachent à la mort du regretté général Henry Havelock-Allan - mort qui a eu lieu dans les brousses de l'Afridiland - c'est cette mystérieuse coïncidence qui s'est réalisée dans la caserne du 2^e bataillon des Fusiliers du Northumberland, et précisément dans la salle du mess des sous-officiers. Ce bataillon appartient à la brigade des volontaires du district nord-ouest de l'Angleterre, qui, depuis le jour de sa formation, a toujours été commandée par le lieutenant-général en question. On avait réalisé des modifications importantes dans la salle du mess ; après les restaurations, elle avait été ornée d'un superbe portrait du général, offert par le major Dr H. Frazer Hust.

Or, ce portrait se détacha inexplicablement de la paroi, tombant sur le parquet, le mercredi 29 décembre, à 3 h. 40 ; c'était l'heure où le général avait quitté son escorte pour continuer seul le chemin vers Jamrud, à travers un pays ennemi.

Le lendemain son cadavre fut retrouvé et la nouvelle a été télégraphiée en Angleterre. Lorsque l'annonce de sa fin tragique parvint au bataillon Fusiliers, le sergent-major et les autres militaires présents ne purent s'empêcher de remarquer le rapport avec l'incident qui s'était produit dans la salle du mess - incident si étrange et si incompréhensible que les témoins avaient pris note de l'heure et du jour où cela s'était

produit.

Il faut reconnaître que la coïncidence est extraordinaire et inexplicable, puisque l'heure où le général a été massacré par les tribus rebelles est presque la même (bien qu'il ne soit pas possible de s'en assurer d'une manière absolue), que celle où son portrait tombait dans la salle du mess des sous-officiers.

Le cas ci-dessus ne contient rien de théoriquement nouveau ; mais il ressort au milieu des autres par

Page 127

sa valeur probatoire, par suite des témoignages à l'appui et de la date à laquelle on l'a fait connaître, c'est-à-dire immédiatement après l'événement.

Et la grande distance existant entre la région dans laquelle s'est produit l'événement de mort et celle dans laquelle s'est réalisé le phénomène de télékinésie correspondant (de l'Afrique du Sud à l'Angleterre), se prêterait à des considérations des plus décisives en faveur de l'hypothèse spirite. En effet, comme nous l'avons dit, pour ce qui concerne les phénomènes télépathiques, nous devons renoncer à l'hypothèse des vibrations de la pensée allant à l'infini en des ondes concentriques, parce que nous constatons que ces phénomènes échappent à la loi physique du carré inverse des distances, et que leur intensité ne diminue point par suite de l'éloignement, alors qu'aucune sorte de vibrations ne pourrait se soustraire à cette loi. Si l'on a été amené à cette conclusion à propos des phénomènes télépathiques, où les vibrations supposées seraient de nature psychique, d'autant plus il nous faudrait en venir à cette conclusion au sujet des phénomènes télékinésiques, où les vibrations supposées seraient de nature physique et qui, par conséquent, doivent incontestablement être soumises à la loi physique du carré inverse des distances, l'hypothèse contraire étant évidemment absurde et antiscientifique. Or, comme les phénomènes en question y échappent entièrement, on ne peut s'empêcher de conclure que leur nature est différente et qu'ils appartiennent à la classe des phénomènes supra normaux - en d'autres termes. aux phénomène spirites.

Page 128

Ve CAS. - Dans l'exemple suivant, que j'extrais des *Annales des Sciences Psychiques* (1916, page 122), le phénomène télékinésique, au lieu de se réaliser au moment du décès de l'agent, se produit au moment

où la percipiente revoit la nouvelle de mort - ce qui suggère de nouveaux arguments en faveur de l'hypothèse spirite, et en contradiction avec toute autre hypothèse naturaliste. Le rédacteur en chef de la revue, M. C. de VFSME, écrit :

Une femme de lettres, Mme X..., très connue dans les milieux psychiques de Paris, et ne manquant certainement pas d'esprit critique, nous écrivait, le 4 novembre 1915, une lettre dans laquelle elle nous parlait des pressentiments et des « signes » qui avaient accompagné la mort de son jeune fils, tombé le lundi 20 septembre précédent, au champ d'honneur.

Nous négligeons les pressentiments terribles, les angoisses soudaines, les rêves affreux ; la pauvre mère savait que son fils était en première ligne ; on peut donc, dans une certaine mesure, y voir une cause naturelle.

Mais, dans la nuit du 19 au 20 septembre, la bonne de Mme X..., dans la maison depuis dix ans, ne put dormir, lui semblant toujours entendre quelqu'un dans l'appartement, et qu'on sonnait à la porte épouvantée, elle se cachait la tête sous les draps. Elle le raconta à sa maîtresse quand celle-ci, qui était absente depuis trois jours, arriva à la maison, le lendemain.

Le jeudi 23, Mme X... apprit la terrible nouvelle ; à ce moment précis, un bruit épouvantable se fit entendre dans la salle à manger ; on s'y précipita ; un grand tableau venait de tomber.

La coïncidence de l'instant exact - nous écrivit Mme X... - est déjà impressionnante, mais il y a mieux en examinant le cordon de tirage, nous constatons qu'il s'est rompu à quatre centimètres de l'endroit qui touchait le clou ; à cette place, le cordon est complètement usé, tandis que, un peu plus loin, ce fut un arrachement.

Par la suite, j'apprit que, frappé le dimanche 19 -

Page 129

vingtième anniversaire de sa naissance ! - mon fils avait expiré le lundi 20, vers 8 heures du soir.

Dans le cas ci-dessus, nous ferons ressortir avant tout l'inexplicable incident, commun à la plupart des épisodes de ce genre, du cordon déchiré à un endroit où il semblait en des conditions de parfaite conservation, comme si on l'avait arraché de vive force. Il s'ensuit que l'incident ne peut être expliqué en ayant recours à l'hypothèse des « coïncidences accidentelles », et qu'on se trouve en face d'un épisode de télékinésie authentique.

Maintenant, il faut remarquer que l'événement dont il s'agit a eu lieu trois jours après la mort de l'agent, au moment où la mère recevait la lugubre nouvelle - ce qui élimine définitivement aussi l'hypothèse des vibrations physiques se propageant à l'infini en des ondes concentriques (si toutefois il était encore besoin d'autres preuves pour l'éliminer). D'autre part, la même circonstance sert à montrer que la seule hypothèse de nature à rendre compte des faits consiste à supposer que l'entité spirituelle du fils se trouvait présente au moment où la mère recevait la triste annonce et a voulu la consoler en lui fournissant un signe palpable de sa propre présence, dans la seule manière qu'il lui était possible.

Vie CAS. - Dans cet autre exemple, que j'extrais du rapport du professeur Alexander, cité plus haut (*Light*, 1898, page 443), le phénomène télékinésique se complique, puisqu'il se réalise par deux fois, et en des jours différents, après un événement de mort. M. ALEXANDER dit :

Page 130

Le 9 mai 1887, vers midi, mourait à San Paulo une personnalité brésilienne : le docteur Albert Brandão. Son gendre, M. Goethe Nette, écrivain et romancier bien connu au Brésil, reçut la nouvelle de la mort le lendemain, mais n'en parla pas à sa femme, qui était malade et alitée. Elle avait eu cependant une sorte d'annonce télépathique de l'événement, puisque, à midi du jour 9 mai, elle avait entendu un bruit inexplicable, comme si on avait lancé avec force contre le parquet de la chambre au-dessus une poignée de sable.

Vers 9 h. 30 du soir du jour 10, pendant que M. Netto se trouvait à l'étage au-dessus, où il causait avec sa femme et un ami, on entendit un grand bruit dans l'une des chambres d'en face, au rez-de-chaussée. M. Netto accourut aussitôt et trouva qu'un grand et lourd portrait du docteur Brandão, pendu à la muraille de la chambre, s'était détaché et était tombé sur une chaise en bois.

Vers 11 heures du soir, un autre tableau à l'huile tomba dans le salon, entraînant avec lui un troisième tableau pendu au-dessous de lui et brisant quelques bibelots placés sur une console. Le cordon auquel était pendu le tableau était intact ; le clou qui le soutenait était à sa place.

Le docteur Brandão était mort en des conditions économiques fort difficiles et avait manifesté vivement le désir que son gendre prît avec lui deux filles encore à marier qui lui restaient. Quand M. Netto se décida à les recevoir en famille, les manifestations supra normales de différente

nature qui se produisaient dans sa maison, avec la chute des tableaux, cessèrent aussitôt...

Ce cas est analogue à un autre que j'ai rapporté au chapitre IV de mon ouvrage sur *Les Phénomènes de Hantise* et où l'on voit des phénomènes très violents se produire chez un monsieur qui avait refusé d'accepter la charge de tuteur des enfants d'un de ses parents. Ce dernier étant décédé, les manifestations tumultueuses en question commencèrent aussitôt et durèrent jusqu'à ce que le propriétaire

Page 131

de la maison, impressionné, se décida à accepter la charge à laquelle il avait d'abord voulu se soustraire. De même, dans le cas ci-dessus, les phénomènes supra normaux cessèrent quand M. Netto se décida à exaucer le désir du défunt en accueillant chez lui les deux jeunes filles.

Devant des circonstances pareilles, toute personne libre d'idées préconçues devra logiquement admettre que, si les manifestations supra normales commencées aussitôt après un événement de mort, cessèrent aussitôt que les désirs du défunt furent remplis, c'est que les manifestations étaient en rapport avec le défunt même, impliquant leur présence spirituelle, et étaient causées par le fait qu'on se refusait à satisfaire leur désir ; en d'autres termes, le but des manifestations était celui d'impressionner les percipients et les amener à exaucer leurs vœux – buts qui furent d'ailleurs atteints.

VIIe CAS. - Cet exemple est aussi emprunté au rapport du professeur A. Alexander (*Light*, 1898, page 443) ; il est encore plus remarquable que celui qui le précède parce que le phénomène de télékinésie - un portrait qui tombe - se réalise comme conséquence de ce que quelqu'un vient de nommer, ou plus précisément, d'évoquer, le décédé représenté par le portrait. Le professeur ALEXANDER écrit :

Il me faut d'abord remarquer que, vers la fin de 1896, il y avait une agitation politique à Rio-de-Janeiro, par suite d'une demande d'indemnité avancée par l'Italie. Le protocole italien avait été approuvé par la Chambre brésilienne en première et en deuxième lecture, pour être ensuite repoussé à cause de pressions exercées sur les députés par l'élément militaire. Parmi les nombreux

Page 132

citoyens qui suivaient l'affaire avec un intérêt passionné, il y avait le professeur X..., professeur à l'Ecole Polytechnique. Républicain rigide, il se montrait indigné de l'intrusion de l'armée en des questions politiques dont la solution appartenait au peuple par l'entremise de ses représentants, et non point à l'armée.

Un jour, à l'heure du déjeuner, pendant qu'il discutait avec animation au sujet de l'intrusion anticonstitutionnelle de l'armée, il fit allusion à une époque antérieure de l'histoire brésilienne (1832), quand le Régent d'alors, le Père Fijio, avait jeté la robe de religieux, avait armé les citoyens et avait inexorablement écrasé la soldatesque insubordonnée. Il ajouta qu'il déplorait que le moine ne fût plus là pour étouffer une fois encore les usurpateurs actuels des pouvoirs publics. Pendant qu'il parlait de la sorte, on entendit dans la pièce contiguë le bruit de la chute d'un objet. Soixante portraits encadrés étaient alignés sur les murailles de la salle ; ils représentaient les notabilités politiques, littéraires et scientifiques les plus remarquables du Brésil. L'un de ces portraits s'était détaché de la paroi et était tombé sur la bibliothèque au-dessous ; c'était le portrait du Père Fijio !

Le phénomène des portraits qui tombent en rapport avec le décès de ceux qu'ils représentent étant un fois indiscutable, je ne crois point qu'on puisse attribuer à une « coïncidence accidentelle » l'épisode dont il s'agit, quoiqu'il présente un caractère exceptionnel. En effet, si l'un quelconque des soixante portraits dont était ornée la salle était tombé au moment où le professeur X... parlait favorablement d'un personnage compris dans la collection, alors l'événement aurait dû être envisagé comme résultant d'une « coïncidence accidentelle ». Mais le portrait tombé était précisément celui du personnage évoqué à ce moment-là : il n'est guère aisé d'attribuer l'événement à un simple hasard sans dépasser les bornes de la vraisemblance ; en tout cas, cette supposition

Page 133

ne pourrait constituer qu'une opinion personnelle et non pas un avis fondé sur le calcul mathématique des probabilités.

Par contre, au point de vue de l'hypothèse spirite, cet épisode n'offrirait rien d'exceptionnel ni d'invraisemblable ; en effet, on sait que, conformément à cette hypothèse, la circonstance de songer intensément à un décédé aurait pour conséquence d'établir instantanément un rapport psychique avec son esprit - ce qui est prouvé par de nombreux exemples de nature télépathico-expérimentale. Dans le cas en question on devrait donc penser que, par suite de l'évocation intense et sympathisante du

personnage trépassé, un rapport psychique s'est formé entre le professeur X... et l'esprit du personnage en question, qui a voulu donner un signe de sa présence et de son approbation, en provoquant un phénomène supranormal se rapportant à son portrait.

VIIIe et IXe CAS. - J'extrais les deux faits suivants du livre récent de M. Camille Flammarion *Autour de la Mort* (pages 285 et 349). Ils n'offrent rien d'exceptionnel, mais je me décide à les citer pour rectifier une hypothèse proposée par M. Flammarion pour l'explication de ces événements.

Mlle Vera Kunzler, de Naples, écrit en ces termes, à la date du 27 octobre 1920 :

« Au commencement de l'année 1917, ma tante, Mme Pauline Riesbeck, avait son mari militaire ; mais, âgé de plus de 40 ans, on le croyait dans les lignes de l'arrière, et, par conséquent, elle n'avait pas de préoccupation pour lui. Un matin, le 12 février, ma tante entra dans sa chambre, vers 10 h. 1/2, pour chercher quelque chose. Au moment précis où elle franchissait le seuil de

Page 134

la porte, le portrait de son mari, un grand portrait qui le représentait en militaire, se détacha du mur, tomba, et glissant sur le parquet, arriva jusqu'à ses pieds. Vérifiés, le clou et la corde retenant le cadre furent trouvés intacts. Ma tante, très impressionnée, raconta ce fait singulier à quelques connaissances, en ajoutant qu'elle avait bien peur qu'il ne fût arrivé malheur à son mari. Naturellement, on lui dit ce qu'on a l'habitude de dire en pareil cas :

« Mon Dieu, Madame, allez-vous donc devenir superstitieuse ? Ne croyez pas à ces bêtises-là ! » Mais ma tante, persuadée qu'un malheur était arrivé, fit une croix rouge à cette date sur son calendrier, et attendit pendant trois semaines des nouvelles de son mari. Vers le commencement de mars, elle apprit que mon oncle, M. Adolphe Riesbeck, était mort au « champ d'honneur » (comme on dit), d'une balle à la tête, le matin du 12 février, vers 10 h. 1/2.

VÉRA KUNZLER.

P.-S. - Quoique vous connaissiez ces faits, mon bien cher Maître, et que vous soyez sûr de ma parole, j'ai prié ma tante, actuellement à Naples, de vous confirmer mon récit. Voici son autographe

« Je certifie l'absolue exactitude du récit ci-dessus ! » - (Signée :

Pauline RIESRECK, rue Liotard, à Genève.)

L'autre cas cité par M. Flammarion a eu pour protagoniste sa propre mère, qui a écrit à son fils dans les termes suivants :

Une nuit, à Saint-Thiébault, dans notre chambre à coucher, nous avons été réveillés par un grand bruit, entendant tomber une glace qui était sur la cheminée, et le porte-montre de ton père. Je me suis levée, et ai constaté que la glace était tombée sur le foyer, la montre jetée sur le sol d'un côté, le porte-montre de l'autre. J'ai pensé que tout était brisé, et, ma foi, très ennuyée, je me suis, recouchée sans en regarder davantage.

Page 135

Le matin, en nous levant, nous avons constaté que rien n'avait été cassé...

Ce matin-là, le facteur nous apporta une lettre nous annonçant la mort de la tante Boyet, la sœur de ton père, morte cette même nuit, à Montigny.

La coïncidence est, au moins, bizarre. Tu sais que nous avons fort à nous plaindre de la conduite de ma belle-sœur envers nous.

M. FLAMMARION ajoute à ce récit les commentaires suivants

Rien de cassé ! Ces choses sont véritablement singulières. Tout se passe comme s'il s'agissait simplement d'appeler l'attention. Il ne semble pas, cependant, que ces manifestations soient volontaires, conscientes : dans ce cas-ci, cela n'aurait aucun sens. La distance de Montigny à Saint-Thiébault est de 23 kilomètres, à vol d'oiseau. Il me paraît bien, depuis les centaines de révélations qui m'ont été adressées, que ces transmissions sont de nature électrique.

Plus loin (pages 308 et suivantes), M. Flammarion explique mieux sa pensée par ces remarques

Pour les phénomènes subjectifs, nous n'avons pas d'autres explications à chercher que les transmissions psychiques que nous connaissons ; mais pour les déplacements réels, les mouvements constatés, il est tout naturel de penser à l'ELECTRICITÉ, en ayant soin d'avouer que nous ignorons absolument la nature de cette force. Que d'exemples ne pourrions-nous citer à l'appui de cette assimilation !... Quoi qu'il en soit, nous pouvons penser que l'électricité joue un rôle important dans les phénomènes étudiés ici.

Tel est l'avis de M. Flammarion, qui propose, en somme, une hypothèse assez semblable à celle « vibratoire » ; par conséquent, nous croyons qu'il ne nous

sera pas difficile de démontrer qu'elle n'est pas fondée. Il suffira, en effet, d'observer que les « ondes électriques » sont soumises à la loi physique et se propagent en raison inverse du carré des distances, en s'affaiblissant à mesure qu'elles avancent dans l'espace jusqu'à s'éteindre pratiquement - alors qu'on sait que cela ne se produit jamais pour l'énergie télékinésique et télépathique, qui est tout aussi active à 5.000 kilomètres de distance qu'elle l'est à quelques mètres seulement. Ce qui prouve qu'à la base des phénomènes de télékinésie doit se trouver une force ou, pour mieux dire, une faculté de nature, non pas physique, mais psychique, puisqu'elle peut se transférer instantanément à une distance quelconque sans se dissoudre ; faculté qui doit être aussi sensorielle et consciente, étant donné sa possibilité d'utiliser sur place « l'énergie médiumnique » (soutirée vraisemblablement de quelque sujet sensitif) pour l'exercer sur un sujet déterminé, avec un but généralement manifeste. Toutes ces considérations nous obligent à admettre que cette « faculté psychique sensorielle et consciente » consiste dans la présence sur place de l'entité spirituelle du décédé intéressé à l'affaire. Cette conclusion ressort pleinement des faits exposés jusqu'ici, et elle ressortira encore davantage de ceux qui vont suivre ; en effet, assez souvent, les phénomènes télékinésiques, au lieu de se réaliser au moment de la mort de l'agent, se produisent à l'instant où ses familiers en reçoivent la nouvelle (donc, lorsque les prétendues « ondes électriques » devraient s'être perdues depuis longtemps) ; en d'autres occasions, les phénomènes, après s'être réalisés au moment du décès, se poursuivent jusqu'à ce qu'on ait satisfait un désir

exprimé par le défunt sur son lit de mort - ce qui rend évidente l'intention du décédé d'impressionner les vivants pour les entraîner à exaucer ses vœux.

Quant à l'objection selon laquelle les moyens adoptés pour parvenir au but nous semblent vulgaires ou absurdes, il faut ne pas oublier que les décédés se manifestent comme ils le peuvent et non pas comme ils le veulent. Je me réserve de revenir sur ce sujet dans les conclusions de cet ouvrage ; mais ces remarques suffisent pour montrer que la thèse de M. Flammarion n'est pas soutenable. Il s'est trompé, parce qu'il a jugé d'après quelques exemples non adéquats, s'étant réalisés à peu de distance du

mourant et ne contenant pas des indices manifestes d'une intention qui dirigeait les phénomènes.

Xe CAS. - Je l'extrais de la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme* (1906, page 742) ; dans mon recueil, il est unique dans son genre, le phénomène de télékinésie ayant été provoqué par un vivant. Le fait a été transmis au directeur de la Revue, M. Gabriel Delanne, par le Dr BRETON, avec prière de ne pas publier les noms des protagonistes, qui sont cependant donnés dans le récit.

Le peintre Dubois Menant, bien connu, est venu passer deux mois à Nice. Logeant dans ma maison, j'ai eu le grand plaisir de passer de bonnes heures de causerie avec ce spiritualiste avancé, et voici un fait psychique qu'il m'a raconté. Je lui laisse la parole.

Le 20 mars 1904, à Paris, je devais avoir une séance à 3 heures avec M. J... Or, vers 2 h. 35, en faisant mes préparatifs, je m'aperçus que le chevalet supportant le portrait au pastel de Mme V... serait plus commode pour mon travail que celui disposé à cet effet ; je préparai

Page 138

donc le changement de place en le mettant sur un autre chevalet.

Ce portrait était dans un cadre ovale et sous un verre ordinaire en attendant sa place définitive. A ce moment j'éprouvais une sensation étrange, très forte, d'intuition, qu'il allait arriver un accident à ce portrait, quoique je fisse pour l'éviter ; je suis convaincu qu'il va rouler à terre et se briser. J'essaie de le mettre bien en équilibre et je m'apprête à prendre deux cales pour assurer sa stabilité ; mais à peine ai-je tourné la tête que j'entends un bruit formidable : c'était le portrait qui gisait à terre, sous les débris de la vitre et du cadre brisé. J'enlevai soigneusement chaque éclat de verre, et je constatai avec satisfaction que le portrait ne portait qu'une éraflure à la pommette de la joue droite : craignant que le papier même ait été crevé, je passai délicatement mon doigt à l'endroit de l'accident, et c'est avec un grand soulagement que je pus constater que cette éraflure ne portait qu'à la superficie du pastel ; tout se réduisait donc à un simple accident matériel de verre et de cadre facilement réparable.

Je regarde à ma montre ; il est 2 h 45 ; mon modèle arrive.

Après la séance, M. J... me donne rendez-vous à 9 heures du soir avec quelques amis.

A mon arrivée, ces messieurs disent : « Connaissez-vous l'adresse de Mme V... ? - Oui, 43, rue du Marché, à Neuilly. - Ah ! tant mieux, ce

n'est pas elle. - Pourquoi ? qu'y a-t-il ? » Ces messieurs me montrent alors le numéro de *La Presse* paru le soir même et rendant compte d'un accident arrivé dans la journée à 2h. 45 (dimanche 20 mars) au Métropolitain, et parmi les blessés, le journal citait une Mme V..., demeurant rue Philippe-le-Boucher, qui avait été atteinte par des éclats de verre à la figure.

L'adresse que je connaissais ne correspondant pas à celle donnée par le journal, ces messieurs en conclurent que l'accident ne concernait pas la dame V..., que nous connaissions tous, mais une autre personne portant le même nom.

J'affirmai alors que l'accident devait bien être arrivé

Page 139

à la dame V..., que nous connaissions et non à une autre, et j'indiquai formellement l'endroit de la blessure, ajoutant que j'irais voir cette dame le lendemain. Devant leur étonnement je n'insistais pas davantage, et le lendemain, lundi 21 mars, je fis la visite projetée.

Je trouvai cette dame la tête enveloppée de bandages ; c'était bien elle qui avait été victime de l'accident relaté par le journal ; elle avait été atteinte à la pommette de la joue droite par un éclat de vitre, qui avait produit une coupure superficielle de la peau, exactement au même point que le pastel. L'accident était arrivé à 2 h. 45, exactement au moment où le tableau tombait du chevalet.

L'erreur d'adresse provenait de ce que cette dame habite une maison faisant l'angle des deux rues du Marché et Philippe-le-Boucher : le reporter avait indiqué la seconde au lieu de la première.

Dans les commentaires dont le Dr Breton fait suivre ce cas, il démontre qu'il ne pouvait pas s'agir de « coïncidence accidentelle » ; il remarque, entre autres choses :

Dans le phénomène qui nous occupe, nous trouvons, non pas une coïncidence simple, mais bien quatre coïncidences :

1° Coïncidence de l'heure - c'est à 2 h. 45 que Mme V... est blessée et c'est aussi à ce moment que son portrait tombe du chevalet ;

2° Coïncidence de l'agent vulnérant - vitres des deux côtés ;

3° Coïncidence de la profondeur de la blessure qui n'atteint que la partie superficielle de la peau du visage de Mme V..., et simple éraflure du pastel.

Voilà bien des coïncidences. Or, ces quatre ordres de faits concordants ne semblent pas pouvoir logiquement être attribués à de simples coïncidences : il y a autre chose ! il y a un lien entre les

phénomènes éprouvés par Mme V... et les phénomènes subis par le portrait.

Tel est le commentaire du Dr Breton, et l'on ne

Page 140

peut pas méconnaître la logique de son raisonnement. Par conséquent, si l'on exclut l'hypothèse des « coïncidences accidentelles », à quelle autre hypothèse peut-on avoir recours pour expliquer cet épisode exceptionnel de télékinésie réalisée par un vivant ?

Avant de répondre à cette question, il est utile d'exposer quelques considérations d'ordre général, car l'épisode est théoriquement important, puisqu'il montre que le principe fondamental sur lequel est basée l'hypothèse spirite est juste aussi quand il s'agit de phénomènes de télékinésie. C'est-à-dire que toutes les manifestations super normales qui se produisent à l'aide d'un esprit « désincarné » doivent pouvoir se produire aussi à l'aide d'un « esprit incarné », bien que dans une mesure plus atténuée et seulement en des circonstances spéciales. « Animisme » et « Spiritisme » représentent les deux aspects complémentaires d'une unique question qu'il n'est pas possible de diviser. Malgré cela, on a vu des savants émettre l'avis que, si l'on parvenait à prouver l'origine positivement « animique » de certains phénomènes médiumniques appartenant à quelques classes spéciales considérées jusqu'ici comme ayant une origine spirite (par exemple, l'existence de communications médiumniques entre vivants à pouvoir opposer à la classe des communications médiumniques avec les décédés), alors l'hypothèse spirite deviendrait superflue et devrait, en conséquence, tomber irréparablement. Rien de plus faux que cette conclusion, car on devrait suivre à ce sujet un raisonnement inductif bien différent. On devrait, en effet, arguer que, si l'homme possède un esprit qui survit à la mort du corps, c'est qu'il est incontestablement

Page 141

nanti de sens et de facultés spirituelles aptes à l'ambiance qui l'attend ; ces sens, ces facultés doivent donc exister déjà, à l'état latent, dans la subconscience humaine, en attendant de jaillir et de fonctionner dans une ambiance spirituelle, de même que les sens existent déjà dans l'embryon, en attendant de jaillir et de fonctionner dans l'ambiance terrestre. Or si ces sens et ces facultés existent dans le tréfonds de la

subconscience humaine - ce qui est réellement - ils devront, en des moments exceptionnels de crise organico-fonctionnelle, se manifester par des traits fugitifs au cours de l'existence terrestre et fonctionner de la manière transcendante dans laquelle ils fonctionneraient après la mort corporelle. S'il en est ainsi, il est naturel que se produisent d'une façon fragmentaire les mêmes phénomènes qui se réaliseraient par l'entremise d'un esprit désincarné. Si cela ne se produisait pas au cours de l'existence terrestre, on n'aurait pas le droit d'affirmer la survivance de l'âme, même en face des manifestations spirites, car celles-ci n'auraient rien de commun avec la nature humaine. Ce manque de rapport entre les deux formes d'existence autoriserait à attribuer encore les manifestations médiumniques à des entités spirituelles existant dans l'espace ; il n'y aurait aucune raison de les attribuer à des esprits humains désincarnés. En conclusion, les phénomènes animiques, loin de pouvoir être opposés à l'hypothèse spirite, la confirment, l'appuient et en sont le complètement nécessaire.

En des conditions, il ne reste qu'à appliquer au cas en question les déductions que nous venons d'exposer, en remarquant que si Mme V... est par-

Page 142

venue à se manifester à son ami peintre en produisant un phénomène de télékinésie analogue à celui provoqué par des mourants et des décédés, ceci signifie que, par suite de l'accident de chemin de fer dans lequel elle a été blessée, elle est vraisemblablement tombée en syncope, durant un instant - ce qui a déterminé un phénomène de « bilocation » ; c'est-à-dire que son « corps spirituel », orienté par sa volonté, s'est transporté dans l'atelier de son ami peintre, auquel il manifesta sa présence en lui communiquant l'accident qui lui était arrivé, cri exerçant une action supra normale sur son portrait, comme il arrive avec les mourants et les défunts. Pourquoi ne serait-il pas de même dans les deux cas ? Les conditions ne sont-elles pas identiques ? N'est-ce pas la même entité spirituelle qui agit dans les deux cas ?

XIe CAS. - Ce récit fait partie d'une lettre dans laquelle la comtesse ELISABETx BENI expose quelques phénomènes supranormaux qui sont arrivés à sa mère et à elle-même (*Luce e Ombra*, 1919, p. 23) :

Parmi les phénomènes qui sont arrivés à moi-même, je puis en citer un. En 1900, j'étais comme élève dans une institution de Cheltenham appelée « Ladies College ». Une nuit de juin - je ne me souviens pas du

jour précis - pendant que je veillais, j'ai entendu tomber par terre un livre qui se trouvait sur une table. Le matin suivant, comme je le ramassais, je m'étonnais parce que le livre, étant sur la table, ne pouvait pas tomber, à moins que quelqu'un le déplaçât. C'était un cadeau d'un vieil évêque protestant, père de quelques jeunes filles mes amies, et qui était l'auteur de ce livre.

Quelques heures après, j'allai à l'école et j'apprenai que l'évêque Gott était décédé soudainement dans sa maison à Trenyton (Par Station), en Cornouailles, la veille de ce jour-là.

Page 143

En ce cas, l'action télékinésique de la part du défunt, au lieu de s'exercer sur un portrait, se serait exercée sur le livre dont il était l'auteur - ce qui paraît très naturel et ne modifie aucunement la question à résoudre.

XIIe CAs. - Dans le cas suivant, on voit le phénomène télékinésique s'exercer sur un gros balancier d'horloge. Je le trouve dans les *Proceedings of the American S. P. R. (1885-1889, page 433)*. Les noms des protagonistes ne sont pas publiés, mais ils sont connus de la direction de la Société.

Miss M. O. A. envoie ce récit à la date du 8 février 1888 :

Une nuit de l'automne dernier, il m'arriva de faire un rêve étrange et curieux qui, par suite de la coïncidence des événements, m'a produit une profonde impression. J'ai rêvé que mon oncle maternel était mort, que j'avais été à Brooklyn pour assister aux obsèques et que j'avais eu le grand chagrin d'arriver trop tard ; la cérémonie était terminée et le corps n'était plus à la maison. Dans le rêve j'ai vu ma tante et mes cousines, mais je n'ai pas eu le temps de causer avec elles, ayant été réveillée en sursaut par un coup très fort, tel que d'un corps lourd qui serait tombé au sol. Et ce coup ne faisait pas partie du rêve ; c'était un fait réel, quoique je n'aie pas pu immédiatement me rendre compte de la cause d'un pareil fracas. Le matin suivant, j'ai raconté mon rêve à mes familiers et je gardai le pressentiment que je ne tarderais pas à recevoir de mauvaises nouvelles. En attendant, je m'apercevais bientôt que le bruit entendu au cours de la nuit avait été produit par la chute du gros balancier du cartel placé dans le salon à côté.

Deux jours se passèrent sans nouvelles ; le matin du troisième jour, les journaux annoncèrent le décès de mon oncle paternel, et non pas de celui maternel - décès qui avait eu lieu la nuit même du rêve. Il était trop

tard pour aller aux obsèques. Pour des raisons que j'ignore, la triste nouvelle ne

Page 144

m'avait pas été communiquée ; mais ce rêve m'avait prévenue, peut-être, à l'heure même du décès.

La sœur de la percipiente, Mme ISABELLE A..., confirme cet événement dans les termes suivants :

Je me trouvais alors chez ma sœur et je me rappelle parfaitement qu'elle m'a raconté son rêve, en me demandant en outre si je n'avais pas entendu, durant la nuit, un bruit très fort, comme celui d'un objet très lourd tombant au sol...

Mme ELISABETH B. H. rapporte :

Miss A... m'a raconté le rêve qu'elle venait de faire, en rapport avec la mort de son oncle, le matin même qu'elle avait rêvé. Quant au bruit produit, cette nuit-là, par la chute du balancier de l'horloge, je l'ai entendu aussi.

La circonstance que, dans le cas ci-dessus, le phénomène télékinésique s'est produit simultanément à un rêve télépathique annonçant la mort d'un oncle de la percipiente et préannonçant que la percipiente ne pourrait pas assister aux obsèques du défunt, ne fait qu'étayer la réalité du phénomène télékinésique, en rendant improbable l'hypothèse des « coïncidences fortuites ».

Quant au phénomène lui-même, il est absolument analogue, au point de vue théorique, aux autres rapportés plus haut.

En passant maintenant à examiner les phénomènes de télékinésie qui se manifestent sous la forme d'horloges qui s'arrêtent en rapport avec des événements de mort, il me faut déclarer que, bien que cette

Page 145

sorte de manifestations soit, à ce qui paraît, parmi les plus fréquentes dans la phénoménologie dont nous nous occupons, cependant on n'en rencontre que très peu d'exemples dans les revues et les livres métapsychiques ; vraisemblablement à cause du motif que nous avons mentionné déjà, qu'au point de vue probatoire cette classe de phénomène peut être trop aisément expliquée par l'hypothèse des « coïncidences

accidentelles ».

Je souhaite donc que ma publication puisse servir à faire comprendre l'intérêt théorique que présentent les cas de cette nature et à démontrer en même temps que ces incidents ne doivent pas être pris séparément, mais cumulativement. Sans doute, on ne peut guère accorder une valeur probatoire au cas isolé d'une horloge qui s'est arrêtée en coïncidence avec un événement de mort ; mais cent cas de coïncidences analogues revêtent une valeur très grande, aussi bien au point de vue de leur existence comme faits, qu'au point de vue théorique.

Je ne rapporterai que cinq exemples de cette sorte, parce que la moisson recueillie n'est guère abondante et parce que les incidents sont presque toujours racontés dans une forme trop anecdotique pour qu'il puissent être reçus dans une classification de faits.

XIII^e CAS. - Il a été publié par le *Light* (1898, page 225). Mr. E. B. MAC MELLAN rapporte :

L'un de mes amis a constaté que la vieille pendule de famille, qui était en parfait état de conservation et avait constamment et irréprochablement accompli sa tâche de signaler le temps, s'était arrêtée deux ou trois minutes après le décès de la mère de mon ami.

Page 146

Un familier, présent au décès, ayant remarqué que la malade était à toute extrémité, avait regardé l'heure à cette pendule, placée dans la chambre contiguë et en avait nettement perçu le mouvement. Dès que l'agonisante eut rendu l'âme, il était revenu regarder l'heure, afin d'enregistrer le moment exact du décès ; à sa grande surprise, il avait constaté que l'horloge s'était arrêtée dans ce court intervalle de temps. On observa alors que la pendule était remontée.

La famille pensa que l'incident fût produit par une intelligence extrinsèque, d'autant plus que la morte était une ardente spirite.

Dans ce premier exemple le phénomène télékinésique s'est réalisé dans la maison même où eut lieu le décès - ce qui constitue la règle pour cette sorte de faits. Je dois cependant remarquer que cette règle comporte des exceptions nombreuses dans lesquelles il y a de grandes distances entre la maison dans laquelle se réalise la manifestation télékinésique et celle où se produit l'événement de mort. Ces exceptions, aussi dans ces éventualités, servent à éliminer l'hypothèse d'une force physique se dégageant du mourant et se propageant au loin par des ondes concentriques, puisqu'elle devrait alors être soumise à la loi physique du

carré inverse des distances et être pratiquement nulle au delà d'une certaine limite ; ce qui ne se produit pas en réalité dans le phénomène qui nous occupe, bien qu'on connaisse des incidents qui se sont réalisés d'un continent à l'autre.

Il s'ensuit qu'on ne peut méconnaître l'existence d'une intention dans la manifestation de cette autre forme de phénomènes télékinésiques, comme on ne pouvait pas la méconnaître pour les manifestations analogues, sur des tableaux et des portraits. Si le phénomène des horloges qui s'arrêtent paraissait

Page 147

à quelqu'un encore plus banal ou vulgaire que l'autre, ce serait bien de répéter que les personnalités spirituelles des trépassés se manifestent comme il leur est possible et non pas comme elles le veulent ; par conséquent, si elles désirent consoler et encourager les personnes qui leur sont chères en donnant un signe de leur présence, elles doivent se plier aux lois de l'existence spirituelle, qui ne comportent pas des rapports directs avec le monde des vivants, et elles doivent nécessairement avoir recours aux moyens restreints dont elles disposent. Et tout moyen, même banal ou vulgaire, peut devenir une démonstration solennelle de l'existence et survivance de l'âme, s'il parvient à convaincre ceux qui demeurent ici-bas de la présence spirituelle du disparu.

XIV^e et XV^e Cas. - Ils ont été recueillis tous les deux par M. Holland, correspondant du journal *Philadelphia Press*, et publiés par le *Light* (1898, page 225).

Il y a deux jours, dans la ville de Philadelphie, s'est produit un incident super normal très bien documenté et qui sera communiqué à la Société anglaise des Recherches psychiques. Dans la partie basse de la ville se trouve une taverne célèbre, parce que depuis plus de soixante-dix ans se réunissent dans ses locaux des hommes très connus par leurs talents et leurs richesses, et parfois des dames de familles illustres. Dernièrement, les membres de la famille Vanderbilt y allèrent pour savourer les fameux « biftecks avec contours de pommes de terres frites », dans un milieu resté sans changement depuis le jour où a été découvert le canal du Lac Erié...

Le propriétaire, fils du constructeur de la taverne, est décédé il y a deux jours, et aussitôt après sa mort on remarqua avec surprise que la vieille horloge placée le jour de la

fondation dans la salle principale de la taverne, s'était arrêtée à l'heure même où le propriétaire était décédé...

Ainsi que je viens de le dire, ce fait sera communiqué à la Société anglaise de Recherches psychiques, appuyé de toutes les documentations nécessaires.

En tout cas, voici un autre événement analogue dont on n'a pas parlé publiquement jusqu'ici et dont l'authenticité est non moins incontestable. Il a eu pour protagoniste le juge de Washington, Mr. Jerry Wilson, que personne n'accusera d'être superstitieux, ou de sympathiser avec ceux qui professent de comprendre et expliquer les manifestations super normales. Néanmoins il a eu récemment à constater un événement semblable au précédent, qu'il raconte quelquefois, sans cependant s'aventurer à en tirer des déductions théoriques.

Le juge Wilson avait un ami intime, résidant à Washington, qui avait l'habitude de lui envoyer tous les ans un cadeau à l'occasion des fêtes de Noël. Il était un collectionneur passionné d'objets anciens et montrait beaucoup de bon goût dans ses choix. Dans une de ces circonstances, il avait envoyé au juge Wilson une horloge rare et curieuse, qu'il avait achetée en Europe. Le juge Wilson la pendait dans sa chambre, placée au troisième étage de la maison ; c'est là que l'horloge resta plusieurs années, en marchant toujours parfaitement.

Il y a quelque temps, il arriva au juge de se réveiller, une nuit brusquement, presque pour constater que l'horloge avait cessé son joyeux tic-tac. Il se rendormit peu après ; le matin suivant, il remarqua que les aiguilles du cadran s'étaient arrêtées à 2 h. 10. Il ne remit pas en marche l'appareil, pensant que, s'il s'était arrêté sans une cause spéciale, c'est qu'il avait besoin d'être réparé. Mais, ayant été déjeuner, il fut informé que son ami était décédé soudain, cette nuit même, et précisément à 2 heures.

Encore aujourd'hui la pendule du juge Wilson pend à la paroi de sa chambre en marquant constamment 2 h. 10, son propriétaire n'ayant pas voulu y toucher pour garder le souvenir de cet événement mémorable. Quand il montre l'horloge à quelques-uns de ses amis, il demande simplement : « Croyez-vous qu'il s'agit d'une pure coïncidence ? »

Des deux cas ci-dessus, le premier ne diffère pas de celui exposé précédemment. Dans le deuxième, on remarque cette circonstance : que

le phénomène télékinésique s'est produit d'une maison à l'autre de la même ville de Washington ; la distance exacte entre les deux immeubles n'est pas indiquée. De toute manière, cette circonstance ne manque pas d'importance en elle-même ; en effet, s'il est théoriquement admissible qu'un mourant dégage une force physique capable d'arrêter une pendule à peu de distance du lit de mort, il semble absurde de l'admettre quand le phénomène se réalise d'une maison à l'autre. Cependant, pour ceux qui seraient portés à accorder cette extension à la théorie, nous ferons suivre un cas dans lequel le phénomène se réalise à mille kilomètres de distance - ce qui équivaut à éliminer définitivement l'hypothèse « vibratoire » aussi dans la circonstance des pendules qui s'arrêtent en rapport avec des événements de mort. Toutefois, il est évident que si une pendule s'arrête ou un tableau se détache de la paroi sans aucune cause naturelle, ceci prouve qu'un centre de force sui *generis*, dirigé par une volonté quelle qu'elle soit, s'est exercé effectivement sur ce point. Pour ce qui concerne le problème de la volonté dirigeante, il ne semble pas que l'on puisse imaginer d'autre hypothèse que celle spirite. Quant à l'autre problème, qui concerne la genèse du centre de force à la disposition de la volonté dirigeante, on parviendrait à le résoudre par deux hypothèses, vraisemblablement aussi bien fondées l'une que l'autre, et qu'on peut appliquer aux cas selon les circonstances. La première, c'est que le « corps spirituel » garde durant un court espace de temps une force suffisante

Page 150

pour la production des phénomènes télékinésiques ; la deuxième, c'est que le défunt soutire parfois des organismes des assistants l'a force .physique nécessaire.

XVIe CAS. - Je l'extrais des *Proceedings of the American S. P. R.* (1882-1889, page 429) ; c'est un incident rigoureusement examiné, dans lequel le phénomène télékinésique se produit simultanément à un autre de nature télépathique. Le percipient, Mr. G.-W. Fry, employé des chemins de fer, écrit :

J'avais habité longtemps avec mon frère Gédéon, ce qui fait qu'il y avait entre nous des rapports d'association intime tels qu'ils ne pouvaient pas exister entre les autres membres de la famille. Le jour de vendredi 2 décembre 1887, j'ai reçu un télégramme provenant de Big Rapids, dans lequel on m'annonçait qu'il était gravement malade et qu'il n'aurait probablement pas vécu plus de vingt-quatre heures encore. Je savais bien

qu'il était souffrant, mais j'avais ignoré jusqu'alors qu'il se trouvât en des conditions désespérées. Comme je ne pouvais pas abandonner mes fonctions pour courir à son chevet, je me sentais profondément abattu, je pensais constamment à lui, et le jour de dimanche 4 décembre, j'ai été à l'église pour prier pour lui. Dans la soirée de dimanche, après avoir assisté au service religieux à l'église, je me mis en devoir de lui écrire ; pendant que j'étais encore à mon bureau, je m'aperçus que la pendule placée sur la muraille en face-pendule qui lui appartenait s'était arrêtée. Je me levai pour me rendre compte et, regardant l'heure à ma montre, je constatai que l'arrêt s'était produit depuis quelques minutes seulement. Lorsque j'introduisis la clé dans le cadran pour remonter la pendule, j'observais qu'elle l'était déjà. Alors je me disposais à mettre les aiguilles à l'heure, quand une lumière étrange s'est dégagée du cadran, dont il m'a semblé sortir ces mots, proférés très nettement, avec le timbre de voix de mon frère : « Pour moi, c'est fini ! Pour moi, c'est fini ! » J'en suis resté profondément impressionné et, convaincu que mon

Page 151

frère était mort et que les mots que j'avais entendus étaient les derniers qu'il avait prononcés, j'ai mis de côté la lettre que j'avais écrite et je ne l'ai pas envoyée.

Le matin suivant, avant d'aller au travail, j'ai raconté l'incident à ma femme. A 11 h. 30 du soir, on me remit une dépêche reçue par mon frère Daniel ainsi conçue : « Gédéon est mort. Viens immédiatement à Montague ». Le télégramme était signé par ma sœur Lizzie. J'ai reçu peu après une lettre dans laquelle ma sœur disait que Gédéon était décédé à 8 h. 45 du soir, du dimanche 4 décembre, et que ses derniers mots avaient été : « Pour moi, c'est fini ! Pour moi, c'est fini ! » J'avais entendu la voix dans l'horloge à 9 h. 45 ; mais la différence de temps est justifiée par la distance existant entre Oil City et Big Rapids...

(La femme du rapporteur, Mme Kate Y. Fry, la sœur Lizzie FRY et l'ami S.-W. Turner confirment ce qui précède.)

A propos du cas ci-dessus, je répète que la simultanéité de la réalisation de deux manifestations super normales d'un ordre différent est intéressante et significative, puisqu'elle implique que l'agent qui a provoqué l'hallucination télépathique a aussi été la cause ayant déterminé l'arrêt de la pendule. Comme la distance entre Oil City et Big Rapids est de plus de mille kilomètres, il en résulte d'une manière incontestable que l'agent qui a déterminé l'arrêt de la pendule ne pouvait pas consister en

une force physique dégagée par l'organisme du mourant sous une forme vibratoire. Il ne reste donc, pour expliquer les faits, qu'à avoir recours à l'hypothèse de la présence spirituelle du décédé ; et en ces conditions, le phénomène télépathique lui-même devrait être attribué à la même cause.

Ces conclusions montrent la valeur théorique (les phénomènes télékinésiques qui, appartenant à l'ordre « physique », se prêtent à faire ressortir le mal

Page 152

fondé de l'hypothèse « vibratoire » bien plus nettement que ne le feraient les phénomènes télépathiques, dont les prétendues « vibrations » seraient d'ordre « psychique ». Il s'ensuit que, si l'on est amené à avoir recours à l'hypothèse spirite pour se rendre compte des phénomènes télékinésiques et que, si les phénomènes télépathiques se réalisent parfois simultanément aux premiers, on sera entraîné à en déduire qu'une partie considérable des manifestations télépathiques doive être expliquée par la même hypothèse. On devrait ainsi circonscrire en des limites plus modestes l'autre explication en vogue, selon laquelle toutes les manifestations englobées aujourd'hui sous le nom général de « télépathie » se réduiraient à un phénomène de transmission de la pensée entre un cerveau et l'autre.

XVIIe CAS. - On le rencontre dans l'ouvrage de C. Flammarion : *Autour de la Mort* (page 351). Le Dr WEIL, rabbin à Strasbourg, communique l'épisode suivant :

Ma grand'mère est morte en 1913. A l'heure de sa mort, la montre qui était suspendue dans sa chambre s'arrêta, et personne n'arriva à la remettre en marche. Quelques années après, son fils mourut, et le jour même de sa mort, la montre commença à marcher, sans que personne n'y eût touché.

M. Flammarion écrit à ce sujet :

Il est assurément bizarre qu'un esprit (un mourant ou un mort) puisse arrêter une montre ou la remettre en marche.

Comment peut-il agir sur le ressort ? Cependant nous avons vu plus haut que la foudre le fait.

Comme on peut voir, M. Flammarion revient

à son hypothèse favorite, que j'ai discutée déjà dans mes commentaires au IXe cas, à savoir d'une force électrique qui, se dégageant de l'organisme d'une personne mourante, ou déjà trépassée, est la cause de l'arrêt du mouvement d'une horloge, en dehors de toute intention de la part du mourant ou du décédé. Je remarquerai à ce sujet que l'analogie avec les phénomènes de la foudre n'existe guère en réalité. En effet, si la foudre est capable d'arrêter une horloge, c'est qu'elle la frappe, alors qu'il s'agit ici d'arrêts qui se produisent à une distance quelconque de l'agent ; dans un cas que nous venons de relater, on a pu voir que l'arrêt s'était réalisé à mille kilomètres de la résidence du défunt. Nous n'avons, par conséquent, qu'à répéter ce que nous avons dit dans les commentaires au IXe cas, c'est-à-dire que les « ondes électriques » étant soumises à la loi du carré inverse des distances et, s'affaiblissant rapidement à mesure qu'elles se propagent dans l'espace, jusqu'à s'épuiser pratiquement, ne peuvent pas expliquer les manifestations télékinésiques qui se réalisent à une distance quelconque sans aucune atténuation de la force agissante. Ce qui suffit pour montrer qu'il n'existe rien de commun entre les phénomènes de télékinésie et les gestes de la foudre, en dehors d'une analogie tout à fait superficielle.

Je ne citerai pas d'autres exemples d'horloges qui s'arrêtent en rapport avec des événements de mort, et je passerai à exposer quelques incidents de télékinésie de forme variée, en commençant par deux cas dans lesquels l'action physique s'exerce sur les lits des percipients.

XVIIIe CAS. - Il a paru, dans les *Annales des Sciences Psychiques* (1916, page 70). Le rédacteur en chef de cette revue, M. C. de Vesme, publie la lettre suivante que lui a écrite Mme Gillot :

Voici un phénomène psychique qui fut observé à Vienne (Isère), en avril 1915 ; j'en fus instruite par ma fillette, qui y réside.

Je reproduis un passage d'une de ses lettres

« Chère maman, je vais te raconter un fait qui t'intéressera. La mère de Jeanne Dumière est morte. Elle est restée 8 jours à l'hôpital : le huitième jour, la sœur qui la veillait dit au mari de la malade : « Venez demain sans faute, vous ou votre fille, car l'état de Mme Dumière est grave.

Le soir, les membres de la famille se couchent tous en peine. Mais voilà que, juste sur le coup de 4 heures du matin, le lit où se trouvent

Jeanne et sa sœur aînée est secoué ou plutôt soulevé avec violence. Les deux jeunes filles ont été immédiatement réveillées et ont hier. pensé : « Maman doit être morte.

En effet, à 4 heures du matin, Mme Dumière rendait le dernier soupir.

Ayant entendu Jeanne Dumière raconter ce fait à ses amies, je me le suis bien fait expliquer par elle, pour te le communiquer. »

(Mme GILLOT, à Clérieux (Drôme).

Ce qui paraît remarquable, dans le cas ci-dessus, c'est la grande énergie nécessaire pour ébranler et soulever un lit sur lequel dorment deux personnes - énergie infiniment supérieure à celle qu'il faut pour arrêter une pendule ou détacher un portrait d'une muraille. Vraisemblablement, comme nous avons dit déjà, en pareilles circonstances tes esprits clés défunts soutirent de la force vitale des organismes des individus présents.

XIXe - Voici un deuxième cas de lévitation

Page 155

d'un lit, que j'extrais de la Revue *Luce e Ombra* (1916, page 142). Mme Annetta Boneschi-Ceccoli écrit ce qui suit, en date de mars 1919 :

Le colonel D. F. était une excellente personne, officier à l'ancienne manière et ami zélé. Mais pour s'être uni en secondes noces avec une femme de religion différente de la sienne, il eut des différends acerbes avec ses parents. Ses enfants furent, avec son consentement, élevés dans la religion maternelle, tandis que le père restait fidèle à celle de ses pères. Sa dernière heure arrivée, et se sachant condamné pour maladie incurable, le pauvre colonel ne voulait pas se laisser convaincre de se faire assister par un ministre d'un autre culte : mais sa femme, dans l'intérêt de ses enfants, prétendit qu'il se soumit aux formes de sa confession.

Je n'entrerai pas dans les détails ; je tiens seulement à déclarer que je m'éloignai de cette famille, sans cesser néanmoins de me procurer des nouvelles du pauvre officier.

J'avais alors chez moi, bien plus en qualité d'amie que de subordonnée, une chère, bonne et intelligente jeune fille, Zaïre T., de tempérament très nerveux et hypersensible, un tantinet hystérique, et, selon ses dires, douée de médiumnité prouvée.

Dans l'après-midi du 24 avril de l'année 1912, Zaïre se rendit chez le malade pour demander, comme d'habitude, de ses nouvelles.

Je la priai même de s'y rendre plus fréquemment, sachant le malade affligé, non seulement de sa maladie incurable, mais de l'obsession morale dont j'ai parlé. La jeune fille rentra vers le soir, au crépuscule, et me retrouva seule, occupée à faire dîner mon vieux Léo (petit épagneul qui a été si cher à mon mari défunt), et, par une concession affectueuse, dans ma chambre même.

Zaïre était sérieuse et silencieuse.

Eh bien, quelles nouvelles m'apportes-tu ?

- Les nouvelles, les nouvelles... (Elle secoua la tête.)

- Il va donc plus mal ?

- Non, Madame, il est mort.

Je joignis les mains à cette nouvelle prévue, et je m'écriai :

- Pauvre homme ! il a enfin trouvé la paix ! »

A peine avais-je prononcé ces mots, qu'un grand bruit de

Page 156

ferraille nous fit tressaillir et attira notre regard dans la direction du lit que nous vîmes toutes deux soulevé de plusieurs centimètres de terre, pour retomber bientôt avec bruit. A ce moment, je pensais et dis :

- Il y a quelqu'un sous mon lit !

Ayant tourné le commutateur, sans bravade mais sans terreur, je m'empressais de vérifier : j'avais pensé à un homme caché avec de mauvaises intentions : mais je ne trouvais rien.

Je m'approchai de Zaïre, pâle et atterrée, en observant que le chien n'avait pas donné de signal d'alarme, mais était monté sur une chaise, le poil hérissé et les oreilles basses.

Je dois aussi ajouter que le lit de cuivre était fort lourd, ayant de larges proportions : la secousse du métal fut comme une trépidation avant la lévitation, puis le meuble retomba avec un coup pesant à sa place primitive. Je ne l'ai plus jamais vu se mouvoir depuis cette soirée.

Zaïre n'est plus avec moi maintenant, mais elle vient souvent me tenir compagnie, et nous nous rappelons ensemble la pénible impression de ce moment-là, et le pauvre colonel, décédé en des conditions d'esprit si contraires à la paix...

(Florence, mars 1916. - Signée : Annette BONESCHI CECCOLI)

Dans le cas en question, l'hypothèse « vibratoire » - si toutefois il y a encore quelqu'un qui serait porté à l'admettre, - est exclue définitivement par le fait que le phénomène télékinésique s'est réalisé plusieurs heures après le décès de la personne indiquée les soi-disant vibrations physiques se dégageant de l'organisme du mourant auraient

donc dû se décharger bien avant la production du phénomène.

Maintenant, il est intéressant de faire ressortir que ce phénomène s'est réalisé au moment précis où Mme Boneschi, en recevant l'annonce du décès

Page 157

du colonel, parlait de lui en exprimant son vif regret pour sa perte - coïncidence fort significative, et que l'on ne saurait expliquer qu'en admettant la présence spirituelle du décédé. Celui-ci aurait provoqué le phénomène pour marquer sa gratitude pour les sentiments exprimés à son sujet.

Je remarquerai aussi que la dame en question, parlant de sa femme de chambre, dit qu'elle était douée d'un tempérament « très nerveux, hypersensible, un tantinet hystérique », et, selon ses dires, douée de médiumnité prouvée. On peut en arguer que, si le phénomène télékinésique s'était réalisé avec une énergie inaccoutumée, cela était dû à la présence d'un « médium », auquel le défunt avait soustrait la force physique nécessaire pour le réaliser.

XXe CAS. - Dans l'épisode suivant, que j'extrais du *Light* (1910, page 569), il s'agit encore d'un objet qui se meut spontanément, bien que l'objet soit de proportions minuscules en comparaison de ceux dont il est question dans les exemples qui précèdent. Mais le phénomène n'en est pas moins intéressant, d'autant plus qu'il est rapporté par Mme E. d'Espérance, le médium bien connu. Le fait s'est produit durant sa convalescence d'une longue et grave maladie. Elle écrit :

Il y a deux ans, quand j'étais en Suède, un vieil ami de ma famille, étant assis près de mon bureau remarqua que ma petite montre d'argent, déposée sur le meuble, était arrêtée et me dit que je n'aurais pas dû négliger un objet si gracieux. En disant cela, il l'avait prise et remontée, la mettant à l'heure. Je répondis en riant : Puisque vous admirez tant ma montre, je vous la laisserai comme legs dans mon testament ».

Page 158

- Fort bien - dit-il, - mais si je mourais avant vous je ne l'aurais pas, si, toutefois, je ne venais pas la chercher en esprit.

- Faites-le donc, si cela vous plaît ; je vous y autorise dès maintenant.

- Merci - répondit-il. - Entendu : je viendrai, si la chose m'est possible.

Mon ami n'était pas spirite, mais plutôt un « saint Thomas » à ce sujet, tout en désirant vivement de croire. Assez souvent, il mettait ma patience à bout par ses argumentations de contradicteur irréductible ; il ne permettait cependant pas qu'en sa présence on dénigrât le spiritisme et les spirites.

L'autre jour - et, pour être précise, le 30 octobre - la montre en question était placée sur la table, près de mon lit, où elle est toujours restée durant ma maladie. Un petit bruit de ce côté attira mon attention sur la montre ; pendant que je regardais, je la vis faire un petit bond, comme si elle avait voulu se lever et si elle était retombée.

Mon infirmière, qui était près de la table, jeta un petit,; cri d'épouvante et s'écria : « Mais cette fois, ça ne peut pas être le vent du nord ! » - Pour comprendre cette explication, il faut savoir que, dernièrement, se sont produits dans ma chambre tant de coups, bruits et manifestations diverses, que la bonne Frau Schaffer en était entretenue dans un état continu d'alarme. Je, n'osais pas proférer avec elle le mot « esprits », et chaque fois qu'un coup se faisait entendre, ou se produisait toute,, autre manifestation inexplicable, aussi bien auditive : que visuelle, je suggérais qu'elle était probablement due au vent du nord, et j'ajoutais : « Il n'y a pas à s'en inquiéter ; quand le vent vient du nord, on entend toute sorte de coups et de bruits ».

Elle me parut satisfaite de mon explication, puisqu'elle ne manifesta plus une épouvante excessive lorsque les phénomènes se renouvelaient - et ce, bien que le vent ,fit commencé à souffler d'un autre côté. Seulement le fait d'une montre qui s'agitait spontanément fut trop éloquent même pour son entendement, et peu après elle déclara que, puisque ma santé s'était beaucoup améliorée,

Page 159

elle ne voyait plus la nécessité de continuer à dormir dans ma chambre. Je ne m'y opposai point, permettant qu'elle allât dormir ailleurs. Quant à la signification du mouvement de la montre, je n'avais eu aucune difficulté à la comprendre.

Le matin suivant, 31 octobre, j'ai reçu la nouvelle du décès de mon vieil ami, décès qui avait eu lieu à Gothem-bourg, en Suède, à la suite d'une opération. Je suppose, naturellement, que mon ami, une fois dégagé de son lien corporel, et se rappelant notre conversation et sa promesse, a tâché de soulever la montre pour me faire part de sa mort. J'ai su ensuite

qu'il était décédé le 2 octobre, c'est-à-dire deux jours auparavant. - (*Signé E. D'ESPÉRANCE.*)

Aussi dans ce cas, le phénomène télékinésique se réalise assez longtemps après la mort de la personne qui en a été l'agent. En outre, le lien entre le défunt, la percipiente et l'objet sur lequel s'est exercée la force supernormale, ressort cette fois plus nettement, par suite d'une promesse faite, de son vivant, par le décédé, qui avait indiqué son intention d'exercer, si possible, son influence *post mortem* précisément sur cet objet. En tenant compte de ces circonstances, toutes les hypothèses pseudo-scientifiques proposées jusqu'ici pour expliquer ces faits tombent absolument, et il ne reste d'autre possibilité que de les attribuer logiquement à la présence spirituelle du décédé.

XXI^e CAs. - Dans cet autre exemple, que j'extrais du livre de Camille Flammarion : *Autour de la Mort* (page 280), le phénomène télékinésique s'exerce Sur une sonnette comme dans les épisodes analogues, si fréquents dans les « maisons hantées ».

M. A. BLAVET, président de la Société d'Horticulture d'Etampes, écrit ce qui suit :

Page 160

J'étais au collège de Sens, dans l'Yonne, et j'avais 16 ans, quand je reçus une lettre de ma sœur qui habitait à Etampes, avec mon père et ma mère et une bonne.

Ma mère était, à cette époque, très souffrante.

Une nuit, la sonnette, dont le cordon allait de l'alcôve où couchaient mes parents à la chambre de la bonne, située au premier, cette sonnette, dis-je, se mit à tinter fortement.

En toute hâte, ma sœur dont la chambre était voisine de celle de la bonne, vint trouver celle-ci et toutes deux descendirent pour s'informer si ma mère était malade et pourquoi on appelait.

Mon père et ma mère leur répliquèrent qu'elles avaient rêvé et que personne n'avait sonné.

Au même moment, un nouveau coup de sonnette se fit entendre.

Mon père sauta de son lit.

Le cordon de la sonnette et son battant étaient encore agités, et sa bonne faisant la brave, de s'écrier : « Tape, tape, poteau (voulant dire marteau) ; tu ne me fais pas peur.

Il y avait donc quatre témoins bien éveillés et rien ne pouvait mettre la sonnette en mouvement qu'une personne de l'alcôve.

Ensuite, tout rentra dans l'ordre. Avant de se recoucher, mon père regarda l'heure à la pendule : 2 h. 1/2. Le surlendemain de cette nuit, il recevait une lettre de Paris lui annonçant la mort d'un parent.

Voulant vérifier s'il y avait eu coïncidence entre le fait de la nuit et le décès, il écrivit et reçut une prompte réponse lui disant que c'était bien dans cette même nuit et à cette même heure qu'avait eu lieu le décès de son parent, ce qui lui fit pousser cette exclamation : « Tout n'est donc pas fini avec nous ? »

Les cas rapportés jusqu'ici, d'où ressort la conclusion que les phénomènes en question sont provoqués par les décédés dans le but d'annoncer leur mort à des personnes auxquelles ils sont attachés et de révéler leur présence spirituelle, autorisent à penser qu'il en a été de même dans ce dernier événement,

Page 161

quoique l'intention de l'agent ne soit pas ici évidente. En tout cas, la circonstance du deuxième coup de sonnette, qui s'est produite presque en réponse à l'objection des parents, selon lesquels la première audition du phénomène était l'effet d'un rêve, montrerait la présence de l'entité spirituelle du défunt et son désir d'en convaincre sa famille en la détrompant.

XXIIe CAS. - Il a été publié dans les *Proceedings of the S. P. R.* (vol. XIV, page 232). Les percipients sont la doctoresse Mme Anna Lukens et Mr. W.-E. Ward. Ce dernier, à la date du 13 mai 1887, écrit au Dr Hodgson :

Un incident étrange s'est produit dans le cabinet de la doctoresse Anna Lukens, le soir de dimanche dernier. On causait de notre cher ami le professeur Cope, mort quatre semaines avant notre retour d'une excursion de trois mois à travers le Mexique, la Californie et les Etats du Nord-Est.

A un certain moment, j'ai fait allusion à l'intérêt que le défunt avait montré pour les recherches psychiques, en remarquant l'importance qu'aurait eu le fait d'obtenir quelque signe manifeste de sa survivance, ou d'apprendre ses impressions sur l'existence spirituelle dans laquelle il était entré depuis peu. J'avais à peine achevé d'exprimer ce désir, que la grande botte à musique de la doctoresse commença spontanément à jouer et continua ainsi durant plus de cinq minutes, à notre grand étonnement. Nous en étions déconcertés. Quand je commençais à faire des conjectures sur la manière dont on pouvait expliquer naturellement cet inattendu divertissement musical, juste à ce moment, comme si l'on voulait

répondre à mes objections, la botte cessa de jouer, aussi brusquement qu'elle avait commencé.

L'instrument n'avait plus été monté depuis trois mois ; en admettant qu'un reste de tension fût resté dans le ressort,

Page 162

il aurait dû se détendre bien avant, quand le cabinet de la doctoresse a été soumis au bouleversement d'un changement de mobilier... (*Signé : W. E. WARD.*)

Dans une autre lettre, M. Ward ajoute ce détail :

Un curieux incident, que je crois avoir omis dans ma lettre précédente, s'est produit un quart d'heure environ après que la boîte à musique eût cessé de jouer. J'ai adressé une question mentale au défunt professeur Cope, conçue à peu près ainsi : « Edouard, est-ce bien vous qui avez fait jouer la boîte ? » Immédiatement trois coups puissants furent frappés à côté de moi sur le plancher ; mais comme cela s'est produit lorsque la doctoresse était déjà partie, il ne m'est pas possible d'étayer ce fait par son témoignage.

La doctoresse Lukens s'exprime ainsi :

Je n'ai rien à ajouter au récit de mon ami Ward au sujet de l'incident de la botte à musique, si ce n'est que je garde un doute au sujet de l'origine super normale du fait. Ce fut bien un incident plutôt déconcertant, puisque nous étions assis dans le cabinet en causant du défunt professeur Cope et désirant obtenir une preuve quelconque de sa survivance ; le phénomène correspondant de la botte à musique qui s'est mise spontanément à jouer et y a persévéré pendant quelques minutes, nous a donc surpris. Néanmoins, je suis portée à croire qu'il s'agissait d'une coïncidence fortuite, due à des causes naturelles. (*Signé Doctoresse ANNA LUKENS.*)

A propos de ce fait, il est utile de rappeler ce que nous avons dit dans l'introduction de cet ouvrage, c'est-à-dire que les cas de télékinésie en rapport avec les événements de mort ne doivent pas être envisagés isolément, mais cumulativement. En effet, s'il est vrai qu'un portrait tombé ou une pendule s'étant arrêtée en correspondance avec un événement

Page 163

de mort ne prouvent absolument rien, si ce n'est qu'un cas de coïncidence accidentelle, il n'est pas moins vrai que, si ces coïncidences se renouvellent cent fois en rapport avec cent cas de mort, alors, par suite de l'accumulation de ces coïncidences, on voit ressortir la preuve incontestable d'un rapport de cause à effet entre les deux événements.

Or ces observations s'appliquent d'une façon spéciale à l'incident ci-dessus. Si nous le prenons seul, il est sans doute susceptible d'être expliqué par l'hypothèse des coïncidences casuelles ; mais si on l'envisage en rapport avec tant d'autres du même genre, alors on sera porté à le considérer comme réellement télékinésique. Et ce, d'autant plus qu'on ne doit pas négliger les commentaires du rapporteur, qui remarque que, s'il s'était agi d'un reste de tension dans le ressort de la boîte à musique, elle aurait dû se décharger bien avant, lorsque le cabinet de la doctoresse avait été soumis au remue-ménage d'un changement de mobilier - observation intéressante au point de vue de l'authenticité du phénomène, et à laquelle on ne saurait quelle objection opposer. Si ensuite on voulait tenir compte de l'autre incident raconté par le même rapporteur, qui a adressé une demande mentale au décédé pour la confirmation du phénomène et a reçu pour réponse trois coups puissants frappés à côté de lui sur le plancher, alors il ne serait plus possible de douter encore de l'origine télékinésique-spirite du phénomène.

La doctoresse Lukens en doute ; mais elle reconnaît en même temps que l'incident est déconcertant, et elle en parle de manière à laisser supposer que son doute n'exprime pas entièrement le sentiment de son esprit.

Page 164

Pour ceux qui, tout en étant disposés à accueillir l'explication spirite du fait, seraient perplexes à cause de la difficulté de comprendre comment l'esprit du défunt, fut présent dans le cabinet, juste au moment dans lequel on parlait de lui, je rappellerai que la difficulté est seulement apparente et qu'on peut parfaitement l'expliquer grâce à l'analogie qu'elle présente avec les phénomènes télépathiques dans lesquels une personne qui pense intensément à une autre, par ce seul fait, se met immédiatement en rapport psychique avec la personne à laquelle elle pense. On devrait donc expliquer d'une manière analogue l'incident en question ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas à supposer que l'esprit du décédé se trouvait sur place, niais plutôt que la pensée des assistants, tournée avec une intensité d'affection vers l'ami disparu, avait établi le rapport psychique entre eux ; l'esprit désincarné serait alors intervenu pour fournir à ses amis qui le

rappelaient la preuve si désirée de sa présence.

XXIIIe CAS. - Dans le cas suivant, que j'extrais du livre de Camille Flammarion : *L'Inconnu* (page 108), le phénomène télékinésique s'exerce sur un piano, qui joue par deux fois à quelques jours d'intervalle, en parfait rapport avec deux événements de mort. Le peintre suisse Edouard Paris écrit :

Il y a un an et demi environ, mon père, une cousine en séjour chez nous et ma sœur causaient dans la salle à manger. Ces trois personnes étaient seules dans l'appartement quand tout à coup elles entendirent jouer du piano au salon. Très intriguée, ma sœur prend la lampe, va au salon et voit parfaitement quelques notes se baisser toutes ensemble, faire entendre des sons, et se relever.

Page 165

Elle revient et raconte ce qu'elle a vu. On rit, au premier moment, de son histoire, en voyant une souris au bout de l'affaire ; mais comme la personne est douée d'une vue excellente et qu'elle n'est pas superstitieuse le moins du monde, on trouva la chose étrange.

Or, huit jours après, une lettre venant de New York nous apprenait la mort d'un vieil oncle qui habite cette ville. Mais, chose plus extraordinaire, trois jours après l'arrivée de cette lettre, le piano se remettait à jouer. Comme la première fois, une annonce de mort nous arrivait huit jours après, celle de ma tante cette fois.

Mon oncle et ma tante formaient un couple parfaitement uni ; ils avaient gardé un très grand attachement à leurs parents et à leur Jura, leur lieu d'origine.

Jamais le piano ne s'est fait entendre de lui-même depuis lors.

Les témoins de cette scène vous certifieront la chose quand vous le voudrez ; nous habitons à la campagne dans les environs de Neuchâtel, et je vous assure bien qu'ici nous ne sommes pas des névrosés. - (EDOUARD PARIS, artiste peintre, près Neuchâtel (Suisse).

Je fais remarquer que, dans cet exemple, les deux manifestations télékinésiques se sont réalisées dans un pays de la Suisse, en correspondance avec deux événements de mort qui ont eu lieu dans une ville de l'Amérique du Nord - ce qui constitue une nouvelle preuve du mal fondé de l'hypothèse « vibratoire » appliquée à des manifestations *physiques* lesquelles se déterminent d'un continent à l'autre.

Quant à l'hypothèse de « coïncidences accidentelles » elle est

réfutée par la circonstance que le phénomène s'est répété deux fois en rapport parfait avec deux événements de mort. Le deuxième phénomène confirme donc le premier ; ou plus précisément, si la première fois que le piano avait joué en rapport avec le décès de l'oncle du rapporteur, il s'était agi d'une coïncidence due au hasard, celle-ci n'aurait pas dû

Page 166

se renouveler trois jours après en rapport avec le décès de la tante, pour ne plus recommencer ensuite. Il est impossible de ne pas se rendre compte que ces circonstances démontrent d'une façon absolue l'existence d'un rapport de cause à effet entre les deux événements.

On peut en dire autant de la prétendue explication des phénomènes par une cause naturelle, comme avait fait tout d'abord le rapporteur lui-même, en supposant qu'au fond du premier événement mystérieux, un rat eût pénétré dans la caisse harmonique ; en ce cas l'incident n'aurait pas dû se répéter une deuxième fois en parfait rapport avec un deuxième événement de mort dans la famille ; sans compter qu'un rat pourrait faire vibrer les cordes, mais non pas faire baisser les touches d'un piano.

En excluant les trois hypothèses ci-dessus, on est acculé nécessairement à l'hypothèse spirite selon laquelle les deux manifestations télékinésiques démontrent la présence spirituelle des décédés, qui les auraient provoquées dans le but, d'annoncer leur mort et faire connaître leur présence spirituelle à des parents qui se trouvaient au loin.

XXIVe CAS. - Il a été enregistré par les *Proceedings of the S. P. R.* (vol. *XIX*, page 243) ; il s'agit d'un incident étrange et intéressant, dans lequel le phénomène télékinésique s'exerce sur une bague. Le rapporteur, Mr. Glardon, a communiqué les noms des protagonistes à la direction de la S. P. R., avec prière de ne pas les publier. Il écrit à la date du 31 août 1894 :

L'une de mes amies, *Mme F.*, fille d'un célèbre géologue,

Page 167

me rapporta un cas surprenant de télépathie dont elle a été le témoin.

Le cas s'est passé il y a quelques années, quand *Mme F.* demeurait à Nervi, près de Gênes, localité où elle avait coutume de passer l'hiver.

Elle se trouvait un jour assise sur les rochers de la côte avec une jeune miss américaine, qui est devenue plus tard la femme de son fils. Pendant que la jeune fille causait avec Mme F., en tenant les mains gantées sur ses genoux, elle jeta soudain un léger cri de douleur.

- Qu'est-ce que c'est ? - demanda Mme F...

- J'ai été piquée à un doigt.

En disant cela, elle enleva le gant et constata qu'une bague qu'elle portait au doigt s'était fendue. Elle en est restée consternée et s'est écriée :

- Oh ! Madame F..., en ce moment est mort un ami que j'aime beaucoup.

Elle expliqua alors que la bague était un cadeau d'un jeune homme qui la lui avait remise la veille de son départ des Etats-Unis, en disant : « Si je meurs, cette bague vous en communiquera la nouvelle ».

Naturellement Mme F... ne prit pas l'incident au sérieux, et, comme elle ne s'était jamais occupée de recherches psychiques, elle reprocha à son amie sa crédulité superstitieuse. Mais quelques semaines après, on reçut la nouvelle du décès du jeune homme qui avait donné l'anneau. Mme F... n'a pas su me dire d'une manière sûre si le décès s'était produit précisément le jour où la bague s'était fendue ; mais elle croit pouvoir l'affirmer.

Mme F... est française, mais elle lit l'anglais ; si vous lui écrivez, je crois qu'elle vous répondra en confirmant ce que je viens de vous communiquer. De toute manière, je vous transcris son adresse. - (*Signé : AUGUSTE GLARDON.*)

La direction de la *Society for Psychical Research* écrivit, en effet, à Mme F..., qui répondit par la lettre suivante :

Monsieur, en réponse à votre lettre, je ne puis que vous confirmer les faits qui vous ont été communiqués Par Mr. Glardon.

Page 168

Effectivement, au mois de janvier 1887, je me trouvais à Nervi, assise sur les rochers de la mer avec une jeune fille américaine. Pendant que nous causions gaîment, elle tenait les mains immobiles sur les genoux, elle s'est senti piquer vivement à un doigt. En se dégantant, elle constata qu'une bague qu'elle portait toujours à un doigt s'était fendue en la piquant.

Or, il est à remarquer que cette jeune fille, à la veille de son départ pour l'Europe, avait reçu en don la bague d'un jeune homme de ses amis ;

en la lui remettant, il avait dit que, s'il lui arrivait malheur, elle en serait prévenue par l'entremise de la bague.

Quelques semaines après l'événement qui l'avait consternée, la jeune fille a été informée de la mort du jeune homme, qui avait eu lieu le même jour, à l'heure même où la bague s'était brisée... (*Signature en entier : E. F.*)

En face de ce cas, je m'abstiens de toucher à l'hypothèse « vibratoire », car ce serait ridicule rien que de la discuter.

Mais on peut en dire autant de l'hypothèse des « coïncidences accidentelles » qui, en ce cas, comme déjà en d'autres, est rendue plus inadmissible par la remarque préventive faite par le donateur de la bague, que celle-ci servirait à communiquer à la jeune fille l'annonce de sa mort. Il s'agirait donc d'une autre promesse faite durant la vie et tenue après la mort, comme on en connaît tant d'autres ; promesse et accomplissement qui présentent une valeur décisive dans la recherche des causes ; les faits ne pourraient donc pas être attribués au caprice d'une coïncidence fortuite sans que l'on tombe dans l'arbitraire et dans l'absurde.

Je remarque donc que ces considérations équivalent à reconnaître que, pour se rendre compte des faits, l'hypothèse spirite est la seule admissible.

Page 169

XXV• CAS. -. Je l'extrais de la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme* (1920, page 141). C'est un fait très intéressant, qui, de même que le précédent, a pour base une promesse explicite formulée, de son vivant, par le défunt qui se manifeste, et selon laquelle il annoncerait son décès à ses amis en produisant un phénomène déterminé. Le cas est raconté par, Mme Hélène Speakmann, femme du Dr Howard

Draper Speakmann, de Philadelphie ; le récit est adressé au Commandant Mantin, qui le lui avait demandé pour le transmettre à la Revue en question.

Voici ce qu'écrit Mme Speakmann :

J'ai longtemps fait traîner ma promesse avant de vous confier, pour le laisser publier, le récit d'un fait dont nous nous sommes souvent entretenus, vous, Howard et moi.

C'est afin de vous être agréable, mon cher Paul, que nous avons, Howard et moi, rassemblé, les uns après les autres, tous les menus éléments de cette histoire, si simple pour nous, si étrange pour ceux qui

n'osent point soulever le voile dont la divine nature se plaît à cacher ses secrets.

Un de nos amis, capitaine au 18^e régiment d'infanterie, en garnison à Pau, nous avait parlé d'un jeune lieutenant, intelligent, instruit, fervent catholique et désireux, pourtant, d'entendre parler de spiritisme. Nous autorisâmes le capitaine Gaby à nous présenter le lieutenant Dufauret, et notre sympathie lui fut aussitôt accordée.

Il assista à plusieurs séances spirites et n'y apporta tout d'abord qu'une assez froide réserve, avouant qu'il ne demandait qu'à croire, mais... après avoir vu.

Cela aurait pu durer longtemps. Mais, un soir, en l'absence du lieutenant Dufauret, nous reçûmes la visite d'une entité de l'au-delà, qui se manifesta par coups frappés et nous apprit qu'il était le grand-père du lieutenant Louis Dufauret et tenait à venir nous remercier de l'accueil aimable accordé à son petit-fils. Il nous donna sur l'enfance de celui-ci des détails intimes qu'il serait inutile de répéter ici. Avant de se retirer, il nous raconta que, dans ses dernières années, il souffrait de douleurs rhumatis-

Page 170

males qui l'obligeaient à marcher replié sur lui-même, « en quatre » et avait entendu plusieurs fois ses petits-enfants dire de lui en riant : « Voilà grand-papa Zig-Zag ! ».

A la séance suivante, nous dûmes la chose à Dufauret, qui ne put cacher une émotion très vive et nous dit : « Voilà, cette fois, une preuve indubitable, telle que je la désirais ; elle est exacte en tout point. Personne au régiment, ni dans Pau, ne peut connaître ces particularités familiales de mon enfance, et comme il n'est pas permis de nier que cette communication vienne bien de mon grand-père, je m'avoue convaincu et me déclare spirite. Sans m'attarder à vous dire nos bonnes relations, je pense que vous comprendrez que lorsque Dufauret fut promu capitaine, en 1908, au 48^e régiment d'infanterie, et dut aller tenir garnison à Givet, Howard et moi ressentîmes un réel regret de voir partir ce garçon intelligent, vif d'esprit, sensible, qu'une intimité de bon aloi avait fait pour nous l'ami qu'hélas ! nous ne devons point revoir. Au moment de nous faire ses adieux, il nous demanda de nous faire une mutuelle promesse. Celle, pour celui qui mourrait le premier, de revenir prouver au deux autres que l'âme est bien immortelle, et le jeune capitaine ajouta : « Si le destin me désigne pour vous précéder dans l'au-delà, je promets de revenir vers cette demeure hospitalière où, vivant, je fus si bien

accueilli.

Je frapperai à la porte de ce salon comme je le fais d'habitude, puis quelques instants après, j'attirerai de nouveau votre attention plus particulièrement en saisissant l'interrupteur électrique d'une lampe que j'éteindrai ou rallumerai suivant le moment. »

De Givet, le capitaine Dufauret nous donna souvent de ses nouvelles en nous assurant continuait ses études spirites dont il avouait comprendre de plus en plus la belle et large philosophie.

Environ deux ans après son départ, il tomba malade d'une sérieuse broncho-pneumonie et entra à l'hôpital de Givet, d'où il nous écrivit qu'il souffrait de fréquents étouffements, mais que le conseil de santé l'envoyait en congé de convalescence et que le beau ciel et l'air pur

Page 171

Du Bearn, son pays natal, l'auraient bientôt remis debout, et il termina cette lettre en nous annonçant sa visite pour la semaine prochaine, ce dont, disait-il, il ressentait une joie bien grande.

Nous attendions donc ce brave garçon avec une impatience égale à la sienne, lorsqu'un soir, alors que nous étions assis au salon, mon mari, M. Allen, un compatriote américain qui était venu passer une quinzaine à Nirvana, et moi, occuper à lire, nous entendîmes frapper trois coups à la porte du salon ; ce qui nous surprit, car il tout près de minuit, et toute les portes et fenêtres étaient fermées et que depuis longtemps les domestiques étaient remontés à leur chambre au second étage – j'ajouterai, pour qu'aucun doute ne soit permis, que les deux escaliers de service prenaient accès à l'intérieur seulement et qu'il eût fallu, pour ouvrir la grande porte du vestibule, qu'un domestique eût traversé le salon sous nos yeux.

Howard, au bruit des coups frappés, avait répondu instinctivement : « Entrez ! » sans obtenir de réponse. Nous nous levâmes alors tous les trois fort intrigués, pour aller voir quel pouvait être le visiteur qui, à pareille heure, frappait ainsi.

L'antichambre, de même que le vestibule, était éclairée ; personne n'était là. Chacun rentra au salon reprendre sa place, sans pourtant croire à une méprise.

Howard, pensif, me dit, d'un ton un peu troublé : « Helen, ne dirait-on pas les coups frappés par Dufauret ? Je partageais ses doutes, et nous causions de notre ami dont nous espérions le retour dans deux ou trois jours. – Peut-être, nous dit M. Allen, est-ce un moyen télépathique employé par cet officier pour affirmer sa prochaine arrivée. »

Ces paroles n'étaient pas plutôt prononcées que l'éclat fulgurant d'une lumière rouge brilla subitement dans le second salon, séparé du grand par une vaste baie.

Nous y courûmes pour constater un fait étrange : une lampe surmontant un haut lampadaire et contenant une ampoule rouge de 40 bougies, dont nous ne nous servions pas à cause de la difficulté qu'il y avait à introduire le commutateur dans la prise du courant, venait d'être allumée. Or, le fil électrique inutilisé avec le commutateur était

Page 172

enroulé autour de la colonne, et notre surprise fut grande en voyant le fil déroulé et le bouton en place.

Cela ne démontrait-il pas l'intelligence de l'entité invisible qui aurait pu éteindre et rallumer une lampe blanche sans qu'on s'en aperçût, les deux salons étaient allumés.

Malgré les doutes possibles puisque nous attendions Dufauret le lendemain ou le jour suivant, pouvions-nous ne pas croire que ce fût lui qui venait mettre sa promesse à exécution et d'une manière si intelligente ?

Hélas ! le lendemain, aucune illusion n'était plus possible ; une dépêche venue de Givet annonçait à la famille de Dufauret sa mort accidentelle survenue quelques heures à peine avant le phénomène spirite que j'ai tant de regret à vous écrire, mon cher Paul.

Pris des étouffements douloureux dont il nous avait parlé, et dans un spasme déchirant sa poitrine, Dufauret avait ouvert la fenêtre pour avoir de l'air et s'étant penché au dehors, pour appeler sans doute, il avait perdu son point d'appui et était tombé sur le pavé de la cour de l'hôpital, aux pieds de son ordonnance qui venait de quitter son capitaine pour aller chercher son dîner.

La mort avait été instantanée.

Le corps du malheureux capitaine Dufauret fut accompagné à Pau par un officier de ses camarades et enterré avec les honneurs militaires en présence de tous les officiers du 186 régiment, qui lui avaient gardé une fraternelle affection et d'une assistance nombreuse entourant la famille éplorée de notre pauvre ami.

Ainsi, le plus jeune de nous trois avait quitté la vie le premier et s'était empressé, à peine passé dans l'au-delà, de venir mettre sa promesse à exécution.

Est-il utile d'ajouter que, depuis lors, il n'est pas loin de nous, qu'il n'a pas quitté le plan terrestre et qu'il vient souvent communiquer avec

nous ?

Nous signons tous les deux, mon mari et moi ; Helen SPEAKMAN, HOWARD DRAPER SPEAKMAN, docteur, de Philadelphie.

Au sujet de cet événement, il est utile de rappeler un autre cas analogue, non moins remarquable, que

Page 173

j'ai rapporté dans mon ouvrage *Des Phénomènes de Hantise (1)* et dans lequel un ami athée, Benjamin Sirchia, promet au docteur Vincent Caltagirone que, s'il lui arrivait de mourir avant lui, il viendrait lui faire part de la grande nouvelle de sa survivance, en se faisant reconnaître par une manifestation spéciale : celle de briser quelque chose dans le lustre central du salon où ils se trouvaient. En effet, étant mort le premier, loin de sa demeure et à l'insu du Dr Caltagirone, il tint parole, en s'annonçant d'abord par des coups frappés dans le lustre en question, ensuite en fendant nettement en deux parties l'abat-jour mobile placé sur le verre de la lampe, et en déposant au-dessous, en ligne perpendiculaire, le morceau détaché de l'abat-jour ; c'est-à-dire, en le plaçant dans un endroit où il n'aurait pas pu tomber naturellement, à cause du récipient du pétrole qui l'en aurait empêché. Tout cela trois jours après sa mort.

Je rappellerai aussi que dans les cas II, XX, XXIV, de la présente classification se rencontrent trois autres promesses faites, en leur vivant, par les décédés. Le premier avait promis d'agir, après sa mort, sur son portrait ; le deuxième sur une montre appartenant à Mme d'Espérance ; le troisième sur la bague qu'avait au doigt une jeune fille, et, quoique la valeur théorique de ces trois épisodes soit inférieure à celle des deux derniers, cependant ils ne manquent pas d'être à leur tour très remarquables et. ils contribuent efficacement à appuyer la même thèse.

Nous nous trouvons donc en face de cinq incidents de télékinésie - dans lesquels le phénomène apparaît comme la conséquence incontestable de promesses

Page 174

explicites faites, en leur vivant, par des défunts à leurs amis, selon lesquelles ils se proposaient d'agir d'une certaine façon sur un objet indiqué, afin d'annoncer leur mort et fournir à leurs amis une preuve certaine de l'existence et de la survivance de l'âme.

Ainsi, il est de toute évidence qu'aucune des hypothèses naturalistes

proposées jusqu'ici pour expliquer les faits ne suffit pour les éclaircir. L'hypothèse télépathique est insuffisante, puisque nous nous trouvons en face de manifestations d'ordre physique qui, d'ailleurs, se réalisent souvent assez longtemps après la mort de l'agent. L'hypothèse « vibratoire » devrait être soumise à la loi physique du carré inverse des distances, ce qui ne se produit point dans les faits que nous avons examinés ; d'autre part, cette force supposée ne pouvait pas agir intelligemment sur un objet désigné, ce qui a lieu constamment dans la pratique. Enfin, l'hypothèse de « coïncidences fortuites » ne tient pas non plus, étant donné qu'il s'agit ici souvent de promesses faites durant la vie et accomplies après la mort dans tous les détails - des promesses qui ont donc été accomplies avec discernement, de manière à montrer une volonté dirigeante. S'il en est ainsi, si ces arguments sont irréfutables, si tout contradicteur honnête ne peut s'empêcher de le reconnaître, alors il faudra bien en conclure que la seule solution rationnelle du mystère est celle qui consiste dans l'admission réelle, sur place, de l'entité spirituelle du défunt intéressé aux événements ; en d'autres termes, dans la reconnaissance de la validité de l'hypothèse spirite comme explication des phénomènes de « télékinésie en rapport avec les événements de mort

Page 175

Ce que nous venons de dire peut être considéré comme la conclusion synthétique de cet ouvrage ; c'est-à-dire que les phénomènes de télékinésie en rapport avec les événements de mort, bien que totalement négligés par les personnes qui s'occupent d'études métapsychiques, constituent des phénomènes authentiques et contribuent valablement à démontrer l'existence et la survivance de l'âme.

En ces conditions, il ne me reste qu'à compléter cette synthèse en résumant brièvement les modalités avec lesquelles se produisent les phénomènes en question, et les considérations théoriques qui en découlent.

Les premiers phénomènes télékinésiques que nous avons présentés dans la présente classification s'exercent sur des tableaux ou des portraits. On a pu voir que, généralement, leur chute ne se produit point à cause du clou qui se détache de la muraille, ni par la rupture du piton fixé au tableau, ni par suite de l'usure du cordon qui le soutient, mais indépendamment de toute cause naturelle, ce qui milite en faveur de l'origine super normale des faits, et infirme l'hypothèse des « coïncidences accidentelles ». Celle-ci est ensuite définitivement éliminée par la considération que les phénomènes de télékinésie en

rapport avec des événements de mort se réalisent avec trop de fréquence et contiennent des détails trop éloquents et significatifs pour pouvoir être éclaircis par une hypothèse si simpliste.

Maintenant, je rappellerai que nous avons cité des phénomènes télékinésiques qui se réalisaient d'un continent à l'autre ; ce qui permet d'éliminer l'hypothèse « vibratoire » selon laquelle une force

Page 176

physique se dégagerait de l'organisme du mourant et se propagerait à distance par des ondes concentriques, en provoquant des phénomènes de télékinésie ; hypothèse insoutenable à plusieurs points de vue, et qui ne tient pas en face de la considération que toute sorte de vibrations physiques ne peut qu'être soumise à la loi du carré inverse des distances, et ne pourrait donc pas traverser l'Océan en gardant sa pleine puissance.

Je remarque, en outre, que nous avons cité des épisodes qui, au lieu de se réaliser au moment du décès de l'agent, se produisent au moment où ses familiers reçoivent la nouvelle de la mort ; ce qui annule l'hypothèse « vibratoire » et confirme la supposition logique et inévitable de la présence consciente de l'entité spirituelle du trépassé.

Nous avons vu qu'il y a des incidents qui, après s'être réalisés au moment du décès de l'agent, se répètent les jours suivants et ne cessent que lorsqu'un satisfait un désir suprême manifesté au lit de mort par l'agent ; ce qui ne peut pas se concilier avec l'hypothèse « vibratoire » et prouve d'une manière incontestable la présence sur place de l'entité spirituelle du défunt qui fait connaître, en ces cas, le motif pour lequel il se manifeste.

J'ajoute qu'il y a d'autres épisodes dans lesquels le phénomène télékinésique se réalise au moment où l'on évoque le souvenir du défunt ; il semble que le fait de songer à lui et de le désirer serve à établir le rapport psychique entre l'évocateur vivant et l'évoqué défunt, ainsi que cela se produit pour les phénomènes télépathiques. En ce cas, on ne pourrait pas nier que la réalisation du phénomène télékinésique constitue une preuve évidente de l'intervention

Page 177

du trépassé, désireux de faire connaître sa présence spirituelle au vivant qui en évoque le souvenir.

Je rappelle, en dernier lieu, que les cinq cas enregistrés plus haut, contenant des promesses explicites formulées durant la vie et accomplies

après le trépas, constituent des preuves g n uines d'identification spirite.

A un autre point de vue, je ferai observer que, parmi les ph n m nes t l kin siques, il y en a qui se r alisent en m me temps que des ph n m nes t l pathiques ; ce qui montre leur identit  d'origine et, par cons quent, l'origine spirite de nombre d' pisodes consid r s jusqu'ici comme  tant de nature t l pathique. L'hypoth se t l pathique se trouve ainsi circonscrite en des limites plus modestes ; ou du moins, sa signification en est en partie modifi e et en partie rectifi e, des limites mieux d finies lui  tant assign es.

Je remarque en dernier lieu que nous avons rapport  un cas de t l kin sie dans lequel l'agent  tait un vivant qui, pr cis ment   l'instant o  le ph n m ne se r alisait,  tait victime d'un accident de chemin de fer, sans cons quences fatales pour lui. Ceci se pr te   faire mieux conna tre le rapport intime qui lie les ph n m nes « animiques »   ceux « spirites » ; en d'autres termes, il contribue   montrer que l'Animisme et le Spiritisme repr sentent les deux aspects compl mentaires d'un seul probl me qu'on ne peut pas disjoindre.

Telle est la synth se des faits dont ressort plus manifestement encore la r alit  de ce que nous avons affirm  tout d'abord ;   savoir, que les ph n m nes de t l kin sie en rapport avec des  v nements de mort fournissent une nouvelle preuve valable en

Page 178

faveur de la survivance de l'esprit humain, puisqu'on ne peut les expliquer qu'en admettant la pr sence spirituelle, sensorielle et consciente du d funt en correspondance avec les ph n m nes qui seraient d termin s par un acte de sa volont , dans le but de faire conna tre sa pr sence spirituelle de la seule mani re possible. En effet, il ne faut pas oublier que les esprits d sincarn s se manifestent comme ils peuvent, et non pas comme ils veulent, et que tout incident supernormal, malgr  sa l g ret  et sa vulgarit , peut constituer une d monstration solennelle de l'existence et de la survivance de l me, lorsqu'il atteint le but de convaincre les vivants de la pr sence spirituelle des d funts.

Page 179

Musique transcendante

Il y a une classe de manifestations m tapsychiques qui, bien

qu'assez riche d'épisodes variés et revêtue d'une valeur théorique aussi importante que celle des autres classes, a été complètement négligée jusqu'ici c'est la classe des manifestations musicales.

Les écrivains ayant relaté des épisodes de cette sorte sont assez nombreux ; mais aucun parmi eux n'a songé à les commenter d'une façon spéciale, et encore moins à les recueillir, à les classer, à les analyser.

On remarque plusieurs catégories de manifestations de ce genre, en commençant par les cas dans lesquels la « musique transcendante » se réalise dans une forme objective, avec l'aide d'un médium. Cela peut se produire de plusieurs manières différentes : parfois sans aucun instrument musical, comme au cours des séances de William Stainton Moses ; en d'autres cas, à l'aide d'instruments musicaux, mais sans le concours direct du médium, comme dans les séances avec D.-D. Home ; en d'autres circonstances, enfin, avec le concours direct du médium, mais de manière purement automatique, comme dans le cas du médium pianiste Aubert.

Page 180

Suivent les manifestations d'origine télépathique dans lesquelles le phénomène d'audition musicale coïncide avec des événements de mort à distance.

Viennent ensuite des cas d'audition musicale ayant un caractère de « hantise », c'est-à-dire se produisant en des lieux hantés.

En d'autres circonstances, la musique transcendante est perçue par un sujet plongé dans le sommeil somnambulique, ou par un sensitif en état de veille, en dehors de toute coïncidence de mort.

Il arrive plus souvent qu'on observe des épisodes d'audition musicale au lit de mort ; dans ces cas, le mourant est quelquefois le seul percipient ; en d'autres occasions, ce sont les assistants qui entendent, ou tout le monde entend collectivement.

On observe enfin des épisodes d'audition musicale qui se réalisent *après* un événement de mort : en ce cas le phénomène peut revêtir la valeur d'une preuve d'identification spirite.

Les manifestations ayant plus d'importance au point de vue théorique se rencontrent dans les quatre dernières catégories.

PREMIÈRE CATÉGORIE

MÉDIUMNITÉ MUSICALE

Je me bornerai à toucher d'une façon sommaire à cette première catégorie de manifestations, parce que celles-ci constituent une portion intégrante de

Page 181

la phénoménologie médiumnique proprement dite (c'est-à-dire, à réalisation provoquée ou expérimentale), et doivent donc être examinées en union avec l'ensemble de la phénoménologie en question ; tandis que « la musique transcendante », qui est l'objet du présent ouvrage, appartient au groupe des manifestations spontanées.

Pour l'histoire, il est à remarquer que les manifestations de la « médiumnité musicale » se sont réalisées dès l'origine du mouvement spirite. En effet, l'ouvrage de E.-W. Capron : *Modern Spiritualism*, publié en 1855, nous apprend qu'en présence du médium privé Mrs. Tamblin, on entendait résonner les notes d'un instrument musical qui n'existait pas et qui accompagnait le chant d'une personne faisant partie du groupe. M. Capron raconte :

Une dame a été invitée à chanter : aussitôt l'on entendit une musique délicieuse qui accompagnait le chant. Les notes ressemblaient à celles d'une harpe, mais étaient bien plus douces ; il nous serait impossible d'en décrire la tonalité... D'autres fois, les notes semblaient une voix angélique ; on aurait presque dit qu'il s'agissait d'un langage spirituel... En d'autres circonstances, c'était le médium lui-même qui, sans connaître la musique, s'asseyait au piano et improvisait des mélodies merveilleuses, en déployant une technique extraordinaire, comme s'il avait été un concertiste expérimenté... (Cité par Emma HARDINGE *Modern American Spiritualism*, page 57.)

Comme on peut le voir, déjà avant 1855, les manifestations de la médiumnité musicale se produisaient dans les deux formes principales dans lesquelles elles se produisent ordinairement : celle de l'automatisme subconscient, et l'autre où l'on entend jouer des instruments musicaux inexistantes.

Page 182

C'est sous cette dernière modalité de réalisation -la plus intéressante du groupe-que les manifestations de la « musique transcendante » parvinrent au plus haut degré d'excellence par la médiumnité de William

Stainton Moses. Je ne citerai pas des exemples de ce genre, étant donné la grande notoriété de toutes les manifestations obtenues avec ce médium. Je me bornerai à rappeler que les personnalités médiumniques qui se communiquaient au cours de ces séances imitaient le son d'un grand nombre d'instruments musicaux, entre autres le tambour, la trompette, la harpe, la cithare, le piano, le violon, le violoncelle, le tympanon, et ces célestes « Fairy Bells », semblables à des carillons, mais infiniment plus douces et plus sonores, qu'on entendait de préférence dans le jardin, quand M. Moses, avec les autres membres du groupe, étaient assis sous les ormes en prenant le thé ; ils commençaient à se faire entendre sur les cimes des arbres pour descendre ensuite lentement dans la direction de l'assemblée, en acquérant de la force au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient du médium et en résonnant avec une tonalité supérieure à celui du piano quand ils parvenaient à lui. Dans ces circonstances, les expérimentateurs se levaient pour se rendre dans la salle des séances, suivis par les accords musicaux qui continuaient à se faire entendre dans la salle avec une sonorité doublée. -- (Mrs. SPANHOPE SPEER : *Record of private seances* : dans *light*, 1892-1893).

Les manifestations musicales qu'on obtenait avec le médium D.-D. Home sont plus connues encore. Un harmonium, que le médium tenait suspendu d'une main, fonctionnait en présence des expérimentateurs

Page 183

en jouant des morceaux musicaux très variés, pendant qu'on voyait se baisser les touches comme si une main invisible agissait sur le clavier ; main qui, bien qu'invisible, existait réellement, puisqu'elle parvenait parfois à se matérialiser assez pour être aperçue par tout le monde.

On ne connaît pas moins les cas de médiumnité musicale à réalisation automatique, dans lesquels le médium s'assied au piano en improvisant des morceaux de musique. Actuellement, le meilleur représentant de cette forme de médiumnité transcendante est le médium M. Aubert, de Paris. - (*La médiumnité spirite de George Aubert, exposée par lui-même* (Paris, H. Daragon, éditeur).

Dans les cas de cette classe, il est généralement difficile de faire une distinction nette entre la partie subconsciente ou « animique » et la partie extrinsèque ou « spirite » du phénomène. Il en résulte que, pour la recherche des causes, il ne reste d'autre voie à suivre que celle d'analyser les modalités complexes dans lesquelles se réalisent les manifestations en tenant le plus grand compte des phénomènes intelligents qui les accompagnent. On ne peut s'empêcher de reconnaître que dans le cas de

Moses, comme dans celui de Home, les manifestations intelligentes, les circonstances de lieux, les preuves d'identification personnelle des défunts, obtenues simultanément, forment un ensemble imposant de circonstances qui convergent vers la démonstration de l'origine spirite des manifestations musicales en question.

Page 184

DEUXIÈME CATÉGORIE

MUSIQUE TRANSCENDANTALE A RÉALISATION TÉLÉPATHIQUE

Les épisodes de musique transcendante ayant une origine télépathique ne diffèrent aucunement. des autres épisodes appartenant à la phénoménologie télépathique en général, et, par conséquent, ne présentent pas une valeur théorique spéciale. Ils sont en outre relativement rares - ce qui n'a rien d'étonnant, puisque les modalités par lesquelles se réalisent ces phénomènes revêtent constamment une signification qui les rattache directement ou indirectement aux caractéristiques personnelles ou aux états d'âme de l'individu qui sert d'agent ; ce qui équivaut à dire que, pour qu'il y ait des probabilités d'obtenir un message télépathique de nature musicale, il faudrait que l'agent fût doué d'une certaine culture musicale. Or cela ne se rencontre pas souvent. Dans les rares cas qu'on connaît de télépathie de nature musicale, cette règle est constante ; c'est-à-dire qu'il résulte toujours que les agents sont des musiciens.

PREMIER CAS. - On lit dans *l'Inconnu* de Camille Flammarion (page 78) :

Un savant distingué, M. Alphonse Berget, docteur ès sciences, préparateur au laboratoire de physique de la Sorbonne, examinateur à la Faculté des sciences de Paris, a bien voulu me communiquer la relation suivante

Page 185

... Ma mère avait eu, comme amie d'enfance, une jeune fille, nommée Amélie M... Cette jeune fille, aveugle, était la petite-fille d'un

vieux colonel de dragons du premier Empire. Restée orpheline, elle vivait avec ses grands-parents. Elle était fort bonne musicienne et chantait souvent avec ma mère.

Vers l'âge de 18 ans, elle se détermina pour une vocation religieuse très prononcée et prit le voile dans un couvent de Strasbourg. Dans les premiers temps, elle écrivait fréquemment à ma mère ; puis, ces lettres s'espacèrent, et enfin, comme il arrive presque toujours en pareil cas, elle cessa complètement de correspondre avec son ancienne amie.

Elle était en religion depuis environ trois ans quand, un jour, ma mère monta au grenier pour chercher quelque vieille chose dans un débarras. Tout à coup, elle redescend au salon, en poussant de grands cris et tombe sans connaissance. On s'empresse, on la relève, elle revient à elle et s'écrie en sanglotant :

« C'est horrible ! Amélie se meurt, elle est morte, car je viens de l'entendre chanter, comme il n'y a qu'une morte qui puisse chanter ! »

Et, de nouveau, une crise de nerfs lui fit perdre les sens...

M. Flammarion remarque à ce sujet :

...L'amie de Mme Berget en mourant, au moment même de sa mort, semble-t-il, a pensé avec une grande intensité, un clair souvenir, un immense regret peut-être, à son amie d'enfance, et, de Strasbourg à Schlestadt, l'émotion de l'âme de la jeune fille est venue frapper instantanément le cerveau de Mme Berget, en lui donnant l'illusion d'une voix céleste chantant une pure mélodie. Comment ? De quelle façon ? Nous n'en savons rien. Mais il serait antiscientifique de nier une coïncidence réelle, un rapport de cause à effet, un phénomène d'ordre psychique, par la seule raison que nous ne savons pas l'expliquer.

Au sujet de ces considérations de M. Flammarion, et pour éclaircir le mystère qui entoure le fait des modalités

si différentes, parfois bizarres, d'autres fois absurdes, dans lesquelles se produisent les manifestations télépathiques, il est utile de remarquer que l'analyse comparée des faits montre comment les manifestations super normales, en général, jaillissent de la subconscience et parviennent à la conscience en suivant la « voie de moindre résistance », déterminée par les idiosyncrasies personnelles, propres à l'agent et au percipient envisagés ensemble.

Il en résulte le fait, que la transmission d'un message télépathique peut se réaliser, parfois sous la forme visuelle, en d'autres cas sous la forme auditive, tactile, olfactive, émotionnelle, en prenant des aspects rationnels ou symboliques, souvent même d'apparence absurde. Il s'ensuit que si, dans le cas ci-dessus, le message télépathique s'est déterminé dans la forme auditive-musicale, cela signifie que cette modalité de réalisation constituait « la voie de moindre résistance » pour la transmission du message, conformément aux idiosyncrasies spéciales de l'agent et du percipient considérés ensemble, qui étaient, tous les deux musiciens.

Ile CAS. - Il est extrait du *Journal of the S. P. R.* (Vol. VI, page 27). Les directeurs de cette publication observent à ce sujet :

Le rapport suivant a été écrit par Miss Horne, fille de la percipiente, et a été adressé à Miss Ina White, qui la transmis aimablement à la *Society for Psychical Research*. Il a été ensuite réexpédié à la mère de Miss Horne pour qu'elle le signe à son tour ; en ces conditions le rapport, bien qu'il ait été écrit par une tierce personne, doit être enregistré parmi ceux obtenus de « première main ».

« Aberdeen, 25 novembre 1890. - Le fait a eu lieu, il

Page 187

Il y a une trentaine d'années, mais il reste ineffaçablement gravé dans la mémoire de ma mère, de telle façon qu'elle se le rappelle comme si c'était d'hier.

Ma mère était assise dans la salle à manger d'un petit hôtel isolé, et mon frère James, alors âgé de deux ans environ, était assis sur ses genoux. La gouvernante de l'enfant était sortie, et il n'y avait personne à la maison, hormis une bonne qui se trouvait au rez-de-chaussée. Les portes de la salle à manger et du salon, qui étaient contiguës, étaient ouvertes à ce moment. Soudain, ma mère entendit une musique céleste, d'une modulation triste, mais très douce, qui continua durant deux minutes ensuite elle s'affaiblit gravement, jusqu'à s'éteindre. Mon petit frère sauta en bas des genoux de ma mère en disant : « Papa ! papa ! » et courut vers le salon. Ma mère se sentit comme paralysée sur place, ce qui fait qu'elle sonna pour appeler la bonne ; elle lui dit de regarder qui était entré dans le salon. La bonne obéit, mais ne vit dans le salon que James, qui, droit à côté du piano, la reçut en disant : « Pas de papa ! » - Il faut dire que son père aimait beaucoup la musique et, quand il rentrait, il avait l'habitude d'aller droit au piano.

L'incident fit une telle impression sur l'esprit de ma mère, qu'elle en prit note aussitôt, en enregistrant l'heure exacte à laquelle il s'était produit. Six semaines après, elle reçut une lettre du Cap dans laquelle on lui annonçait le décès de sa sœur ; le jour et l'heure du trépas correspondaient exactement avec le jour et l'heure où ma mère, avec l'enfant, avaient perçu le morceau de musique transcendante. J'ajoute que ma tante décédée était une musicienne excellente et passionnée. » - (*Signées* : Miss EMILY HORNE et Mrs. ELIZA HORNE.)

Dans une lettre postérieure, Miss Emily Horn ajoute :

Ma tante s'appelait Mary Sophie Ingles ; elle mourut le 20 février 1861, à Durban, dans le Natal... Maman me charge de vous confirmer que l'événement correspondait, non seulement avec le jour et l'heure du décès, mais même exactement avec la *minute*...

Page 188

Comme on peut le voir dans cet épisode aussi, l'agent est une bonne musicienne ; les observations que nous avons faites au cas précédent servent donc aussi pour celui-ci.

Rien de particulier dans la réalisation du fait, hormis la circonstance remarquable que l'audition du morceau de musique transcendante a été collective, et qu'un enfant de deux ans seulement l'a perçu aussi - un détail qui est toujours théoriquement intéressant, en toute classe de manifestations super normales, puisqu'il constitue un bon argument contre l'hypothèse auto-suggestive, étant donné que la tendre mentalité d'un bébé ne pourrait pas s'auto-suggestionner au sujet des manifestations qui sont pour lui inconcevables.

Dans ma classification des cas, figurent quatre autres épisodes analogues aux précédents, que je m'abstiens cependant de rapporter, parce qu'ils n'apporteraient rien de théoriquement nouveau à notre étude.

TROISIÈME CATÉGORIE

MUSIQUE TRANSCENDANTE DUE A DES HANTISES.

Cette catégorie, comme la précédente, n'est pas très riche d'exemples ; ce qu'il faut attribuer à la même raison, c'est-à-dire que dans

la réalisation des phénomènes de hantise, comme dans ceux de télépathie, on remarque un rapport constant, direct ou indirect,

Page 189

d'un symbolisme manifeste ou voilé, avec les « agents » ou les « causes » qui ont déterminé la hantise. Il en résulte que, pour que des manifestations musicales puissent se réaliser en des lieux hantés, il faudrait que ceux-ci aient été jadis destinés à des auditions musicales, ou que parmi les particularités de l'agent hanté, en son vivant, il eût celle d'être musicien. On comprend ainsi que ces sortes de caractéristiques personnelles ou locales ne doivent pas se rencontrer souvent parmi les éléments d'un cas de hantise.

IIIe CAS. - Dans mon ouvrage sur les *Phénomènes de Hantise (1)* j'ai dû m'occuper longuement d'un cas curieux et intéressant dans lequel deux sensitives, Miss Lamont et Miss Morison, comme elles visitaient pour la première fois le parc de Versailles et le Petit Trianon, eurent la vision des lieux tels qu'ils se trouvaient du temps de Louis XIV, y compris les figures de Marie-Antoinette et de plusieurs autres personnages de cette époque-là. En outre, Miss Lamont avait perçu le son d'un orchestre de violons inexistant et était parvenue à en transcrire douze mesures, qui furent retrouvées identiques dans les Oeuvres musicales du XVIII^e siècle. Voici ce qu'on lit à la page 94 de l'ouvrage : *An adventure*, dans lequel les deux sensitives rapportent les résultats de l'enquête qu'elles firent pour vérifier ce qu'elles avaient vu et entendu, enquête qu'elles poursuivirent pendant neuf ans :

Quand elle se trouvait dans le petit bois, Miss Lamont avait perçu la musique d'un orchestre composé de violons ; cette musique paraissait venir du côté du palais. C'était

Page 190

des ondes intermittentes de sons très doux, bien que la tonalité orchestrale fût plus basse que celle employée aujourd'hui. Miss Lamont put en transcrire douze mesures, en négligeant les harmonies secondaires.

Immédiatement après, elle voulut s'assurer - et elle n'assura - qu'aucune musique n'avait joué dans ces alentours. C'était, d'ailleurs, un après-midi très rigide d'hiver, peu indiqué pour de pareilles exhibitions, dans un tel endroit.

En mars 1907, les douze mesures transcrites furent soumises à l'examen d'un expert en musique qui, ne sachant rien au sujet de leur

origine, remarqua qu'elles ne *se* rattachaient pas les unes aux autres, qu'elles ne constituaient pas un morceau musical unique, que leur facture était vieille et qu'elle devait remonter en 1780. En outre, il signala une erreur d'harmonie dans une de ces mesures. Une fois qu'il eût prononcé ce jugement, on lui fit connaître l'origine des mesures en question ; alors il dit qu'effectivement, au XVIII^e siècle, les orchestres jouaient sur une tonalité plus basse que celle actuelle ; ensuite il suggère le nom de Lacchini comme étant vraisemblablement celui de l'auteur du morceau.

En mars 1908, les deux sensibles revinrent à Versailles et furent informées que durant l'hiver 1907 aucune musique n'avait joué dans le Parc. Elles purent, en outre, constater que, lorsqu'une musique jouait à Versailles, ainsi que dans le Parc même, elle ne pouvait pas être entendue aux alentours du « Petit Trianon ».

Au cours du même mois, elles examinèrent un grand nombre de morceaux existant au Conservatoire de Paris et parvinrent à découvrir que les douze mesures transcrites par Miss Lamont se rencontraient identiques en différentes oeuvres musicales du XVIII^e siècle, et qu'elles en constituaient même la trame essentielle. En outre, dans les limites de ce qu'elles purent examiner, elles constatèrent qu'on ne trouvait rien de semblable dans les oeuvres d'une date postérieure à 1815. Ces mesures constituaient une partie intégrante de certains morceaux de Sacchini, Philidor, Montigny, Grétry et Pergolési. Des erreurs d'harmonie identiques à celle signalée par l'expert ont été rencontrées en Monsigny et Grétry.

Page 191

Tel est le passage essentiel du récit, pour ce qui concerne l'incident dont nous nous occupons. On peut voir dans *An Adventure* la citation des opéras et des scènes dans lesquels on a découvert les différentes mesures de la musique transcendante perçues et transcrites par Miss Lamont. Plus loin (page 115), la même sensible signale le fait très remarquable que les mesures en question, perçues par elle dans une succession continue, représentaient au contraire un résumé symphonique des principaux motifs mélodiques de divers opéras du XVIII^e siècle ; ce qui, non seulement confère à l'épisode une valeur de perception supernormale véridique, mais encore laisse supposer l'existence d'une intention quelconque à l'origine des faits : ce qui équivaut à affirmer l'existence d'un agent transmetteur intelligent. En ce cas, pour expliquer l'épisode il ne serait plus permis de s'en tenir à l'hypothèse d'une reproduction psychométrique d'événements passés ; on devrait avoir recours à

l'hypothèse télépathico-spirite.

Dans le but d'écarter une objection possible qui se rapporte aux difficultés de saisir et transcrire douze mesures après une seule audition, il faut noter que la percipiente se trouvait dans un état de somnambulisme voilé, état dans lequel on surmonte bien d'autres difficultés ; par exemple, lorsqu'une somnambule répète verbalement une longue conférence entendue, en commençant par le dernier mot et en poursuivant en sens inverse, comme si elle avait devant ses yeux le texte imprimé.

IVe CAS. -- Mme Nita O'Sullivan-Beare, musicienne et compositrice, rapporte dans *The Occult*

Page 192

Reuiew (mars 1921) comment a été composé une de ses dernières romances. Elle écrit :

Il y a quelques années, je me trouvais à Paris, et un soir, à la tombée de la nuit, je me suis rendue à l'église de la Madeleine. Il n'y avait pas plus d'une douzaine de fidèles, et je me suis agenouillée à côté d'une femme du peuple qui avait un panier de légumes. Tout à coup j'ai entendu un chant très mélodieux, composé de voix seules ; mais je ne parvenais pas à en déterminer la provenance. C'était une mélodie qui semblait se former sur place et s'élever en d'amples volutes harmoniques, remplissant l'ambiance sacrée ; une voix très belle, pleine de sentiment, dominait les autres en prolongeant les dernières notes de chaque cadence. – Ne parvenant pas à m'orienter, j'ai demandé à la femme, ma voisine, d'où venait ce chant. Elle m'a regardé avec étonnement et m'a répondu en français : « Pardon, Madame ; de quelle musique entendez-vous parler ? » - « Voilà : n'entendez-vous pas ce chœur ? - Elle secoua la tête en disant : « Madame, je n'entends rien du tout ». Elle n'a pas tardé à s'en aller, et une autre femme est venue s'agenouiller près de moi. J'en ai profité pour lui adresser la même question : elle m'a répondu simplement : « Il n'y a pas de musique. » Mais comme je continuais à entendre le même cantique, je me suis permis de demander timidement à ma voisine si, par hasard, elle n'était pas un peu dure d'oreille. Cette question sembla la blesser ; elle repartit brusquement : « Pas du tout, Madame. » En attendant, le chœur continuait à retentir sous les vastes nefs de l'église. J'ai continué à écouter ; ensuite je me suis empressée de regagner mon hôtel, où j'ai transcrit immédiatement les mesures principales qui constituent le thème de ma dernière romance pour chant: *Love's Fadeles Rose*.

Relativement à ce curieux et intéressant récit de Mrs. O'Sullivan-Beare, il est utile de noter que *l'électivité* du chant, perçu distinctement par une personne et non perçu par les autres, ne doit surprendre personne, car il constitue la règle pour les manifestations

Page 193

de cette sorte. Il prouve uniquement que Mrs. O'Sullivan-Beare était une sensitive et que ce chiant choral n'existait pas sous une forme de vibrations acoustiques, mais était perçu par elle subjectivement. Ceci ne signifie aucunement qu'il fût hallucinatoire dans la signification pathologique du mot, mais seulement que la sensitive percevait subjectivement une modalité super normale de chant, conformément à ce qui se produit dans toute autre forme de perceptions télépathico-auditives. En ces conditions, à quelle hypothèse s'en tenir pour l'interprétation des faits ? S'agissait-il d'un phénomène d'origine télépathico-spirite, ou bien psychométrique ? Dans le premier cas, il faudrait supposer que l'agent fût l'esprit d'un artiste défunt, dont la pensée, orientée à ce moment-là avec une intensité monoïdéiste vers un épisode de son existence terrestre, durant laquelle il chantait dans les masses chorales de l'église de la Madeleine, aurait déterminé un phénomène de transmission télépathique dans l'ambiance à laquelle il songeait ; dans le deuxième cas, le phénomène se réduirait à la perception psychométrique de chants qui se sont déroulés jadis dans l'église en question et qui ont été perçus par la sensitive en vertu du rapport qui se serait établi entre ses facultés super normales subconscientes, et les vibrations musicales, restées à l'état potentiel dans l'ambiance où elle se trouvait. Les deux hypothèses sont également légitimes, puisqu'elles s'appuient, l'une et l'autre, sur de bons arguments : dans le cas dont nous nous occupons il n'est pas facile de se prononcer pour l'une des deux, de préférer l'une à l'autre, vu l'insuffisance des données fournies par Mme O'Sullivan.

Page 194

Ve CAS. - Je l'extrais *du Journal of the S. P. R* (Vol. XVII, page 118) ; c'est un épisode rigoureusement documenté dans lequel quatre personnes ont perçu collectivement un chant d'église, d'une origine transcendante, exécuté dans les ruines d'une abbaye du Moyen Age. Chacun des quatre percipients a délivré son témoignage écrit à la société

anglaise des Recherches psychiques.

Miss Ernestine Anne écrit en ces termes, en date du 28 juillet 1915 :

J'ai visité les ruines de l'abbaye de Jumièges, en France, le dimanche 6 juillet 1913, avec mon père, ma mère et l'un de mes frères. Nous sommes arrivés sur place à 3 heures de l'après-midi et nous avons aussitôt commencé à heures ruines imposantes de l'église monacale de Notre-Dame.

Ce sont les restes les plus vastes et les plus imposants de l'architecture normande, que j'aie vus. C'est une construction en forme de croix ; son bras droit se rattache à une autre église plus petite, appelée Saint-Pierre, qui avait servi de paroisse. Les murailles de Cette dernière sont restées presque intactes, alors que de l'église monacale il ne reste que la nef centrale, avec quelques autres débris montrant l'emplacement du chœur. Des arbres et des buissons couvrent l'endroit où s'élevait le presbytère.

Après avoir longtemps contemplé les restes de l'église de Notre-Dame, nous sommes passés dans celle de Saint-Pierre en admirant ces splendides ruines gothiques du xive siècle. Je m'étais un peu éloignée des autres, lorsque, tout à coup, j'ai entendu résonner un chœur composé de nombreuses voix d'hommes, qui semblaient venir d'un espace libre à notre gauche, où quelques débris de murs marquaient l'endroit où se trouvait autrefois le chœur. C'était un chant mélodieux et solennel, dont le motif m'était familier. Je me souviens d'avoir aussitôt songé : « Il ne peut s'agir que d'un jeu de mon imagination ! » Je cherchais en conséquence à distraire mon attention, quand j'ai entendu mon père s'écrier : « Voilà que les moines chantent en chœur ».

Aussitôt la musique a cessé, elle n'a eu pour moi que la

Page 195

durée de quelques secondes. Je suis restée tellement impressionnée par l'étrangeté de la chose, que j'aurais préféré me convaincre de n'avoir rien entendu ; mais la chose n'était guère possible, puisque mes compagnons avaient entendu comme moi. Nous avons tous reconnu que nous avons entendu un chœur de voix chantant les Vêpres, c'est-à-dire des psaumes en latin. Nous avons tâché de résoudre le mystère en ayant recours à une explication « naturelle », mais inutilement, car le gardien nous a dit que l'actuelle église paroissiale se trouve à un kilomètre et demi de là. D'ailleurs, si l'écho de ce chant choral nous était parvenu de l'église paroissiale, nous l'aurions entendu pendant un certain temps, et non pas durant quelques minutes seulement. C'était une belle journée sans

vent. Nous sommes restés sur place durant une demi-heure encore, sans remarquer rien d'extraordinaire.

J'ai pris note immédiatement de ce fait étrange, et je me suis servie de ces notes pour rédiger ce récit. - (*Signé* ERNESTINE ANSE.)

Je ne reproduis que le passage suivant du témoignage du chef de la famille :

Nous étions au milieu des ruines depuis quelques minutes, lorsque j'ai entendu un mélodieux chant choral qui semblait prendre naissance sur place, à peu de distance de nous ; et plus précisément à moitié chemin entre l'endroit où nous nous trouvions et le grand mur *noirci* qui s'élevait en face de nous. On chantait les psaumes des Vêpres, d'une manière harmonieuse et solennelle. Je pourrais presque affirmer d'en avoir saisi les mots latins. Je me suis écrié : « Comment ! voilà les moines qui chantent en chœur ! » Mais, en disant cela, je ne doutais aucunement que l'événement fût réel, le temps m'ayant manqué pour réfléchir que je ne me trouvais point dans une église ouverte au culte, mais au milieu des ruines d'une ancienne abbaye. L'un de nous a fait une remarque à ce sujet ; aussitôt le chant s'éteignit doucement, comme il avait commencé. Aussitôt nous avons exploré les alentours, en constatant qu'il n'y avait personne. Je remarquai que ce chant choral était bien supérieur à tout ce que j'avais

Page 196

entendu d'analogue durant mon existence, et surtout en France. - (*Signé* : ERNEST L.-S. ANNE.)

Voici maintenant un passage du témoignage de la mère :

Nous étions tous les quatre à peu de distance l'un de l'autre, en contemplant ces ruines merveilleuses, lorsque j'ai entendu très distinctement un chœur de voix masculines qui chantaient des psaumes. Au moment où j'écris, je suis encore à même de me remémorer ce chœur ; c'étaient des voix mélodieuses et exercées qui chantaient avec un accord parfait ; on discernait les timbres divers, fusionnant admirablement. Tout d'abord j'ai pensé qu'il s'agissait d'un chœur église réel, sans soupçonner qu'il s'agissait d'un cas d'audition supernormale. L'ensemble choral retentissait comme s'il avait été chanté sous la voûte d'une vaste église ; je suis restée à l'écouter comme fascinée... (*Signé* : EDITH ANNE).

Du témoignage du frère. j'extrais ce dernier passage :

Je me rappelle que je contemplais une ancienne pierre sépulcrale abandonnée dans un coin, lorsque tout à coup j'ai entendu résonner un chœur de voix masculines qui chantaient les Vêpres. L'un de nous s'écria : « Voilà les moines qui chantent en chœur ! » Ce chant a eu la durée d'une demi-minute environ ; peut-être d'une minute. (*Signé : E.-EDWARD ANNE.*)

Dans ce cas, comme dans le précédent, l'hypothèse télépathico-spirite et celle psychométrique paraissent également admissibles, et il n'est pas facile de se prononcer là-dessus. La seule objection contraire à l'explication psychométrique consisterait en ceci que les impressions psychométriques sont invariablement personnelles, et jamais collectives ; c'est-à-dire que le sensitif perçoit seul ayant été mis en rapport avec

Page 197

l'objet « psychométrisable » ; les visions-auditions auxquelles il est soumis ne sont pas transmissibles à des tiers. Il est vrai que, dans le cas ci-dessus, il ne se serait pas agi précisément d'un objet « psychométrisable », mais plutôt d'une ambiance « psychométrisée », avec laquelle toutes les personnes présentes se trouvaient en rapport. Mais, comme les sensitifs doués de facultés psychométriques sont très rares, il est peu vraisemblable que dans le cas dont il s'agit les quatre personnes présentes aient été toutes des sensitifs-psychomètres.

Ces difficultés n'existeraient point pour l'hypothèse télépathico-spirite, étant donné que pour subir un influx télépathique - qu'il vienne d'un vivant ou d'un décédé - des facultés spéciales de sensitifs ne sont pas indispensables ; toute personne, bien que, psychométriquement négative, peut y être sujette à un certain moment de sa vie, ainsi que le prouvent des exemples innombrables d'hallucinations télépathiques collectives.

Dans le cas suivant, analogue aux derniers que nous venons d'exposer, des perplexités de cette sorte ne sont plus possibles ; on y rencontre des circonstances qui amènent logiquement à se prononcer en faveur de l'hypothèse télépathico-spirite.

Vie CAS. - Il a paru dans le *Light* (1919, page 310). Le chév. ARCHER SHEPER, vicaire d'Avenbury (comté de Herefordshire), écrit :

Pour une étrange cause inexplicable, dans l'église dont je suis le vicaire, on perçoit le son prolongé d'un orgue. Je connais trois cas de cette audition.

Dans le premier, la musique a été perçue par plusieurs membres de la famille du colonel Frosser, de Bromyard,

Page 198

pendant qu'ils passaient sur le pont réservé aux piétons, contigu à l'église. Ils la perçurent tous et pensèrent que l'organiste de l'église s'exerçait sur l'instrument ; mais, peu après, ils apprirent que ni lui ni personne n'avait pénétré dans l'église, ce jour-là.

Il s'agissait alors d'un orgue américain qui a été remplacé par l'actuel « harmonium ». Or, dans l'après-midi d'un samedi, pendant que je me trouvais dans le jardin du vicariat, j'ai entendu jouer l'harmonium et, supposant que la femme chargée du nettoyage de l'église avait permis à son enfant de s'amuser sur l'instrument, je me suis empressé d'entrer dans l'église pour le défendre. Pendant que je traversais le jardin, j'ai continué à entendre la musique, qui a cessé brusquement lorsque je suis parvenu à quelques pas du cimetière attenant à l'église. J'ai trouvé la porte de l'église dûment fermée à clef ; j'y suis entré et je n'y ai trouvé personne.

Une autre fois, j'ai entendu le son de l'harmonium pendant que je traversais, à cheval, le pré d'Avenbury. On jouait de la musique sacrée, que j'ai continué à entendre durant le temps employé à parcourir sur ma monture une centaine de mètres, elle cessa brusquement comme je parvenais devant l'église.

Une dame qui a vécu longtemps près de là m'a écrit de Leamington :

« Je me décide à vous raconter un incident qui est arrivé à moi et à mon mari, relativement à votre église, une nuit de Noël. Quand nous sommes entrés sous la voûte de notre maison, minuit sonnait ; il neigeait fort. Tout à coup, nous avons entendu plusieurs voix humaines qui causaient vivement entre elles. Elles venaient de l'intérieur de l'église ; elles se mêlaient aux sons et aux bruits des réjouissances ; mais, tout en discernant les différentes voix qui causaient, nous ne sommes pas parvenus à saisir un seul mot de ce qu'elles disaient. Naturellement, nous avons cherché à pénétrer dans l'église, mais nous avons trouvé que la porte était fermée à clef. Alors nous avons fait le tour du temple, en constatant que l'intérieur était plongé dans l'obscurité. Cependant ces bruits, ces voix venaient certainement de l'intérieur. Ne comprenant rien à ce mystère, nous en avons rapporté tous les deux une impression

Page 199

Profonde ; ; c'est pourquoi l'incident reste gravé d'une manière

indélébile dans notre mémoire. »

Ces derniers renseignements, fournis par des personnes ayant habité longtemps près de l'église d'Avenbury, nous montrent bien que cet endroit, pour une raison ignorée, était hanté ; la circonstance que les bruits, les voix, la musique étaient perçus de l'extérieur, même à la distance de quelques centaines de mètres, et qu'ils cessaient dès que les percipients s'approchaient de l'église, tendrait à écarter l'explication psychométrique des faits, pour faire place à celle de la hantise. D'abord, parce que, conformément à l'hypothèse psychométrique, les perceptions devraient se réaliser lorsque le sensitif se trouve dans le milieu psychométrique et non pas à ses alentours ; ensuite, parce que la circonstance de leur cessation, dès que les percipients s'approchaient de l'église, n'est guère conciliable avec l'hypothèse envisagée ; en s'approchant de l'ambiance psycho-métrisée, les perceptions des sensitifs auraient dû se renforcer et non pas disparaître ; le fait qu'elles disparaissaient systématiquement suggère l'idée d'une intention vigilante, à l'origine des manifestations - autre circonstance inconciliable avec l'hypothèse psychométrique et conforme à l'hypothèse télépathico-spirite, puisque l'existence d'une intention vigilante suppose un agent intelligent.

VIIe Ces. - Dans mon ouvrage sur *Les Phénomènes de Hantise (1)*, j'ai cité un cas très intéressant que j'avais extrait des *Proceedings of the S. P. R.* (Vol. III, page 126), dans lequel un groupe d'enfants,

Page 200

avec leurs parents, voyaient aller et venir dans la maison le fantôme d'une petite vieille femme. On percevait alors aussi des sons et bruits de toute sorte, y compris une voix de femme qui chantait une chanson fort triste. Je place donc ce passage du récit dans la présente catégorie. Mme VATA-SIMPSON rapporte :

Outre le fantôme de la frêle vieille dame, qui a l'habitude de circuler à l'étage supérieur, et un autre fantôme d'homme qui apparaît sur l'escalier, on a des visions diverses, et l'on entend des sons et des bruits de toute sorte. Très fréquemment, on entend dans la cuisine des vagissements émouvants de nouveau-né, et nous les entendîmes le jour même où nous sommes entrés dans la maison ; mais personne de nous ne douta alors qu'il s'agit d'un nouveau-né authentique, supposant qu'ils provenaient d'une maison voisine. Mais comme ils se répétaient et se perpétuaient sans jamais changer de ton, nous ne tardâmes pas à nous étonner, puis à faire des recherches, jusqu'au jour où nous nous

persuadâmes qu'ils ne provenaient pas d'un nouveau-né vivant.

En outre, dans l'angle voisin de la porte de ma chambre se font entendre les notes d'un chant extrêmement mélancolique ; et ce sont des notes réelles, très suaves et pénétrantes ; cependant un moment arrive où les dernières notes se prolongent, et se transforment graduellement en hurlements désespérés d'agonisant. Après quoi, le silence. Et tous ces sons et ces bruits se produisent près de quelque cloison entre les chambres et jamais près des murs de soutien ou extérieurs de la maison.

Ce récit ne contient pas des renseignements ou des traditions d'événements dramatiques en rapport avec la hantise ; mais comme la rapporteuse dit que la maison était très ancienne et avait la réputation d'être hantée, on devrait en arguer que le manque d'informations à ce sujet s'explique par l'ancienneté même de l'immeuble et par l'intermittence

Page 201

de la hantise - circonstances qui ont vraisemblablement amené l'oubli des causes.

En tout cas, l'analyse comparée clés phénomènes de hantise, telle qu'elle a été exposée dans l'ouvrage cité, amène à supposer que le phénomène des vagissements douloureux du nouveau-né, combinés au chant si triste d'une voix de femme, tirent leur origine d'un drame de sang qui se serait produit dans ces murs... peut-être un infanticide pour cacher la faute.

Ville Cas. - Il a paru dans le Vile volume de *Proceedings of the S. P. R.* (page 304) et il a été recueilli et examiné par Podmore. On supprime les noms des protagonistes, qui ont néanmoins été communiqués à la Direction de la S. P. R. M. Podmore remarque :

Il arrive rarement qu'un cas de « musique fantasmagorique » ait une valeur probatoire ; il est, en effet, très difficile d'éliminer toute supposition d'origine physique dans les phénomènes d'ordre auditif. Tout de même, dans le cas suivant, la nature hallucinatoire de la musique perçue paraît absolument prouvée, aussi bien dans le cas de Mr. B. que dans celui de Lady Z. Les premiers renseignements sur ce lovait m'ont été envoyés par le vicaire de S., petit pays du Sud de l'Ecosse. Mr. B. écrit :

« En réponse à votre lettre du 20 juillet 1889, je me fais un plaisir de vous fournir les informations demandées au sujet de la musique que j'ai entendue dans le bois de D. et qui ne pouvait pas avoir des

causes normales.

Je l'ai perçue quatre fois, et toujours dans la même localité, qui est une route qui suit la rive gauche de la rivière Tweed, qui passe à une distance de trois quarts de mille de l'ancien cimetière de D., situé au sud de la route, dans une situation élevée, derrière un petit bois. Les deux ou trois premières fois, la musique que j'ai perçue était faible, quoique assez distincte pour qu'on pût en suivre

Page 202

les rythmes mélodiques. Je ne saurais dire pourquoi, mais chaque fois je n'ai pas eu un seul instant la pensée qu'il s'agissait de musique réelle, bien qu'elle ne me parût aucunement différente de celle habituelle, sauf pour la tonalité, qui avait quelque chose *d'éthérique*.

Quelques années se passèrent, et j'avais tout oublié, lorsqu'il y a peu de mois, il m'est arrivé d'entendre de nouveau la musique ; je n'oublierai pas si aisément cette dernière audition. J'étais acheminé vers le pays de X., où j'allais à une épreuve de tennis ; lorsque je suis parvenu à la localité habituelle, j'ai entendu soudain une onde de musique sonore et brillante, telle une harmonie de cuivres, flûtes, clarinettes qui jouait du côté de l'ancien cimetière. Je ne me suis pas rappelé immédiatement ce que j'avais entendu autrefois, et j'ai pensé entendre une musique réelle. Ma première pensée a été que le propriétaire de la localité, Sir Y. Z., avait accordé son parc comme but d'excursion pour un groupe d'élèves en vacances ; ma deuxième pensée a été que la musique était vraiment trop bonne pour une circonstance semblable. En poursuivant ma route, j'écoutais avec un vif plaisir le concert, toujours sans douter qu'il s'agissait d'autre chose que d'un concert réel, lorsque l'idée me vint qu'une musique jouant aux alentours du cimetière n'aurait pas été entendue de l'endroit où je me trouvais, à cause de la colline de S., qui est située entre cette localité et celle où je me trouvais à ce moment. Alors je me suis rappelé les autres auditions musicales perçues dans le même endroit, et je suis resté convaincu que le phénomène n'était pas de nature à pouvoir être expliqué par moi... J'ignorais alors que d'autres personnes avaient entendu la même musique dans la même localité ; mais on sait maintenant que Sir Y. Z. et Lady Z. l'ont perçue à plusieurs reprises. Dans le cas de Lady Z., la musique était chorale, sans aucun accompagnement d'instruments, alors que, dans mon cas, il n'existait point de musique vocale. » (*Signé en toutes lettres : J.-L. B.*)

M. Podmore s'est adressé à Lady Z., qui a répondu en ces termes :

Dans l'après-midi du 12 juillet 1888, par une atmosphère

Page 203

chaude et tranquille, j'étais assise avec une dame âgée près de la chapelle de notre petit cimetière, enclavé dans nos possessions en Ecosse, et très loin des routes communales. pendant que je causais, je me suis interrompue en disant : « Qu'est-ce donc qui chante ? N'entendez-vous pas ? » C'était un chœur de très belles voix telles que je n'en ai jamais entendues ; on aurait dit le chœur sacré d'une cathédrale ; mais il n'a eu qu'une durée de quelques secondes. La vieille dame n'avait rien entendu et je n'ai pas insisté, en supposant qu'elle était un peu dure d'oreille.

Je ne suis plus revenue là-dessus jusqu'au soir, lorsque j'ai demandé, par hasard, à mon mari : « Qui est-ce qui chantait quand nous étions assis près de la chapelle ? » Je m'attendais à ce qu'il me répondît : « C'étaient des paysans » ; au contraire, à mon grand étonnement, il m'a répondu : « Moi aussi j'ai entendu souvent ce chant, mais c'est un chœur de voix que j'entends. » Or, cote réponse est intéressante, parce que je n'avais pas dit avoir entendu un chœur de voix, mais uniquement que j'avais entendu chanter ». Et alors, mais seulement alors, j'ai été frappée par la pensée que ces voix ne devaient pas être humaines. Je n'avais jamais rien entendu de semblable : c'était une musique de Paradis (c'est la seule expression adéquate), et je ne renoncerais pas pour tout l'or du monde à la satisfaction de l'avoir entendue. Lorsque cela s'est produit, je ne me trouvais nullement en des conditions d'âme sentimentales, et je causais avec mon amie de sujets communs. Ce que j'ai écrit est la pure vérité, rendue scrupuleusement. (*Signé en toutes lettres* : Lady A. Z.)

Le mari de Lady Z., Sir Y. Z., écrit :

Plusieurs fois, lorsque je me trouvais seul au cimetière, j'ai entendu une musique chorale provenant de l'intérieur de la chapelle. (*Signé en toutes lettres* : Sir Y. Z.).

Enfin Lady Z., à la date du 21 janvier 1891, revient sur ce sujet dans les termes suivants :

Je, soussignée, certifie qu'à la date du 15 novembre 1890, pendant que je me trouvais dans la chapelle de notre cime-

Page 204

tière privé, j'ai entendu de nouveau la même musique chorale que j'ai décrite dans les *Proceedings* de juin 1890. Le chant se prolongea durant une demi-minute environ. Je me trouvais avec trois personnes (Parmi lesquelles mon mari) et aussitôt je leur ai dit d'écouter, mais ils n'ont rien entendu. De même que la première fois, la musique consistait en un chœur de plusieurs voix, dans lequel il ne m'était pas possible de distinguer les mots. (*Journal of the S. P. R.* vol. V, page 42.)

Podmore, dont on connaît l'aversion irréductible pour l'hypothèse spirite, fait suivre ces récits de quelques commentaires :

Parmi les histoires traditionnelles de gestes et apparitions de fantômes, ainsi que dans les ouvrages du genre de celui de Mrs. Crowe : *The nightside of Nature*, on rencontre un assez grand nombre de cas analogues à celui dont il s'agit ; mais je doute que dans notre recueil de faits l'on puisse en trouver un autre du même type, qui soit mieux authentique que celui-ci. De premier abord, l'événement suggère que la musique de « Paradis » perçue ait été l'écho de quelque chose ayant survécu au tombeau. Le milieu même où elle se produisait harmoniserait avec cette explication ; d'autre part, on trouverait un certain rapport raisonnable dans le fait que le *Requiem* des décédés n'était perceptible que pour les représentants vivants de la lignée, même quand il se réalisait en présence de tiers. Mais s'il en était ainsi, comment expliquer ce qu'a perçu Mr. B. ? Et quelle signification attribuer au caractère différent de la musique qui résonnait pour les uns comme un chant choral, pour l'autre comme une musique militaire ? Je reconnais que cela ne constitue pas un obstacle infranchissable pour l'admission de l'hypothèse spirite ; mais enfin, pour expliquer ces faits, point n'est nécessaire d'avoir recours à des causes non naturelles. L'imagination, alimentée par des traditions de famille, ou par des méditations sur l'au-delà, suggérées par l'ambiance, pourraient suffire pour faire percevoir des harmonies musicales dans les sons produits par le vent dans les bois ; une idée hallucinatoire peut ainsi se greffer sur un phénomène réel. L'idée hallucinatoire une fois

engendrée pourrait se transmettre à d'autres personnes sensibles en des conditions qui prédisposent à ce phénomène ; en ce cas, l'idée en question pourrait revêtir des formes différentes en rapport avec les idiosyncrasies des percipients et l'ambiance dans laquelle ils se trouvent. Ainsi pour Lady Z. assise près des tombeaux de sa famille, l'hallucination primitive tiendrait à se reproduire sans modifications ; alors que, pour un passant qui parcourt une route d'où l'on ne pourrait pas normalement entendre un chant choral à la distance de trois quarts de mille, l'idée hallucinatoire s'adapterait aux circonstances sans perdre sa nature fondamentale. Avec cela, je déclare que je suis tout prêt à reconnaître que le cas paraît très remarquable et suggestif, quelle qu'en puisse être la cause.

Il ne me semble pas qu'il soit nécessaire de réfuter ces affirmations de Podmore, tellement elles sont spécieuses et absurdes.

Je me bornerai à remarquer que, sans doute, dans le cas dont il s'agit, nous ne pouvons pas nous empresser de conclure en faveur de l'origine spirite des faits, puisque ceux-ci ne contiennent rien qui soit de nature à nous en fournir la preuve. Mais de cela à avoir recours à l'hypothèse hallucinatoire - comme le fait Podmore - il y a un abîme. D'autant plus qu'en proposant cette hypothèse, Podmore oublie que M. B. déclare « qu'à ce moment-là il ignorait que d'autres personnes eussent perçu la même musique dans la même localité », déclaration qui suffit pour écarter l'hypothèse hallucinatoire. En effet, puisque M. B. ne connaissait pas l'existence des faits, il ne pouvait pas être victime d'une hallucination par auto-suggestion originée par des faits ignorés de lui.

On peut ajouter que l'on devrait faire la même remarque à propos des deux autres percipients,

puisque'il ressort nettement du récit de Lady Z. que celle-ci ne savait rien des auditions analogues de son mari, Sir Y. Z., et que celui-ci ignorait l'expérience analogue de sa femme.

Il s'ensuit que l'hypothèse hallucinatoire tombe irrévocablement, et que le phénomène d'audition musicale auquel ont été sujets les trois percipients doit être considéré de nature super normale ou extrinsèque. Seulement, il serait imprudent de vouloir aller plus loin

dans la recherche des causes, étant donné l'insuffisance des renseignements fournis, ce qui ne signifie pas que les épisodes analogues à celui que nous venons de rapporter soient dépourvus de valeur scientifique, parce qu'ils peuvent acquérir indirectement l'importance théorique qui leur manque, si on les examine cumulativement avec d'autres épisodes mieux circonstanciés de la même nature.

QUATRIEME CATÉGORIE

MUSIQUE TRANSCENDANTALE PERÇUE EN DEHORS DE TOUT RAPPORT AVEC DES ÉVÉNEMENTS DE MORT.

A mesure qu'on avance dans la classification des faits, leur nature devient de plus en plus intéressante et mystérieuse.

Néanmoins il faut noter que les épisodes appartenant à cette catégorie prêtent le flanc à la critique, car on peut les considérer comme étant purement hallucinatoires, à cause de leur nature de perceptions strictement personnelles, sans aucun rapport avec des événements de mort ou d'autres circonstances qui décèlent un agent extrinsèque.

Je me hâte cependant de remarquer que l'objection dont il s'agit ne paraîtrait fondée que si les faits de cette catégorie étaient pris isolément. Or il est aisé de comprendre que cette manière de procéder serait arbitraire et antiscientifique. En effet, en matière de classifications, il ne peut y avoir d'autre méthode de recherche que celle de l'analyse comparée, étendue à l'ensemble des faits, et jamais à une seule catégorie, en négligeant la classe. Il en résulte que celui qui procéderait autrement ne ferait pas couvrir scientifique et tomberait sûrement dans l'erreur. Je demande donc à mes lecteurs de suspendre tout jugement au sujet de la présente catégorie.

IXe CAS. - Il a été enregistré au 1^{er} volume, page 369, de l'ouvrage de Myers: *Human Personality*, etc. Le percipient et rapporteur est le célèbre psychiste, docteur R. Hodgson, secrétaire pour les Etats-Unis de la *Society for P. R.* Il écrit :

L'un des événements de mon existence qui m'ont le plus frappé m'est

arrivé quand j'avais 18 ou 19 ans ; ce fut l'audition de musique transcendante, qui, commencée au cours du sommeil, a continué à être perceptible lorsque je me suis réveillé ; ceci durant un quart d'heure au moins. C'est pourquoi je suis à même de m'en souvenir parfaitement. Au moment où j'étais sujet à cette expérience, je me rendais nettement compte que j'écoutais une musique « qui n'était pas de ce monde ». Il ne m'est pas resté gravé dans la mémoire un motif spécial, mais je puis affirmer que la musique était fort compliquée, riche de rythmes, très douce et qu'elle donnait l'impression d'une homogénéité

Page 208

ineffable, tandis qu'elle paraissait envahir l'ambiance tout entière. J'ai été réveillé par la musique elle-même et suis resté à écouter, comme en extase. Je me souviens qu'en écoutant, mon regard fixait une étoile visible à travers les volets ouverts à demi. L'aube pointait alors, et la musique sembla s'atténuer et mourir lorsque l'aurore commença à paraître. Toute jouissance intellectuelle que j'ai éprouvée en vie par l'audition de musique terrestre n'est même pas comparable à la joie sereine, tranquille, céleste, qui m'avait envahi lorsque j'écoutais cette musique transcendante. L'effet qu'elle a produit sur mon esprit a été tel, que je me suis décidé Prendre des leçons de violon, et j'y ai persévéré durant quatre ans. (Signé : Dr RICHARD HODGSON.)

Conformément aux remarques que j'ai faites plus haut, je m'abstiens de tout commentaire. Voici un autre cas analogue, mais qui s'est réalisé en des conditions de Veille complète.

Xe CAS. - On peut le lire dans le *Journal of the American S. P R* (192,page 373).L'écrivain et poète nord-américain BAYARD TAYLOR (1825 1878) raconte ce fait, qui lui est personnel :

Laissons que les sceptiques, les vulgaires, les hommes soi-disant pratiques, aient leur opinion ; il n'en est pas moins vrai qu'il y a dans la nature humaine l'intuition latente de la possibilité d'entrer parfois en rapport supersensible. Et l'expérience démontre avec le monde de personnes qui n'aient point à raconter des incidents inexplicables par les lois naturelles. Ce sont des coïncidences étonnantes, des pressentiments réalisés ; quelque-fois des apparitions de fantômes ; tous cas qu'on ne parvient guère à réduire à l'hypothèse commode du hasard, et qui, partant, remplissent de stupeur ceux qui les examinent.

Une nuit, vers une heure du Matin, dans la région accidentée du Névada, je restais à contempler l'éternelle beauté de la Nuit, quand je me

son caractéristique, qui semblait celui du vent dans la forêt. J'ai regardé les arbres ; ils étaient immobiles ; cependant ce son augmentait rapidement, à tel point que l'air, dans ce vallon solitaire, paraissait vibrer puissamment. Un sentiment étrange d'attente, presque peureux, m'avait envahi. Pas une feuille ne s'agitait dans le bois, lorsque d'un coup ce bruissement formidable s'est transformé en un chant choral, un hymne grandiose chanté par des milliers de voix, qui s'est répandu très rapidement d'une colline à l'autre, en se perdant au loin dans la plaine, comme l'écho du tonnerre. Comme il arrive en certains préludes mélodiques joués par l'orgue, les notes se superposaient aux notes avec une lenteur et un art majestueux, se groupant ensuite en thèmes ; ensuite le chœur merveilleux, chanté par des voix innombrables, finit par ces mots : *Vivat terrestriæ !* Toute l'atmosphère était envahie par le chant formidable qui paraissait se glisser rapidement sur la surface du sol, en des ondes puissantes, sans aucun écho, sans aucune répercussion.

Après cela, des profondeurs des cieux retentit une voix puissante, pénétrante, insinuante, remplie d'une douceur céleste. Bien plus robuste que le son d'un orgue, ou de tout autre instrument terrestre, cette voix surhumaine semblait darder en ligne droite à travers le firmament, avec l'instantanéité d'une flèche. Et pendant que la grande voix résonnait en haut, en augmentant de force, le chœur terrestre s'éteignait graduellement, en la laissant dominer dans le ciel. Alors, à son tour, cette voix se décomposa en des fragments de mélodies célestes, infiniment différentes de celles de la terre ; on aurait dit des accents vibrants de victoire et de jubilation, tandis que les mots : *Vivat Coelum !* retentirent à plusieurs reprises, chaque fois plus faiblement, comme si la voix se retirait rapidement dans les profondeurs du ciel, au milieu des abîmes étoilés. Et le silence ne tarda pas à régner de nouveau autour de moi.

J'étais incontestablement réveillé ; ma pensée ne divaguait point en des réflexions ou des fantaisies capables de me suggestionner en cette direction... Comment pareille chose peut-elle se produire ? Comment nos facultés cérébrales peuvent-elles nous gratifier de visions ou auditions si inattendues, si supérieures à notre savoir ? Pourquoi

ces mots latins ? Qui a été l'auteur de cette musique de paradis, qu'il m'aurait été aussi impossible de créer, que de composer un poème en sanscrit ?...

XIe CAS. - Dans le récit suivant, qui a paru dans le *Light* (1898, page 347), l'audition se produit durant l'état extatique. Le docteur MOUTIN, de la Faculté de Médecine de Paris, rapporte ceci

Mlle M..., jeune fille de 18 ans, hystérique et cataleptique, après avoir souffert des crises extrêmes et être passée par toutes les phases du somnambulisme, avec éclosion d'une double personnalité, présentait aussi de nombreux phénomènes d'extériorisation de la motricité, aussi bien dans la transe que dans la veille.

Un jour, lorsque rien ne pouvait le faire prévoir, elle tomba en transe et y resta durant plus de deux heures. Le soir, à l'heure habituelle, j'ai été la visiter, et les parents me racontèrent ce qui s'était produit dans la matinée. Je l'ai hypnotisée pour obtenir des renseignements à ce sujet. Voici textuellement son récit :

« J'ai été saisie par un besoin irrésistible de dormir. J'ai lutté fortement pour le vaincre, mais en vain, et j'ai perdu connaissance, en restant durant longtemps en des conditions comateuses. Quoique mon esprit se fût beaucoup éloigné du corps, j'étais à même de me voir étendue sur le lit, comme je le suis en ce moment. Mon intelligence était ailleurs, et je ne désirais nullement revenir en arrière ; mais dans la nouvelle ambiance où je me trouvais, il y avait d'autres intelligences analogues à la mienne ; ce sont elles qui m'ont obligée de rentrer dans mon corps... Combien je le regrette ! J'étais si heureuse, là où j'étais ! Tout était beau autour de moi, et j'aurais désiré y rester toujours.

Je me suis trouvée, je ne sais comment, dans un parc merveilleux, où les arbres majestueux étaient de mille couleurs ; ces couleurs se combinaient et fusionnaient avec des flots d'harmonie céleste, impossibles à décrire... Mon bonheur n'avait pas de bornes, car la musique que j'entendais était une musique de paradis. Il faut vous dire que tous les sons qui se produisent sur la terre, y compris ceux qui

proviennent du déplacement des objets, se reproduisent dans le monde spirituel, en se transformant en une grandiose musique universelle, dont vous ne pouvez vous faire aucune idée. Une feuille de

papier que vous déchirez, une petite branche d'arbre que vous rompez, une pierre que vous lancez, le bruit des roues des véhicules, celui du chemin de fer, du serrurier qui frappe sur son enclume, le vent, la pluie, le tonnerre : tous les bruits, du plus faible au plus formidable, dans le monde où je me trouvais, se transforment en une musique parfaite et grandiose, qu'on ne peut comparer à rien de terrestre. Ces célestes harmonies avaient enchaîné ma volonté ; j'étais trop heureuse, trop fascinée pour me mouvoir. Mais il y avait quelque chose de plus surprenant encore : ma vue dominait un horizon infini, et je pouvais voir simultanément de tous les côtés... Je suis restée longtemps à écouter et à contempler, sans apercevoir personne autour de moi, mais sachant, en même temps, que je n'étais pas seule... Ensuite, tout à coup, sans que je pusse me rendre compte de ce qui arrivait, je me suis vue entourée des intelligences dont j'avais connu la présence par intuition. Mon bonheur a été à son comble lorsque, parmi elles, j'ai aperçu ma mère, avec laquelle j'ai causé longtemps. J'ai vu aussi d'autres parents et amis... Ah ! quel monde sublime était celui-là ! Je ne voulais plus m'en aller ; j'étais choquée par la pensée de revenir ici, dans ce vilain monde où l'on étouffe, où l'on souffre... Je me console en songeant que j'y reviendrai un jour, pour ne plus le quitter. »

Le docteur Moutin ajoute :

Le fait qu'on vient de lire est très récent ; il s'est produit il y a deux mois seulement. Au moment où j'écris, la patiente est complètement guérie ; sa sensibilité hypnotique a disparu.

Cette fois encore, je m'abstiendrai de tout commentaire, en me bornant à noter la valeur suggestive de l'affirmation de l'extatique, selon laquelle tout son et bruit terrestre se transforme, dans le monde spirituel, en une musique grandiose et solennelle ;

Page 212

d'autant plus que cette affirmation concorde avec d'autres analogues obtenues médiumniquement. Ces dernières, cependant, complètent d'une certaine façon l'idée en ajoutant que « dans les sphères supérieures, ce sont les vibrations psychiques de la pensée cumulative des vivants qui contribuent à créer une note dans l'Harmonie de l'Univers ».

Sans entrer dans ce sujet, il ne sera pas inutile de faire ressortir

que les notes musicales, telles que les perçoit l'oreille humaine, sont l'effet d'une somme de vibrations acoustiques qui sont en rapport numérique entre elles : par conséquent, même dans notre monde, toute sorte de bruits pourrait théoriquement se transformer en une musique grandiose et solennelle, à la seule condition que les multiples gradations vibratoires d'un bruit quelconque fussent en rapport numérique entre elles, en constituant une gamme de tonalités musicales absolument analogue aux autres gammes musicales. Il en résulte qu'il n'y aurait rien d'absurde dans l'idée que tous les sons et bruits terrestres, en pénétrant dans les sphères spirituelles, doivent s'harmoniser mathématiquement entre eux, de manière à engendrer une musique transcendante d'une complexité et d'un grandiose inconcevables pour nous ; en somme, de manière à constituer un « motif » de ce qu'on appelle la « Musique des Sphères ».

XIIe CAS. - Dans l'épisode qui suit, l'audition musicale coïncide exceptionnellement avec un incident qui équivaut à une preuve d'identification spirite. Je l'extrais du *Light* (1893, page 161).

Le sensitif percipient est un homme éminent dans le domaine de la science mécanique américaine,

Page 213

qui jouit d'une célébrité nationale aux Etats-Unis et qui a été l'ami du grand philosophe Herbert Spencer. Le fait est raconté par Mrs. Hester Poole dans les termes suivants :

Il y a six ans environ, le gentleman dont il s'agit, qui m'a autorisé à exposer son cas dans cette Revue, a commencé à percevoir des notes et des accords musicaux d'une nature mélodique absolument exquise. Il est passionné pour l'art de la musique, qui constitue sa plus grande distraction, au milieu des occupations sévères qui l'absorbent ; il a entendu tous les meilleurs chanteurs et les meilleurs orchestres de l'Ancien Monde. Malgré cela, les harmonies subjectives qu'il perçoit depuis six ans dépassent en beauté toute audition musicale terrestre à laquelle il ait jamais assisté ou qu'il soit à même de concevoir. Elles sont précédées par de longs et doux accords qui semblent joués par des cornets. Ensuite, d'autres instruments et puis d'autres encore viennent graduellement tisser leurs harmonies dans le concert, jusqu'au moment où le volume complexe et merveilleux du flot musical s'insinue et domine à tel point les sens du percipient, que celui-ci se sent près de tomber en syncope. Il se sent comme extasié, et comprend

intuitivement que, si cet état se prolongeait au delà d'une certaine limite, l'âme s'exilerait pour toujours du corps, enlevée sur le flot enchanteur de ces harmonies de paradis. Cette musique ne peut même pas être comparée à celle de ce monde, bien que, dans son ensemble, sa tonalité se rapproche de celles du violoncelle et de l'orgue. Les airs sont toujours élevés, nobles, majestueux, au delà de tout ce qu'on peut dire et ont quelque analogie avec la musique sacrée. Ils ne sont jamais gais, et encore moins vulgaires ; seulement, quelquefois, par la richesse et le volume des sons, ils rappellent un peu certaines scènes du grand opéra. Aussitôt que l'orchestre transcendantal a préludé par une série d'accords, un chœur de voix merveilleuses, aussi bien masculines que féminines, entre en jeu. Parfois, des solos se font entendre ; d'autres fois, ce sont des duos, ou des répliques chorales, de voix d'hommes et de voix de femmes. En certains cas, c'est une voix de ténor, très douce, qui entraîne et émeut. Le percipient s'exprime ainsi à ce sujet : « Je n'en

Page 214

ai jamais entendu de pareille ; je n'en concevais même pas la possibilité. C'est une voix que je reconnaîtrais entre mille. »

Cette musique, quoique subjective, lui parvient d'une manière soudaine et inattendue, comme cela se produirait pour la musique terrestre. D'ordinaire, elle n'a qu'une durée très courte ; une fois qu'elle s'était prolongée plus que d'habitude, le percipient s'est presque senti mourir, parce qu'elle engendre un état d'extase insoutenable pour une fibre mortelle. Il se leva, se promena, monta l'escalier, sortit de chez lui, en s'efforçant de différentes manières de se libérer de la fascination extatique ; mais la musique l'a suivi partout, de temps à autre, durant la journée entière. Il s'exprime ainsi : « L'air paraissait saturé de musique, qui surmontait tous les autres bruits, en envahissant l'espace infini ; il me semblait incroyable que les autres ne la perçussent point ».

Lorsqu'il lui arrive de percevoir de la musique transcendantale, son visage s'illumine et semble glorifié ; le monde n'existe plus pour lui. A ce moment-là, il n'est plus qu'un faisceau de nerfs sensitifs, dans lequel se réfléchissent les harmonies qui ont jailli du « Grand Artiste de l'Univers », et qui palpitent éternellement dans les espaces intersidéraux. La plupart d'entre nous, pauvres créatures dominées par les sens terrestres, ne sont à même de, saisir que les dissonances des accords fragmentaires qui parviennent jusqu'à nous, alors que lui, il palpite à l'unisson avec le rythme de l'Univers. Tout d'abord, mon ami pensait être victime d'une sorte d'autohypnotisation ; mais peu à peu, et pour

des raisons différentes, il s'est convaincu qu'en ces occasions il entre effectivement en rapport avec les sphères spirituelles d'où vient toute harmonie.

Au cours de la soirée qui a précédé celle dans laquelle j'écrivis ce récit, je causais avec lui, lorsque je me suis aperçu qu'il avait momentanément perdu toute connaissance de lui-même : il tenait les yeux fermés ; ses traits virils et sévères avaient pris une expression extatique. Nous avons tous compris qu'il écoutait ces harmonies divines que bien peu de mortels sont capables de percevoir. J'ai pris sa main, en constatant qu'un tremblement très sensible ébranlait tout son corps. Nous nous sommes empressés de venir à son aide et de le sortir de cette sorte de syncope ; aussitôt qu'il s'éveilla, il nous demanda : « Ne l'avez-vous pas entendue ? »

Page 115

Il me semblait que cette fois vous auriez dû l'entendre. Elle semblait avoir envahi l'univers tout entier. »

En ces derniers temps, il est aussi devenu clairvoyant ; la matière s'estompe et disparaît pour lui-même. Alors son regard erre librement dans l'univers et aperçoit un panorama infini, éclairé d'une lumière dorée, peuplé de formes angéliques habillées de longs péplums flottants et ayant des visages lumineux. Ce sont là les artistes célestes exécuteurs de la musique transcendante qu'il perçoit...

Il y a quelques mois, il a été avec deux amis rendre visite à Mme Hollis-Billing. Cette dame, dont le salon est le rendez-vous de personnes intellectuelles et raffinées, possède des facultés médiumniques fort remarquables ; quand les circonstances sont favorables, elle parvient à obtenir le phénomène de la « voix directe ». Or, ce soir-là, la personnalité médiumnique qui contrôle M- Hollis-Billing s'est manifestée en parlant avec une « voix indépendante ». Une seule parmi les personnes présentes connaissait les facultés claires-auditives possédées par mon ami ; malgré cela, la personnalité médiumnique de « Ski » divulgua aussitôt le secret, en s'adressant à lui par ces mots :

- Savez-vous qui est celui qui chante pour vous d'une si douce voix de ténor ?

Mon ami, surpris et étonné, répondit :

- Non ; et pouvez-vous me le dire ?

- Oui ; c'est un musicien italien appelé Porpora. Il s'est essayé souvent à faire percevoir son chant aux vivants, mais toujours en vain ; vous êtes le seul avec lequel il a réussi...

Mon ami a consulté, le lendemain, quelques dictionnaires biographiques de musiciens ; il a trouvé qu'au xvi^e siècle avait vécu un compositeur et ténor éminent, appelé justement Porpora. Il paraît qu'il est connu même aujourd'hui par les personnes qui cultivent la musique classique...

Ayant reproduit ce récit, je remarque le passage que Mme Hollis-Billing est le même médium avec lequel le Dr Wolfe avait obtenu, vingt ans auparavant, des phénomènes merveilleux de matérialisation et de « voix directe », qu'il a relatés dans son volume

Page 216

intituled : *Starling Facts in Modern Spiritualism*.

Il serait difficile de contester l'intérêt que présente cet épisode, d'une personnalité médiumnique qui, en s'exprimant avec une voix indépendante du médium, adresse la parole au sensitif clair-auditif, en lui révélant le nom du principal exécuteur de la musique transcendante qu'il percevait, nom que effectivement constate ensuite être celui d'un musicien ayant effectivement vécu il y a deux siècles. Et ce, d'autant plus, si l'on songe que Mme Hollis-Billing ne connaissait pas le sensitif en question, qui assistait pour la première fois à une séance médiumnique chez elle ; dans l'assistance, seulement l'un des deux amis qui l'avaient accompagné connaissait ses facultés claires-auditives. En tenant compte de cela, le fait de la révélation véridique obtenue ne peut qu'apparaître significatif dans le sens de l'authenticité spirite du fait lui-même et, par conséquent, de l'authenticité non moins spirite ou extrinsèque de la musique transcendante perçue par le sensitif.

Et s'il en était ainsi, même les trois cas rapportés précédemment obtiendraient d'une manière indirecte une certaine valeur probatoire.

Néanmoins je reconnais qu'un exemple unique est insuffisant pour confirmer une hypothèse ; aussi mon intention n'est nullement d'obtenir ce résultat par les considérations qu'on vient de lire. Il ne me reste donc qu'à poursuivre la classification entreprise.

Page 217

CINQUIÈME CATÉGORIE

MUSIQUE TRANSCENDANTALE AU LIT DE MORT

Les faits dans lesquels la musique transcendante se réalise au lit de mort, et plus rarement dans les crises de graves maladies, sont de beaucoup les plus nombreux, par conséquent, ils constituent la forme la plus connue des manifestations qui nous occupent. On en rencontre des exemples dans les traditions des peuples, dans la littérature gréco-romaine, dans les chroniques du Moyen Age, et surtout dans les recueils de vies des saints : dans les couvents, on en garde souvent le souvenir avec une jalouse vénération.

Malgré cela, ce sujet fort intéressant a été jusqu'ici négligé par les personnes adonnées aux recherches métapsychiques ; il s'ensuit que les livres et les revues du genre en rapportent bien peu de cas : généralement, quand ils s'en occupent, ils se bornent à y toucher d'une façon tout à fait sommaire, à tel point qu'il n'est guère possible de les prendre en considération. Cela est déplorable, car plusieurs faits qu'on est obligé d'éliminer pour cette raison, revêtiraient sans cela une considérable valeur théorique.

Les journaux politiques eux-mêmes s'y intéressent parfois. Dernièrement, le *Daily Mail* en a enregistré un cas : aussitôt la direction du journal a reçu plusieurs lettres dans lesquelles on lui signalait des cas analogues, mais toujours scientifiques. Parmi les

Page 218

correspondants du journal londonien il y a eu Mr. SEARLE, professeur de Physique à l' Université de Cambridge ; malheureusement, lui aussi en parle de la façon sommaire qui suit :

Les cas analogues à celui de Mr. Drew sont plus fréquents qu'on ne le croit généralement. Pas Plus tard que samedi dernier, un curé de campagne m'a informé avoir assisté un enfant mourant, qui a répété à plusieurs reprises qu'il entendait une « musique angélique »... Quelques semaines auparavant, un autre vicaire m'avait dit que dans sa paroisse habitait un homme très religieux, qui percevait souvent de la « musique de paradis ». (Rapporté par le *light*, 1919, page 317)

Ainsi qu'on peut le voir, malgré l'authenticité vraisemblable des faits auxquels ont fait allusion, il est impossible d'en tenir compte.

La valeur théorique de cette catégorie consiste spécialement

dans le fait qu'en elle, très souvent, les épisodes d'audition super normale ne sont pas « électifs », mais « collectifs » ; c'est-à-dire que ce n'est pas uniquement le transcendantale mourant qui perçoit la musique transcendantale, mais toutes les personnes présentes ou quelques-unes parmi elles ; même dans la plupart des cas, les assistants la perçoivent seuls, le mourant ne pouvant pas le faire à cause des conditions comateuses dans lesquelles il se trouve, ce qui revêt une grande importance théorique, ainsi que nous le ferons remarquer plus loin.

Il en résulte que les cas « collectifs » de la présente catégorie viennent à l'appui de ceux « électif », en ce sens, que la musique transcendantale perçue au lit de mort dans les deux circonstances doit être considérée comme ayant une origine positivement extrinsèque, et aucunement hallucinatoire dans

Page 219

la signification pathologique du mot. D'autre part, comme on ne peut pas séparer cette catégorie des précédentes, il s'ensuit aussi que, si celle-ci est constituée par des épisodes ayant une origine extrinsèque, il n'y a pas de raison pour ne pas admettre une origine identique pour les épisodes contenus dans les autres catégories ; tout ceci, bien entendu, toujours d'une manière générale.

XIII^e CAS. - Je commence par enregistrer quelques cas dans lesquels le phénomène de l'audition musicale est encore « électif ». Je tire le récit suivant du Livre d' A. Beauchesne : *Vie, Martyr et Mort de Louis XVII*. L'auteur en a recueilli les détails de la bouche même des citoyens Lasne et Gomin, qui ont été les gardiens de l'infortuné Dauphin. Il écrit :

L'heure de l'agonie s'approchait et Gomin, l'un des gardiens, voyant que le malade restait calme, silencieux et immobile, lui demanda : « J'espère que vous ne souffrez pas ? » - « Oui, je souffre encore, mais pas comme avant... Cette musique est si belle ! » On ne percevait aucun écho de musique ; on ne pouvait d'ailleurs pas en percevoir de la chambre où le petit martyr gisait mourant. Gomin, étonné, répliqua : « En quelle direction l'entendez-vous ? » - « Elle vient d'en haut ». - « Et vous l'entendez depuis longtemps ? » - « Depuis que vous vous êtes agenouillé. Ne l'entendez-vous donc pas ? Oh ! écoutons, écoutons ! » - Et l'enfant ouvrit ses grands yeux éclairés d'une joie extatique et parvint à faire un signe de sa petite main exsangue. Le gardien, ému, ne voulant pas détruire cette dernière douce

illusion, fit semblant d'écouler aussi. Après quelques minutes de grande attention, l'enfant sembla tressaillir de joie, son regard devint étincelant ; il dit avec une voix qui exprimait bien une émotion intense : « Parmi les voix qui chantent, je reconnais celle de ma mère ! »

Ce dernier mot, aussitôt sorti des lèvres du pauvre orphelin, sembla lui enlever toute souffrance : son front se

Page 220

rasséréna, le regard, redevenu calme, se porta sur quelque chose d'invisible ; en attendant, on voyait bien qu'il continuait d'écouter avec une attention extatique les accords d'un concert qui échappait aux oreilles humaines. On aurait dit que pour cette jeune âme commençait à poindre l'aube d'une nouvelle existence.

Peu après, l'autre gardien, Lasne, vint relever Gomin, et le prince le regarda longtemps d'un oeil languissant et voilé. En le voyant s'agiter, Lasne lui demanda comment il se portait, et s'il lui fallait quelque chose. Il murmura : « Qui sait si ma sœur a entendu cette musique de paradis ! Ça lui aurait fait tant de bien de l'entendre ! » Alors le regard du mourant se dirigea d'un mouvement brusque vers la fenêtre ; un cri de joie sortit de ses lèvres ; s'adressant au gardien, il dit : « J'ai quelque chose à vous dire ». Lasne s'approcha, en lui prenant la main. Le prisonnier inclina la tête sur la poitrine du gardien, qui se mit en devoir de l'écouter, mais en vain : tout était fini. Dieu avait épargné au petit martyr les convulsions de l'agonie et la dernière pensée du mourant est restée inexprimée. Lasne plaça la main sur le cou de l'enfant : le cœur de Louis XVII avait cessé de battre !

Dans cet émouvant épisode l'audition de la musique transcendante étant « élective », ce n'est pas le cas de faire de commentaires, en attendant de parvenir aux cas « collectifs », confirmant indirectement les premiers.

Je ferai observer que la description des différentes attitudes prises par le mourant, combinées avec les correspondantes exclamations de surprise et de joie, permet de supposer que l'enfant mourant a eu aussi l'apparition de sa mère : apparition précédée et préparée par le phénomène analogue de la reconnaissance de sa voix parmi celles qui constituaient le chœur transcendantal. Cette combinaison successive de deux manifestations diverses qui convergent vers le même but, ne manque pas de valeur suggestive,

d'autant plus qu'elle se répète en d'autres épisodes du même genre (par exemple, dans le xxvie cas), comme si la manifestation musicale ne représentait pour l'entité du défunt, que la « voie de moindre résistance » devant préparer l'autre, celle de soi apparition personnelle au parent, sur le lit de mort.

XIVe CAS. - Dans mon ouvrage sur *Les Apparitions des défunts au Lit de Mort*, j'ai cité le cas si émouvant de la petite Daisy Dryden, qui, au cour de ses trois derniers jours de vie, a eu la vision de Sphères spirituelles. Le récit étant assez long, j'ai dû me limiter à citer les passages qui se rapportaient au sujet traité dans l'ouvrage en question, c'est-à-dire à la vision que l'enfant mourant a eu de ses parents décédés. Je transcris maintenant un autre passage du récit, d'où il ressort que la fillette percevait aussi la musique transcendante. Sa mère raconte :

Elle parlait souvent de sa fin prochaine et paraissait avoir une vision si nette de l'existence future et du bonheur qui l'attendait, qu'elle ne se troublait nullement à la pensée de la mort. Le mystère de la séparation de l'âme du corps n'était pas un mystère pour elle : la mort était la continuation de la vie, avec l'avantage du passage des conditions précaires de l'existence terrestre à celles d'une existence libre et heureuse, pleine de lumière et d'exultation, dans le séjour de Dieu.

Une fois elle a dit : « Oh ! papa, n'entends-tu pas cette musique céleste ? Ce sont les anges qui chantent. Tu ne l'entends pas ? Et pourtant tu devrais l'entendre, puisque la chambre en est toute pleine. J'aperçois le chœur des anges qui chantent... Oh ! qu'il y en a, qu'il y en a ! Quelle multitude ! Ils sont plusieurs mille. Qu'ils sont gentils de se prêter à chanter pour un enfant comme moi ! Mais je sais qu'au ciel il n'y a pas de différence de grandeur,

personne n'est petit, personne n'est grand : amour est tout et enveloppe tout... »

Cet incident, bien qu'« électif » pour ce qui concerne sa manière de se produire, constitue une partie intégrante d'un cas complexe et théoriquement très important dans lequel on rencontre plusieurs

épisodes d'une autre nature, ayant la valeur d'identifications spirites qui contribuent à montrer l'origine positivement extrinsèque des visions transcendantes qui se sont manifestées, trois jours durant, à la fillette mourante ; on devrait donc en arguer logiquement pour la nature non moins transcendante de la musique qu'elle a perçue. Il en résultera que, pour l'épisode en question, il ne serait pas nécessaire d'attendre sa confirmation indirecte par d'autres cas analogues ayant un caractère collectif.

XVe, XVIe, XVIIe CAS. - Parmi les nombreux cas que j'ai recueillis et puis éliminés pour insuffisance de données, je me décide à en extraire trois que je rapporte ici, parce qu'ils paraissent positivement authentiques, quoique les détails qui sont fournis sur eux soient insuffisants.

1er CAS. - JACOB BOHME, le mystique allemand si connu, au moment de l'agonie, a dit percevoir une musique très douce exécutée par les anges venant recueillir son esprit, mûr pour le séjour céleste ; il a continué de faire allusion à la musique transcendante qu'il percevait, jusqu'au moment de la mort.

2e CAS. - Mr. JOSEPH CLARK envoie au *Light* (1921, page 312), une lettre qu'il a reçue d'un de ses

Page 223

amis résidant à La Haye (Hollande), dans laquelle se trouve relaté l'épisode suivant :

Les membres de ma famille ont tous été passionnés pour la musique, hormis une de mes sœurs, qui la détestait. Elle est décédée à l'âge de 15 ans, et à l'instant préagonique, elle a murmuré : « J'entends une musique merveilleuse... Oh ! qu'elle est belle ! » Je pense que le cas est remarquable, non seulement parce que ma sœur a entendu de la musique transcendante à son lit de mort, mais surtout parce que, à l'heure suprême, elle a semblé l'écouter avec plaisir.

3e CAS. - Mr. E. W. BARNET écrit au professeur Hyslop :

En réponse à votre lettre, voici ce que je puis vous dire au sujet de l'incident, sur lequel vous me questionnez. Au printemps de 1880, mon

frère, alors âgé de 15 ans, tomba gravement malade de pneumonie, et le médecin qui le soignait, prévint la famille qu'il était en danger de mort. Le malade ne tarda pas, en effet, à perdre connaissance et resta trois jours en cet état. Lorsque arriva mon tour de le veiller, avec un ami, il ne parlait plus et ne donnait plus signe de vie depuis vingt-quatre heures. A minuit, il se leva sur son séant, ouvrit les yeux et demanda d'où venait cette musique délicieuse. Il répéta cette phrase à plusieurs reprises, en ajoutant qu'il n'avait jamais entendu une musique aussi belle, et demanda si nous l'entendions. Mon ami me dit que cet incident constituait un signe avant-coureur de mort pour mon frère ; j'étais du même avis ; mais il n'en fut rien. Le patient continua à écouter la musique transcendante, y faisant allusion plusieurs fois encore ; ensuite il finit par s'endormir. Quand il se réveilla, il allait beaucoup mieux, et il ne tarda pas à entrer en convalescence. Il vit encore... (*American Journal of the S. P. R.*, 1918, page 628.)

XVIIIe CAS. - Je passe à relater des faits dans lesquels les familiers perçoivent seuls la musique transcendante au lit de mort.

Page 224

Le Rév. F. FIELDING-OULD, dans un article intitulé : *Les Merveilles des Saints*, raconte le suivant épisode :

Une jeune femme appartenant à l'Armée du Salut et, très probablement, une sainte de Dieu dans toute l'acception du terme, se trouvait sur son lit de mort à Camborne, en Cornouailles. Durant trois ou quatre nuits de suite, une musique mystérieuse et très douce résonna dans sa chambre, à des intervalles fréquents ; les familiers, les amis pouvaient tous l'entendre. Chaque fois, la musique durait un quart d'heure environ. Quelquefois elle paraissait commencer à distance, pour s'approcher ensuite petit à petit, en augmentant graduellement de sonorité. Durant ces manifestations, la malade resta toujours dans le coma... (Cité par le *Light*, 1920, page 155.)

Les cas tels que le précédent, dans lesquels le malade reste en des conditions comateuses durant la manifestation de la musique transcendante, sont théoriquement plus importants que ceux dans lesquels il la perçoit collectivement avec les assistants. En effet, en ce dernier cas, on pourrait encore objecter (bien qu'il s'agisse d'une hypothèse bien gratuite), que le malade fût sujet à une hallucination pathologique, transmise télépathiquement aux

assistants ; au contraire, lorsque le mourant est en des conditions comateuses (qui impliquent l'abolition totale des fonctions de la pensée), il ne serait plus possible d'avoir recours à l'explication hallucinatoire, entendue dans la signification que nous venons d'indiquer.

XIXe CAS. - Je l'extrais du *Light* (1912, page 324). Le professeur ARTHUR LOVELL écrit dans les termes suivants au Directeur de la revue :

Page 225

On connaît de nombreux exemples de musique perçue près de la chambre, ou dans la chambre même, où gît un mourant ; maintenant j'ai eu connaissance d'un de ces épisodes ; il m'a été communiqué par l'une de mes élèves, fille d'un ministre de l'Église Ecossaise. Je vous transcris le passage de la lettre qui contient le récit en question, en vous faisant remarquer que celui-ci ne m'a pas été envoyé dans un but de publication, mais à titre de renseignement confidentiel relativement à un fait qui, pour mon élève, était absolument nouveau et inexplicable. Elle écrit :

« Mon père est décédé il y a trois semaines ; ce triste événement a été accompagné d'un incident mystérieux qui, je pense, pourra vous intéresser ; il s'agit peut-être d'un événement commun, mais, pour ma part, je n'en ai jamais entendu parler.

Trois mois avant sa fin, il a été frappé de congestion cérébrale, avec perte de la parole et assoupissement de l'intelligence ; seulement il était encore à même de reconnaître les personnes. Il est mort un matin, vers l'aube ; je n'étais pas présente, parce que maman n'avait pas cru devoir m'appeler, car il n'y avait aucun espoir que le malade récupérât l'intelligence.

Or voici ce qui se produisit. A 2 heures du matin, mon père est entré en agonie, deux minutes après (ma mère avait regardé l'heure), on commença à entendre du côté extérieur de la fenêtre (qui est à l'étage supérieur de la maison), un chant merveilleux, qui éveilla chez ma mère le souvenir d'un jeune chanteur de l'église de Saint-Paul. La voix semblait jaillir d'en haut et s'éloigner dans le ciel comme un écho de musique du paradis ; seulement, cette fois on percevait trois ou quatre voix qui chantaient en chœur un hymne triomphal d'allégresse. Le chant continua jusqu'à 2 h. 10 - c'est-à-dire durant huit minutes - puis, il s'affaiblit graduellement, jusqu'à s'éteindre ; mon père s'éteignit en

même temps que le chant.

Si ma mère avait été la seule percipiente, je n'aurais pas jugé que cet incident fût digne d'être rappelé ; en somme, on aurait pu logiquement supposer que la tension d'esprit dans laquelle elle se trouvait fût la cause pour laquelle elle aurait cru entendre ce qu'aucune oreille humaine n'a jamais entendu. Mais il y avait là aussi l'infirmière, qui était une

Page 226

femme pratique et positive au delà du normal. Lorsque la manifestation musicale a cessé, elle s'adressa à ma mère (qui n'aurait pas voulu parler avec elle de ce qui avait eu lieu), en lui disant : « Donc, vous avez entendu, vous aussi, les anges chanter ? Je m'en suis bien aperçue parce que vous avez regardé deux fois, avec surprise, vers la fenêtre. Et si ce n'était pas les anges, que pouvait-ce donc être ? J'ai entendu raconter que les anges chantent, quelquefois, au lit de mort de personnes très bonnes ; mais c'est la première fois que j'entends le chant ».

Tels sont les faits. Or il me semble que le témoignage de cette femme, absolument étrangère à la famille, constitue une preuve excellente de l'objectivité incontestable de la musique perçue par ma mère, quelle que soit l'explication à laquelle on puisse avoir recours pour éclaircir le mystère. Il faut exclure d'une façon absolue l'idée que l'origine de la musique fût naturelle ; d'abord, on était en pleine nuit ; ensuite notre maison se trouve dans une localité écartée, loin de toute autre habitation et entourée d'un jardin, au delà duquel s'étend la campagne. En outre, le son de ce chœur ne montait pas du sol, mais semblait localisé juste en face de la fenêtre, c'est-à-dire en l'air...

Le professeur Lowell remarque :

Le passage que j'ai transcrit n'a pas besoin de commentaires ; il fournit une preuve nette et authentique du fait que des puissances invisibles existent et opèrent autour des personnalités humaines.

Les considérations dont nous avons fait suivre le cas précédent s'appliquent à plus forte raison à celui-ci dans lequel le malade qui se trouvait en des conditions comateuses, était depuis trois mois en état de complète torpeur intellectuelle, à la suite d'un traumatisme cérébral. Il faut donc absolument exclure l'hypothèse d'une hallucination qui aurait eu son origine dans la pensée du mourant et qui se serait transmise télépathiquement aux deux percipientes.

Je ferai, en outre, remarquer que ces dernières localisaient le chant choral au même point-circonstance qui contribue à montrer ultérieurement l'objectivité de la musique transcendante perçue. Celle-ci ne pourrait s'expliquer autrement qu'en ayant recours à l'interprétation donnée au cas par l'infirmière ; interprétation dans laquelle se réfléchit la sagesse populaire qui, libre des entraves théoriques, parvient souvent à l'intuition de la vérité.

XXe CAS. - Il s'agit de l'épisode bien connu de musique transcendante qui a eu lieu au lit de mort de Wolfgang Goethe. Je le prends dans *l'Occult Review* (1903, page 303), qui l'a traduit du *Garlenlaube* (1860).

Le 22 mars 1832, vers 10 heures du soir, deux heures avant le décès de Goethe, une voiture s'arrêta devant la demeure du grand poète ; une dame en descendit et s'empressa d'entrer en demandant d'une voix tremblante au domestique : « Est-il encore vivant ? » - C'était la comtesse V..., admiratrice enthousiaste du poète et toujours reçue par lui avec plaisir, à cause de la vivacité réconfortante de sa conversation. Pendant qu'elle montait l'escalier, elle s'arrêta tout à coup en écoutant ; puis elle questionna le domestique : « Comment donc ? De la musique dans cette maison ? Mon Dieu ! comment peut-on faire de la musique dans un jour pareil, ici ! » Le domestique écoutait à son tour, mais il était devenu pâle et tremblant, et n'avait rien répondu. La comtesse, en attendant, avait traversé le salon et était entrée dans le bureau, où, seule, elle avait le privilège de pénétrer. Frau von Goethe, belle-sœur du poète, alla à sa rencontre; les deux femmes s'abandonnèrent l'une dans les bras de l'autre, éclatant en larmes. La comtesse demanda ensuite : « Mais, dis-moi, Ottilie ; pendant que je montais l'escalier, j'ai entendu de la musique chez vous ; pourquoi ? pourquoi ? Me suis-je peut-être trompée ? »

« Tu l'as donc entendue aussi ? » répondit Frau von

Goethe. » C'est inexplicable ! depuis l'aube d'aujourd'hui une musique mystérieuse retentit de temps à autre, en s'insinuant dans nos oreilles, dans nos cœurs, dans nos nerfs. Juste à ce moment, résonnèrent

d'en haut, comme s'ils venaient d'un monde supérieur, des accords musicaux suaves, soutenus, qui s'affaiblirent peu à peu, jusqu'à s'éteindre. Simultanément, Jean, le fidèle valet de chambre, sortait de la chambre du mourant, en proie à une vive émotion en demandant avec anxiété : « Avez-vous entendu ? Madame. Cette fois la musique venait du jardin et résonnait juste à la hauteur de la fenêtre. »

- « Non, répliqua la comtesse, elle venait du salon à côté. On ouvrit les croisées et on regarda dans le jardin. Une brise légère et silencieuse soufflait à travers les branches unes des arbres ; on entendait au loin le bruit d'un char qui passait sur la route ; mais on ne découvrait rien qui pût déceler l'origine de la musique mystérieuse. Alors les deux amies entrèrent dans le salon, d'où elles pensaient que dût provenir la musique ; mais sans rien remarquer d'anormal. Pendant qu'elles étaient encore occupées par leurs recherches, une autre série d'accords merveilleux se fit entendre ; cette fois ils semblaient venir du bureau.

La comtesse, en rentrant dans le salon dit : « Je crois ne pas m'abuser : il s'agit d'un quatuor joué à distance et dont nous parvenons, de temps en temps, des fragments. Mais Frau voit Goethe remarqua à son tour : « Il m'a semblé, au contraire, entendre le son proche et net d'un piano. Ce matin je m'en suis convaincue au point d'envoyer le domestique auprès des voisins, en les priant de vouloir bien ne pas jouer du piano, par respect pour le mourant. Mais ils ont répondu tous de la même façon : qu'ils savaient bien dans quel état se trouvait le poète, et qu'ils étaient trop consternés pour songer à troubler son agonie en jouant du piano. »

Tout à coup, la musique mystérieuse retentit encore, délicate et douce ; cette fois elle semblait prendre naissance dans la pièce même ; seulement, pour l'un, elle paraissait être le son d'un orgue, pour l'autre, un chant choral, pour le troisième, enfin, les notes d'un piano.

Rath S., qui, à ce moment-là, signait le bulletin médical avec le docteur B., dans l'entrée, regarda avec surprise son ami, en lui demandant : « C'est une *concertina* qui joue ? » -

Page 229

« Il paraît » ; répondit le docteur ; « peut-être quelqu'un dans le voisinage songe à s'amuser. »

« Mais non, répliqua Bath S. ; celui qui joue est sans doute dans cette maison. »

Ce fut ainsi que la musique mystérieuse continua à se faire entendre jusqu'au moment où Wolfgang Goethe exhalait le dernier

soupir ; parfois en retentissant avec de longs intervalles, en d'autres cas après de très courtes interruptions, un peu dans une direction, un peu dans l'autre, mais paraissant toujours venir de la maison même, ou tout près d'elle ; toutes les recherches et enquêtes accomplies pour résoudre le mystère sont restées sans résultat.

Dans le récit ci-dessus, on ne parle pas des conditions intellectuelles dans lesquelles se trouvait le mourant ; mais comme le rapport fait allusion à des manifestations qui se sont produites deux heures avant le décès et qui ont persisté jusqu'aux derniers instants de l'agonie, on peut penser sans crainte de se tromper que Goethe était plongé en des conditions comateuses ; d'autant plus que, s'il n'en avait pas été ainsi, la personne qui a rédigé le récit n'aurait pas manqué de noter l'attitude du malade, vis-à-vis des manifestations : c'est-à-dire s'il avait donné signe de percevoir, ou non, la musique transcendante. Ce silence permet d'arguer que le malade était sans connaissance ; en ces conditions, le cas serait analogue à ceux qui précèdent, hormis la circonstance curieuse, mais assez fréquente, des perceptions contradictoires auxquelles furent sujets les percipients, aussi bien pour ce qui concerne la localisation de la musique transcendante, que relativement à sa nature instrumentale ou vocale. Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que ces sortes de perceptions contradictoires, qu'on rencontre à chaque pas dans la télépathie entre vivants, doivent

Page 230

être attribuées, le plus souvent, aux idiosyncrasies spéciales des percipients, par suite desquelles l'impulsion télépathique (qu'elle soit originée par un vivant ou par un décédé, peu importe), suivant la voie de « moindre résistance » pour pénétrer de la subconscience dans la conscience, est fréquemment sujette à se transformer en perceptions sensorielles diverses selon les tempéraments différents. Maintenant, il est bien de remarquer que, si cette interprétation peut être considérée comme bien fondée, ceci ne signifie aucunement qu'il n'existe pas des exceptions à la règle ; d'autant plus que fort souvent, en Métapsychique, les phénomènes en apparence identiques sont, en réalité, d'une nature différente. Ainsi, dans le cas cité, tout contribuerait à laisser supposer que les perceptions contradictoires qui se réalisèrent dans les moments où les familiers, en discutant sur les faits, étaient portés à les expliquer naturellement, montrent une intention : celle de

prouver aux percipients l'origine transcendante, et nullement terrestre, des manifestations auxquelles ils assistaient.

XXIe CAS. - Puisque nous avons touché aux constatations contradictoires relativement aux mêmes manifestations super normales, il sera utile d'en rapporter un exemple frappant, bien qu'il ne soit pas conforme à ceux de cette catégorie, puisque l'audition musicale n'est pas en rapport avec des événements de mort. Le récit est court et je l'extrais du Xe volume des *Proceedings of the S. P. R.* (page 319). Lady C. écrit :

En octobre 1879, j'étais domiciliée à Bishophorpe, aux alentours de York, et j'étais couchée près de Miss Z. T. quand, tout à coup, j'ai vu un fantôme vêtu de blanc qui a traversé la chambre au vol, en partant de la porte et en

Page 231

direction de la fenêtre. C'était un fantôme vapoureux, et il s'est évanoui instantanément. J'en suis restée terriblement impressionnée et, en m'adressant à mon amie, je lui ai demandé : « Avez-vous vu le fantôme ? » En même temps mon amie me demandait d'une voix non moins épouvantée « Avez-vous entendu ce chant ? » J'ai alors répliqué : « J'ai vu un ange qui traversait la chambre en volant ». Et elle « J'ai entendu chanter un ange ». Nous sommes restées toutes les deux très impressionnées par cet événement, mais n'en avons parlé à personne.

Miss Z. T. écrit à la *Society for P. R.* en confirmant ce qui précède.

Vraisemblablement, en ce cas, il ne s'agit pas de transformation d'une impulsion télépathique en des perceptions différentes, mais plutôt de deux manifestations supernormales simultanées qui, par suite des idiosyncrasies spéciales des percipientes, ont été perçues séparément.

XXIIe CAS. - Mrs. L. C. GILMOUR, de Borckville (Canada), envoie au *Light* (1921, page 373), le récit suivant d'un fait qui s'était produit au mois de mars de l'année même :

L'état d'un malade s'étant tout à coup aggravé, sa famille, qui était de confession catholique, envoya chercher le curé de la paroisse. Malheureusement, le curé était, lui aussi, gravement malade ; toutefois, montrant un vrai héroïsme chrétien, il voulut se lever pour accourir au chevet de son paroissien mourant. Après avoir accompli jusqu'au bout son

ministère, le pauvre curé s'est senti tellement épuisé par l'effort qu'il avait fait, qu'il ne fut plus à même de se tenir debout et dut s'aliter dans la maison même, où, après une courte agonie, il rendait l'âme à Dieu.

Au moment de son trépas, une musique de paradis retentit dans la maison ; les assistants en rapportèrent une impression si profonde, qu'un ministre protestant logé

Page 232

l'immeuble décida, sans plus, d'adhérer à la confession catholique.

Le directeur du *Light* fait suivre ce récit des considérations suivantes :

La dame qui a écrit le récit qu'on vient de lire n'appartient pas à la confession catholique romaine - ce qui constitue une garantie supplémentaire de l'impartialité de son témoignage. Ceci dit, il est évident que l'élément théologique n'a rien à faire dans l'épisode en question. Pour nous, il montre d'une manière éloquente que dans le monde spirite on apprécie la vertu de sacrifice et la bonté d'âme, en dehors de toute confession religieuse.

Inutile de remarquer ce que les conclusions du Directeur du *Light* ont d'incontestablement sensé.

XXIIIe CAS. - N. SPICER, dans son livre : *Strange Things* (page 115), raconte en ces termes le décès d'un frère du docteur Kenealy :

La chambre du malade donnait sur une vaste étendue de campagne, entourée par une couronne de collines verdoyantes. Vers midi, presque tous les membres de la famille, compris le docteur, son frère, se trouvaient réunis dans la chambre, qui était éclairée par un rayon éblouissant de soleil. Soudain, un chant divinement mélodieux retentit dans la pièce. Il était bien supérieur à tout chant terrestre ; c'était une plainte suave et mélancolique, due à une voix de femme ; l'accent exprimait une profondeur de douleur déchirante qu'on ne pourrait pas décrire par des paroles. Il continua durant plusieurs minutes, après quoi il sembla s'affaiblir en s'éloignant, comme les ondes légères qui rident un lac, en se perdant dans un murmure. L'agonie de l'enfant avait commencé en même temps que le chant ; mais l'émotion provoquée chez les assistants par ce chant mystérieux et divin a été telle, que leur attention a été détournée pendant quelques instants de la scène solennelle...

Lorsque la dernière note du chant s'éteignit très loin, très loin, l'esprit de l'enfant s'était aussi exilé du corps.

Quelles pensées ne nous suggèrent-ils pas, ces chants transcendants, mystiquement solennels, qui accompagnent l'agonie des mourants ! Et puisque les conditions dans lesquelles ils se produisent sont de nature à écarter l'explication hallucinatoire et obligent le chercheur à se mettre en quête d'un agent télépathique extérieur, qui engendre les manifestations, il ne me paraît pas possible d'éviter la seule interprétation logique de ces manifestations : celle de la présence au lit de mort d'une ou plusieurs intelligences spirituelles. Tout contribue donc à démontrer que ces intelligences doivent être les esprits des défunts, liés au malade par des liens d'affection, en tenant compte que cette conclusion est étayée par l'autre phénomène concomitant des fréquentes apparitions des défunts au lit de mort - phénomène très connu et que j'ai longuement traité dans une monographie spéciale, dont celle-ci ne serait qu'un complément naturel qui confirme, sous une forme différente, les conclusions réconfortantes auxquelles on était parvenu par la première, c'est-à-dire que les esprits des défunts assistent au lit de mort les personnes chères dans la crise solennelle de la séparation de l'esprit et de l'organisme corporel, et que, dans ces occasions, ils s'efforcent parfois de se rendre visibles au mourant et aux assistants ; lorsque les circonstances ne le permettent pas, ils tâchent d'atteindre leur but par d'autres moyens, parmi lesquels il y a aussi celui des manifestations de musique transcendante.

XXIVe CAS. – Il est tiré du *Light*(1821) page 321.

Mr. F. H. ROOKE DE GUILDFORD écrit :

Il y a quelques années, ma sœur et moi avons été les percipients d'une expérience supernormale qui nous a apporté le plus vif réconfort de notre existence.

Notre mère était gravement malade de rhumatismes arthritiques ; le docteur et l'infirmière avaient exprimé l'avis que ses souffrances ne devaient pas se prolonger beaucoup.

Une nuit, vers une heure, ma sœur veillait la malade avec l'infirmière, et je me reposais dans la chambre au-dessus, lorsque son attention a été attirée tout à coup par de majestueux accords musicaux. Ils paraissaient joués sur un instrument céleste ; jamais elle n'avait entendu des mélodies aussi divines. En s'adressant à notre mère, elle demanda : « Entendez-vous cette musique ? » On lui répondit « Je n'entends rien ».

A ce moment même, je me précipitais dans la chambre, en demandant : « D'où vient donc cette musique de paradis ? » Les accords vibraient si haut, qu'ils m'avaient réveillé d'un sommeil profond !

Pendant que je discutais au sujet de cela avec ma sœur, la musique s'affaiblit graduellement et s'éteignit. Je regardai ma mère : elle était trépassée ! Son esprit s'était éloigné du corps avec la dernière note de la musique transcendante.

Notre père, qui dormait dans la chambre à côté, n'avait rien entendu !

Cet épisode est le seul de la présente catégorie dans lequel on remarque le fait de la perception « élective » et non « collective » de la musique transcendante de la part des assistants. Sur quatre personnes qui étaient présentes, deux l'entendirent nettement, alors que les autres ne remarquèrent rien. La chose peut être facilement expliquée en songeant que les perceptions spirituelles appartiennent à un ordre spirituel de manifestations, et, par conséquent, ne peu-

Page 235

vent être perçues qu'à l'aide de sens spirituels, qui ne jaillissent de la subconscience et ne fonctionnent qu'en de rares occasions au cours de la vie terrestre, et même, dans la plupart des individus, ne jaillissent et ne fonctionnent jamais.

XXVe CAS. - On peut lire dans les *Phantasms of the Living* (Vol. 11, page 221), cet épisode qui est théoriquement intéressant, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure.

Mrs Sarah A. Sewell, d'Eden Villas, Albert Park, Didsbury (Angleterre), écrit en ces termes, à la date du 25 mars 1885 :

Au printemps de 1863, l'une de nos enfants, une fillette du nom de Lily, tomba gravement malade. Un jour, mon mari, rentrant à la maison vers 3 heures de l'après-midi, dit à Lily qu'il

déjeunerait dans sa chambre pour lui tenir compagnie. J'étais assise à côté du lit de la malade, en lui tenant la main ; mon mari déjeunait et causait, et un autre de nos enfants s'entretenait avec Lily, notre intention étant de distraire la malade. Tout à coup, notre attention a été attirée par les notes tristes d'une harpe éolienne, qui semblaient venir d'une armoire placée dans un coin de la chambre. Nous nous sommes tus aussitôt et j'ai demandé : « Lily, entends-tu cette douce musique ? » Elle répondit que non, ce qui me surprit d'autant plus que l'enfant avait une grande passion pour la musique. En attendant, ces accords mélodieux avaient augmenté de sonorité ; la chambre en paraissait tout envahie ; ensuite, peu à peu, ils s'éloignèrent, par l'escalier, jusqu'à s'éteindre complètement. Cette musique a été aussi perçue par la bonne qui se trouvait à la cuisine, bien que celle-ci fût deux étages au-dessous, comme elle a été entendue par notre fille aînée qui, à ce moment, se dirigeait à la dépense. Elle s'était arrêtée dans le couloir, écoutant, se demandant avec surprise d'où venaient ces mélodies ; pendant qu'elle était encore là, elle a été rejointe par la bonne, qui lui a demandé :

Page 236

« Qu'est-ce que c'est que cette musique ? » Quatre heures venaient de sonner depuis peu.

Le lendemain (dimanche), ma tante, avec ma vieille nourrice, vinrent visiter Lily ; elles entrèrent dans la chambre avec mon mari, pendant que je me trouvais à la cuisine, occupée à apprêter un gâteau au lait pour la petite malade.

Tout à coup, les mêmes mélodies tristes de harpe éolienne ont commencé à résonner ; elles ont été entendues par les trois personnes réunies dans la chambre de Lily, comme elles l'ont été par moi, à la cuisine.

La journée de lundi s'est écoulée sans que le phénomène se répât ; mais le mardi, à la même heure, mon ami, mon mari et moi avons de nouveau entendu la mélodie mélancolique, qui venait du même coin de la chambre et augmentait rapidement de sonorité, jusqu'à remplir toute l'ambiance, pour s'éloigner ensuite, en sortant par la porte, descendant l'escalier et s'éteignant dans le jardin.

Or il est à remarquer que cette musique a été perçue trois fois, trois jours différents, toujours à la même heure ; et non pas uniquement par les personnes qui se trouvaient dans la chambre de la malade, mais par moi-même, par ma fille aînée et par la bonne

quand nous nous trouvions deux étages au-dessous ; et le deuxième jour, par ma tante et mes enfants, qui étaient dans la salle à manger.

J'ai surtout trouvé fort remarquable que l'enfant malade, qui aimait passionnément la musique, n'ait rien entendu. Et il ne pouvait pas y avoir d'erreur dans le jugement de la musique entendue, car il n'y a pas un instrument joué par des mains humaines qui puisse rendre les notes plaintives de la harpe éolienne. Nous demeurions dans cette maison depuis six ans et y sommes restés douze ans encore, sans jamais avoir entendu, ni avant ni après, une musique de cette sorte. (*Signé : SARAH A. SEWEL.*)

Le mari, M. Sewell, écrit en avril 1885 :

Je reste seul pour confirmer le récit de ma femme. La musique transcendante perçue par elle l'a été par moi aussi ; nous l'avons entendue pour la première fois le samedi 2 mai 1863, vers 4 heures ; puis le lendemain, à la même heure, et le mardi, toujours à la même heure. Ceux

Page 237

qui ont perçu cette musique ont été : moi, ma femme, la tante de ma femme, sa vieille nourrice, notre fils Richard, de sept ans ; l'autre fils Thomas, de neuf ans, (les quatre derniers sont décédés), notre fille aînée, de onze ans, et la bonne, qui, peu de temps après, a quitté le service pour aller en Irlande auprès de son mari soldat, et dont nous avons perdu toute trace. Notre fille aînée habite New-York, je ne doute point qu'elle se rappelle cet événement. Je suis certain que la musique ne provenait pas de causes naturelles ; en effet, notre maison était placée au milieu d'un jardin à cinquante mètres de la route communale ; la seule maison qu'il y eût près de nous n'était pas louée à ce moment-là. En outre, il ne s'agissait pas de sons confus ou vagues, mais de notes distinctes, sonores, plaintives d'une harpe éolienne, qui prenaient naissance, se développaient et s'éteignaient très nettement, en augmentant, petit à petit, de sonorité, jusqu'à ce que la chambre fût littéralement saturée des accords musicaux, aussi puissants que ceux d'un orgue, et qui descendaient lentement par l'escalier, en s'éteignant doucement avec des cadences rythmiques n'ayant rien de terrestre. J'ai la conviction absolue que cette musique ne venait pas de musiciens vivants. (*Signé : METHEW SEWEL.*)

Mme Lee, fille de M. et Mme Seweil, écrit de New-York, le 20 juillet 1885, en confirmant le récit de ses parents :

Je me souviens nettement de la musique transcendante que nous avons perçue au lit de mort de Lily, et l'impression qu'elle produisit sur nous autres enfants restera pour toujours ineffaçable dans mon esprit. Nous avons été saisis d'un sentiment indéfinissable d'effroi et de mystère, parce que nous ne pouvions pas comprendre d'où venait la musique et ce qu'elle était. (*Signée* : Mrs LEE.)

M. GUNNEY alla interviewer M. et Mme Sewel ; je reproduis le passage suivant de son rapport :

... La nature des sons ne permet pas de les expliquer en les attribuant à des causes naturelles, telles

Page 238

que l'air ou l'eau. D'autre part, le fait que l'une des personnes présentes, douée d'une excellente ouïe, n'a rien entendu, semble inconciliable avec une explication de cette sorte. Chaque fois la musique a eu la durée d'une minute. La fillette malade est trépassée le mardi soir...

Dans le cas ci-dessus, on remarque une circonstance d'une considérable importance théorique : c'est l'incident de l'enfant malade qui, bien que réveillée et en possession de toutes ses facultés mentales, n'entend pas la musique transcendante perçue par tous ses familiers, y compris ceux qui se trouvaient aux étages inférieurs de la maison. Il en résulte que si, dans les cas précédents, la circonstance de l'état comateux où se trouvaient les malades servait à éliminer l'hypothèse d'une hallucination supposée qui aurait pris naissance dans l'esprit du malade et qui aurait été transmise télépathiquement aux assistants, cette autre circonstance sert plus que jamais à exclure la même hypothèse, puisque, cette fois, c'est la mourante qui déclare ne rien percevoir ; d'où la certitude absolue que l'audition musicale n'avait pas sa source chez elle et qu'elle était donc de nature extrinsèque.

Il faut, en outre, signaler le fait que les manifestations musicales se sont répétées trois jours de suite, à la même heure ; en effet, cela montre bien une intention vigilante - ce qui équivaut à admettre la présence, au lit de mort, d'une ou plusieurs entités spirituelles.

XXVIe Cas. - Je termine cette catégorie par un épisode dans lequel la musique transcendante se produit au lit d'un malade, qui tout en étant en des conditions graves, a pu se rétablir complètement.

Page 239

Le récit a été inséré dans le *Journal of the S. P. R.* (vol. IV, page 181). Le cas a été examiné par Podmore, il est rigoureusement documenté. Je ne reproduis que le rapport principal. M. Septimus Allen raconte :

En 1812, j'habitais Leeds avec ma femme et le frère de celle-ci. Mon beau-frère, dont le nom est John, exerce la profession de peintre décorateur et est sourd-muet. Un jour, il est tombé gravement malade de fièvre rhumatismale. Vous pouvez, vous imaginer les conditions d'un malade qui, en proie au martyre d'une affection rhumatismale générale, ne peut se faire comprendre d'aucune façon, parce que les bras et les mains douloureusement enflés lui enlèvent l'usage des doigts, seul moyen pour lui de transmission de la pensée. Il ne pouvait dire quelles étaient ses souffrances, ses besoins, ce qu'il désirait ; rien !

La maladie s'aggrava rapidement, et le médecin nous conseilla de prévenir les autres membres de la famille, pour qu'ils pussent le revoir avant son décès.

Dans cet après-midi, ma femme et moi étions au rez-de-chaussée de la maison pour prendre le thé ; nos enfants étaient sortis. Tout à coup, nous avons entendu tous les deux une musique merveilleuse qui venait de la chambre de John. Comme il était seul à l'étage au-dessus, nous en avons été profondément surpris et nous sommes montés immédiatement dans sa chambre. Nous l'avons trouvé couché sur le dos, les yeux fixés vers le plafond, le visage illuminé par un sourire extatique. Nous n'avons pas osé le déranger ; mais j'ai fait venir un voisin pour qu'il pût témoigner de l'événement, qui nous semblait étrange et extraordinaire. Après un certain temps (je ne saurais le déterminer d'une manière exacte), John parut se réveiller de cet état extatique, et par des mouvements des lèvres et d'autres signes, il exprima les mots : « *Ciel* » et « *Beau* ».

Quelque temps après, il nous a fait comprendre par des signes que son frère Tom et sa sœur Harriett étaient en voyage pour venir le voir et qu'ils étaient sur le point d'arriver. Un quart d'heure plus tard, une

voiture s'est arrêtée à la porte de la maison, et les deux personnes en question sont

Page 240

descendues. Elles n'avaient pas annoncé leur départ et on ne les attendait pas.

Lorsque le malade entra en convalescence et put s'exprimer librement par les doigts, il nous dit qu'il lui avait été accordé de contempler les beautés du Paradis et d'écouter une musique angélique, qu'il appela merveilleuse.

Je me demande : D'où venaient donc les accords musicaux que nous avons entendus ? Et comment le malade a-t-il pu savoir que son frère et sa sœur s'étaient mis en voyage et que leur arrivée était imminente ?
(Signé : SEPTIMUS ALLEN.)

Pour ce qui concerne la circonstance d'une manifestation musicale qui se produit au lit d'un malade qui ne meurt pas, il faut noter qu'elle ne revêt pas une signification théorique spéciale, étant donné que si les faits dont nous avons entrepris l'examen laissent supposer que les maladies graves ont pour conséquence d'affaiblir les liens qui unissent l'esprit au corps, en prédisposant le patient à entrer en rapport avec le monde spirituel, on peut aisément en déduire que ces rapports doivent parfois s'établir aussi dans le cas d'une infirmité grave qui ne détermine pas la mort.

A l'appui de ces considérations, il est bien de remarquer que, dans le cas ci-dessus, on rencontre un incident de « clairvoyance dans l'espace » - signe que les facultés sensorielles spirituelles avaient effectivement jailli de la subconscience du malade. Parmi elles, évidemment, la faculté de l'audition spirituelle s'était manifestée à son tour, puisqu'un pauvre sourd-muet ne pouvait avoir aucune idée de la musique, pas plus qu'un aveugle ne peut se former une idée des couleurs ; nonobstant, il annonce qu'il a entendu une musique de Paradis, qu'il appelle merveilleuse. L'importance de cet

Page 241

incident, au point de vue de la théorie, est incontestable ; il montre, en effet, que si, d'un côté, les infirmités corporelles suppriment les facultés des sens physiologiques, d'un autre côté existent inattaquables dans le tréfonds de la subconscience humaine, les

facultés des sens spirituels, destinées à s'exercer dans une ambiance spirituelle. Ce sont là des conclusions incontestables, puisqu'elles sont déduites du fait que, en certaines circonstances exceptionnelles de désincarnation partielle du corps, un aveugle peut voir, un sourd-muet peut entendre une musique transcendante.

Le cas dont nous nous occupons est aussi le seul de la présente catégorie dans lequel le malade ait participé, collectivement avec les assistants, à l'audition musicale ; on pourrait donc objecter que le patient avait été l'agent télépathique ayant transmis à ses familiers l'hallucination à laquelle il avait été sujet. Néanmoins, si nous comparons ce cas avec ceux qui précèdent, et parmi lesquels nous en trouvons pour lesquels on a atteint la certitude scientifique que cette participation n'existait point, nous voyons alors que cette explication est extrêmement peu probable. Tout cela sans compter que l'on ne connaît guère d'exemples d'hallucinations collectives déterminées par un phénomène de transmission télépathique de la pensée. Les traités de pathologie mentale contiennent un grand nombre de cas d'hallucinations collectives (surtout dans les foules, par contagion mystique) ; mais l'on observe toujours que cela se détermine par transmission *verbale* de l'idée hallucinatoire et jamais par transmission télépathique de la pensée. J'estime donc que nous sommes autorisés à déclarer que l'hypothèse des

Page 242

hallucinations collectives, dans les circonstances analogues à celles dont nous nous occupons, n'est, pas scientifiquement légitime.

SIXIÈME CATÉGORIE

MUSIQUE TRANSCENDANTE QUI SE PRODUIT APRÈS UN ÉVÉNEMENT DE MORT.

Cette dernière catégorie de « musique transcendante », qui se réalise au delà du tombeau, ne constitue que la prolongation logique et naturelle des autres catégories. Et si la genèse des manifestations que nous examinons doit s'expliquer par l'hypothèse spirite, l'existence de cette dernière catégorie doit être admise *a priori*. Si elle n'existait pas, la légitimité de l'hypothèse spirite en serait ébranlée ; par contre, le fait de son existence, inexplicable par toute autre supposition, constitue la meilleure confirmation de l'hypothèse

spirite.

Aussi, pour cette catégorie, je suis obligé de déclarer et de déplorer que la plupart des incidents que j'ai recueillis ne sont pas utilisables, ayant été rendus d'une façon trop sommaire par leurs narrateurs ; la faute n'en est d'ailleurs pas toujours à ces derniers, mais aux directeurs de Revues, qui, souvent, ne disposant pas de beaucoup d'espace, résument en quelques lignes les rapports diffus qui leur sont envoyés par les protagonistes des faits.

Page 243

XXVIIe CAS. - Voici un épisode tiré des *Proceedings of the S. P. R.* (vol. III, page 92). Comme je l'ai déjà publié dans les *Apparitions de défunts au lit de mort*, je me limite à le rappeler ici, en le résumant.

Dans ce premier exemple, l'audition musicale se réalise encore au lit de mort, mais la personne malade perçoit le chant d'une de ses amies, décédée onze jours avant ; ce que la mourante et tous les assistants ignoraient également.

Un colonel irlandais dont le nom est connu par la direction de la Société anglaise de Recherches psychiques, raconte qu'il avait une fois invité à une soirée musicale qui devait avoir lieu chez lui une jeune fille, Miss Julie X., douée d'une très belle voix de soprano. Après quelque temps, Julie X. s'étant mariée à Mr. Henry Webley, changeait de domicile ; on ne l'avait plus rencontrée et on ignorait ce qu'elle était devenue.

Sept ans après, la femme du colonel tomba gravement malade. Un jour, comme elle parlait à son mari, se réalisa l'épisode supra normal en question. Le colonel le raconte ainsi :

« ...Soudain elle changea de propos et me demanda Entends-tu ces douces voix qui chantent ? » Je répondis que je n'entendais rien. Elle ajouta : « Je les ai déjà perçues à plusieurs reprises aujourd'hui ; je ne doute pas que ce soit des anges qui viennent me souhaiter la bienvenue au ciel. Seulement, c'est étrange ; parmi ces voix, il y en a une que je suis sûre de connaître ; mais je ne puis me souvenir de qui elle est. » Tout à coup, elle s'interrompt et, indiquant un point au-dessus de ma tête, elle dit : « Elle est dans le coin de la chambre ; c'est Julie X. ; maintenant elle s'avance ; elle s'incline vers toi ; elle élève ses mains en priant. Regarde ; elle s'en va ». - Je me retournai, mais je ne vis rien... Mrs. ajouta encore : « Maintenant, elle est partie ». - Je me figurais naturellement que ses affirmations n'étaient autre chose que les imaginations de l'état préagonique.

Il résulta, au contraire, que Julie X. était effectivement décédée, onze jours auparavant. Durant ses dernières heures

Page 244

d'existence, elle n'avait fait que chanter, d'une voix qui n'avait jamais été si suave.

Cet épisode présente quelque analogie avec le cas XII qui se rapporte au Dauphin (Louis XVII). Celui-ci, en effet, avait perçu un chant choral très harmonieux, et avait reconnu, parmi les voix qui le composaient, celle de sa mère ; après quoi, il avait eu une attitude qui permet de supposer que la mère était apparue personnellement au fils mourant. C'est ce qu'on note aussi dans le cas que nous venons d'exposer ; la malade y perçoit un chœur de voix merveilleuses, parmi lesquelles elle distingue une voix qui lui était familière ; aussitôt après, son amie lui apparaît.

Dans les cas de cette nature se trouvent heureusement continuées les deux principales modalités des manifestations des défunts au lit de mort, à propos desquelles j'ai fait observer tout d'abord que l'origine transcendante de l'une ne pouvait que confirmer l'origine transcendante de l'autre. Et dans le cas que nous examinons, la genèse transcendante de l'apparition de Julie Webley, au lit de mort de son amie, ne paraît pas douteuse, étant donné que les hypothèses suggestive et auto-suggestive sont mises hors de discussion par la circonstance que, ni la mourante, ni les assistants ne connaissaient sa mort ; tandis que l'hypothèse de la « télépathie entre vivants » est éliminée par cette autre circonstance, que Julie Webley était morte onze jours auparavant.

XXVIIIe CAS. - Il a été consigné dans le *Journal of the S. P. B.* par le Dr Hodgson, qui l'avait personnellement examiné. Miss Sarah Jenkins écrit :

Page 245

En 1845, Mr. Herwig, un musicien allemand d'une grande valeur, domicilié depuis longtemps à Boston, a été frappé de mort subite dans cette ville. J'étais alors une toute jeune fille, je ne le connaissais que par sa réputation, ayant assisté plusieurs fois à ses concerts publics de violon, qui soulevaient en moi une grande admiration pour l'artiste. Ma seule relation

personnelle avec lui, consistait en ceci, qu'au cours de l'hiver précédent, époque de sa mort, je le rencontrais presque chaque jour dans la rue, en allant à mon école. C'était un pur hasard ; mais ces rencontres devinrent si fréquentes, qu'il finit par les remarquer, il commença par me sourire quand je passais ; ensuite il me salua respectueusement ; j'en faisais autant.

Durant l'automne, il mourut soudain ; ses obsèques eurent lieu le 4 novembre 1845, dans l'église de Trinity, alors rue Summer. Ce fut une cérémonie solennelle et émouvante à laquelle assistèrent tous les musiciens de Boston, en même temps qu'un grand nombre d'autres citoyens éminents ; en effet, on déplorait universellement sa mort. J'y assistai avec ma sœur et, vers le milieu de la cérémonie, j'ai été saisie d'un pressentiment inexprimable et inexplicable qu'il pourrait en ce moment et dans ce milieu se relever du cercueil et apparaître au milieu de nous, comme s'il était vivant. Sans me rendre compte de ce que je faisais, j'ai pris la main de ma sœur en disant presque à haute voix : « Oh ! il doit ressusciter à une nouvelle vie ! » Ma sœur me regarda avec étonnement et me murmura : « Mais tais-toi donc ! »

Durant la soirée du jour même, je me trouvais dans la salle à manger avec ma mère, mes deux sœurs et un ami cubain ; on causait des obsèques solennelles auxquelles nous avions assisté, et ma sœur raconta l'incident singulier de mon exclamation, en répétant mes paroles. Tout à coup, voilà que retentit dans la pièce un flot de musique merveilleuse, telle que personne parmi nous n'en avait jamais entendue. Je vis les visages des assistants prendre une attitude de stupeur, presque mêlée de peur ; j'étais moi-même saisie par une sorte d'effroi de l'invisible, mais je continuais d'une façon incohérente les propos que j'avais commencés. Alors, pour la deuxième fois, s'éleva un flot d'accords musicaux sonores et merveilleux, qui s'affaiblirent et disparurent, peu à peu. Ma sœur et moi nous nous précipitâmes à la fenêtre pour nous

Page 246

assurer si quelque musique ne passait pas dans la rue ; mais celle-ci était déserte ; on n'entendait pas un bruit, hormis le bruissement d'une petite pluie. Alors j'ai monté les escaliers, je suis entrée dans le petit salon qui se trouvait au-dessous de la salle à manger ; il y avait là, assise, en train de lire, une dame, notre hôte, appartenant à la secte des Quakers. Un piano se trouvait dans la pièce et, quoique l'instrument fût fermé, j'ai demandé : « Quelqu'un a peut-être joué du piano » ? - « Non, répondit-elle ; mais j'ai entendu tout à l'heure une musique

étrange. Qu'est-ce que c'était donc ? »

Or il faut vous dire qu'aucune de nous n'a jamais été superstitieuse ; au contraire, nous avons toutes été élevées à nous moquer des histoires de revenants ; aussi personne parmi nous ne songea à considérer l'événement comme transcendantal. Malgré cela nous ne pouvions pas nous empêcher de nous regarder mutuellement dans les yeux, en nous demandant l'une à l'autre : « Qu'est-ce qui s'est passé ? d'où venait donc cette musique ? - Mme S., en bonne quakeresse, se montra aussitôt très préoccupée et agitée. Lorsque ses filles rentrèrent, elle parla avec elles de ce qui s'était passé ; toutes ensemble, elles firent le tour du voisinage, en demandant si on avait fait de la musique à cette heure de la soirée ; on sut d'une façon absolue que personne n'avait joué des instruments de musique ni n'en avait entendu jouer dans la rue. D'ailleurs, la musique que nous avons perçue s'était élevée dans notre ambiance même, elle était différente de toutes les musiques que nous avons entendues. Sur ce point, nous étions tous complètement d'accord. (Signé : SARAH JENKINS.)

La sœur de la rédactrice de ce récit confirme en ces termes : « J'ai lu soigneusement le récit de ma sœur et je puis assurer qu'il est scrupuleusement exact ». (Signé : ELISABETH JENKINS.)

Le Dr Hodgson soumit quelques questions à Miss S. JENKINS ; des réponses de celle-ci, j'extrais les passages suivants :

Mrs. S., la dame quakeresse, était domiciliée momentanément chez nous. J'ai demandé si quelqu'un avait joué du

Page 247

piano, non pas que la musique que nous avons perçue fût semblable à celle d'un piano, mais uniquement pour la rattacher de quelque façon à une cause naturelle.

Il a semblé à nous tous que la musique s'élevait dans la pièce où nous nous trouvions. Elle a commencé dans un coin de la chambre et en a fait le tour. J'ai comparé cette musique à des rayons de soleil se transformant en sons, et je ne pourrais pas, aujourd'hui encore, en donner une meilleure définition.

Dans cet intéressant récit, conformément à la genèse des manifestations télépathico-expérimentales, il faudrait supposer que la pensée de Miss Sarah Jenkins et des assistants, tournée avec un vif regret vers l'artiste disparu, ait déterminé le rapport psychique

entre son esprit et les personnes qui le rappelaient ; il en serait résulté que l'esprit du décédé, désirant révéler sa présence en signe de gratitude et ne parvenant pas à se manifester directement, l'avait fait en suivant la « voie de moindre résistance », qui était tracée pour lui par ses idiosyncrasies musicales.

L'étrange sentiment inexprimable qui saisit Miss Sarah au temple, en l'amenant à songer à la possibilité de la présence du trépassé aux obsèques, indiquerait que le rapport psychique s'était déjà, à ce moment-là, établi entre le défunt et son admiratrice, et qu'elle était déjà soumise à l'influence de sa pensée. La chose paraît d'autant plus vraisemblable si l'on envisage ce fait joint à l'autre complémentaire de la musique transcendante, qui retentit dans l'ambiance, juste au moment où la sœur de la narratrice a raconté l'incident en question ; comme si l'esprit du décédé avait eu l'intention de souligner les faits qui indiquaient le mieux aux percipients l'origine et les buts de la musique transcendante.

Page 248

XXIXe CAS. - Cette autre relation, d'une date toute récente, et qui a paru dans le *Light* (1921, page 622), présente quelque analogie avec le cas précédent.

M. NEIBURG, d'Oakland, dans le Nébraska (États-Unis), envoie le récit de l'incident qui suit, en date du 28 août 1921 :

Dernièrement, une musique divine, venant on ne sait d'où, jouée vraisemblablement par des exécuteurs célestes - musique qui ne résonnait que dans le local où elle se réalisait et dans lequel gisait le corps de la jeune fille de M. et Mme Parker, de Woodlake, remplit d'étonnement, et même d'effroi, les parents et les amis réunis pour la triste cérémonie de l'enterrement.

Mr. Parker est caissier à la Banque Urbaine d'État de Woodlake. Non seulement les parents de la décédée, mais aussi les banquiers MM. Ben Mickey et Michael Flammingan, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes qui assistaient à l'enterrement - l'un des plus solennels qui aient eu lieu dans le comté de Cherry - ont écouté, émerveillés, cette musique céleste, qui retentit au commencement de la dernière cérémonie funéraire, en continuant quelque temps

La cérémonie une fois terminée, chacun voulut se renseigner sur la provenance de ces accords merveilleux, mais en vain ; il résulte que leur origine n'était pas terrestre.

La durée de la manifestation a été approximativement celle d'un morceau instrumental ordinaire ; elle ne dépassa pas cinq minutes. Les premiers accords très harmonieux ne furent perçus que par les parents de la jeune fille décédée, qui s'imaginèrent qu'un organiste se trouvait dans la pièce à côté. Peu à peu, les accords augmentèrent de sonorité et de puissance, se transformant en des flots musicaux pleins de sentiment, qui envahirent tout le lieu sacré, avec des rythmes et des thèmes bien définis. Ensuite, ils s'affaiblirent lentement et parurent s'éteindre en un écho lointain. Ce ne fut que lorsque le service funèbre fut terminé - c'est-à-dire quelques minutes après - que les assistants s'aperçurent que l'invisible artiste n'existait nulle part, ni dans le temple, ni autour de celui-ci...

Page 249

Ce n'est certainement pas au moyen des « hallucinations collectives » que l'on peut expliquer des faits de cette nature ; d'abord à cause de la raison à laquelle nous avons touché déjà, que les cas d'hallucinations collectives sont infailliblement originés par des suggestions *verbales*, et jamais par un phénomène de transmission télépathique de la pensée, tel qu'on devrait le supposer dans les circonstances des épisodes ci-dessus ; ensuite parce que, pour s'auto suggestionner d'une certaine façon, il faut que le sujet connaisse l'existence de la classe de formes hallucinatoires auxquelles il devrait être soumis à son tour ; ce n'est qu'ainsi qu'il peut être induit à se trouver en des conditions « d'attention expectante ». Or, comme il est manifeste que, dans le cas que nous venons d'exposer, aucun des assistants ne pensait à l'existence de manifestations de musique transcendante en rapport avec des événements de mort, il s'ensuit qu'aucun d'eux ne pouvait être sujet à une forme hallucinoire simulant une *classe ignorée* de manifestations super normales.

Et une fois éliminée cette hypothèse insoutenable, il est évident que la seule solution logique de l'énigme est toujours celle de supposer la présence spirituelle de défunts intéressés aux faits, qui s'efforceraient de faire connaître leur présence, et, par conséquent, leur survivance, aux personnes chères qui les pleurent ; et ils le feraient de la manière qui leur est possible et qui est, le plus souvent, déterminée par les idiosyncrasies qui les ont caractérisés de leur vivant, et par lesquelles il leur est plus facile de se manifester aux survivants.

Page 250

XXXe CAS. - Je l'ai trouvé dans le *Journal of the S. P. R.* (vol. IX, page 89), qui n'a fait que reproduire une lettre que l'écrivain allemand JEAN-HENRI VON THUNEN adressait à son ami Christian von Buttel pour lui confier ce qui se produisait chez lui après le décès de son fils préféré Alexandre, décès qui eut lieu en 1831. Il raconte :

Dans la nuit du 10 au 11 octobre, trois jours après la mort d'Alexandre, ma femme et moi nous nous éveillâmes entre 2 et 3 heures du matin ; ma femme me demanda si je n'entendais pas une sonnette qui tintait sans cesse. J'écoutai ; je l'ai nettement entendue ; mais je n'y ai pas prêté attention, supposant qu'il s'agissait d'une illusion des sens. La nuit suivante, à la même heure, nous nous trouvâmes de nouveau éveillés pour entendre encore le tintement de la même sonnette, qui, cette fois, paraissait sonner bien plus vigoureusement. Nous fûmes d'accord à comparer le son à celui d'une sonnette peu harmonieuse, mais dans les vibrations de laquelle il y avait quelque chose de musical. Nous avons écouté longuement en silence. Enfin, j'ai demandé à ma femme de m'indiquer de quelle direction lui semblait venir le son ; et lorsqu'elle m'indiqua exactement la même direction dans laquelle je le percevais moi-même, le cœur me bondit dans la poitrine d'étonnement. Mes deux enfants, malgré leurs efforts d'attention, n'entendaient rien. Au cours de la troisième nuit, à la même heure, la manifestation se renouvela ponctuellement.

Quelques jours après, cette musique inexplicable retentit le soir et continua jusqu'à minuit, pour cesser ensuite et reprendre à deux heures. Le 18 octobre, anniversaire de la naissance d'Alexandre, des sons particulièrement beaux et harmonieux se sont fait entendre. Ma femme trouvait dans le phénomène un grand réconfort spirituel ; quant à moi, l'effet tranquillisant qu'il produisait dans mon esprit n'était que transitoire ; l'incertitude dans laquelle je me trouvais quand je me demandais si cette musique était réelle, ou bien une illusion des sens, me rendait nerveux et agité, et l'effort continu que je faisais pour parvenir à une solution entretenait en moi un état de tension continue d'esprit

Durant quatre semaines, mes sommeils furent sans cesse interrompus, et ma santé commençait à s'en ressentir. J'ai eu recours à toutes les hypothèses, même à celle d'expliquer le phénomène en

cherchant un lien entre le rythme de la sonnette et le battement de mon cœur, mais je n'en ai trouvé aucune. Au cours de ces quatre semaines, la nature de la musique s'était radicalement modifiée ; d'abord, elle avait graduellement acquis de la sonorité, de manière qu'elle dépassait désormais toute autre sorte de bruits ; le soir, quand je me mettais en devoir de lire ou d'écrire, elle constituait un empêchement. Avec l'augmentation de la sonorité elle avait perdu au point de vue mélodique ; à ce moment, on aurait pu la comparer à un groupe de sonnettes qui retentiraient toutes simultanément. A la longue, ma femme aussi commença à désirer la fin des manifestations, parce que ce tintement perpétuel l'agaçait et excitait ses nerfs. Conformément à nos désirs, vers le milieu de novembre, elles cessèrent complètement ; depuis lors, ni moi ni ma femme n'avons pu percevoir le moindre son.

Seulement, leur disparition réveilla de nouveau en moi le doute que cette prétendue « musique des sphères » ne fût qu'une conséquence de la dépression de nos esprits. Ma femme commençait déjà à partager mes doutes, et ceci la rendait désillusionnée et triste. Mais voilà qu'après huit jours, la musique reprend avec des sons plus harmonieux que jamais, poursuivant ainsi jusqu'au jour de Noël. A la veille de cette fête, elle reprit avec une vigueur extraordinaire, en retentissant limpide, mélodieuse, et en parodiant une variété de rythmes absolument nouveaux. Après Noël, elle cessa encore ; le jour de l'An, nous pensions qu'elle devait se faire entendre, mais nous avons été déçus, ce silence se prolongea durant presque tout le mois de janvier.

Ainsi, ma femme et moi avons entendu cette musique dans les conditions d'esprit les plus différentes : aussi bien lorsque nous étions préoccupés ou déprimés, que quand nous étions sereins et calmes ; quand nous étions bien portants comme quand nous étions malades ; ces différentes circonstances ne modifiaient point sa modalité, et elle nous parvenait toujours de la même direction. Aussi, tout bien considéré, il ne nous était plus possible d'éprouver le moindre doute au sujet de sa réalité.

Dans cette deuxième période de silence, nous croyions que la musique avait cessé définitivement. Au contraire, elle recommença vers la fin de janvier, en changeant totalement de nature. Ce n'étaient plus des sonnettes qui tintaient, c'était un concert de flûtes. Au commencement de mars, nouveau changement ; la musique devint particulièrement mélodique ; mais ce n'étaient plus des flûtes qui jouaient ; il s'agissait d'un chœur vocal avec

accompagnement d'instruments musicaux. A un certain moment, nous avons cru tous les deux avoir saisi quelques mots du chœur, mais ce ne fut qu'un instant. Le 21 mars, anniversaire de ma femme, la musique modifia de nouveau sa nature, en devenant encore plus mélodieuse, mais, en même temps, produisant en nous un sentiment presque de peur.

Ni ma femme ni moi ne sommes jamais parvenus à trouver une analogie avec quelque son terrestre capable de fournir une idée de ce que cette musique était pour nous.

Là s'achèvent les renseignements confidentiels à l'ami, contenus dans la lettre à von Buttel ; mais le passage suivant de la biographie d'Henri von Thunen montre bien que la musique mystérieuse n'a pas cessé de se faire entendre jusqu'à la mort des percipients :

La musique merveilleuse a été souvent perçue aussi au cours des années suivantes, surtout à l'occasion des anniversaires et des autres fêtes concernant les membres de la famille. Elle ne fut même pas interrompue par le décès de la femme de Thunen, mais continua à se faire entendre, comme une fidèle et réconfortante compagne des survivants, durant la vie tout entière de Herr et de Frau von Thunen. Ceux-ci admettaient que la musique, qui était incontestablement perçue par leurs oreilles, ne leur fournissait aucun renseignement sur le disparu ; ils reconnaissaient que leurs idées, leurs connaissances n'étaient pas plus étendues par suite de cette manifestation ; mais ils pensaient fermement que la musique équivalait pour eux à une déclaration comme celle-ci : « Votre Alexandre survit à la mort de son corps » et cette ferme conviction les rendait heureux.

Page 253

Si l'on tient compte de ce qui a été dit dans l'introduction à la IVe catégorie : savoir que, en fait de classifications scientifiques, il ne peut. y avoir d'autre système de recherche que celui de l'analyse comparée, appliquée aux événements, et jamais à une seule catégorie en négligeant la classe, et encore moins à un seul événement en négligeant les autres ; si l'on tient compte de cela, alors il faudra bien admettre que l'hypothèse la mieux indiquée pour expliquer l'étrange cas que nous venons d'exposer, c'est toujours celle par laquelle on suppose la présence d'une entité spirituelle liée aux percipients par des attaches affectives.

En ces conditions, on devrait reconnaître que les convictions intuitives des percipients ne doivent pas les avoir abusés : ils étaient d'avis que ces manifestations musicales, tout en étant, en elles-mêmes, dépourvues de significations, constituaient une démonstration de la

survivance de leur fils et frère Alexandre ; on peut même supposer que cette conviction tenait à un message télépathique analogue, transmis par l'entité qui se communiquait.

Si l'on veut analyser plus à fond le cas dont il s'agit, il ne serait point malaisé de signaler des données et des circonstances qui montrent nettement l'intention extrinsèque par laquelle les manifestations étaient déterminées. D'abord la circonstance que les manifestations ont commencé trois jours après le décès du fils des percipients - circonstance qui montre qu'elles se rattachaient d'une manière quelconque à l'événement de mort qui s'était produit clans la famille. Ensuite, l'autre circonstance que, dans les premiers jours des manifestations, le tintement des sonnettes se réalisait toujours à la même

Page 254

heure de la nuit et que les percipients, à cette heure exacte, se trouvaient éveillés, comme pour l'écouter - ce qui constitue d'autres indices d'une intention qui s'efforçait, en mettant en oeuvre les moyens dont elle disposait (c'est-à-dire, en se manifestant comme elle pouvait et non pas comme elle voulait), de faire comprendre aux percipients sa présence spirituelle. On remarque, en outre, que, lorsque les percipients se montrèrent convaincus de l'origine transcendante des manifestations, mais commencèrent à en être dérangés et à désirer qu'elles prissent fin, ils furent immédiatement exaucés ; mais comme la cessation du phénomène raviva les doutes des percipients sur la nature transcendante de ce qui s'était produit, les manifestations recommencèrent plus vigoureuses qu'auparavant. Toutes ces circonstances font ressortir davantage l'existence d'une intention vigilante, qui se manifestait ainsi dans un but déterminé : celui de convaincre les percipients de la présence d'une entité spirituelle désireuse de se faire reconnaître. Et si l'on songe, enfin, que la musique se faisait spécialement entendre à l'occasion des anniversaires de famille, on est amené à en déduire que cette dernière preuve d'une intention servait aussi à désigner le défunt qui se communiquait : il ne pouvait qu'appartenir à la famille dans laquelle il se manifestait par ces traits éloquents ; ou, plus précisément, ne pouvait être que celui-là même qui a été indiqué par les survivants.

Page 255

CONCLUSIONS

Parvenu à la fin de cette classification, et voulant résumer les considérations suggérées par la casuistique, je commencerai par rappeler ce que j'ai dû noter dès le début, c'est-à-dire que, bien que la signification théorique des six catégories dans lesquelles nous avons divisé les manifestations de « musique transcendante » soit unique en substance, puisque ces catégories convergent toutes vers la démonstration d'une genèse extrinsèque des manifestations exposées, néanmoins on remarque une différence importante entre les deux premières catégories (constituant chacune un groupe à part), et les quatre autres qui forment, par contre, un seul groupe homogène. En effet, les modes de réalisation propres aux faits contenus dans les deux premières catégories sont radicalement différents de ceux propres aux faits recueillis dans les quatre autres catégories ; d'ailleurs, leur signification comme phénomène n'est pas la même.

C'est que dans la première catégorie il est question de manifestations musicales par l'entremise d'un médium ; par conséquent, de nature expérimentale et, en outre, objective, puisqu'il s'agit encore de perception acoustique d'ondes sonores ; avec cette différence que le phénomène se réalise d'une manière supernormale ; parfois sans aucun instrument musical, en d'autres cas avec des instruments, mais sans le concours direct d'un médium ; en d'autres occasions, enfin, avec le concours d'un médium, mais dans une forme purement automatique. Tous ces modes de réalisation pouvaient être « spirites » ou « animiques », selon les cas ; mais ils étaient radicale-

Page 256

ment différents de ceux par lesquels se réalisent les quatre dernières catégories, dans lesquelles les manifestations n'étaient pas médiumniques ni expérimentales, ni objectives, en ce sens que pour elles il ne s'agissait plus de perception de vibrations sonores selon les lois de l'acoustique, mais de perception subjective de « vibrations psychiques », selon les lois de l'esprit.

C'est à un point de vue différent que les modes de réalisation propres à la deuxième catégorie n'offraient rien de commun avec les quatre dernières catégories. En celle-là, on examinait les cas télépathiques de musique transcendante qui ne différaient en rien des autres cas appartenant à la classe en question, et, partant, n'offraient pas une valeur théorique spéciale ; ils constituaient l'une des

nombreuses formes par lesquelles se réalisaient les manifestations télépathiques, et c'est tout. Alors, comme il fallait les expliquer par la même hypothèse, ils n'apportaient aucune contribution à la solution du problème que renferme l'existence de la « musique transcendante » proprement dite, qui est celle envisagée dans les quatre dernières catégories.

Et ces quatre catégories, alors qu'elles se différenciaient radicalement des deux autres, ne revêtaient pas toutes la même valeur théorique. Parmi elles, il y en avait qui n'offraient aucune base solide à l'investigation scientifique et n'acquéraient qu'indirectement une importance cumulative par suite des inductions scientifiquement légitimes, tirées du contenu des autres catégories.

Dans la première catégorie de ce deuxième groupe (IIIe de la classification), on s'occupe des manifestations musicales attribuables à des hantises. On a

Page 257

montré que l'on y rencontrait des circonstances qui permettaient d'éliminer l'hypothèse hallucinatoire, puisque assez souvent les percipients ignoraient que les lieux étaient hantés et que des auditions musicales transcendantales s'y produisaient ; malgré cela, l'un à l'insu de l'autre, ils percevaient cette musique. On peut en dire autant de l'hypothèse psychométrique, qui était éliminée par de multiples considérations, inconciliables avec cette hypothèse, surtout la circonstance que, en certains épisodes, l'audition musicale se produisait à distance du lieu hanté et cessait brusquement lorsque les percipients s'en approchaient; précisément le contraire de ce qui aurait dû se réaliser pour des perceptions psychométriques. En ces conditions, il était clair qu'une fois écartées les hypothèses hallucinatoire et psychométrique, il ne restait qu'à avoir recours à l'hypothèse spirite, par laquelle il était possible d'expliquer d'une manière satisfaisante tous les modes de réalisation des phénomènes envisagés.

Dans la deuxième catégorie du groupe dont il s'agit (IVe de la classification), nous avons examiné les manifestations de musique transcendante perçue en dehors de tout rapport avec des événements de mort, ou d'autres circonstances pouvant indiquer des causes extrinsèques en action ; c'est la catégorie dont nous avons dit qu'elle n'offrait aucune base solide pour la recherche scientifique. Effectivement, elle prêtait le flanc à la critique, puisqu'on pouvait attribuer une genèse hallucinatoire à toutes les manifestations qui se

réalisaient de cette manière ; conclusion légitime et inévitable si les manifestations de musique transcendante s'étaient bornées à cette catégorie de perceptions strictement personnelles ;

Page 258

mais comme il n'en est pas ainsi, et que cette catégorie ne constitue qu'une branche d'une classe complexe de manifestations du même genre, alors il était légitime et nécessaire d'envisager la catégorie en question dans ses rapports avec la classe tout entière des manifestations, conformément aux méthodes d'investigation scientifique. En faisant cela, on était amené à conclure que tout contribue à prouver que les épisodes contenus dans la catégorie de laquelle nous parlons sont produits par les mêmes causes transcendantales qui déterminent les autres cas ; d'autant plus que dans un des cas cités on remarquait un incident qui paraissait appuyer cette conclusion.

La troisième et la quatrième catégorie du groupe (V et VIe de la classification) contenaient les cas qui se sont produits au lit de mort et ceux qui ont eu lieu après un événement de mort. Avec ces faits, on entrait en plein dans le domaine de l'interprétation spirite des faits. Les preuves en ce sens abondent, en excluant définitivement les hypothèses contraires. D'abord, parce que les manifestations musicales se réalisaient souvent combinées avec des apparitions de défunts au lit de mort, ayant fréquemment une valeur d'identification spirite ; en ces conditions, on était amené légitimement à conclure que l'hypothèse qui expliquait ces dernières devait aussi servir à expliquer les premières. En outre, parce que les hypothèses suggestive, auto-suggestive et hallucinatoire étaient éliminées par l'existence d'un groupe de cas à perception « collective », et surtout par la circonstance que dans plusieurs des cas en question le mourant ne participait pas à l'audition collective de musique transcendante, ce qui excluait toute possibilité d'expliquer les faits en supposant une hallucination

Page 259

tirant son origine de la mentalité du mourant, d'où elle serait transmise télépathiquement aux assistants. Ces conclusions étaient enfin confirmées par des cas de musique transcendante qui se produisaient après un événement de mort ; circonstance qui servait à écarter définitivement l'hypothèse contenue implicitement dans l'objection à

laquelle nous faisons allusion : celle de la « télépathie entre vivants ». Il est manifeste, en effet, qu'on ne pouvait plus avoir recours à cette hypothèse lorsque les phénomènes de musique transcendante se produisaient quinze jours, trois mois après le décès de l'individu en rapport avec les phénomènes dont il s'agissait ; et d'autant moins, lorsque ceux-ci se répétaient durant des années et à des dates fixes - circonstance très importante, puisqu'elle montre l'existence d'une intention vigilante, qu'on ne peut certainement pas expliquer par la télépathie entre des vivants. Je note, en outre, que dans la catégorie dont il s'agit on rencontrait des cas complexes pouvant constituer de bonnes preuves d'identification spirite ; par exemple, lorsque, simultanément à une manifestation musicale au lit de mort, le malade apercevait le fantôme du défunt directement visé par la manifestation ; et ceci, avec le précédent très remarquable que, ni le mourant, ni les assistants ne connaissaient la mort de la personne apparue au lit de mort.

Il en résulte que les manifestations de musique transcendante, quoiqu'elles ne constituent qu'une modeste branche de l'arbre imposant et richement branchu des manifestations supernormales, contribuent toutefois, elles aussi, à démontrer la vérité que, depuis plusieurs années, l'auteur s'efforce de rendre manifeste au moyen d'une longue série de

Page 260

monographies : à savoir, que les nombreuses branches de la métapsychique, lorsqu'on les analyse sans idée préconçues et avec une méthode rigoureusement scientifique, convergent toutes, comme à un centre, vers la démonstration expérimentale de l'existence et de la survivance de l'âme. Et l'on sait que, dans le domaine scientifique, on ne peut fournir une preuve meilleure à l'appui d'une hypothèse, que celle grâce à laquelle on montre qu'une multitude hétérogène de faits convergent tous à prouver son bien fondé. C'est là ce qu'on appelle la « preuve cruciale », ou « preuve des preuves », et l'hypothèse qui en sort victorieuse se transforme en vérité solidement acquise par la science ; mais les hypothèses scientifiques qui sont parvenues à la constituer sont bien rares. Eh bien, dès maintenant l'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que l'hypothèse spirite est sortie victorieuse de cette épreuve ; les 24 monographies publiées par l'auteur, précisément dans le but de soumettre l'hypothèse spirite à la « preuve des preuves », suffisent à le démontrer.

FIN

SOMMAIRE

	Pages
Des Apparitions de défunts an lit de mort	1
PREMIÈRE CATÉGORIE -Cas dans lesquels les apparitions des décédés sont perçues uniquement par le mourant et se rapportent à des personnes dont il connaissait la mort.....	4
DEUXIÈME CATÉGORIE. - Cas dans lesquels les apparitions de défunt sont encore perçues uniquement par le Malade, mais se rapportent à des personnes dont il ignorait la mort.....	42
TROISIÈME. CATÉGORIE. -- Cas dans lesquels d'autres personnes, collectivement avec le mourant, perçoivent le même fantôme de défunt.....	53
QUATRIÈME CATÉGORIE. -- Cas d'apparitions au lit de mort, coïncidant avec des préannonces ou des confirmations analogues obtenues médiumniquement.....	69
CINQUIÈME CATÉGORIE. - Cas dans lesquels les familiers du mourant sont seuls à percevoir les fantômes de défunts	85
SIXIÈME CATÉGORIE. - Exemples d'apparitions de défunts s'étant produites peu de temps après un cas de mort et perçues dans la même maison où gît le cadavre	103
CONCLUSIONS	107
 Des Phénomènes de « télékinésie » en rapport avec des événements de mort.....	 114
 Musique transcendante.....	 179
PREMIÈRE CATÉGORIE. - Médiumnité musicale.....	180
DEUXIÈME CATÉGORIE. -- Musique transcendante à réalisation télépathique.....	184
TROISIÈME CATÉGORIE. - Musique transcendante due à des hantises.....	188
Quatrième Catégorie. - Musique transcendante perçue en dehors de tout rapport avec des événements de mort.....	206
CINQUIÈME CATÉGORIE. - Musique transcendante au lit	

de mort.....	217
Sixième Catégorie. - Musique transcendante qui se produit après un événement de mort.....	242
CONCLUSIONS.....	255

IMP. MODERNE — NICOLAS, RENAULT & Cle, POITIERS

Page 262

Page 263

LA REVUE SPIRITE

JOURNAL D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

et de
SPIRITUALISME EXPÉRIMENTAL

Publication Mensuelle fondée en 1858 par ALLAN KARDEC

Directeur : JEAN MEYER

Principaux Collaborateurs :

CAMILLE FLAMMARION, LÉON DENIS, GÉNÉRAL ABAUT, ALFRED
BENEZECH, ERNEST BOZZANO, PASCAL FORTHUNY, LOUIS
GASTIN, etc.

Direction et Rédaction : 8, *rue Copernic, Paris (169)*
Téléphone : PASSY 22-61

La Revue Spirite est la plus ancienne et la plus importante revue spirite et psychique de langue française.

On y trouve, en dehors des articles de fond des auteurs précités, les comptes rendus des Journaux et Revues, Conférences, Congrès, etc., ainsi qu'une rubrique des Sociétés et une Chronique étrangère renseignant le lecteur sur les faits et nouvelles spirites et psychiques du monde entier.

La Revue Spirite paraît régulièrement le 15 de chaque mois sur 48 pages de texte, grand format

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Colonies françaises **12 fr.** par an

Etranger 15 fr. -

Les abonnements partent de janvier et juillet. Ils se paient d'avance en un Chèque Postal adressé comme suit : Paul LEYMARIE, Paris Compte 267.30, ou, pour l'étranger, en un chèque sur Paris ou un mandat international à l'ordre de M. Paul LEYMARIE, 42, rue Saint-Jacques, Paris (5e)

EN VENTE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES, GARES ET KIOSQUES

Page 264

LA REVUE METAPSYCHIQUE

Bulletin de l'institut Métapsychique International

Reconnu d'Utilité Publique. (FONDATION JEAN MEYER)

Directeur : Dr G. GELEY

COMITÉ :

Président d'honneur : Prof. Cu. RICHET, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, Professeur à l'Université de Paris.

Président : Prof. Rocco SANTOLIVUDO, Conseiller d'Etat d'Italie, Conseiller Technique de Santé Publique internationale.

Vice-Président : Comte A. DE GRAMONT, de l'Institut de France.

Trésorier : CALMETTE (Dr), Médecin Inspecteur Général.

Membres : MM. BOZZANO (ERNEST) ;

DELANNE (GABRIEL) ;

FLAMMARION (CAMILLE), Directeur de l'Observatoire de Juvisy;

Prof. LECLAINCHE, de l'Institut de France, Inspecteur Général, Chef des Services Sanitaires au Ministère de l'Agriculture ;

LODGE (OLIVER), de l'Académie Royale de Londres, Recteur de l'Université de Birmingham ;

TEISSIER (DR. J.), Professeur de Clinique Médicale à la Faculté de Lyon ;

L'Institut Métapsychique poursuit, sous la Direction du Dr

Geley, les recherches scientifiques relatives à tous les phénomènes d'ordre psychique qui se produisent en France ou à l'Etranger, centralisant les découvertes qui résultent des études faites dans toutes les parties du monde.

L'Institut admet

1e des adhérents (cotisation annuelle minima de 25 francs) ;

2e des adhérents honoraires (cotisation annuelle minima de 50 francs) ;

3e des bienfaiteurs (versement d'au moins 500 francs une fois donnés).

La Revue Métapsychique, paraissant tous les deux mois, rend compte des résultats des travaux et expériences effectués à l'Institut. Tous les adhérents la reçoivent gratuitement.

ABONNEMENT SÉPARÉ : France : 25 fr. ; Etranger: 30 fr. par an

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Dr Gustave Geley, Directeur de l'Institut, 89, avenue Niel, Paris (17e). Tél.: Wagram 65-48.

IMP. MODERNE — NICOLAS, RENAULT & Cle, POITIERS

Page 265

BIBLIOTHEQUE DE PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE MODERNE ET DES SCIENCES PSYCHIQUES

ALLAN KARDEC

Le Livre des Esprits (Philosophie spiritualiste). 70e mille. in-16 546 pages.....	6 fr. 00
Le Livre des Médiuns (Spiritisme expérimental . 56e mille. in- 16 514 pages.....	6 fr. 00
L'Evangile selon le Spiritisme. 54 ^e mille. In-16, 492 pages.....	6 fr. 00
Le Ciel et l'Enfer ou la Justice Divine selon le Spiritisme. 25e mille. In 16. 500 pages.....	6 fr. 00
La Genèse, les Miracles et les Prédications selon le Spiritisme. 26 ^e mille. In-16.500 pages.....	6 fr. 00
Œuvres Posthumes 15e mille. In-16, 118 pages.....	6 fr. 00
Qu'est-ce que le Spiritisme ? 50e mille. In-16, 186 pages.....	2 fr. 50
Instruction pratique sur les Manifestations Spirites,	

deuxième édition. In-16, 160 pages.....	2 fr. 50
Le Spiritisme à sa plus simple expression. 150e mille.....	
.....	0 fr. 50

LEON DENIS

Après la Mort. 50e mille. In-12, 440e pages.....	6 fr. 00
Dans l'Invisible (Spiritisme et Médiurnité). 452 pages.....	6 fr. 00
Christianisme et Spiritisme. In 12, 428 pages.....	6 fr. 00
Le Problème de l'Etre et de la Destinée. 496 pages.....	6 fr. 00
Jeanne d'Arc médium. In-12, - 450 pages.....	6 fr. 00
La Grande Enigme (Dieu et l'Univers). In-12, 349 pages.....	6 fr. 00
Le Monde Invisible et la Guerre. In-12, 296 pages.....	5 fr. 00
Le Spiritisme et l'Eglise Catholique. In-16 de 40 pages.....	0 fr. 75

GABRIEL DELANNE

Le Spiritisme devant la Science. 9e mille. In-16.....	6 fr. 00
Recherches sur la Médiurnité. In-16, 500 pages.....	6 fr. 00
L'Ame est immortelle. In-16, 314 pages.....	6 fr. 00
La Réincarnation (Documents pour servir à son étude).....	6 fr. 00

CAMILLE FLAMMARION

La Mort. d'après Camille Flammarion. In-16, 64 pages.....	0 fr. 75
---	----------

ERNEST BOZZANO

Phénomènes psychiques au moment de la mort. In-16.....	5 fr. 00
--	----------

WILLIAM CROOKES

Recherches sur les phénomènes du Spiritualisme.	
Nouvelle édition avec fig. in-16, 202 pages.....	4 fr. 00
Discours sur les Recherches Psychiques. Nouvelle édition.	
In-16, 48 pages.....	1 fr. 00

En Vente dans les principales Librairies de France et de l'Etranger

Poitiers. - Imp. Moderne. Nicolas, Renault & Cie

